



HAL
open science

Trajectoires résidentielles et modes d’habiter : une analyse du rôle des aménités vertes dans les préférences résidentielles et les pratiques de loisirs en milieu urbain

Julien Cottin

► To cite this version:

Julien Cottin. Trajectoires résidentielles et modes d’habiter : une analyse du rôle des aménités vertes dans les préférences résidentielles et les pratiques de loisirs en milieu urbain. Géographie. Université Marie et Louis Pasteur, 2025. Français. ⟨NNT : 2025PAST1019⟩. ⟨tel-05502290⟩

HAL Id: tel-05502290

<https://theses.hal.science/tel-05502290v1>

Submitted on 10 Feb 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

THESE DE DOCTORAT DE L'UNIVERSITE MARIE ET LOUIS PASTEUR

Ecole doctorale n°594

Ecole doctorale Sociétés, espace, pratiques, temps (SEPT)

Doctorat de Géographie et Aménagement

**Trajectoires résidentielles et modes d'habiter : une analyse du rôle des
aménités vertes dans les préférences résidentielles et les pratiques de
loisirs en milieu urbain**

Thèse présentée par

Julien Cottin

À Besançon, le 27 novembre 2025

Composition du Jury :

Lise Bourdeau-Lepage	Professeure des universités, Université Jean Moulin Lyon 3	Rapporteure
Ghozlane Fleury	Professeure des universités, Université de Nantes	Rapporteure
Geoffrey Caruso	Professeur des universités, Université du Luxembourg	Examineur
Thierry Ramadier	Directeur de recherche, CNRS	Président du jury
Samuel Carpentier-Postel	Professeur des universités, Université Marie et Louis Pasteur	Directeur de thèse
Samy Youssoufi	Maitre de conférences, Université Marie et Louis Pasteur	Codirecteur de thèse

Remerciements

Il m'est difficile de remercier l'intégralité des personnes qui ont pu contribuer, directement ou indirectement, à ce travail de thèse ou au parcours qui l'a rendu possible. J'exprime néanmoins une pensée chaleureuse à destination de toutes ces personnes que je ne citerai pas ici et qui pourront se reconnaître à la lecture de ces quelques lignes.

Tout d'abord, il y a deux personnes que je tiens particulièrement à remercier : Samuel Carpentier-Postel et Samy Youssoufi, mes deux directeurs de thèse, qui ont accepté de me donner l'opportunité de réaliser une thèse en géographie malgré un parcours en psychologie de l'environnement. Nous n'avions eu l'occasion d'échanger qu'au cours d'un entretien en visioconférence, durant lequel je n'avais pas brillé par ma capacité à définir ce qu'était la géographie. Toutefois, vous m'avez fait confiance et j'en suis encore pleinement reconnaissant aujourd'hui. Ces années de thèse avec vous ont été une expérience scientifique plus que formatrice, qui contribuera, j'en suis sûr, à définir pour de nombreuses années ma posture de chercheur. À nouveau, je vous remercie pour votre soutien, vos relectures et vos conseils avisés pour la thèse et pour l'après.

Je tiens aussi à exprimer ma gratitude à Lise Bourdeau-Lepage et Ghazlane Fleury-Bahi d'avoir accepté d'être rapporteuses de ce travail, ainsi qu'à Geoffrey Caruso et Thierry Ramadier d'en être examinateurs. Ma reconnaissance va également à Thomas Buhler, à Florent Lheureux et à nouveau à Thierry Ramadier, qui ont pris part, année après année, à mon CST, vos conseils et retours ont contribué à améliorer ce travail.

J'aimerais également remercier les collègues des différents départements et UFR que j'ai croisés en tant que vacataire ou ATER durant ces années de thèse. Merci aux collègues de l'Université de Nîmes de m'avoir donné l'opportunité d'enseigner là où j'ai été formé à la psychologie de l'environnement. Merci aussi aux collègues du département de psychologie de Besançon qui m'ont accueilli durant ces quelques mois passés avec vous en tant qu'ATER. Enfin, je souhaite plus spécifiquement remercier les collègues du GRePS pour leur accueil et leur compréhension durant cette dernière année de thèse, où j'ai officié en tant qu'ATER puis désormais en tant qu'ingénieur d'étude. Votre accueil et votre bienveillance m'ont permis de vivre ces derniers mois de thèse sereinement (enfin... aussi sereinement que peuvent l'être des derniers mois de thèse), et je suis sûr qu'il en sera de même pour les mois qui suivront.

Mes remerciements s'adressent aussi à l'ensemble des membres du laboratoire ThéMA. La thèse est un exercice parfois solitaire, où, perché sur les épaules des géants, on se sent parfois un peu démuné. Toutefois, votre accueil, malgré mes origines bourguignonnes et, qui plus est, mon absence de formation en géographie, a été précieux durant ces années bisontines. Toutes les discussions autour d'un café, d'un repas ou lors des différents séminaires de laboratoire ont, elles aussi, largement contribué à façonner ce manuscrit. Dans ce cadre, il

m'apparaît essentiel de remercier Gilles, Jérôme, Pauline et Damien : votre présence et votre aide technique (mais aussi amicale) m'ont, à plus d'une reprise, très largement dépanné. Votre présence a été précieuse.

Parmi les personnes qui ont contribué à rompre la solitude de la thèse, j'ai une pensée chaleureuse pour l'ensemble des doctorant·es et post-doctorant·es, et plus largement des collègues avec qui j'ai partagé tant de bons moments durant ces années à ThéMA. Je pense notamment à Julia-Pearl, Hanae et Marion, avec qui j'ai partagé mon bureau durant ces années et qui m'auront entendu pester contre l'interface de Galaxie ou un code R bugué. Merci également d'avoir supporté les outils de jardin, les semis et autres joyusetés champêtres. Toutes vos attentions, les moments de partage en colloque, au bureau ou au bar font pleinement partie de cette expérience de thèse.

Je pense aussi à Maud, Paul, Baptiste, Léo, Sindy, Yohan, François, Melissa, Gilles, Jérôme et Pauline (encore) ; vous aurez été de super partenaires de badminton, de chouettes compagnons de soirées pour fêter les réussites et surmonter les échecs, ou encore des camarades hors normes de randonnée, pour danser la nuit autour d'un feu de camp. Merci pour ces souvenirs de bivouacs, de raquettes, de jardinage, ou plus simplement pour tous les bons moments passés en votre compagnie.

J'ai aussi une pensée pour l'ensemble des amis que j'aurais un peu moins vu durant ces années de rédaction, merci à l'ensemble de mes ami.e.s de lycée d'avoir accepté que je disparaisse quelques temps des radars. La thèse aura laissé derrière elle quelques stigmates sur le nombre de cheveux restants, mais l'envie de se retrouver après ces années est bien présente. J'ai également une pensée chaleureuse pour les ami.e.s du master PSE de Nîmes, qui auront été là à la genèse de cette envie de faire de la recherche et qui y ont contribué certainement sans trop le savoir.

Enfin, je souhaite exprimer toute ma gratitude à ma famille, mes parents et mes frères et sœurs, qui m'ont toujours soutenu et ouvert la voie, sans jamais remettre en cause mes choix, aussi incompréhensibles aient-ils pu paraître de l'extérieur. Merci de ne pas avoir trop posé de questions sur le « pourquoi la psychologie de l'environnement, puis pourquoi une thèse en géographie » (chose que j'aurais moi-même été bien incapable d'expliquer avant de le faire). Savoir que je pouvais compter sur vous à tout moment a été précieux durant ces dernières années. J'espère sincèrement que l'après-thèse permettra de se retrouver plus fréquemment.

Enfin, merci à celle qui a partagé mon quotidien durant ces quatre dernières années, qui aura entendu cent fois les mêmes doutes et incertitudes, et qui aura aussi accepté les tas de poils ici et là, suite aux longues heures nocturnes passées à trop me gratter la barbe devant mon ordinateur. Si ces années ont parfois pu être éprouvantes, rentrer et te retrouver chaque soir a toujours été un véritable moment de joie. Merci à toi, Valentine, d'avoir accepté de partager ces années de thèse avec moi. Je dois néanmoins reconnaître qu'avoir fait entrer dans notre foyer

Arti, notre chat, et sa fâcheuse tendance à me réveiller systématiquement à 5 heures du matin, a certainement eu un impact négatif sur la fraîcheur et la qualité des idées que j'ai essayé de mettre en ordre dans ce manuscrit.

Sommaire

Remerciements	3
Sommaire	7
Introduction générale	11
Partie 1 : Positionnement théorique : appréhender la relation à l'habitat et à la nature, des perspectives macrosociales aux déterminants biographiques	15
Introduction de la première partie	17
Chapitre 1 : Une brève histoire de l'habitat et des loisirs au XXe siècle	19
1. « Vivre ensemble, chacun chez soi » l'antagonisme maison-appartement	19
1.1. L'après-guerre et le projet corbuséen.....	19
1.2. L'échec des grands ensembles et les « chalandonnettes »	21
1.3. L'objectif de la densification et de l'intensification urbaine	24
1.4. Les tensions entre aménités vertes et enjeux de densification.	28
1.5. Synthèse	29
2. Habitat et nature.....	29
2.1. Des jardins ouvriers aux parcs urbains, une approche hygiéniste de la nature	31
2.2. Écologisation de la nature urbaine et périurbaine	37
2.3. Les outils théoriques comme indicateurs de l'évolution des relations à la nature.....	40
2.4. Synthèse	41
3. Vers une société des loisirs de plein air ?	41
3.1. Occuper un temps libre croissant	42
3.2. Structures sociales et spatiales des loisirs	46
3.3. Domestication des loisirs	48
3.4. Synthèse	50
4. Conclusion.....	50
Chapitre 2 : Une approche interdisciplinaire des préférences résidentielles : triptyque géo -psycho-sociologique.....	53
1. Pensée et représentations sociales, des idéologies aux opinions.....	53
1.1. De la sociogenèse aux différenciations sociodynamiques	57
1.2. Les représentations de l'environnement résidentiel	59
1.3. Synthèse	60
2. Préférences et biographie : des cycles de vie aux trajectoires biographiques	61
2.1. Les étapes du cycle de vie, une approche transversale	63
2.2. Trajectoires résidentielles et biographiques, une approche longitudinale.....	66
2.3. Synthèse	67
3. Approche identitaire de la relation individu-environnement	68
3.1. Des théories de l'identité	69
3.2. Identité et territoire	72
3.3. Du topique au spatial : de l'identité de lieu à l'identité d'habitation	74
3.4. Synthèse	76
4. L'impact de l'environnement sur les comportements de mobilités	76
4.1. Auto-sélection résidentielle.....	77

4.2. Hypothèse de compensation ou l'effet barbecue	80
4.3. Synthèse	83
Conclusion de la partie 1 : problématisation et hypothèses	85
Partie 2 : Dispositif méthodologique : une approche comportementale mixte par questionnaire et entretien	89
Introduction de la deuxième partie	91
Chapitre 3 : Présentation des terrains d'étude : les unités urbaines de Dijon et Besançon	93
1. Démographie et mobilité résidentielle	93
1.1. Le développement de Besançon	97
1.2. Le développement de Dijon	101
1.3. Les flux de mobilités résidentielles des unités urbaines de Dijon et Besançon	105
2. L'accès aux aménités vertes	109
2.1. L'offre en espaces verts au sein des unités urbaines	109
2.2. L'accessibilité aux espaces verts	112
2.3. Approche gravitaire de l'accessibilité aux espaces verts	117
3. Conclusion	120
Chapitre 4 : Une approche méthodologique mixte quantitative et qualitative	121
1. L'enquête par questionnaire	121
1.1. La diffusion et le contenu de l'enquête	122
1.2. Les préférences résidentielles : le photoquestionnaire	130
1.3. Les critères de qualité d'un quartier	136
1.4. Interroger les pratiques en espaces verts	139
1.5. La création de profils types	142
2. Les entretiens biographiques semi-directifs	148
2.1. L'entretien comme outil complémentaire dans une approche mixte	149
2.2. Plan d'échantillonnage et passation	150
2.3. Le matériel d'entretien	154
Conclusion de la deuxième partie	159
Partie 3 : Contribution empirique : une approche par la modélisation et l'analyse discursive	161
Introduction de la troisième partie	163
Chapitre 5 : La modélisation statistique des préférences résidentielles et des loisirs en espaces verts	163
1. Les préférences résidentielles	165
1.1. Une approche descriptive et désagrégée du photoquestionnaire	165
1.2. Les préférences résidentielles par typologies d'habitat et niveaux de végétalisation	168
1.3. Les résultats des modèles linéaires généralisés (MLG)	171
1.4. Discussion : lecture transversale des résultats de la modélisation	174
2. L'usage des espaces verts	179
2.1. Analyse descriptive de la diversité et de la fréquence d'usage des espaces verts	179
2.2. La modélisation de l'usage des espaces verts	183
2.3. Discussion des résultats issus de la modélisation de l'usage des espaces verts	185
3. Conclusion et perspectives	188
Chapitre 6 : Une approche compréhensive et identitaire du rapport aux aménités vertes	192
1. Modéliser les profils types d'aspirations résidentielles	193

1.1. Dispositif méthodologique mixte	193
1.2. Expliquer les profils types : le modèle de régression logistique multinomiale.....	195
1.3. Discussion : les limites des trajectoires résidentielles objectivées.....	197
2. L'approche qualitative et les trajectoires résidentielles perçues	198
2.1. Une approche comparative entre trajectoire objectivée et trajectoire perçue	199
2.2. Le sens des trajectoires résidentielles.....	202
3. Les représentations sociales de l'habitat idéal	208
3.1. L'analyse lexicale.....	209
3.2. Une analyse transversale des discours : discussion et limites.....	215
4. Conclusion.....	216
Discussion et conclusion générale	218
1. Retour sur les objectifs de la recherche.....	219
2. Les principaux résultats : les profils types et les trajectoires perçues comme facteur de différenciation	222
2.1. L'effet des profils types, des trajectoires résidentielles et leurs relations.....	222
2.2. L'approche par les trajectoires résidentielles perçues	224
3. Les limites : les manques parmi les déterminants interrogés	225
3.1. Les arbitrages entre exhaustivité et parcimonie.....	225
3.2. Les contraintes économiques.....	226
3.3. Périmètre restreint de l'analyse des loisirs en espaces verts.....	227
3.4. L'échantillonnage et la représentativité	227
3.5. La subjectivité des trajectoires résidentielles	228
4. Perspectives de recherche sur l'habitat : modélisation, prospective et identité	229
4.1. Les stratégies résidentielles et les modèles hédoniques	230
4.2. La prospective pour repenser l'habitat	231
4.3. Modes d'habiter et identité d'habitation	234
5. Conclusion.....	236
Bibliographie	238
Liste des figures	261
Liste des tableaux.....	263
Annexes.....	265

Introduction générale

« Le modèle à l'ancienne du pavillon avec jardin dont on peut faire le tour n'est plus soutenable et nous mène à une impasse. (...) Cette urbanisation a rencontré pendant un temps un réel succès auprès des Français, nous devons maintenant assumer de mettre ce modèle derrière nous. Les professionnels ont fait depuis longtemps le constat que ce modèle d'urbanisation qui consacre chaque espace à une fonction unique, qui dépend de la voiture pour les relier, est maintenant dépassé et constitue finalement une impasse économique, écologique et sociale. »

Cette citation provient du discours de clôture d'Emmanuelle Wargon, alors ministre déléguée chargée du logement, lors du colloque, en 2021, « habiter la France de demain ». La remise en cause du modèle de l'habitat pavillonnaire n'est pas nouvelle : si des critiques existaient dès la fin des années 1940 (Le Corbusier, 1948), elles n'annonçaient pas pour autant la fin d'un modèle et sa critique d'alors ne visait pas sa durabilité. L'intervention de la ministre a suscité de vives réactions de la part d'acteurs privés du secteur de l'habitat et de la construction, en raison notamment des conséquences économiques qu'une telle remise en cause pouvait engendrer pour ces filières. Ces réactions ont conduit la ministre à reformuler et atténuer sa critique envers l'habitat pavillonnaire dans les jours qui suivirent son discours.

Pourtant, le constat du manque de soutenabilité de ce modèle d'habitat, antérieur à 2021, avait déjà fait l'objet de plusieurs rapports d'administrations publiques au cours des années précédentes. À titre d'exemple, l'ADEME (Agence de la transition écologique) avait publié en 2016 un rapport intitulé « Faire la ville dense, désirable et durable », qui soulignait déjà la nécessité de penser la densification urbaine afin de favoriser une transition, dans des conditions acceptables, vers des formes d'habitat plus denses et davantage orientées vers le collectif.

Cette remise en cause repose notamment sur les externalités négatives associées à l'habitat pavillonnaire, parmi lesquelles la dépendance à l'automobile, l'artificialisation des sols et le coût énergétique des modes de vie, apparaissent aujourd'hui comme des problématiques majeures. Ces enjeux environnementaux et sociaux s'inscrivent dans une perspective de changement décrite depuis les années 70 (Buttel et al., 1990), à laquelle aménageurs, urbanistes et responsables politiques doivent désormais faire face. Si le mode de vie pavillonnaire a pu être, un temps, synonyme de modernité, il entre aujourd'hui en contradiction avec les objectifs de réduction des émissions carbone que la France et les 193 États signataires des accords de Paris de 2015 se sont engagés à atteindre. Outre les émissions de gaz à effet de serre et leurs effets sur le climat, l'artificialisation des sols, leur imperméabilisation et la destruction d'espaces agricoles, forestiers ou naturels contribuent également aux changements globaux et en aggravent

certaines conséquences : perte de biodiversité liée à la fragmentation de l'habitat, augmentation des risques d'inondations, etc. (Rubiera-Morollón & Garrido-Yserte, 2020).

Toutefois, la densification de l'espace urbain, ou son « intensification » ne saurait se réduire à la seule capacité à absorber un plus grand nombre d'habitants. Le rapport de l'ADEME évoqué plus haut posait déjà la question de la « désirabilité » de cette densité urbaine. Parmi les leviers avancés pour rendre la ville dense plus attractive, les aménités vertes occupent depuis plusieurs années une place croissante, notamment dans les orientations politiques (Bourdeau-Lepage, 2019).

La place de la nature en ville a été requestionnée avec force, à partir de 2020, suite à la crise sanitaire de la Covid-19. Cette crise a mis en exergue certaines problématiques urbaines, en particulier celles liées à l'accessibilité aux espaces verts lors des confinements successifs. Les inégalités sociospatiales d'accès à ces espaces ont alors été mises en lumière, s'incarnant de manière très concrète dans la contrainte du périmètre d'un kilomètre imposé pour les sorties quotidiennes (Botton, 2020). Ces restrictions ont contribué à remettre sur le devant de la scène la question du rôle des aménités vertes dans les milieux urbains.

Si cette problématique concernait d'abord l'accès aux espaces publics, d'autres enjeux sont rapidement apparus, relatifs à la qualité de l'environnement résidentiel et à la présence de végétation au-delà des seuls espaces publics. Dans le même temps, la presse s'est largement fait l'écho de débats autour d'un possible exode urbain, motivé entre autres par la recherche d'habitats individuels et végétalisés. Les travaux publiés dans les années suivantes ont toutefois apporté une lecture plus nuancée de ce phénomène, dont l'ampleur a, semble-t-il, été en partie surestimée (Breuillé et al., 2022 ; Milet, Maisetti, et al., 2022 ; Milet, Meyfroidt, et al., 2022).

Dans ce contexte, l'objet de cette thèse est d'interroger les préférences résidentielles ainsi que la place qu'y occupent les aménités vertes, qu'il s'agisse de leurs usages ou, plus simplement, de leur perception. Pour mener à bien ce travail, nous avons adopté un ancrage théorique interdisciplinaire, dont les deux assises principales sont la géographie et la psychologie sociale et environnementale ; des travaux en sociologie et démographie sont également mobilisés. La différenciation des préférences y est questionnée aux prismes des expériences résidentielles actuelles et passées des individus, de leurs profils sociodémographiques, de leur rapport à leur environnement résidentiel, de leurs représentations ainsi que de leur accès à ces aménités vertes.

Le manuscrit est composé de trois parties. La première est consacrée à l'état de l'art : elle retrace l'évolution de l'habitat en France depuis la Seconde Guerre mondiale, replace la relation à la nature dans une perspective historique, en ville comme hors des villes, et revient sur l'essor des activités de loisirs liées aux espaces verts. Elle examine également les facteurs de construction et de différenciation des préférences résidentielles et de l'usage des aménités vertes

en mobilisant les théories qui ont nourri notre dispositif méthodologique et guidé l'interprétation des résultats.

La seconde partie du manuscrit est consacrée à la présentation de nos terrains d'étude et à l'opérationnalisation du dispositif méthodologique. Elle décrit d'abord les unités urbaines de Dijon et de Besançon, leur développement récent, les flux résidentiels qui les traversent ainsi que la répartition et l'accessibilité de leurs espaces verts. Un indice d'accessibilité, construit à partir d'un modèle gravitaire, permet en outre de caractériser plus finement l'accès aux espaces verts publics pour chacun de nos répondants. Une seconde section expose ensuite la mise en œuvre de notre dispositif d'enquête : conception et diffusion du questionnaire, photoquestionnaire et autres outils mobilisés, biais de recrutement et méthodes de redressement ainsi que les caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon. Elle se conclut par la présentation d'un volet plus qualitatif, fondé sur un rééchantillonnage d'une sous-population pour la conduite d'entretiens semi-directifs, dont la grille illustre les évolutions théoriques qui ont accompagné le déroulement de la recherche.

Enfin, à partir des données collectées, la dernière partie de ce manuscrit présente notre contribution empirique aux recherches sur l'habiter. Elle s'ouvre sur une série de modèles linéaires généralisés appliqués à l'évaluation des photographies du photoquestionnaire afin d'identifier les déterminants des préférences résidentielles. Dans une logique comparable et en mobilisant un socle de variables communes, deux autres modèles explorent les déterminants d'usages des espaces, en termes de diversité et de fréquence d'usage. La suite propose un retour réflexif sur la manière dont certaines variables ont été abordées, notamment le rôle des trajectoires résidentielles antérieures dans la structuration des préférences résidentielles ou des rapports à l'environnement résidentiel. Enfin, une analyse du contenu des entretiens est menée à travers une double approche lexicométrique, et phénoménologique, permettant d'investiguer à la fois les représentations sociales de l'habitat idéal, et le sens que les individus attribuent à leurs expériences résidentielles antérieures dans leurs rapports actuels à l'habitat et à l'environnement résidentiel.

La thèse se conclut par une discussion des résultats, de leurs limites et des perspectives qu'ils ouvrent, tant sur le plan conceptuel que pratique, quant à la manière de concevoir l'habitat et la ville afin de les rendre à la fois denses, désirables et durables

Partie 1 Positionnement théorique :

Appréhender la relation à l'habitat et à la nature, des perspectives macrosociales aux déterminants biographiques

Introduction de la première partie

La première partie de cette thèse vise à proposer un cadre théorique et historique permettant, d'une part, de replacer dans le temps notre objet de recherche - les relations aux aménités vertes à travers les préférences résidentielles et les pratiques de loisirs - et d'autre part, de l'éclairer par un cadre interprétatif mobilisant différentes disciplines des sciences humaines et sociales.

Le premier chapitre retrace la manière dont l'habitat a été pensé dans le cadre des plans de reconstruction de la France après la Seconde Guerre mondiale. Cette contextualisation permet d'examiner, en lien avec l'habitat, l'évolution des rapports à la nature au cours du XX^e siècle, jusqu'aux débats contemporains sur la place de la nature en ville. Parallèlement, l'évolution du temps libre sur la même période est abordée afin de comprendre son influence sur l'aménagement de l'espace urbain et sur les aspirations résidentielles des Français. Dans son ensemble, ce premier chapitre propose un cadre historique et culturel à partir duquel se sont construits les modes de vie contemporains. Ce niveau d'explication macrosocial des préférences résidentielles et des mobilités de loisirs sera complété, dans le second chapitre, par l'examen de déterminants davantage centrés sur les individus.

Le second chapitre de cette partie mobilise des références théoriques issues de différents champs des sciences humaines et sociales : géographie, psychologie sociale et environnementale, sociologie et démographie. Cette interdisciplinarité permet de diversifier les concepts convoqués pour répondre aux questions de recherche tout en soulevant la nécessité de construire un modèle théorique suffisamment intégratif, capable d'articuler dimensions culturelles et facteurs individuels. Pour cela, le chapitre 2 s'appuie sur un ensemble de théories issues des sciences humaines et sociales, qui permettent de penser l'articulation entre explications collectives et individuelles. Le chapitre débute par la présentation d'un modèle théorique intégratif avant d'introduire progressivement des déterminants empruntés à la démographie, à la psychologie, à la sociologie et à la géographie.

Chapitre 1 : Une brève histoire de l'habitat et des loisirs au XXe siècle

Notre objet de recherche est résolument situé, tant historiquement que socialement et culturellement. Ainsi, bien que cette thèse n'ait pas pour objectif de dessiner les contours d'une histoire des préférences résidentielles, des loisirs, ni du rapport à la nature ou aux aménités vertes, il nous paraît toutefois nécessaire d'esquisser le contexte social dans lequel s'inscrit ce travail.

Nous prendrons comme point de départ, pour cette mise en contexte, la seconde moitié du XXe siècle. La sortie de la Seconde Guerre mondiale représente une période singulière, en France, pour l'habitat. Nous reviendrons plus en détail sur les enjeux liés à cette période dans la prochaine section. Mais, en quelques mots, l'ampleur des programmes de reconstruction de logements durant cette période en a fait un moment propice à la réflexion sur l'habitat et les nouvelles formes qu'il pouvait revêtir. Les premiers travaux de l'INED (Institut national d'études démographiques) sur les aspirations résidentielles des Français, notamment ceux de 1947 récemment réédités par Bonvalet (2019), en témoignent. Par ailleurs, l'émergence, légèrement plus tardive, de champs de recherche comme la sociologie des loisirs renforce l'intérêt de cette période pour situer notre objet.

Ce chapitre est divisé en trois sections thématiques, suivant une brève perspective historique, afin de décrire les héritages et leurs évolutions au cours des 80 dernières années. Nous débuterons par la question de l'habitat, avant d'aborder celle de la relation à la nature, puis nous terminerons par l'évolution de la place des loisirs dans la société.

1. « Vivre ensemble, chacun chez soi » l'antagonisme maison-appartement

L'enquête de l'INED de 1947, citée en introduction de ce chapitre, constitue une bonne entrée en matière pour amorcer une histoire de l'habitat en France au cours des dernières décennies. Cette étude, parmi les premières menées par l'INED, présente un double intérêt. D'une part, notre travail s'inscrit, modestement, dans le prolongement de ce type d'approche ; d'autre part, elle permet d'aborder deux dynamiques dans la manière de concevoir l'habitat. La première, mise en exergue dans le titre de cette section, concerne l'opposition entre habitat individuel et habitat collectif. La seconde concerne la manière dont la production du logement a été pensée entre des approches descendantes et/ou montantes.

1.1. L'après-guerre et le projet corbuséen

À la sortie de la Seconde Guerre mondiale, la France est confrontée à une crise du logement majeure, liée à l'ampleur des destructions (500 000 logements détruits et 1 400 000 endommagés), à la vétusté du parc existant, et à un exode rural important qui se poursuit. Cette situation marque le début d'une période propice à la réflexion sur les types de logements à

concevoir et à construire (Dejoux *et al.*, 2019), réflexion nourrie dès 1947 par de grandes enquêtes pilotées par l'INED (Bonvalet, 2019).

Lors de cette première enquête et malgré des situations résidentielles souvent très précaires, les personnes interrogées ont été invitées à exprimer leurs préférences pour des formes d'habitat offrant un niveau de confort sans commune mesure avec leur quotidien. L'enquête révélait ainsi que 72 % des répondants affichaient une préférence marquée pour la maison individuelle avec jardin, en propriété. Ce résultat mérite d'être nuancé à la lumière des contraintes structurelles de l'époque : comme le rappelle Bonvalet (*ibid*), le statut de propriétaire était fortement corrélé au logement individuel, dans la mesure où l'achat d'un appartement en copropriété était encore marginal et que, bien souvent, un immeuble était détenu par un propriétaire unique. La propriété d'un logement était donc, dans l'imaginaire collectif, plus facilement associée à une maison qu'à un appartement.

Notons toutefois que ce pourcentage de préférences exprimées pour l'habitat individuel variait en fonction des contextes géographiques : ainsi ce taux de 72 % tombait à 56 % à Paris (*ibid*), révélant que les aspirations résidentielles sont également sensibles au contexte. Néanmoins, l'expression des besoins des ménages n'aboutira pas à développer une offre qui y réponde explicitement, tout du moins pas durant une première phase de création intensive de logements qui prendra fin au début des années 70 (Jacquot, 2006). Les résultats de ces grandes enquêtes ne seront que peu exploités par les « penseurs » de l'habitat moderne. La citation d'Alfred Sauvy, alors directeur de l'INED, en préambule d'un article de Le Corbusier (1948), illustre bien cette mise à distance :

« Cette conception [du logement] s'appuie souvent plus sur de vigoureuses survivances et des assises sentimentales que sur un examen profond de la question (...) il¹ donne à penser que la préférence accordée à l'individuel est due en partie au manque d'habitations collectives rationnellement conçues et adaptées à notre temps ».

Cette mise en doute de la légitimité des préférences témoigne d'une opposition forte entre les savoirs « ordinaires » des habitants et les savoirs techniques des concepteurs. Comme le souligne Bonvalet (2019), nombre d'architectes de l'époque remettent en question la capacité des individus à formuler eux-mêmes leurs besoins résidentiels, y compris lorsqu'il s'agit de logements collectifs. Le Corbusier, quant à lui, justifie la généralisation de l'habitat collectif par des impératifs d'industrialisation du logement, censés en réduire les coûts économiques et fonciers (1948).

¹ Alfred Sauvy en parlant de Le Corbusier

La reconstruction devient, en sus, l'occasion de repenser entièrement l'organisation des villes et de constituer un laboratoire à ciel ouvert propice à un projet politique et anthropologique qu'est la définition de « l'Homme moderne » (Bonvalet, 2019). Toutefois il serait réducteur d'omettre les impératifs de production massive de logements auxquels il fallait répondre : entre 100 000 et 300 000 logements par an. C'est dans ce contexte qu'émergent les grands ensembles, soutenus par le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU) des années 1950 aux années 1970 (Steinmetz, 2013). Cette dynamique sera facilitée par la création d'outils juridiques (lois et décrets), entre 1953 et 1958, qui faciliteront l'expropriation et définiront des « Zones à urbaniser en priorité » (ZUP) (Lahmini, 2002 ; Novarina, 2023). Dans le même temps, le logement pavillonnaire souffre, lui, d'une image négative, principalement auprès des élites décisionnaires. Héritier des « lotissements défectueux² » de l'entre-deux-guerres (Fourcaut, 1995), il est perçu comme un contre-modèle lié à l'idéologie vichyste à laquelle il fut symboliquement associé (Bonvalet, 2019). Enfin le pavillon en périphérie cristallise d'autres tensions qui opposent deux corps sociaux : la bourgeoisie et le prolétariat, entre propriété privée individuelle et habitat public collectif. Pour Le Corbusier et d'autres architectes du Mouvement moderne, c'est bien l'habitat collectif qui permettra l'émergence d'une société nouvelle (*ibid*).

Par ailleurs, bien que cette production massive de logements ait suscité des critiques en raison des formes standardisées qu'elle proposait, elle représentait néanmoins une nette rupture avec la qualité moyenne des logements existants. En 1954, 40 % des logements ne disposaient pas encore de l'eau courante et seuls 25 % étaient, par exemple, équipés de toilettes intérieures. Les grands ensembles, en plus de répondre à un besoin quantitatif urgent, ont ainsi constitué une opportunité d'améliorer de façon significative les conditions de logement d'une large partie de la population (Jacquot, 2006).

1.2. L'échec des grands ensembles et les « chalandonnettes »

Dès les années 1970, les grands ensembles ainsi créés vont changer d'image pour, peu à peu, devenir symbole d'exclusion sociale (Lahmini, 2002). Les dynamiques décrites ici, notamment sur l'orientation vers tel ou tel type d'habitat en milieu urbain et périurbain sont majoritairement portées par les pouvoirs publics et incarnées par des « politiques du logement » (Driant, 2002). Ces politiques contrastent pourtant avec la relative stabilité des préférences résidentielles exprimées par les Français, telles qu'elles apparaissent dans différentes enquêtes successives où environ deux Français sur trois déclarent préférer l'habitat individuel (Pouvreau, 2010).

² On renverra ici le lecteur intéressé aux travaux cités pour plus de précision. En quelques mots, cet événement correspond à une crise du logement durant laquelle des lotisseurs ont vendu des lots en grande quantité sans pour autant assurer l'équipement des lotissements ainsi créés, que ce soit en voirie ou réseaux d'assainissement.

Presque vingt ans après le projet de cité radieuse de Le Corbusier et les premières critiques vis-à-vis des grands ensembles (ségrégation socio-spatiale³, manque de commerces et d'emplois, sentiment d'ennui, promiscuité), le ministère de l'Équipement (anciennement MRU) lance, en 1969, le concours international de la maison individuelle (CIMI) (Steinmetz, 2013). Ce concours visait à promouvoir l'accession populaire à la propriété individuelle en proposant une offre de logements à bas coût, rendue possible par l'industrialisation du bâti et la production en masse d'habitats individuels groupés. Il marque une volonté affirmée de rupture avec les politiques de logement des décennies précédentes. Néanmoins, les nouvelles formes d'habitat proposées feront rapidement l'objet de critiques, similaires à celles formulées à l'encontre des grands ensembles (*ibid*). La rationalisation des coûts de production des pavillons, que ce soit en matière de construction des habitations ou de diminution des coûts liés à la création de réseaux en densifiant au maximum ce type d'habitat, manquera de répondre aux attentes exprimées par une partie des Français en matière d'habitat individuel (Steinmetz, 2013). Les solutions proposées à l'issue du CIMI feront assez rapidement l'objet de critiques :

« On avait acheté effectivement une maison individuelle, et on rencontre la densité d'habitation du lotissement et les contraintes de la proximité avec les autres ménages, à cause de l'insonorisation, et de la vie collective [...] C'est en quelque sorte la maison individuelle du pauvre » (Nisey et al., 1974, cité par Steinmetz, 2013)

L'uniformisation et la faible qualité des habitations, la taille réduite des jardins et leur densité relative conduiront à leur qualification péjorative de « collectif horizontal ». Les quelques 60 000 logements construits dans ce cadre seront rapidement désignés sous le terme de « chalandonnettes », en référence ironique au ministre du Logement Albin Chalandon. Malgré cet échec, l'image du pavillon tend à se redorer peu à peu, à la fois sous l'effet des politiques publiques en sa faveur, et du fait d'évolutions qui traversent certaines disciplines scientifiques qui l'étudient, notamment la sociologie.

Les travaux de l'Institut de sociologie urbaine (ISU), menés notamment par Raymond *et al.* (1966) sur le pavillon, permettront de passer outre une image bourgeoise véhiculée jusqu'alors par cette forme d'habitat. Ces recherches mettent en lumière des formes spécifiques d'appropriation de cet habitat : « *[le pavillon] ne constitue ni un archaïsme ni une pure expression culturelle et idéologique de l'individualisme petit-bourgeois* » (Raymond *et al.* 1966 cités par Marchal & Stébé, 2017). D'autres expériences permettront de donner une meilleure image à l'habitat pavillonnaire que ne l'auront fait les « chalandonnettes ». En parallèle de celles-ci, au

³ La question de la ségrégation sociale dans les grands ensembles en France est néanmoins complexe, le lecteur intéressé peut se référer à l'article de G. Verdugo (2011) : <https://shs.cairn.info/revue-population-2011-1-page-171?lang=fr>

début des années 1960, l'entreprise américaine « *Levitt and Sons* » arriva en France. Elle développa plusieurs programmes pavillonnaires en reproduisant les modèles nord-américains tout en les adaptant au contexte français. Cette adaptation, conjuguée à un attrait croissant de la société française pour la culture nord-américaine, facilita la réception positive de ces nouvelles formes d'habitat largement diffusées en dehors des États-Unis (Berenson, 2024 ; Fairbanks, 2008). Les types de maisons produites en série par « *Levitt and Sons* » furent rapidement repris par d'autres entreprises françaises, prolongeant ainsi la dynamique amorcée (Berenson, 2024 ; Gournay, 2002).

Ces nouvelles formes d'habitat ont été d'autant mieux reçues qu'elles répondaient aussi à une aspiration déjà mise en évidence par l'INED dès 1947, à savoir l'accès à un espace extérieur, qu'il soit potager ou ornemental (Magri, 2008). Les jardins associés au logement pavillonnaire, fournissent à la fois des espaces supports aux loisirs, mais aussi et surtout des espaces d'intimités et de sociabilité. Ils peuvent permettre à la fois de se mettre à distance de ses voisins grâce aux haies ou clôtures, tout en offrant des espaces tampons, propices à la rencontre, à l'échange, notamment dans les lotissements les plus denses où l'intimité est négociée collectivement (Paris & Wieczorek, 2010). Dès lors, une part de la réception de l'habitat pavillonnaire peut être expliquée par la réponse qu'il propose quant aux besoins d'espaces individuels appropriables par les habitants, dépendamment des usages de la maison et du jardin, ainsi que l'opportunité d'une vie en communauté choisie et plus ou moins ouverte sur l'extérieur de son quartier (Léger, 2017).

Toutefois, des critiques persistent : le pavillon serait un « piège » économique dans lequel s'enfermeraient eux-mêmes leurs propriétaires (Bourdieu, 2000). L'achat d'un pavillon ou de son logement s'inscrit également, après 1950, dans une logique relativement récente d'investissement économique, notamment au sein de la classe ouvrière. Cette dynamique aurait été induite dès 1948 sous l'effet conjugué de deux facteurs : d'une part, la fin du plafonnement des loyers pour les logements neufs, et d'autre part, les séquelles laissées par la crise de l'inflation de 1929. Ces deux éléments ont contribué à donner à l'investissement dans la « pierre », une image de stabilité et de sécurité pour l'épargne des ménages (Bonvalet, 2019 ; Dejoux *et al.*, 2019). L'accession à la propriété, et en particulier de pavillon, sera par la suite favorisée par l'évolution du cadre législatif au cours des années 1970, marqué par un passage des aides « à la personne » vers des aides « à la pierre ». Ce changement de paradigme a permis à une partie des ménages mécontents des conditions de vie dans les grands ensembles de se tourner vers l'habitat individuel (Audirac, 1977 ; Dejoux *et al.*, 2019).

Néanmoins, cette progression de l'accession à la propriété individuelle, qui passe de 35,5 % des ménages en 1954 à 56 % en 2002 (Jacquot, 2006), ne traversera pas de manière uniforme toutes les strates de la société, les classes les plus populaires en resteront largement exclues (Levy, 2005). Au-delà des questions d'inégalités sociales, ce nouveau modèle de développement de l'habitat mettra vite en exergue la problématique de l'étalement urbain déjà

soulevé plusieurs décennies auparavant lors des débats sur l'habitat moderne (Le Corbusier, 1948). Ces politiques d'accompagnement des ménages dans la construction de logements, plus particulièrement de résidences principales, conduiront à la création entre 1968 et 2015 de près de 13 millions de logements. Parallèlement, le desserrement démographique, autrement dit, la réduction progressive de la taille des ménages (voir tableau 1.1), a contribué à accentuer la demande en logements au-delà de la seule croissance démographique (Dejoux *et al.*, 2019).

Tableau 1.1

Évolution de la population française et du nombre de résidences principales en France métropolitaine (sans la Corse), d'après Dejoux et al. (2019)

Année	1968	1975	1990	1999	2006	2015
Nombre de logements (résidences principales)	15 648 570	17 325 664	21 442 018	23 703 925	25 947 090	28 136 160
Population	49 444 772	52 380 365	56 420 901	58 253 551	61 105 601	63 973 779
Rapports population sur nombre de logements	3,16	3,02	2,63	2,46	2,35	2,27

Source : INSEE, recensement de la population ; fichier détail logements

1.3. L'objectif de la densification et de l'intensification urbaine

Quelques décennies plus tard, le constat de l'étalement urbain et de l'artificialisation des sols, pour lesquels l'habitat joue un rôle majeur (Delugin *et al.*, 2018), conduiront à différentes propositions de loi afin de contrôler, réduire et puis stopper cet étalement. La loi d'orientation pour les villes (LOV) de 1991 fait partie de ces mesures législatives qui ont pour objet de contrôler et mieux planifier le développement des périphéries urbaines. Cette première loi n'avait pas pour objectif de lutter contre l'artificialisation des sols, mais contre l'absence de mixité sociale et la spécialisation, jugée excessive, des quartiers concentrant les grands ensembles (Bechtel *et al.*, 1991). Sans nommer de cas précis, les villes américaines caractérisées par une faible densité urbaine et une forte ségrégation résidentielle, concentrant les populations précaires dans des quartiers marginalisés, sont prises comme modèles à éviter (Faberon, 1991). Un second objectif de cette loi était d'établir un « *droit à la ville* » en luttant contre la mise au ban des quartiers périphériques et leur ghettoïsation (*ibid*). Ce droit passait par une meilleure connexion entre les périphéries et les centres urbains, mais également par le maintien d'un tissu économique et social dynamique dans les espaces périurbains, en bref, par la lutte contre une forme de « *dédensification* » (Antoni, 2010).

Par la suite, la loi « *solidarité et renouvellement urbain* » (SRU), promulguée en 2000, marque un tournant en intégrant de manière plus explicite les principes du développement

durable. Elle affirme notamment des objectifs de limitation de l'étalement urbain, de réduction de la dépendance à l'automobile et de densification du tissu urbain, assumés comme des leviers d'une transformation plus soutenable des modes d'habiter (*ibid*).

« La loi SRU vise à densifier de manière raisonnée les espaces déjà urbanisés afin d'éviter l'étalement urbain : elle limite la possibilité de fixer une taille minimale aux terrains constructibles et supprime le contrôle des divisions de terrain ne formant pas de lotissements » (Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000).

Cette volonté de sobriété foncière a été réaffirmée encore plus récemment avec la loi « Climat et résilience » du 22 août 2021 dont l'objectif est, d'ici 2050, d'atteindre le « zéro artificialisation nette (ZAN) ». Des étapes intermédiaires sont définies pour 2030 avec la volonté de réduire de moitié, par rapport à la décennie précédente, la consommation d'espaces agricoles, forestiers ou naturels (*Zéro artificialisation nette (ZAN), 2023*). Cette décision repose sur les constats évoqués précédemment quant à la pression foncière exercée par le développement de l'habitat individuel en périphérie des agglomérations, mais aussi par le contexte plus général de changement climatique et d'augmentations des aléas naturels, notamment des inondations et des vagues de chaleur, amplifiées par l'artificialisation des sols.

Toutefois, cette nouvelle loi n'a pas pour objectif de freiner complètement la construction de nouvelles infrastructures ou de projets d'habitats. En effet, des mécanismes de compensation existent et permettent de porter à terme des projets d'aménagements s'ils sont contrebalancés par la remise en état ou la création de zones « naturelles ». Par certains de ses aspects, la loi « Climat et résilience » propose un cadre proche à la séquence ERC (éviter, réduire, compenser) de 1976 du code de l'environnement dont la finalité était de minimiser les atteintes sur l'environnement lors des projets d'aménagements (Andreadakis *et al.*, 2021). Ainsi, l'idée n'est pas de ne plus faire, mais de faire « mieux », si la ville ne peut plus s'étendre, ou du moins plus autant et aussi facilement qu'avant, elle doit alors se refonder sur elle-même.

La sobriété foncière visée passerait alors par le « recyclage urbain » (Bariol-Mathais, 2024) et l'identification de « gisement foncier » ou « foncier caché » (ex. friche industrielle) à valoriser. En d'autres termes, la densification devient un impératif. Selon la fédération des agences d'urbanismes (FNAU), les collectivités locales sont invitées à mettre en œuvre des stratégies complémentaires, telles que la surélévation des bâtiments existants ou la lutte contre la vacance immobilière. Par ailleurs ces mesures doivent aussi s'accompagner de mesures fiscales qui doivent rendre les opérations de renouvellement urbain plus attractives économiquement que celles qui conduisent à une artificialisation supplémentaire du territoire (*ibid*). Ces évolutions en matière de gestion des ressources foncières doivent s'accompagner

d'autres réflexions sur la nature, les formes de l'habitat et sur leur intégration dans l'espace urbain.

L'habitat et le développement urbain sont étroitement liés aux modes de transport (Antoni, 2010). L'essor de la motorisation des ménages a fortement contribué à l'expansion des espaces périurbains, facilitant la dissociation entre lieu de résidence et lieu d'activité. Mais cette motorisation a également engendré des externalités négatives importantes, tant sur le plan environnemental (artificialisation des sols, émissions de gaz à effet de serre) que sur le plan sanitaire (pollution de l'air, sédentarité).

Face à ces enjeux, la densification urbaine ne saurait se limiter à une simple superposition des fonctions ou à une concentration verticale de logements. Elle suppose un aménagement du territoire fondé sur des logiques alternatives, intégrant de manière cohérente habitat et mobilités. Le concept de *Transit-Oriented Development* (TOD), développé aux États-Unis dans les années 1980 par Calthorpe (Carlton, 2009 ; Ibraeva *et al.*, 2020), propose une réponse à ces problématiques. Il consiste à structurer les quartiers autour d'un « *hub* », un pôle de transport de collectifs (train, tram, métro), dans un rayon d'environ 600 mètres, avec une densité décroissante à mesure que l'on s'éloigne de ce centre névralgique. Cette organisation doit permettre à la fois un fonctionnement en autonomie pour un ensemble de services du quotidien tout en permettant une forte connexion au reste de la ville. Des développements récents avec de grandes tours d'habitation existent et permettent d'atteindre les densités désirées, mais soulèvent à nouveau des problématiques que ce soit de mixité sociale, d'habitabilité à long terme ou d'adéquation avec les aspirations résidentielles (Mollé *et al.*, 2019).

D'autres formes de densification, complémentaires, existent et chacune doit être envisagée en fonction de leur contexte afin d'en tirer une pleine efficacité (Delaville & Nolorgues, 2020). Ainsi si le TOD peut être envisagé en prolongation d'infrastructures de transport déjà existantes, il apparaît plus difficile d'appliquer cette logique à des espaces périphériques pavillonnaires pensés jusqu'alors par le prisme des mobilités individuelles motorisées et conduisant à une dépendance automobile (Newman & Kenworthy, 1996). Le développement de formes d'habitats dites « intermédiaires » apparaît comme une piste fréquemment évoquée. Ces formes, plus récentes que celles citées précédemment, permettent de répondre à la fois aux aspirations individuelles et aux enjeux urbanistiques.

L'habitat intermédiaire se caractérise généralement par un regroupement de logements organisés de manière dense, mais offrant à chacun une entrée individualisée ainsi qu'un espace extérieur privatif (Allen *et al.*, 2010). Ce modèle, à mi-chemin entre la maison individuelle et le logement collectif, tend à répondre à une double exigence : limiter l'artificialisation des sols tout en satisfaisant, au moins partiellement, les préférences résidentielles d'une large part de la population. La proposition d'habitat individuel sous forme de « lotissement vertical » de

Houssemand *et al.*, (2018) apparaît en somme comme une forme d'habitat intermédiaire poussée à son paroxysme (voir figure 1.1).

Figure 1.1

Proposition de « lotissement vertical » (Houssemand, 2020)



L'habitat intermédiaire permet d'atteindre la densité désirée tout en fournissant des espaces privés cloisonnés qui permettent de « vivre ensemble, mais séparément » (Paris & Wiczorek, 2010). Ces formes d'habitat apparaissent aussi comme un moyen efficace de penser la densification des espaces pavillonnaires, notamment lorsqu'elles résultent de la conversion de bâti déjà existant (Kalflèche, 2024). Elles amènent une diversité dans l'offre de logements tout en conservant une certaine continuité dans les formes d'habitat proposées. L'insertion harmonieuse de ces formes intermédiaires dans les espaces résidentiels existants constitue un enjeu central, tant pour préserver la qualité de vie des habitants en place que pour limiter les oppositions à la densification (Morel-Brochet, 2014). Bien que ces formes intermédiaires d'habitat demeurent encore peu connues et moins prisées que les formes individuelles traditionnelles (Damon, 2017), dont elles s'efforcent de reproduire certains attributs, les statistiques récentes sur la construction témoignent d'une nette régression de l'habitat individuel au profit du collectif depuis les années 2000. Ce recul s'inscrit dans un contexte général de ralentissement du secteur du bâtiment depuis 2010, la part de l'habitat individuel dans le logement neuf étant passée d'environ 50 % en 2000 à 24 % en 2024⁴.

⁴ Sources : observatoire de la transition écologique du bâtiment ; <https://batizoom.ademe.fr/indicateurs/nombre-de-logements-neufs-commences-par-type-de-logement#indicateurs-lies-section>

1.4. Les tensions entre aménités vertes et enjeux de densification.

Ainsi, bien que les lois sur la densification de l'habitat soient présentées par certains décideurs ou auteurs comme des opportunités, elles doivent s'accompagner d'une réflexion sur la relation à l'habitat et son environnement proche. Il s'agit, d'une part, de concevoir des formes d'habitats à la fois désirables sur le plan individuel et d'autre part, soutenable collectivement⁵ en limitant l'étalement urbain. Si le ZAN et les politiques de densification promeuvent une ville qui se redéveloppe sur elle-même, il convient également de s'interroger sur le rôle qu'occupent les espaces en marge des villes (espaces naturels, zones agricoles ou d'aménités rurales) qui demeurent recherchés par de nombreux ménages à travers leurs choix résidentiels entre ville et campagne (Ollagnier, 2017). Dès lors, l'aménagement, ou le non-aménagement, de ces espaces interroge leur statut : doivent-ils être préservés comme extérieurs à la ville, intégrés à celle-ci ou encore reproduits en son sein ? La question mérite d'être posée d'autant plus qu'ils sont porteurs d'enjeux multiples, à la fois individuels (bien-être, loisirs, qualité de vie) et collectifs ou environnementaux (services écosystémiques, résilience urbaine).

Par ailleurs et comme le souligne Souami (2023), la mise en œuvre de la ZAN ne bouleverse pas en profondeur le rapport ontologique à la nature en ville. Si cette politique vise à limiter l'artificialisation en périphérie, elle tend surtout à intégrer la nature dans les plans d'aménagement comme un élément technique, opérationnalisé à travers des dispositifs tels que les trames vertes. Dans cette perspective « *le monde de l'aménagement ne connaîtrait pas de changement sur les questions de nature qu'il ne sait que domestiquer* » (Souami, 2023). En parallèle, les projets de renaturation urbaine (micro-fermes, jardins partagés ou corridors écologiques) interrogent quant à leur supposée compensation face à la destruction d'espaces plus « naturels » en périphérie des villes (Consalès, 2024). De plus, la densification peut entrer en conflit avec certains espaces de nature en ville comme les friches urbaines qui ont, lorsque la nature y reprend spontanément une place⁶, une valeur écologique importante pour la biodiversité locale (Bonthoux *et al.*, 2014). Ainsi, si le ZAN diminue les pressions exercées sur les espaces

⁵ Parallèlement, d'autres formes d'habitat individuel émergent, portées par les enjeux environnementaux contemporains. Il s'agit notamment de logements dits « sobres en énergie » ou issus de démarches de « construction durable ». Si ces modèles résidentiels promeuvent une certaine durabilité, ils éludent néanmoins la question foncière et participent à une urbanisation à faible densité. Ces formes contribuent malgré elles, à perpétuer un modèle existant en y ajoutant des « petites touches » de durabilité, sans engager la nécessaire réorganisation plus compacte et collective de l'espace urbain ou périurbain (Mangold, 2019).

⁶ Par exemple, la ville de Marseille identifie 300 friches urbaines naturelles (FUN) en son sein et font l'objet d'inventaire naturaliste à l'instar de certaines friches urbaines de l'Île-de-France (<https://www.marseille.fr/environnement/nature-en-ville/plus-de-friches-urbaines-naturelles> ; <https://www.arb-idf.fr/friches-urbaines-et-biodiversite/>)

naturels en périphérie des villes, il ne semble pas changer les relations à la nature dans l'espace urbain.

1.5. Synthèse

Les éléments que nous venons de présenter dans cette première section permettent de retracer les grandes étapes qui ont structuré l'histoire récente de l'habitat en France. Le but était de mieux comprendre le contexte culturel, social et historique dans lequel s'inscrivent notre recherche et les personnes interrogées. Ces éléments mettent en évidence que la place centrale de l'habitat individuel dans les aspirations résidentielles des Français remonte à au moins soixante-dix ans. Ces aspirations, déjà présentes avant l'essor des grands ensembles, se sont en partie renforcées en réaction à ces derniers, ainsi que par l'arrivée de modèle pavillonnaire d'outre-Atlantique soutenue par différentes actions politiques à partir des années 1970. Si l'habitat collectif, surtout dans les grands ensembles, peut apparaître comme un repoussoir, l'habitat individuel revêt par ailleurs d'autres fonctions. Il bénéficie à la fois d'un rôle d'investissement économique, mais aussi de moyen d'accès à un espace vert privatif qui fournit conjointement un espace d'intimité et facilite l'appropriation de son habitat. Plus récemment, les enjeux liés à la densification urbaine ont favorisé l'émergence de formes dites « intermédiaires », qui cherchent à concilier intimité et densité. Cependant, ces formes restent encore peu développées et nécessiteront probablement du temps avant de s'ancrer durablement dans les imaginaires collectifs, tant les dynamiques culturelles liées à l'habitat s'inscrivent dans le temps long.

2. Habitat et nature

Jusqu'à présent, la question de la relation à la nature a été abordée de manière périphérique, alors même qu'elle constitue un enjeu structurant, à la fois du positionnement résidentiel des individus, mais aussi de la manière de penser l'aménagement de l'espace. À l'instar de la section précédente consacrée à l'évolution des formes d'habitat, la section suivante propose de replacer la relation à la nature dans une perspective historique et, dans une moindre mesure, géographique ; afin d'éclairer les transformations de cette relation dans notre contexte d'étude.

Les relations à la nature sont plurielles et dépendent de contextes culturels. Les travaux de Descola (2015) montrent comment la distinction courante, dans notre culture occidentale, entre « nature » et « culture » résulte de rapports ontologiques au monde et à l'idée de nature qui ne sont pas des invariants universels et ne s'expriment donc pas de manière univoque à travers le monde. Selon Descola, ces rapports ontologiques sont structurés par deux dimensions : l'intériorité et la physicalité. L'intériorité correspond à un ensemble de propriétés connexes à une forme de conscience : « *intentionnalité, subjectivité, réflexivité, affects, aptitude à signifier ou à rêver* » (*ibid*). À l'inverse, la physicalité décrit une forme extérieure d'existence incarnée par la

capacité à interagir avec le monde par des « *processus physiologiques, perceptifs et sensori-moteurs* » (*ibid*).

Ces deux dimensions peuvent s'exprimer selon des formes continues ou discontinues. Une discontinuité des physicalités revient à considérer que, du fait des particularités physiologiques de chaque être vivant (animal ou végétal), les mondes habités seraient différents (ex. l'incapacité d'un poisson à voler le ferait vivre dans un monde différent que celui d'un oiseau). Quant à l'intériorité, la distinction s'opère dans la reconnaissance de l'activité interne des humains et non-humains (de leur niveau de conscience, leur sensibilité). À partir de cette dichotomie/dialectique entre continuité et discontinuité sur ces deux dimensions, Descola propose de définir le rapport à l'environnement de l'humanité sous la forme de quatre ontologies. En tant qu'occidentaux, nous serions situés dans l'ontologie dite « naturaliste ».

Figure 1.2

Les quatre ontologies (adaptée de Descola, 2015)

		Physicalité	
		Continue	Discontinue
Intériorité	Continue	<p>Totémisme Ressemblance des intériorités et des physicalités</p>	<p>Animisme Ressemblance des intériorités et différences des physicalités</p>
	Discontinue	<p>Naturalisme Différences des intériorités et ressemblance des physicalités</p>	<p>Analogisme Différences des intériorités et des physicalités</p>

Le naturalisme se caractérise par l'idée d'un monde commun ou unique (d'une même physicalité) et par la spécificité de l'intériorité pour les êtres humains. Ce sont par ailleurs les conditions de cette ontologie qui donneraient lieu à la distinction entre nature et culture propre au contexte culturel occidental. Cette grille de lecture permet principalement, dans notre cas, de souligner l'importance du contexte culturel dans lequel vont se former et se déployer des aspirations ou des comportements en lien avec la nature.

Par ailleurs, comme nous le verrons par la suite, la frontière nette posée par le naturalisme entre intériorité humaine et non-humaine tend aujourd'hui à être questionnée. Notamment du fait des préoccupations écologiques contemporaines, cette discontinuité initialement posée comme binaire pourrait être reconfigurée sous forme de continuum, reflétant une diversité croissante des sensibilités au vivant. Questionner ces rapports au monde permet ainsi de mieux comprendre les modalités de partage de l'espace et les formes de cohabitation entre humains et non-humains. En ce sens, le rapport à la nature contribue à structurer les relations au cadre de vie en influençant

les perceptions, les représentations, les émotions et les comportements des individus (Moser & Weiss, 2003).

L'objet de cette section sera donc de questionner, au même titre que nous l'avons fait pour le logement, le sens donné à la « *nature* » dans différents contextes spatiaux et selon des formes « *maîtrisées* » ou spontanées. Toutefois nous n'aborderons cette question que sous le prisme de sa composante végétale, en raison de sa place prépondérante dans les politiques d'aménagement et les représentations de la nature en milieu urbanisé. Cela n'implique pas pour autant une dissociation avec la faune, étroitement liée à la flore et soumise aux mêmes enjeux en matière de conservation.

L'évolution du rapport à la nature, bien qu'elle présente certaines convergences avec celle du rapport à l'habitat, semble, au regard de la littérature mobilisée, s'inscrire dans une temporalité plus longue. C'est pourquoi cette section prendra comme point de départ la fin du XIXe siècle.

2.1. Des jardins ouvriers aux parcs urbains, une approche hygiéniste de la nature

Les jardins ouvriers

L'histoire de l'Europe au XIXe siècle a été marquée par des transformations sociales profondes. La révolution industrielle a engendré un exode rural massif qui a eu plusieurs répercussions sur les classes ouvrières, en particulier sur leurs conditions d'habitat (Lévy-Vroelant, 1993). Les difficultés d'accès à des logements décentes pour ces flux massifs d'arrivants ont suscité à travers l'Europe et l'Amérique du Nord, de nombreuses inquiétudes et réactions (Birge-Liberman, 2010). C'est dans ce contexte que sont apparues les premières réflexions et politiques visant à améliorer les conditions de vie des classes populaires urbaines (Decelle *et al.*, 2007).

Ces initiatives reposaient principalement sur le constat d'une forte dégradation des conditions de vie en milieu urbain, mais également sur la crainte de voir se développer des comportements jugés immoraux (jeux d'argents, fréquentation de cabarets, alcoolisme, etc.) dont la ville était perçue en partie responsable. Les espaces verts ont alors été envisagés comme une réponse partielle à ces nouvelles problématiques (Birge-Liberman, 2010 ; Scheper, 1989). Olmsted, l'un des paysagistes à la tête de la conception de *Central Park* (New York), avait pour volonté de fournir aux « *centaines de milliers d'ouvriers fatigués (...) un exemple de l'œuvre de Dieu*⁷ » ou, plus explicitement « *la jouissance d'un paysage rural agréable* » (Olmsted, 1858, cité par Scheper, 1989). Cette vision de l'intégration de la nature en ville était conçue à la fois pour ses vertus esthétiques et pour les bienfaits moraux qu'elle pouvait apporter. Il s'agissait d'offrir

⁷ Olmsted fait référence aux Montagnes blanches (Appalaches) et aux Adirondacks deux massifs montagneux au nord-est des États-Unis, lorsqu'il évoque « l'œuvre de Dieu ».

un cadre de loisirs alternatifs aux lieux de débauche, afin de préserver la classe ouvrière de l'alcoolisme.

En France, des initiatives politiques connues sous le nom de « terrianisme », semblables sur leurs motivations à celles d'Olmsted, ont pris des tournures quelque peu différentes. Les Ardennes, ou le nord de la France, ont vu naître, sous l'impulsion de Félicie Hervieu à Sedan en 1893, puis en 1896 par Jules-Auguste Lemire⁸, l'instauration de jardins ouvriers, largement diffusés par la création de la « Ligue française du Coin de Terre et du Foyer ». Ces jardins avaient plusieurs objectifs, dont un était de fournir aux nouvelles générations d'ouvriers un cadre de loisirs et de sociabilisation propice à l'épanouissement des foyers (Consalès & Dacheux-Auzière, 2022). La genèse de ces jardins n'est pas tant située dans les origines rurales de la nouvelle classe ouvrière, que dans une volonté sociale et hygiéniste visant à fournir aux classes populaires un espace pour se nourrir, se reposer, et développer des liens familiaux (Scheromm, 2015), il s'agissait « *d'enraciner les Français à la terre, si bienfaisante à la famille humaine, arracher les ouvriers au prolétariat qui les guette et les pourrit* » (Schwartz *et al.*, 2013). À l'image de Central Park, la création de ces jardins répondait à une logique de moralisation des pratiques urbaines, en proposant un contre-modèle de vie ouvrière éloigné des débits de boisson et des lieux perçus comme vecteurs de déviance. Par ailleurs, la fonction nourricière de ces espaces n'était pas négligeable : la production alimentaire qu'ils permettaient contribuait à compenser les faibles revenus des ménages ouvriers et offrait une forme d'autonomie dans un contexte d'instabilité économique (Scheromm, 2015).

⁸ Ces deux personnalités étaient affiliées aux mouvements de démocratie chrétienne. Jules-Auguste Lemire aura par ailleurs une carrière de député.

Figure 1.3

Affiche du trentenaire de la ligue du coin de Terre et du Foyer (source : Schwartz et al., 2013)



En parallèle, la Belgique ainsi que la Suède témoignent de dynamiques similaires, où des contre-modèles à la vie urbaine sont encouragés par certains groupes politiques (les catholiques conservateurs en Belgique et le *Egnahem* en Suède). Pour ces groupes, le mode de vie urbain est responsable des conditions de vie dégradées des classes ouvrières. Cette dynamique s'explique par ailleurs par une plus forte présence de ces partis politiques dans les milieux ruraux et leur volonté de contrer le développement du socialisme dans les milieux urbanisés (Jakobsson & Dewaelheyns, 2018 ; Vanderpelen-Diagre, 2014) ; ainsi, le rejet des conditions de vie urbaines incarne un rejet plus global d'une organisation spécifique de la société.

Figure 1.4

Affiche électorale du Parti démocrate-chrétien lors des élections législatives belges du 17 février 1946 (source : Jakobsson & Dewaelheyns, 2018)



Note : Le texte indique « *Le bonheur dans la famille, le bonheur dans le pays ! Votez pour le Parti populaire chrétien* ».

Il est dès lors intéressant de souligner que la mise en avant d'un besoin de reconnexion avec la nature, ou à un mode de vie rural et agricole, s'accompagne souvent d'un projet politique plus large, centré sur la valorisation de la cellule familiale et la défense de valeurs conservatrices, la promotion de ces modèles se positionnant en réaction au développement urbain. De manière générale, et comme nous l'avons évoqué avec le projet corbuséen, les aspirations individuelles ou collectives des populations concernées par ces politiques ne sont que rarement prises en compte. Les espaces verts et les jardins ouvriers sont alors pensés, avant tout, comme des instruments d'encadrement social, relevant d'une vision hygiéniste et moralisatrice, positionnés en réaction à l'exode rural et au développement urbain.

Entre la fin du XIXe siècle et la première moitié du XXe, l'appel à un « retour à la terre » prend en Occident des formes variées. Au-delà d'une pratique agricole, il s'agit encore de promouvoir un mode de vie et un système de valeurs, en opposition au modèle urbain. Le rapport

au jardin s'inscrit ainsi dans une dichotomie ville-campagne, qui perdurera sur le long terme et dont il est encore aujourd'hui difficile de se défaire. Les travaux de Hummon (1990, cité par Félonneau & Lecigne, 2007) montrent comment les « *rural apologists* » ou les « *urban apologists* » projettent des systèmes de valeurs spécifiques à chaque ancrage spatial en donnant peu de place à la multiplicité des modes d'appropriation de ces espaces ou bien des valeurs qui peuvent y être associées. À l'inverse, des travaux antérieurs, notamment ceux de Wirth (1938), avaient déjà montré que les modes de vie pouvaient se différencier au sein d'un même lieu, et que des modes de vie « urbains » pouvaient même se développer en dehors des villes.

Les jardins ouvriers, bien qu'ils aient joué un rôle nourricier durant les deux guerres mondiales, vont connaître un déclin progressif jusqu'aux années 60 (Scheromm, 2015). Leur fonction alimentaire perd progressivement de son importance, tandis que leurs usages se transforment pour devenir essentiellement récréatifs. Dans le même temps, ces espaces subissent une pression foncière croissante, liée à l'expansion urbaine rapide de l'après-guerre.

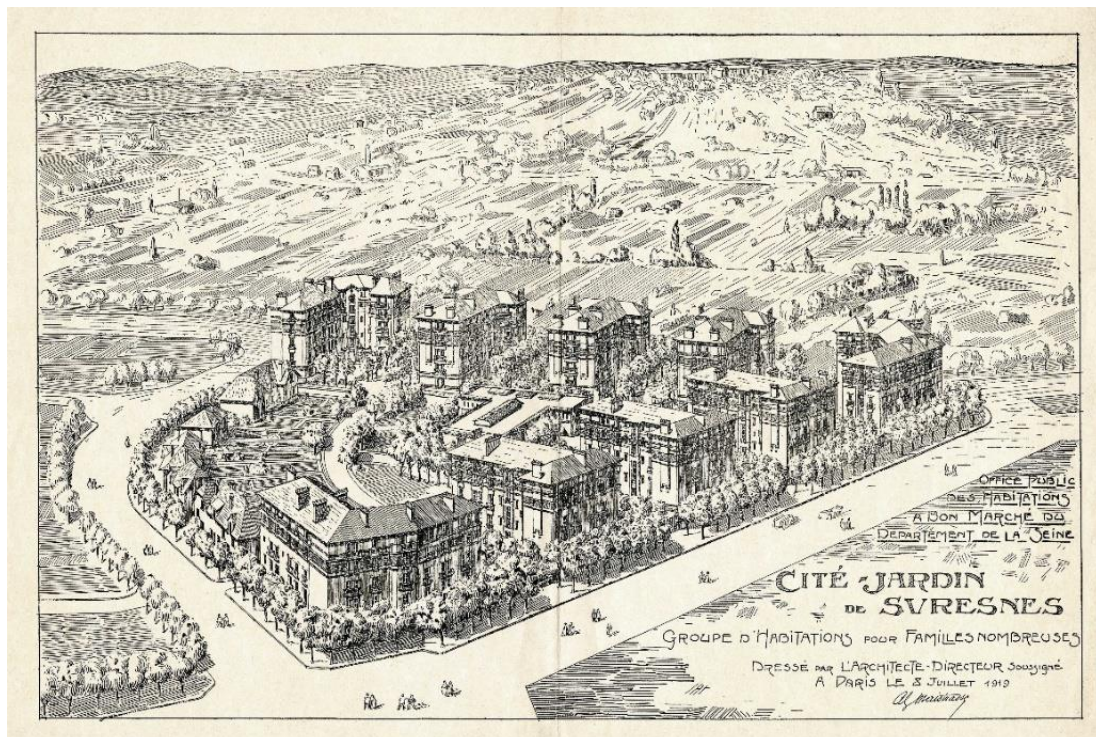
Les parcs urbains

Parallèlement aux réflexions sur les jardins urbains, la question de la nature a également été pensée à une échelle plus large durant cette même période. Si l'exemple de Central Park illustre une première intégration de la nature en ville, d'autres projets ont eu un impact plus direct sur le développement urbain en France. Le modèle de la *cité-jardin* , formulé par l'urbaniste anglais Ebenezer Howard à la fin du XIXe siècle, a notamment influencé le projet de la ville de Suresnes en périphérie de Paris dans les années 1920 (voir figure 1.5).

Contrairement aux exemples cités en Belgique ou en Suède, Howard pense l'intégration des cités-jardins dans la nature (à la campagne ou en périphérie des villes), en les constituant comme des unités autonomes qui pourraient assurer leur propre subsistance en cultivant leurs alentours. Par ailleurs ces groupes d'habitations sont aussi pensés pour être autonomes de la ville (ici Paris) et sont dotés d'équipements collectifs. Par la suite, cette autonomie spatiale vis-à-vis de la ville nourrira de vives critiques. Le Corbusier, lors du Congrès international d'architecture moderne (CIAM) de 1928, s'opposera frontalement à ce modèle : « *Nous devons éradiquer les banlieues, éliminer et interdire ces cités-jardins et leurs simulacres : alors nous n'entendrons plus jamais parler de la crise des transports* » (Le Corbusier, 1928 cité par Reygrobellet, 2007).

Figure 1.5

Exemple de projet de cité-jardin, le cas de Suresnes



Source : La cité-jardin de Suresnes | © Collections du MUS – Suresnes

Dans le prolongement des préoccupations hygiénistes du XIXe siècle, Claude-Nicolas Forestier conçoit les espaces verts urbains comme des instruments essentiels à la régulation des effets délétères de la ville industrielle sur le corps et l'esprit. Paysagiste en chef de la Ville de Paris au début du XXe siècle, il défend une vision fonctionnelle et sanitaire du végétal en ville, considérant les jardins et promenades comme des « poumons » nécessaires à l'équilibre des métabolismes urbains. Inspiré par les théories médicales de son époque et sensible aux idées de salubrité et de moralisation de l'espace public, Forestier cherche à intégrer la nature dans la ville, de façon à créer des parcours de respiration, des espaces de détente et de sociabilité, tout en structurant un urbanisme plus aéré et plus sain à l'instar des préoccupations d'Olmsted. L'intégration des espaces verts dans la ville est pensée selon différents niveaux hiérarchiques : les grandes réserves (naturelles) et les paysages ; les parcs suburbains ; les grands parcs urbains ; les petits parcs et jardins de quartiers et enfin les avenues promenades. Cette organisation devait permettre de répondre à différents besoins comme l'accès à des points d'eau, mais aussi et surtout à un air de qualité (Decelle *et al.*, 2007).

Ainsi, entre la fin du XIXe et le début du XXe siècle, la place accordée à la nature en ville, en Occident, est largement imprégnée de logiques hygiénistes et moralisatrices. L'objectif principal de ces démarches était de corriger les effets délétères d'une urbanisation rapide et des transformations des modes de vie, en particulier pour les classes ouvrières. Toutefois, ces préoccupations ne découlent pas directement d'une demande exprimée par les populations

concernées, mais relèvent d'une vision prescriptive de ce que devrait être un environnement urbain « sain » qui dépasse largement la seule question de la nature.

Ces conceptions reposent sur un antagonisme opposant la ville à la campagne, qui s'organise aussi symboliquement selon une opposition entre modernité et tradition. Elles traduisent une volonté de réorganiser la société en réponse à une crise morale, sociale et sanitaire. Cette approche descendante de l'aménagement sera prolongée au XXe siècle, comme nous l'avons vu dans la section précédente, par des figures comme Le Corbusier avec sa volonté de constituer l'Homme nouveau et pour qui « *la ville de demain peut vivre totalement au milieu des verdure*s » (Decelle *et al.*, 2007).

Dans les paragraphes qui suivent, nous interrogerons l'évolution des rapports à la nature, principalement à partir des années 1960-1970. Cette période marque un point de bascule vers de nouvelles formes de relation à la nature, mais aussi de pratiques progressivement imprégnées par les problématiques environnementales.

2.2. Écologisation de la nature urbaine et périurbaine

Si l'on s'intéresse aux formes contemporaines de la relation à la nature, l'idée de « désir de nature » apparaît comme un élément récurrent pour penser ce rapport (Bourdeau-Lepage, 2017). Ce désir s'attache à des formes de nature très diverses, perçues comme plus ou moins authentiques, sauvages, maîtrisées ou spontanées. Le glissement que nous souhaitons mettre en évidence est celui qui mène d'une nature historiquement instrumentalisée à des fins hygiénistes et moralisatrices, vers une nature investie de manière sensible, intime, voire identitaire, à laquelle les individus aspireraient à se reconnecter.

Cependant, cette évolution doit être envisagée avec prudence. Les travaux portant sur la place de la nature dans les sociétés de la fin du XIXe siècle s'appuient essentiellement sur les discours et les pratiques d'acteurs institutionnels disposant d'un fort pouvoir d'action : aménageurs, paysagistes ou responsables politiques. Si les approches hygiénistes persistent aujourd'hui dans les politiques d'intégration de la nature en ville, comme en témoigne l'approche « OneHealth⁹ » qui associe santé humaine, animale et environnementale, elles cohabitent désormais avec une demande plus directement exprimée par les habitants.

Bourdeau-Lepage (2017) souligne ainsi que, lors d'une enquête menée à Lyon en 2012 auprès de 150 individus, 95 % des personnes interrogées estimaient légitime que les pouvoirs publics répondent à leur demande de nature en ville. Cette expression croissante d'un droit à la nature trouve, peut-être, son inspiration dans le « *Allemansrätten* » (le « droit d'accès à la

⁹ Cette approche est décrite par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), comme une manière de penser la santé humaine, conjointement à la santé environnementale et animale. Cette approche holistique permettrait entre autres une optimisation de la surveillance et de la lutte contre les différents pathogènes qui touchent Humains et animaux tout en protégeant les écosystèmes.

nature ») et ses déclinaisons propres aux pays du nord de l'Europe : Islande, Norvège, Suède, Finlande et Danemark (Laslaz & Girault, 2020).

Dès lors, plusieurs questions se posent : à quel type de nature les individus aspirent-ils aujourd'hui ? Comment ces représentations et préférences varient-elles ? Et de quelles manières ces besoins s'expriment-ils ? Les approches que nous avons évoquées précédemment relevaient principalement d'une logique utilitariste : le terriarisme visait à offrir aux populations urbaines des espaces de culture potagère et de retour à une forme idéalisée de ruralité, tandis que les parcs urbains étaient conçus pour assainir la ville et fournir des lieux de loisirs et de sociabilité.

À partir des années 1950, la situation évolue. Decelle *et al.* (2007) soulignent qu'en France la motorisation croissante des ménages, combinée à une quête de « vraie nature », a conduit une part croissante de citadins à fréquenter des espaces situés en dehors des villes, au détriment des parcs urbains (Gueymard, 2006). Cette préférence pour une nature perçue comme plus authentique aurait, dans certains cas, légitimée la minéralisation accrue des centres-villes, ceux-ci étant alors considérés comme inadaptés à l'expérience d'une nature « véritable » (Decelle *et al.*, 2007).

Cette recherche de la « vraie nature » en dehors des villes aurait aussi été une raison, plus tardive, pour les installations massives en périphérie des villes, afin d'avoir un accès visuel à des paysages ouverts et perçus comme naturels, sans que l'origine anthropique de ces paysages soit questionnée (Bourdeau-Lepage, 2017). Ce positionnement à la lisière de la ville et de la campagne s'accompagne fréquemment d'une volonté de préserver un cadre perçu comme privilégié. Il peut ainsi engendrer des formes de rejet à l'égard de nouveaux arrivants, exprimées à travers ce que Charmes (2010, cité par Yousseoufi, 2011) nomme le « syndrome du dernier arrivé » : une tendance consistant à s'opposer à l'urbanisation environnante afin de conserver une certaine qualité paysagère, notamment la « vue », tout en s'étant soi-même installé dans un espace en voie de transformation.

Cette quête d'une « nature vraie » s'accompagne progressivement d'un processus de patrimonialisation de certains espaces, en parallèle de la montée des préoccupations écologiques et environnementales à partir des années 1970. Bien que marginales à l'époque, ces préoccupations gagneront en importance au fil des décennies. Kalaora (2001) évoque l'idée « *d'écologisation de la société* », où les activités humaines lorsqu'elles ont lieu dans des espaces tels que des forêts doivent se contenir, se limiter d'elles-mêmes, afin de « respecter » l'endroit parcouru. Ces changements ne sont pas sans conflits, notamment symboliques, puisque les espaces ruraux apparaissent pour certains comme des espaces de « nature vraie » tandis que peuvent s'y déployer, dans le même temps, des pratiques agricole ou forestière « productiviste » : bûcheronnage, zone de culture, etc. (Hamman, 2017). Au sein même des loisirs, des conflits symboliques existent quant aux activités jugées plus légitimes que d'autres, dont l'évaluation

repose sur la compatibilité avec le statut d'espace refuge : « *La nature refuge est ambivalente, car son authenticité est ressentie comme exclusive de la présence humaine* » (Kalaora, 2001).

Comme le suggère Hamman (2017) « *la question du rapport Homme-nature renvoie à un certain nombre de catégories (rural, environnement, durabilité...) forgées pour le penser ; ces dernières mobilisent différents types de savoirs* ». La recherche d'une connexion à la nature repose ainsi sur des cadres de perception socialement construits, qui orientent la manière de catégoriser et d'évaluer ce qui est perçu comme étant ou non de la « nature ». Parmi ces critères, celui de l'authenticité, souvent associée à l'idée de « nature sauvage », éloignée de l'intervention humaine, occupe une place centrale. Néanmoins, cette perception de la présence ou de l'absence de la « main de l'Homme » varie selon le positionnement social, spatial et culturel des individus. Une de ses expressions les plus manifestes réside dans l'opposition entre urbain et rural, qui reflète en miroir la distinction classique entre nature et culture (*ibid*).

Toutefois, cette quête de nature sauvage se heurte à une exigence paradoxale : elle doit être à la fois perçue comme préservée de l'action humaine et pourtant accessible, visible et praticable. Elle suppose ainsi une forme de « mise en scène », où la nature ne peut être véritablement appréciée que si elle est partiellement aménagée et rendue disponible à l'expérience sensible et ne peut pas exister pour elle-même (Bourdeau-Lepage, 2017). Kalaora (2001) évoque en ce sens une tension entre le désir d'un sauvage « intact » et la nécessité d'une nature domestiquée pour être parcourue. Marchal et Stébé (2017) font eux le constat d'une évolution du rapport à la nature qui serait la résultante d'une hybridation des pratiques culturelles (en lien avec la nature) urbaines et rurales, dans ce qu'ils nomment le « pré-urbain », où la nature ne serait qu'au service de l'épanouissement des individus par la pratique de différents loisirs (VTT par exemple).

En parallèle des mobilités résidentielles orientées vers la périphérie urbaine à la recherche d'une nature perçue comme plus authentique, une autre tendance se manifeste dans les espaces privés : celle de la reconstitution d'une forme de nature au sein même du cadre domestique, notamment à travers le jardinage, potager ou ornemental. Cette pratique du jardinage a évolué en miroir des changements sociétaux (Wandriessse, 2020). Elle est passée d'un modèle productiviste dominant entre les années 1950 et 1970, à un modèle qui, à partir des années 1970, a progressivement intégré des préoccupations écologiques.

Le jardin est souvent envisagé comme une extension de l'habitat, à la fois physique et symbolique, qui permet de questionner dans une sphère relativement intime, le rapport à la nature des individus. Il constitue un support identitaire fort pour ses usagers, comme l'indique (Scheromm, 2015) : « *Les jardiniers considèrent toujours pour partie leurs jardins comme une extension de la sphère domestique* » même lorsque ces jardins sont séparés de l'habitat comme cela peut être le cas avec les jardins ouvriers ou familiaux. Cette dimension identitaire liée à la pratique du jardinage s'observe dans d'autres travaux et contextes : Freeman *et al.* (2012)

montrent, à partir d'entretiens réalisés avec des jardiniers néo-zélandais, que le rapport de propriété à l'espace cultivé est une condition *sine qua non* à l'expression de ces identités.

Dans un contexte d'« *écologisation de la société* » (Kalaora, 2001), la question d'un maintien d'une biodiversité dans les pratiques potagères apparaît comme centrale (voire normative) dans les discours des jardiniers, bien qu'elle s'inscrive dans une logique d'appropriation et de contrôle du vivant. Bhatti et Church (2004, p. 40) proposent l'idée que cette pratique permet de « *développer des liens sensoriels et personnalisés avec la nature qui, tout en contribuant à un sentiment de certitude et d'ordre, peuvent également renforcer la prise de conscience des menaces qui pèsent sur l'environnement* ». Néanmoins, si ces préoccupations pour la biodiversité sont très représentées dans les discours, elles peuvent, en acte, être absentes. Petersen (2021) montre, à partir d'un cas d'étude à Copenhague, des écarts manifestes entre les discours sensibles et orientés autour du maintien de la biodiversité et des pratiques effectives dépourvues de ces considérations.

Enfin, certaines pratiques, comme le compostage ou les formes dites « alternatives » de culture, peuvent être investies comme des gestes de compensation écologique. Elles servent alors à atténuer symboliquement les effets de modes de vie résidentiels périphériques, pourtant en contradiction avec les objectifs de densification urbaine et de sobriété foncière. Les travaux de Mangold (2019) mettent en avant cette contradiction, perçue par les individus, à partir d'une étude de cas alsacienne de pratiques résidentielles « durables » en milieu périurbain et pavillonnaire. Dans ce contexte, les individus interrogés évoquent notamment l'impossibilité, perçue, d'utiliser d'autres modes de déplacement que la voiture individuelle, qui reste par ailleurs un objet d'attachement important (*ibid*).

2.3. Les outils théoriques comme indicateurs de l'évolution des relations à la nature

Enfin, on peut identifier à travers l'évolution des concepts théoriques issus de différents champs des sciences sociales, une autre évolution de ce rapport Homme-Nature. Le *New Environmental Paradigm* (NEP), formulé par Dunlap et Van Liere (1978), marque une rupture progressive d'avec ce qu'ils nomment le *Paradigme social dominant* (PSD) alors prévalent aux États-Unis. Ce dernier reposait sur une vision anthropocentrée du monde, où la nature était perçue comme un espace à conquérir ou à domestiquer (Schleyer-Lindenmann *et al.*, 2016). Le NEP introduit au contraire trois croyances fondamentales : i) l'existence de limites écologiques à la croissance, ii) la nécessité de respecter des équilibres naturels, iii) l'anti-anthropocentrisme. Plus récemment, d'autres outils et concepts ont vu le jour pour interroger, par exemple, le sentiment d'appartenance à la nature, afin d'en faire un levier d'adoption de comportements pro-environnementaux (Mayer & Frantz, 2004). Ces approches ont donné naissance à de nombreuses déclinaisons théoriques et méthodologiques permettant de mesurer les différentes dimensions de l'engagement et de la relation à la nature, telles que la « *Connectedness to Nature*

Scale », la « *New Ecological Consciousness Scale* » ou encore la « *Inclusion of Nature in Self Scale* » (Navarro Carrascal, 2022 ; Restall & Conrad, 2015).

La multiplicité de ces concepts et outils de mesure témoigne d'un intérêt croissant pour la compréhension des relations individu-nature. Bien que ces approches s'inscrivent, pour la plupart, dans un cadre dualiste¹⁰ elles ont permis de documenter la diversité et l'évolution de ces relations au fil des 50 dernières années.

2.4. Synthèse

Cette seconde section nous a permis d'interroger l'évolution de la place des aménités vertes, en ville, mais aussi en périphérie, notamment dans le contexte de la crise environnementale amorcée dans les années 1970. Si les premiers jardins ouvriers étaient conçus dans une logique hygiéniste ou moralisatrice au début du XXe siècle, leur héritage est désormais réinterprété à travers le prisme des besoins d'accès à la nature et, de plus en plus, de la volonté de favoriser la biodiversité en milieu urbain et périurbain. La montée en puissance des préoccupations environnementales au cours des cinquante dernières années a transformé les discours et, en partie, les pratiques, en faisant de la nature un élément important de la qualité de vie urbaine. Ces transformations sont visibles dans l'aménagement avec la question de la réintroduction de la nature en ville, dans la demande d'accès à des aménités vertes privatives, ou encore par la recherche de proximité, par les mobilités résidentielles, avec des espaces naturels à la lisière des villes et de leurs périphéries. Toutefois, cette place croissante du « besoin de nature » ne semble pas être à l'origine d'une rupture ontologique radicale. En effet, l'« écologisation » de la société tendrait à rendre normatifs certains discours et pratiques, tandis que les pratiques d'usages des aménités vertes, elles, n'auraient pas tant évolué. Ainsi, les aménités vertes urbaines ou périurbaines, restent un support aux pratiques de loisirs, auxquelles viennent s'ajouter les enjeux de biodiversité. C'est particulièrement le cas, avec les forêts en périphérie des villes, dont il semblerait que la fréquentation est encouragée par un compromis entre aménagement et recherche d'une authenticité « naturelle ».

Dans la section suivante, nous questionnerons comment ces relations peuvent s'exprimer concrètement dans le cadre des loisirs et comment ces activités ont aussi évolué au cours des dernières décennies.

3. Vers une société des loisirs de plein air ?

Les sections précédentes ont mis en évidence les grandes transformations de l'habitat au cours des soixante-dix dernières années, ainsi que l'évolution de l'aménagement des espaces

¹⁰ L'utilisation du terme dualiste renvoie ici à l'introduction du chapitre et à la partie sur l'ontologie naturaliste décrite par Descola.

verts. Elles ont également montré que le rapport des individus à la nature est étroitement lié à leur type d'habitat. Dans cette perspective, Kalaora (1998) souligne que cette relation à la nature se déploie particulièrement durant les temps de loisir. Or ces temps de loisirs, ainsi que leur structuration, n'ont eu de cesse d'évoluer durant le XXe siècle, en parallèle des mutations de l'habitat. Cette section propose donc d'en retracer brièvement les grandes étapes, afin de mieux comprendre comment les pratiques de loisirs ont contribué à redéfinir les usages de la nature et, réciproquement, comment les représentations de la nature ont influencé ces pratiques. Ici nous ne parlerons que des loisirs du quotidien, dans ce qu'ils peuvent avoir comme lien avec l'environnement résidentiel immédiat et les questions d'habitats. Nous n'évoquerons pas, volontairement, la question des voyages durant les périodes de vacances, ou bien uniquement de façon marginale.

3.1. Occuper un temps libre croissant

Aborder la place des loisirs dans la société revient, historiquement et scientifiquement, à interroger celle du travail. Comme le montre le travail de thèse de Masse (2021), les sciences sociales, en France, ont commencé à aborder la question du loisir par le prisme du travail à partir des années 50 avec les travaux de Friedmann (*ibid*). Ce n'est que quelques années plus tard que ce champ de recherche s'est autonomisé avec des contributions majeures comme celle de Dumazedier (1972).

Au-delà de la sphère académique, la place des loisirs dans la société s'est faite en parallèle de celle du travail selon deux dynamiques principales : la réduction du temps de travail hebdomadaire et l'obtention de congés payés. Cette réduction du temps de travail résulte de luttes sociales, de mouvements ouvriers (Paquot, 2015) ayant eu cours dès la fin du XIXe siècle et qui ont ponctué le XXe siècle. Ces revendications font partie d'un ensemble de luttes plus étendues qui ont contribué progressivement à l'obtention d'autres droits, d'autres acquis sociaux. La régulation du temps de travail a été jalonnée par plusieurs étapes clés : la limitation à huit heures quotidiennes en 1919, la semaine de 40 heures en 1936, réduite à 39 heures en 1982, puis à 35 heures en 2002. Parallèlement, la démocratisation des congés payés commence, en France, en 1936 avec deux semaines annuelles, puis trois semaines en 1956, quatre en 1969 et enfin cinq en 1982.

Plus globalement ces différentes évolutions marquent une réduction progressive du temps consacré au travail dans la vie des individus pour donner plus de place au temps libre¹¹. Ainsi, « *alors qu'au début du XXe siècle, près de 50 % du temps éveillé était consacré au travail, cette*

¹¹ Sans détailler l'étymologie du mot « loisir(s) » et des confusions qui ont pu exister avec l'idée de « temps libre », nous reprendrons les cadrages historiques et étymologiques proposés par Masse (2021) ou Paquot (2015), pour définir les loisirs comme un sous-ensemble du temps libre qui lui-même est un « temps résiduel à la marge du travail » (Masse, 2021).

part est tombée à environ 11 % aujourd'hui » (Nessi, 2012). Cette augmentation du volume horaire disponible pour les loisirs en fait une activité à part entière qui contribue aussi, dans le quotidien, à la structuration des modes de vie (*ibid*).

L'augmentation progressive du temps libre et le développement des loisirs ont fait émerger de nouveaux enjeux liés à l'organisation de ce « vide » dans le rythme quotidien de la population. Comme nous l'avons vu précédemment, des préoccupations hygiénistes et moralisatrices ont, dès la fin du XIXe siècle, motivées la mise en place d'initiatives visant à encadrer ce temps libéré, en particulier pour les classes ouvrières. Que ce soit en France, en Angleterre ou aux États-Unis (avec des nuances spécifiques à chacun de ces contextes), les loisirs ont été soumis à des enjeux de structuration, mais aussi de prescription de ce qui pouvait être considéré comme une façon « rationnelle » ou « morale » d'organiser son temps libre (Corbin, 1995). Aussi, les loisirs ont fait et font l'objet de distinctions entre groupes sociaux, que ce soit du fait d'ancrages spatiaux, de générations ou de classes sociales (*ibid*).

En France, les initiatives visant à structurer les loisirs, et notamment ceux de plein air, débutent en 1936 et continueront jusqu'en 1967 (Bouchout, 2022). Les enjeux portent principalement sur la démocratisation des loisirs de plein air et, plus particulièrement des activités sportives. Ces politiques reposent à la fois sur la création d'infrastructures, comme les bases de plein air et de loisirs (BPAL), qui voient le jour dans les années 1960 (Schut, 2017) (nous reviendrons dans la section suivante sur ces questions), et sur la formation ainsi que la structuration d'une filière professionnelle dédiée aux activités de plein air, notamment avec la création du brevet d'État d'initiateur de plein air. Toutefois, ce type de formation ne perdurera qu'une vingtaine d'années et disparaîtra au milieu des années 1970, pour être remplacée par des formations plus spécifiques en fonction des activités proposées (Bouchout, 2022).

À partir des années 1970, la montée des préoccupations environnementales conduit à un ralentissement des politiques nationales d'investissement dans les équipements sportifs de plein air. Il faut attendre le début des années 2000 pour qu'une nouvelle dynamique s'amorce, avec par exemple la création des « espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature » (ESI), visant cette fois au développement des sports dits « de nature » (*ibid*).

En parallèle des orientations politiques en matière d'organisation de ces loisirs, les pratiques, institutionnalisées ou non, suivent, elles aussi, certaines transformations sociétales. Suchet et Tuppen (2014) montrent que, des années 1970 aux années 2010, la pratique des sports de plein air passe d'une activité émancipatrice et militante, inscrite dans la continuité de Mai 68, à des pratiques davantage tournées vers la recherche de sensations fortes et les défis personnels dans les années 1980-1990, adressées à un public restreint, avant de se démocratiser plus largement à partir des années 2000. Ces changements se retrouvent dans l'ensemble des activités ludo-sportives : en 1950, deux millions de personnes pratiquent une activité avec une licence ; en 2006, ce nombre est multiplié par sept, tandis que la proportion de licenciés diminue,

passant d'une personne sur deux en 1950 à une sur quatre en 2006 (INSERM, 2008). Cette diminution relative des pratiques institutionnalisées laisse place à des activités qui s'appuient sur les aménités vertes, lesquelles participent à la définition même de l'activité : pratiquer dans un parc ou une forêt devient aussi l'occasion de rechercher un contact direct avec la nature. Ainsi, au début des années 2000, 63 % des activités physiques sont choisies pour pouvoir être pratiquées en pleine nature (*ibid*).

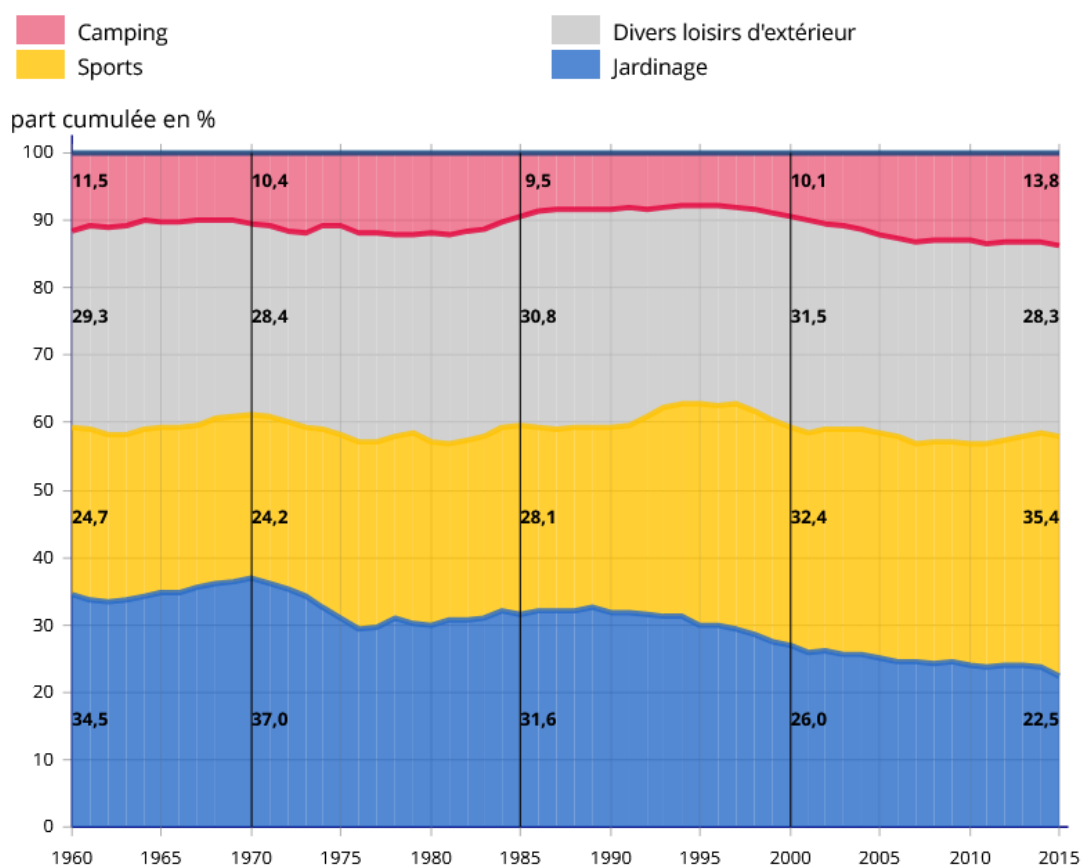
Ces évolutions s'observent également dans le budget des Français. Une étude de l'INSEE publiée en 2017¹² indique qu'entre 1960 et 2015, les dépenses des Français (en volume¹³), consacrées aux loisirs de plein air ont progressé, en moyenne de 3,6 % avec des hausses plus marquées entre 1960 et 1973, puis au début des années 2000. En 2015, elles atteignent un total de 30 milliards d'euros, soit en moyenne 1 050 € par ménage. Par ailleurs, au sein même des loisirs de plein air, la répartition des dépenses a évolué. La figure 1.6 présente l'évolution, entre 1960 et 2015, de la part de quatre catégories de loisirs de plein air, qui, combinées, couvrent l'ensemble du poste budgétaire.

¹²Les dépenses des Français en loisirs de plein air : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3052936#consulter>

¹³ L'évolution en volume permet de corriger les effets de l'inflation dans l'évolution des dépenses

Figure 1.6

Evolution de la part des dépenses de loisirs de plein air par catégories



Source : INSEE, comptes nationaux, base 2010. Auteurs : Briand et Serre (2017).

Certains postes de dépenses sont restés relativement stables, tandis que d'autres ont connu d'importantes variations. La part consacrée au camping et aux « divers loisirs extérieurs » demeure globalement constante, oscillant respectivement entre 9,5 % et 13,8 % pour le camping, et entre 28,3 % et 31,5 % pour les divers loisirs extérieurs. En revanche, une inversion marquante s'est produite entre les sports de plein air et le jardinage : en 1960, le jardinage représentait environ 34,5 % des dépenses de loisirs de plein air, contre 24,7 % pour les sports ; en 2015, ces proportions se sont inversées, avec 22,5 % pour le jardinage et 35,4 % pour les sports de plein air.

Ces postes de dépenses dépendent également des profils sociodémographiques : les couples sans enfants et les ménages plus âgés dépensent en moyenne davantage pour le jardinage, tandis que les couples jeunes et aisés consacrent une plus grande part de leur budget aux sports de plein air (*ibid*). Enfin, ces dépenses sont aussi structurées par des dynamiques spatiales : les petites unités urbaines¹⁴ de moins de 10 000 habitants constituent les principaux

¹⁴ Les unités urbaines correspondent, en France, à la définition suivante : « une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants. » <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1501>

lieux de consommation pour ces loisirs, générant par la même occasion des mobilités spécifiques qui leur sont associées. La section suivante sera consacrée à une présentation, plus en détail, des dynamiques sociales et spatiales qui structurent la pratique des loisirs.

3.2. Structures sociales et spatiales des loisirs

Sur le plan spatial, les années 1960 et 1970 ont été marquées, notamment en milieu urbain, par la mise en œuvre de vastes plans d'investissement en faveur de la création d'équipements sportifs : gymnases, stades, piscines, etc. (Attali, 2017). Ces infrastructures répondaient à une double finalité. D'une part, elles visaient à accompagner le développement du sport scolaire dans une logique socio-éducative ; d'autre part, elles jouaient un rôle cathartique en fournissant aux habitants des espaces de « soupape », destinés à rendre la vie urbaine plus supportable (*ibid*).

Ce développement des loisirs ne passera pas uniquement par la création d'infrastructures lourdes, mais aussi par la réflexion et l'intégration du rôle de la nature dans les espaces périphériques comme autant d'espaces disponibles pour le temps libre. « *La nature n'est plus conçue comme une sphère séparée de la ville, mais bien articulée avec elle* » (Attali, 2017). Mirloup (1984) évoque ainsi ce qu'il nomme comme une « *division quadripartite des agglomérations urbaines* » qui serait la résultante de l'action des loisirs sur la division de l'espace :

« [Les loisirs] enrichissent la spécificité des banlieues urbaines, concourent à la "rurbanisation" des campagnes les plus proches et à leur transformation en aires de loisirs, participent largement au concept de centre-ville ; par leur effacement, ils caractérisent aussi les zones urbaines comprises entre ce centre-ville et la banlieue » (*ibid*).

Par ailleurs ces nouveaux équipements définiraient de nouvelles centralités pour les banlieues et supplanteraient, toujours d'après Mirloup (1984), des lieux de sociabilisation ou d'organisation de la vie collective plus traditionnels (commerces, lieux de cultes, etc.). Ginelli (2015) résume cette spécialisation des espaces, dans un contexte plus récent, à partir d'une opposition entre les espaces urbains qui se concentreraient sur « *les activités économiques et sociales quotidiennes alors que les espaces anciennement ruraux et périurbains sont choisis pour leurs aménités propices à l'exercice des loisirs* ».

Toutefois, deux tendances se dessinent dans le lien entre pratiques sportives et espaces périphériques, car si des infrastructures, gymnases, stades, etc., sont évidemment nécessaires pour un ensemble de pratiques dites ludo-sportives, les activités qui s'y déploient ne captent pas nécessairement la majorité des personnes qui déclarent pratiquer une activité physique. Les

données de 2020¹⁵ produites par le ministère chargé des sports et l'INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire) tendent à montrer que les pratiques sportives, qu'elles soient régulières ou occasionnelles, sont, comme nous l'avons évoqué, peu pratiquées de manière institutionnalisée (en étant adhérent à un club ou à une association). Par exemple l'activité physique la plus déclarée parmi les enquêtés est la marche avec près de 68 % des personnes interrogées (public de plus de 15 ans résidants en France), tandis que parmi ses pratiquants moins de 5 % sont licenciés. Parmi les autres activités les plus pratiquées, par ordre décroissant : sports aquatiques, activités de la forme (gym/fitness/etc.), vélo, le taux de pratique licenciée plafonne à 5 %. Ces chiffres témoignent, pour les activités ludo-sportives les plus pratiquées, d'une forte autonomisation des pratiquants qui par ailleurs ne dépendent pas nécessairement d'infrastructures importantes, mais plutôt d'espaces rendant leur pratique possible¹⁶.

Les travaux de Rech *et al.* (2011) montrent par exemple que l'accessibilité à des espaces de pratiques ludo-sportives peut être à l'origine de choix de localisation résidentielle. Ainsi, dans leurs travaux ces auteurs ont observé que, à Grenoble, la localisation résidentielle en milieu périurbain peut avoir comme origine une appétence forte pour les sports de montagne (*ibid*). Toutefois ces mêmes auteurs observent que cela concerne une population très spécifique composée de cadre et/ou d'étudiants et que les particularités géographiques de leur terrain d'étude font qu'une montée en généralité est difficile. Dans un contexte culturel différent (États-Unis), Pavelka et Draper (2015) observent aussi des phénomènes de mobilité résidentielle à destination des montagnes justifiées, entre autres, par des pratiques de loisirs ou le choix d'un cadre de vie plus proche de la nature. Toutefois, parmi les personnes interrogées dans leur enquête, beaucoup d'individus exprimaient le souhait de vivre en montagne, pour leurs loisirs et pour s'éloigner des villes, mais peu d'individus franchissaient réellement le pas.

On observe également, en matière de loisirs, une différenciation des temps entre la semaine et le week-end structurée en partie par les localisations résidentielles, avec des mobilités de loisirs potentiellement plus importantes pour les centres urbains durant les week-ends (Pradel, 2022). Nous reviendrons sur cet aspect spécifique dans une section de notre chapitre 2 relative aux questions d'accessibilités aux espaces verts.

Les pratiques de sports de plein air ou plus simplement la fréquentation des aménités vertes ont, dans la littérature scientifique, souvent pour motif la recherche d'une « nature brute » aux antipodes de la ville. Toutefois, comme le font remarquer Lepillé *et al.* (2017), ces comportements de loisirs guidés par la recherche de naturalité ont bien souvent pour destination,

¹⁵ Les données sont issues d'une enquête nationale de 2020 conçue par l'INJEP et le laboratoire sur les vulnérabilités et l'innovation dans le sport (L-VIS) à destination de l'INJEP et du ministère chargé des sports, ces données ont fait l'objet d'un rapport coordonné par Lefèvre et Raffin en 2023.

¹⁶ Pour les sports aquatiques, le détail entre les différentes activités n'est pas indiqué.

paradoxalement, des espaces largement « domestiqués et balisés », qu'ils comparent aux systèmes d'organisation des villes. Ces auteurs mettent en avant que la fréquentation des espaces forestiers est l'occasion « *d'observer des formes de pratiques concrètes et précisément territorialisées d'immersion dans la nature* ». Plus généralement, il apparaît que la façon dont les individus pratiquent leurs loisirs de plein air est structurée et différenciée selon des cultures et des représentations liées à la fois à la pratique ludo-sportive et à la nature (Corneloup *et al.*, 2001).

Le rapport à l'espace dans la pratique des loisirs peut aussi prendre d'autres formes qu'un choix de localisation résidentielle. Les travaux de Riffaud (2021) montrent que certaines activités « urbaines » sont aussi l'occasion de questionner les possibilités d'appropriation des espaces publics urbains à travers l'usage de ces espaces ; par la danse contemporaine, le *street art* ou le skateboard. Ces pratiques ne relèvent pas uniquement d'une occupation fonctionnelle de l'espace, mais participent à une démarche intentionnelle visant à transformer les lieux investis. Selon l'auteur, les individus qui s'adonnent à ces formes de loisirs cherchent à « *rendre les lieux qu'ils chérissent plus habitables, à la fois pour eux-mêmes, mais aussi pour les autres. Ils bricolent la réalité urbaine pour qu'elle soit plus originale, plus étonnante et plus à l'échelle de ceux qui la vivent au quotidien* ».

3.3. Domestication des loisirs

Dans sa réflexion sur les loisirs, Dumazedier proposait une typologie de loisirs en trois catégories (1972) : délasserment, divertissement et développement. Ces catégories peuvent se définir par leurs fonctions : se reposer, échapper au quotidien, se cultiver. La première de ces fonctions, le repos, entretient un lien étroit avec la question résidentielle. Dès la fin des années 1950, Dumazedier souligne l'importance croissante de ce besoin de repos, aussi bien en France qu'aux États-Unis, à mesure que le temps libre se développe en fin de journée ou durant le week-end. Ce besoin s'exprime dans des préférences résidentielles orientées vers une mise à distance des centres urbains, mais aussi des autres individus : « *ce besoin de repos, revendiqué par chaque membre de la famille aboutit à une recherche des conditions optimales d'aération, d'ensoleillement, d'espaces verts, d'isolement* » (*ibid.*).

Dans un contexte plus contemporain, marqué par une augmentation continue du temps de loisirs jusqu'à la fin des années 1990 (Pronovost, 2014), une part conséquente de ces activités s'ancre dans l'espace domestique. Pauquay (2006) introduit à ce sujet l'idée de « *nesting* » que l'on pourrait traduire par « nidification », pour désigner un repli domestique des activités de loisirs, aussi décrit sous le terme de « *cocooning* » évoquant par ailleurs l'individualisation des pratiques de loisirs (Thibault, 2012). Ces deux termes traduisent le fait que le foyer devient à la fois le lieu des loisirs et l'objet même d'une activité de loisir, à travers son aménagement et sa mise en valeur. L'aménagement de l'espace domestique, tout comme les pratiques de jardinage abordées précédemment, prend dès lors une valeur ludique et identitaire, reflétant une appropriation

sensible de l'espace résidentiel. Le jardin devient, dans cette perspective, une « pièce annexe » révélatrice du style de vie et des valeurs de ses habitants.

En 2020¹⁷, l'ObSoCo (Observatoire Société & Consommation) a conduit une étude sur le rapport des Français à leurs loisirs et à leur temps libre. Les répondants devaient indiquer comment ils occuperaient, s'ils disposaient, d'un mois supplémentaire de temps libre dans l'année. Parmi les seize motifs évoqués, « réaliser davantage de choses soi-même » (qui concernaient principalement des activités domestiques) arrivait en cinquième position (14 % des 4000 répondants), derrière le voyage, les vacances ou encore le farniente. Par ailleurs, sur cette même question, 12 % des interrogés (septième position) exprimaient le souhait d'être davantage en contact avec la nature.

Toujours selon cette enquête, les Français pratiquent en moyenne 10 activités de loisirs différentes, passives ou actives¹⁸. Parmi les loisirs actifs les plus pratiqués, on retrouve, dans l'ordre : la cuisine (62 %), le jardinage (60 %), le bricolage (55 %), le jeu (55 %) puis la randonnée (51 %). Ainsi les trois motifs de loisirs actifs les plus fréquents se déroulent ou peuvent se dérouler au domicile et continuent de susciter une forte demande pour y consacrer davantage de temps. Quant aux loisirs passifs les plus pratiqués, deux se tiennent essentiellement à l'extérieur : le shopping (67 %) et la fréquentation des cinémas (51 %). Les trois autres relèvent de formes plus hybrides, qui peuvent se pratiquer aussi bien à domicile qu'en dehors : l'écoute de musique (79 %), la télévision ou le streaming vidéo (67 %) et la lecture (64 %).

Parmi les loisirs domestiques, ceux liés aux usages des écrans occupent une place croissante en volume horaire. En France, le temps hebdomadaire moyen consacré à la télévision est ainsi passé de 12 heures en 1985 à un peu plus de 14 heures en 2010 (Pronovost, 2014), pour atteindre 3h40 par jour, en moyenne, en 2021¹⁹. À cela, vient s'ajouter désormais l'usage d'autres supports numériques (smartphone, tablette, ordinateur, consoles de jeux) dont la diversité des usages contribue à accroître le temps total passé devant un écran (télévision comprise). Selon le baromètre du numérique du CREDOC (édition 2025²⁰), ce temps atteint aujourd'hui plus de 15 heures par semaine pour 58 % des personnes interrogées, et plus de 35 heures pour 20 % des répondants. Par ailleurs, il semble que cette part croissante des loisirs liés à l'usage des écrans ne s'est pas substituée aux pratiques extérieures de loisirs, à l'exception de la fréquentation de lieux spécifiques comme les cinémas (Bickel *et al.*, 2005; Pronovost, 2014).

¹⁷ <https://lobsoco.com/observatoire-des-loisirs-des-francais/>

¹⁸ La distinction entre loisirs passifs et actifs (selon l'observatoire) repose sur le niveau de compétences nécessaires à la réalisation d'une tâche et sur la « production » qu'elle induit. Ainsi, assister à un évènement sportif, lire ou regarder du contenu en VOD est considéré comme un loisir passif, tandis que faire de la photographie, écrire (romans, poèmes ou nouvelles) ou jouer aux jeux de société est considéré comme un loisir actif.

¹⁹ Les données pour 2021 proviennent du « Projet annuel de performances » de France télévisions publiés en 2024 ainsi que de médiamétrie (<https://www.mediametrie.fr/fr>)

²⁰ <https://anct.gouv.fr/ressources/publication-barometre-du-numerique-2025>

Des travaux plus récents, centrés sur les pratiques vidéoludiques, tendent à confirmer cette évolution vers une diversification des loisirs, qui rend compatibles des loisirs domestiques et des loisirs extérieurs dans une forme d'hybridation plutôt que de substitution (Doucet *et al.*, 2025).

3.4. Synthèse

Cette dernière section a permis de mettre en lumière l'importance croissante des loisirs dans le quotidien des Français au cours du XXe siècle. L'augmentation du temps libre a favorisé une massification des pratiques, tout en transformant leur nature. Les activités ludo-sportives se sont, par exemple, progressivement autonomisées, la part des individus qui pratiquent une activité en étant licenciés a diminué au profit de pratiques individuelles, ou tout du moins en dehors des clubs. Ces évolutions génèrent de nouveaux enjeux, notamment pour accueillir ces activités, pour lesquelles les aménités vertes jouent un rôle central. En parallèle, une autre tendance s'est dessinée au cours des dernières décennies : la domestication des loisirs. Celles-ci recouvrent une diversité de pratiques, parmi lesquelles le jardinage (bien qu'il représente des dépenses à la baisse) reste une activité majeure parmi les activités de plein air. Une autre forme de loisirs liée à l'aménagement et à l'appropriation de son logement semble, elle, occuper une place de plus en plus importante. Ainsi, il semblerait que le logement et les possibilités d'accès aux aménités vertes (publiques ou privées), qu'il permet, apparaissent comme des dimensions essentielles, tant pour le choix résidentiel que pour la structuration des pratiques de loisirs. La place des loisirs comme facteur de mobilités résidentielles apparaît alors, aussi comme un élément à questionner.

4. Conclusion

Ce premier chapitre avait pour objectif de dresser le contexte dans lequel s'inscrit ce travail de recherche. Pour cela, nous avons décrit à la fois les dynamiques autour de l'habitat puis les formes de relations à la nature, que ce soit lorsqu'elles se déploient à travers l'aménagement de l'espace urbain et périurbain ou dans les pratiques individuelles de loisirs et d'usages des espaces verts. À partir de l'analyse de ces évolutions, plusieurs éléments récurrents ont été identifiés.

Tout d'abord, l'habitat individuel reste, en France, une forme largement plébiscitée dans les préférences résidentielles, et ce, de manière relativement stable, indépendamment des politiques publiques successives sur l'habitat. Cette persistance pose un défi majeur à la mise en œuvre de stratégies de densification, et souligne les enjeux autour des formes alternatives de logement comme l'habitat intermédiaire. À ce titre, rendre la densification acceptable, notamment

avec le nouveau cadre posé par le ZAN, implique de repenser ce rapport à l'habitat et la place qu'occupent les aménités vertes dans les espaces urbains et périurbains.

En effet, si la France du XXe siècle a connu des plans de (re) construction du logement, d'équipements sportifs ou plus en amont d'espaces verts, cette période de projets d'envergures semble être révolue. La densification urbaine actuelle repose désormais sur une analyse plus fine de l'existant, en identifiant des « gisements fonciers » ou des opportunités de revalorisation des infrastructures en place. En effet, comme le rappelle le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), la ville de demain, à l'horizon 2050, est déjà là à 80 %²¹.

Par ailleurs, la place de la nature en ville a longtemps été pensée par le prisme de l'hygiénisme, du milieu du XIXe jusqu'au milieu du XXe siècle. Si des approches récentes, comme celle du *One Health*, renouaient partiellement avec cette logique (Bolon *et al.*, 2019), la question des rapports d'appropriation des aménités vertes et plus largement de l'espace urbain reste marginale. Or ces questionnements nous semblent pourtant centraux pour dépasser des logiques descendantes, fondées sur des conceptions socialement situées de ce que pourraient être la ville et ses usages.

Au fil de ces évolutions, les réflexions sur l'aménagement de l'espace ont souvent été pensées en matière d'équipements et, secondairement, sur les conséquences de ces équipements sur les comportements individuels. En revanche, la manière dont les individus s'approprient, vivent, habitent ou mobilisent pour leurs loisirs ces espaces est restée en grande partie un angle mort des politiques publiques. Repenser, collectivement, la manière d'utiliser l'espace urbain ou périurbain, afin d'espérer rendre la ville durable, est encore à explorer. Faire ce pas de côté nécessite aussi de s'intéresser plus directement aux effets réciproques entre espace et expérience vécue. Notre prochain chapitre sera ainsi consacré à explorer cette question des rapports à l'espace habité par le prisme individuel.

²¹ Issu d'un rapport des rencontres du Réseau National des Aménageurs (RNA) du mois de juin 2023 « Explorer la ville et l'aménagement de demain : le Réseau National des Aménageurs ».

Chapitre 2 : Une approche interdisciplinaire des préférences résidentielles : un triptyque géo -psycho-sociologique.

« there is nothing as practical as a good theory » Kurt Lewin (1943)

« La construction du choix résidentiel consiste à établir une hiérarchie entre les différentes caractéristiques du bien immobilier auquel aspire le ménage : la localisation et l'environnement physique et social, le coût, le statut d'occupation, le type architectural, la superficie du logement, son confort (...) [Il convient de se demander] comment se différencient les souhaits résidentiels selon les milieux sociaux, les âges, les contextes géographiques, les types de ménages ? » (Authier et al., 2010).

L'objet de ce second chapitre sera de présenter les différents courants théoriques issus de la géographie, la sociologie, la démographie et la psychologie qui permettent d'approcher les déterminants des préférences résidentielles et en particulier la place qu'occupent les espaces verts parmi ces préférences. Pour débiter, nous présenterons un modèle intégratif issu de la psychologie sociale : le modèle de la pensée sociale (Rouquette, 2009). Ce premier cadre permettra d'aborder la structuration des préférences, selon différents niveaux, du plus collectif au plus individuel. Une fois l'objet des préférences résidentielles circonscrit, nous présenterons un ensemble de déterminants qui conduisent à leurs différenciations avant, enfin, de présenter ceux qui nous semblent encore mal connus et méritent des investigations plus approfondies.

1. Pensée et représentations sociales, des idéologies aux opinions

Le chapitre précédent nous a montré que, dès lors que l'on souhaite interroger notre rapport à l'habitat, aux loisirs ou à la nature, il convient de les situer dans une perspective historique et sociale et plus largement dans un contexte idéologique. Ainsi, un enjeu théorique et méthodologique de notre recherche est de réussir à faire la jonction entre un contexte idéologique général et les manifestations les plus idiosyncratiques de la dyade individu-habitat. A cet égard, la théorie des représentations sociales proposée par Moscovi (1961) nous semble particulièrement appropriée, dans la mesure où elle permet de penser les faits sociaux à plusieurs niveaux. Par cette théorie, l'auteur impulse un changement de paradigme pour la psychologie sociale (européenne) afin d'en faire une science *« anthropologique et historique »* (Farr, 1992 ; Billig, 1991 cités par Sammut et al., 2015). L'objet principal de la théorie des représentations sociales (TRS) est d'interroger la *« pensée sociale »*.

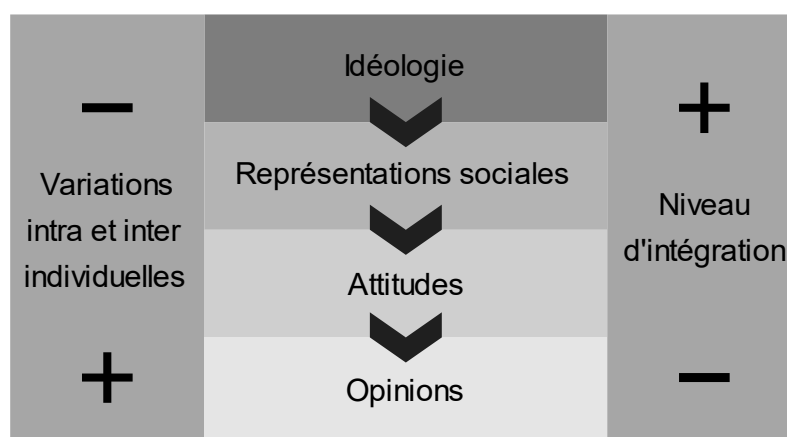
Une première façon de décrire ce type de pensée consiste à la définir par contraste avec son antagoniste, la pensée scientifique, laquelle se caractérise par quatre dimensions : *« la logique canonique du raisonnement, la soumission à l'épreuve des faits ; (...) la régulation institutionnelle et l'exigence de reproductibilité »* (Rouquette, 2009). La pensée sociale occupe alors la place de ce qui n'est pas la pensée scientifique et peut être aussi qualifiée de pensée

« naturelle » ou « naïve » (Gaymard, 2021). Cette forme de connaissance, de sens commun, est celle mobilisée dans nos échanges quotidiens et bien souvent utilisée pour communiquer nos idées. Bien que soumise à des biais et ne répondant pas aux mêmes logiques de construction que la pensée scientifique, il convient ici de ne pas chercher à hiérarchiser ces deux types de pensées dont les logiques et les fonctions sont différentes²². Au contraire, la théorie des représentations sociales invite à questionner scientifiquement dans quel contexte la pensée sociale prend forme et se développe. Parmi les mécanismes à l'œuvre, le contexte idéologique, l'appartenance à un groupe ou bien des insertions sociales spécifiques apparaissent comme des facteurs clefs de construction et de modulation de ce type de pensée (Rouquette, 2009). Cette idée de pensée structurée par différentes strates hiérarchisées avait d'ores et déjà été décrite dans des travaux proches, notamment ceux de Doise (1982) sous les termes de « *niveaux d'analyse en psychologie sociale* ».

La figure 2.1 synthétise l'architecture de ce système de pensée ainsi que ses éléments fondamentaux qui seront présentés dans les pages qui suivent. Afin d'éviter toute ambiguïté, les quatre notions centrales de ce modèle de pensée seront préalablement définies. Ces termes sont hiérarchisés selon une logique générative : les idéologies constituent la matrice des représentations sociales, lesquelles déterminent à leur tour la matrice des attitudes et ainsi de suite dans une relation univoque. Par ailleurs, la stabilité diminue à mesure que l'on progresse vers les niveaux inférieurs de cet emboîtement, tandis qu'à l'inverse, la variabilité inter et intra-individuelle s'accroît, atteignant son maximum au niveau des opinions (Rouquette, 2009).

Figure 2.1

Le modèle de la pensée sociale (Hidalgo, 2016, d'après Rouquette, 1996)



Le niveau le plus important d'intégration correspond à l'**idéologie**, le contexte idéologique des individus agit alors comme une matrice pour le reste des éléments de ce modèle, selon une

²² La psychologie sociale peut d'ailleurs se définir par l'étude de cette pensée sociale, qui regroupe, entre autre, un ensemble de logiques, de comportements ou de perceptions déterminés par un contexte social (Guimelli, 1999).

logique hiérarchique d'emboîtement. Ici on entendra par idéologie le système de normes, de croyances et d'évaluation qui permet de justifier les rapports sociaux à une période donnée (Doise, 1982). Ce sont des systèmes dont la stabilité tient à leur genèse sur le temps long, ainsi qu'à leur inertie (Rouquette, 2009). Dans notre cas, les éléments historiques présentés durant le chapitre 1, sur les différents courants politiques ayant tour à tour promu l'habitat collectif puis l'habitat individuel, peuvent être interprétés à travers cette question du positionnement idéologique.

A un niveau hiérarchique plus bas, les **représentations sociales**, s'insèrent et se différencient en fonction des courants idéologiques, Moscovici, à l'origine de cette théorie s'est refusé à en donner une définition précise (Farr, 1992). Cependant l'auteur définit trois dimensions principales des RS :

- i. La dimension informative correspond à une quantité et qualité d'informations, ces deux propriétés dépendent alors de l'objet représenté, ainsi que du groupe social interrogé
- ii. Le champ représentationnel, délimite le périmètre de ce qui appartient ou non à la représentation et comment ses éléments sont structurés ;
- iii. Enfin l'attitude correspond à l'évaluation positive ou négative d'une représentation sociale (on en donnera une définition complémentaire dans les lignes qui suivent).

Malgré ce refus de formulation conceptuelle, d'autres auteurs qui ont largement contribué au développement de la (TRS) proposent de la définir comme suit : « *[une] forme de connaissances socialement élaborées et partagées, ayant une visée pratique et concourante à la construction d'une réalité commune à un ensemble social* » (Jodelet, 1989).

La notion d'**attitude** renvoie à différents courants théoriques dans la psychologie sociale. Tout d'abord cette notion a une acception particulière, distincte de son usage courant. Bien que multiples, les définitions de l'attitude convergent vers une même idée, à savoir son caractère évaluatif (Gawronski, 2007). Autrement dit, l'attitude correspond à la tendance à évaluer un objet, une personne ou une thématique selon une polarisation positive-négative ou favorable-défavorable (Herzlich, 1972, cité par Gaymard, 2021). Dès lors, la notion d'attitude est dissociée de toutes dimensions comportementales observables. Au mieux et selon les modèles théoriques, les attitudes peuvent être seulement une prémisse aux comportements (Ajzen & Fishbein, 1977). D'après le modèle de la pensée sociale proposé par Rouquette (2009), les attitudes découlent des représentations sociales et font partie des cognitions individuelles, bien qu'ancrées socialement. Il faut toutefois souligner que cette hiérarchisation n'est pas consensuelle et que d'autres approches importantes en psychologie sociale accordent un rôle central aux attitudes comme objet d'étude (Girandola & Fointiat, 2016), et ce indépendamment des représentations sociales (Sammot *et al.*, 2015). Cette distinction repose plus largement sur

des courants épistémologiques qui distinguent la psychologie sociale américaine et la psychologie sociale européenne²³.

Enfin le dernier élément de la pensée sociale est **l'opinion**, cette notion ne bénéficie pas du même travail de conceptualisation théorique, ici on retiendra la définition suivante « *jugement personnel que l'on porte sur une question [et] qui n'implique pas que ce jugement soit obligatoirement juste* » (CNRTL, consulté le 12 juil. 2023). Parmi les éléments de la pensée sociale, les opinions seraient celles qui font preuve de la plus grande labilité après les attitudes (Rouquette, 2009). Le lien entre attitude et opinion est illustré par Flament et Rouquette (2003) dans une étude sur l'architecture de la pensée sociale du nationalisme. Leurs travaux montrent qu'une attitude favorable à l'accueil d'étrangers peut se traduire par deux opinions distinctes, toutes deux positives mais de nature différente. La première valorise l'enrichissement lié à la confrontation avec l'altérité des personnes accueillies, tandis que la seconde met en avant les bénéfices économiques associés à l'arrivée de main-d'œuvre étrangère.

Cette structure hiérarchique par stabilité et niveau d'intégration a pu faire l'objet de vérification expérimentale. Tafani & Souchet (2001) ont par exemple cherché à savoir si un changement d'attitude pouvait conduire à une modification du contenu des représentations sociales (RS). Pour cela, leurs travaux s'appuient sur le principe de l'homéostasie cognitive (Guimelli, 1999), autrement dit, la tendance qu'ont les individus à rechercher un équilibre entre leurs cognitions et à éviter toutes dissonances²⁴ perçues comme inconfortables. Leur protocole consistait à demander à une première moitié d'étudiants universitaires de rédiger un texte pro-études et à l'autre moitié un texte anti-études. À l'issue de cette première tâche, les attitudes des étudiants sur les études avaient évolué de façon congruente avec l'orientation de leur texte. Toutefois, une fois questionnée sur leurs RS des études, celles-ci n'avaient connu que des modifications marginales. D'autres travaux confirment cette relation entre attitudes et représentations, mais aussi entre idéologies et représentations (Hidalgo, 2016), c'est-à-dire qu'une modification des éléments avec un niveau d'intégration inférieur n'a pas ou peu d'impact sur les éléments supérieurs. À l'inverse, la modification du contenu d'un élément situé à un niveau

²³ Comme nous l'avons évoqué plus en amont dans ce chapitre, l'approche des représentations sociales ou de la pensée sociale est attribuable au courant européen de la psychologie sociale.

²⁴ Une des illustrations les plus connues de ce phénomène est la théorie de la dissonance cognitive proposée par Festinger (1957). Pour l'auteur, les cognitions peuvent être des « connaissances, opinions ou croyances » sur n'importe quel objet : un événement, un comportement, soi-même ou une autre personne. On parle de dissonance cognitive dès que deux de ces cognitions sont incongruentes, « je ne me déplace qu'en voiture mais je sais que ça me coûte cher et que ça pollue ». Or, cet état serait, selon l'auteur, source d'inconfort, de sorte que les individus cherchent à réduire le conflit cognitif engendré. Plusieurs stratégies peuvent alors être mobilisées : modifier son comportement, ajuster son opinion, ou encore introduire un nouvel élément permettant de rétablir la cohérence, comme dans l'exemple suivant : « je n'ai pas le choix » ou « les avions polluent encore plus ». (Girandola & Joule, 2013).

d'intégration supérieur entraîne, par effet de cascade, des répercussions sur tous les éléments qu'il subsume.

Ces premiers éléments de cadrage théorique permettent de dégager les questions centrales de notre réflexion. En premier lieu, comme le suggère la figure 2.1, il convient de prendre en compte le contexte idéologique des individus si l'on veut comprendre de manière plus approfondie la structuration de leurs préférences. Ce contexte idéologique, déjà esquissé dans le chapitre précédent, n'est pas au centre de notre problématique, mais il en constitue l'arrière-plan. La prochaine section permettra d'une part de mieux préciser le lien entre idéologie et représentation à travers la perspective sociogénétique et, d'autre part, de présenter d'autres courants théoriques propres à la théorie des RS. Enfin nous examinerons de quelle manière les représentations peuvent influencer concrètement les comportements puis nous présenterons les travaux déjà menés sur les représentations des environnements résidentiels qu'ils soient urbains, périurbains ou ruraux.

1.1. De la sociogénèse aux différenciations sociodynamiques

Dans cette section, nous présenterons plus en détail deux courants théoriques des représentations sociales qui nous paraissent importants à considérer dans ce travail de thèse.

Le premier, « l'approche sociogénétique », correspond, selon certains auteurs, à l'approche « fondamentale » des représentations sociales, telle que proposée par Moscovici en 1961. Les travaux de Jodelet ont fortement contribué à préciser cette approche (Gaymard, 2021). L'auteure invite à considérer les représentations dans leur « *milieu naturel* » et dans leur « *temporalité (...) en lien avec l'histoire passée, mais aussi avec l'histoire en cours* » (*ibid*). L'idée de « milieu naturel » renvoie aux contextes d'évocations spontanés des représentations sociales, c'est-à-dire le contexte social spécifique dans lequel ces représentations sont évoqués. Cette approche met alors l'accent sur la genèse et l'évolution des représentations à travers l'évolution du contexte historique, mais aussi sur la façon dont les RS sont communiquées et négociées d'un groupe social à l'autre.

Bien que cette approche se focalise principalement sur la dimension collective des représentations, le rôle des expériences individuelles, des vécus, sont aussi considérés dans la manière dont vont évoluer les RS (Jodelet, 2006). À l'instar du modèle de la pensée sociale, les représentations sociales apparaissent ainsi structurées à la fois par les dynamiques sociétales et les transformations des pratiques collectives, mais aussi par les différences interindividuelles (profils socioéconomiques, trajectoires biographiques ou résidentielles, etc.). La dimension temporelle, qu'elle soit collective ou biographique, constitue dès lors un moteur central de la

structuration et de l'évolution des représentations et des pratiques²⁵. Comme le souligne Meyerson : « *C'est par l'expérience que l'homme est un animal historique : c'est en tant qu'expérience, suite d'expériences, enregistrement des expériences que l'histoire concerne la nature humaine, qu'elle entre dans la nature humaine et la fait* » (1987; cité par Jodelet, 2006). Cette articulation entre historicité et expérience personnelle est aussi exprimée dans le modèle du « Tobleron » proposé par Bauer et Gaskell (1999), où les représentations sociales apparaissent alors comme une photographie à un instant *t* de l'intersubjectivité entre au minimum deux individus face à un même objet social. Le contenu des représentations évolue alors avec le temps, notamment par le biais de l'évolution des projets des groupes concernés, c'est-à-dire de la façon dont les individus rendent concrètes leurs représentations et se les approprient.

Ainsi, la perspective sociogénétique des RS permet de penser la manière dont les RS sont inscrites dans un contexte historique donné, ainsi que leur évolution en parallèle des transformations de ce contexte. Toutefois, le temps n'est pas l'unique vecteur de leur évolution. Cette approche met également en évidence le rôle des intérêts propres à différents groupes sociaux comme facteur de différenciation du contenu des RS. Les prochains paragraphes présenteront des approches centrées sur les dimensions groupales et individuelles qui participent elles aussi à la différenciation des représentations sociales.

Parmi les différents courants théoriques des représentations sociales, un a particulièrement exploré la question des dissensus au sein des contenus représentationnels. L'approche dite sociodynamique (Doise, 1976, 1982) met l'accent sur les conditions dans lesquelles les individus vont produire des représentations, mais aussi se les approprier et se positionner quant à leur contenu. Cette approche résulte de l'intégration de l'hypothèse de l'homologie structurale (Bourdieu, 1979) qui propose que, comme les représentations du monde sont influencées par les positions occupées dans l'espace social, il existe alors une homologie entre structures sociales et structures cognitives. Les représentations deviennent alors « *des principes générateurs de prises de position liées à des insertions [sociales] spécifiques* » (Doise, 1986, p. 85). Selon cette approche, le consensus ne porte plus sur le contenu des représentations, mais sur les questions débattues. Pour reprendre un exemple lié à la thématique de cette thèse, l'idée qu'il est nécessaire d'avoir accès à des espaces verts dans la conception d'une ville « idéale » tendrait à faire consensus, tandis que la question de leur aménagement resterait sujette à de nombreux débats. Ainsi, la mise en place d'une gestion différenciée d'un espace vert pourrait opposer ceux qui privilégient des pelouses hautes, favorables à la

²⁵ Selon Gaymard (2021), sur la base des travaux de Flament et Rouquette (2003), la notion de pratique, dans la TRS, renvoie aux comportements en décrivant quatre dimensions particulières qui sont le **passage à l'acte**, avoir déjà réalisé un comportement (ex. avoir ou n'avoir jamais vécu en ville), le **réccurrence**, le nombre de fois où ce comportement a eu lieu (ex. avoir vécu à la campagne plus ou moins longtemps), la **façon de faire**, comment on a réalisé ce comportement (ex. comment j'habite la ville) et enfin le **calcul**, quel intention a guidé ce comportement (pourquoi avoir choisi la ville ou la campagne comme lieu de vie).

biodiversité, et ceux qui préfèrent des pelouses tondues, perçues comme plus propices à s'allonger ou à se retrouver entre amis. Toujours selon cette approche, la prise de position sur ces questions dépendrait d'insertions sociales²⁶ spécifiques : orientation politique, âge, genre, lieu de résidence, PCS (profession et catégorie sociale), etc.

Les deux approches que nous venons de présenter, celle sociogénétique puis sociodynamique, permettent d'expliquer la genèse et la différenciation des représentations sociales, ainsi que leurs contenus. Pour cela il convient de les situer dans un contexte historique (voir chapitre 1), mais aussi dans un ensemble de sous-groupes sociaux aux logiques et intérêts propres. La section suivante présente la manière avec laquelle on peut appliquer ces théories aux environnements de vie.

1.2. Les représentations de l'environnement résidentiel

Différents paradigmes traitent de la relation individu-environnement. Selon les approches dites béhavioristes, l'attention sera portée sur la manière dont les aménagements ou les configurations spatiales vont affecter les perceptions et les comportements des individus. Ces premiers courants mettent l'accent sur les cognitions individuelles (Moser & Uzzell, 2003). On retrouve ce type de conception, par exemple, dans la théorie de la restauration de l'attention proposée par Kaplan & Kaplan (1989) où l'exposition à la nature (*i.e.* la végétation) aurait des effets bénéfiques sur les processus cognitifs²⁷ des individus. À l'inverse et selon d'autres auteurs, l'espace urbain dense aurait lui des effets négatifs sur les individus car il serait trop sollicitant et réduirait l'attention portée aux semblables, voire il contribuerait aux comportements antisociaux (Milgram, 1970 ; Okulicz-Kozaryn & Valente, 2022). Okulicz-Kozaryn & Valente (2022) ont par exemple montré un lien entre taille des villes (entendu ici par le nombre de résidents) et misanthropie à la faveur des espaces ruraux. Toutefois ces mêmes auteurs invitent à considérer ces résultats avec réserve, à cause d'un manque de travaux empiriques notamment dans d'autres types d'environnements, en particulier ruraux. Ces conceptions de la relation individu-environnement selon un modèle stimulus-réponse n'intègrent pas ou peu les dimensions symboliques et sociales de l'environnement.

D'autres approches se focalisent, elles, sur les processus sociaux qui œuvrent dans la perception du cadre de vie. Milgram et Jodelet (1976), en mobilisant la théorie des représentations sociales, vont proposer l'idée selon laquelle les cognitions spatiales,

²⁶ Une des approches méthodologiques couramment utilisées pour matérialiser ce lien entre contenu représentationnel et insertion sociale est le recours aux analyses factorielles des correspondances (AFC ou AFCM) qui résulte d'une appropriation directe des travaux de Benzécri et Bourdieu (Lebaron & Le Roux, 2013). Ce rapprochement théorique est incarné dans un ouvrage méthodologique intitulé « *Représentations sociales et analyses de données* » (Doise *et al.*, 1992).

²⁷ Le processus cognitif ici visé est principalement l'attention, c'est à dire la capacité à se focaliser sur une tâche précise en sélectionnant les stimuli à traiter et en inhibant le traitement de ceux superflus (Lieury & Léger, 2020).

externalisées par le biais de cartes mentales, sont aussi le fruit d'ancrages sociaux ou identitaires envers l'espace représenté. Au même titre qu'un objet de représentation sociale classique, les espaces et les lieux font aussi l'objet de communication de la part des communautés qui les habitent et la façon dont ils sont perçus résulte alors du rapport d'appropriation de l'individu et de sa communauté envers l'espace considéré. L'espace rural, périurbain ou urbain, n'est alors plus simplement défini par des caractéristiques physiques, mais il est aussi marqué par des usages et par les groupes qui le fréquentent (Moser & Uzzell, 2003 ; Moser, 2006). Le cadre de vie, que ce soit le quartier, le village, ou la ville fait l'objet de représentation, mais permet aussi d'exprimer son appartenance à un groupe social spécifique en choisissant de fréquenter certains espaces plus que d'autres (Depeau & Ramadier, 2011). Fischer (1992), en psychologie, parle de « territoire » et considère que les espaces urbains peuvent être décrits à travers des valeurs et des modes d'occupation, cette approche fait écho à la notion « d'espace vécu » proposé, en géographie, par Frémont (1974). Ces rapports à l'espace résulteraient de l'intériorisation de nos expériences spatiales passées, à travers des schémas représentationnels socialement ancrés (Ramadier & Enaud, 2012). On peut en observer des manifestations empiriques, par exemple, dans les prises de position relatives aux représentations sociales de la ville (Félonneau, 2004 ; Félonneau & Lecigne, 2007 ; Gaymard & Bordarie, 2015). Ces constats ont conduit à préciser l'hypothèse d'homologie structurale déjà affirmée dans les schémas représentationnels (Doise, 1992) en ajoutant aussi la position spatiale des individus comme facteur de différenciations des représentations (Dias & Ramadier, 2018). On arrive alors à un modèle tridimensionnel où l'on observe une forme de congruence entre position spatiale, position sociale et position cognitive (Carpentier, 2007; Ramadier, 2016).

1.3. Synthèse

Dans cette première section, nous avons présenté le modèle de pensée sociale proposé par Rouquette (2009). Ce cadre théorique permet d'aborder notre objet de recherche à travers différents niveaux d'explication, allant des plus collectifs, en interrogeant un contexte idéologique aux plus individuels, en se focalisant sur les opinions ou attitudes. La manière dont ce modèle est conçu, ainsi que les théories qui y sont associées, favorise par ailleurs l'intégration de perspectives issues d'autres disciplines, que nous aborderons dans la suite de ce chapitre.

L'objectif de cette première section était donc de proposer un cadre théorique permettant d'esquisser une architecture globale des systèmes de pensées face à un objet social donné. Dans notre cas, il s'agit des préférences résidentielles, que nous avons brièvement contextualisées d'un point de vue historique dans le premier chapitre, afin de mieux éclairer le niveau idéologique du modèle présenté ici. Nous avons ensuite souligné la nécessité de considérer d'autres niveaux d'explication, en particulier à travers la théorie des représentations

sociales, qui permet d'identifier des premiers facteurs de différenciation des préférences résidentielles.

Si la notion de préférence n'apparaît pas explicitement dans le modèle que nous venons de présenter, elle peut néanmoins être directement rattachée aux attitudes. Nous considérons, à l'instar de White (1981), que les préférences résidentielles, qu'elles s'expriment par l'attrait ou le rejet de certaines formes d'habitat, correspondent à des attitudes.

La prochaine section s'éloignera de ce premier cadre théorique pour s'intéresser à des déterminants situés cette fois à une échelle plus individuelle, centrée sur les cycles de vie et les trajectoires biographiques des individus. Ces deux éléments constituent également des facteurs de différenciation des préférences, ainsi que comme que nous l'avons déjà évoqué, des représentations. Bien que ce cadre d'analyse diffère de celui de la pensée sociale, nous l'envisageons comme un prolongement qui peut être intégré au modèle précédent afin de mieux saisir la complexité de notre objet de recherche. Cette approche sera développée en deux volets : un premier consacré aux cycles de vie, et un second aux trajectoires résidentielles.

2. Préférences et biographie : des cycles de vie aux trajectoires biographiques

La section précédente a permis de proposer un cadre théorique intégratif permettant de penser les préférences résidentielles selon différents niveaux d'explication et donc d'identifier autant de facteurs de différenciations. Par exemple, la théorie des représentations sociales permet de comprendre comment des individus peuvent développer des grilles de lectures de leur environnement résidentiel, des lieux qu'ils habitent, et que ces grilles peuvent orienter autant les pratiques que les préférences. Par ailleurs, ces représentations seraient structurées par un

Encadré 1

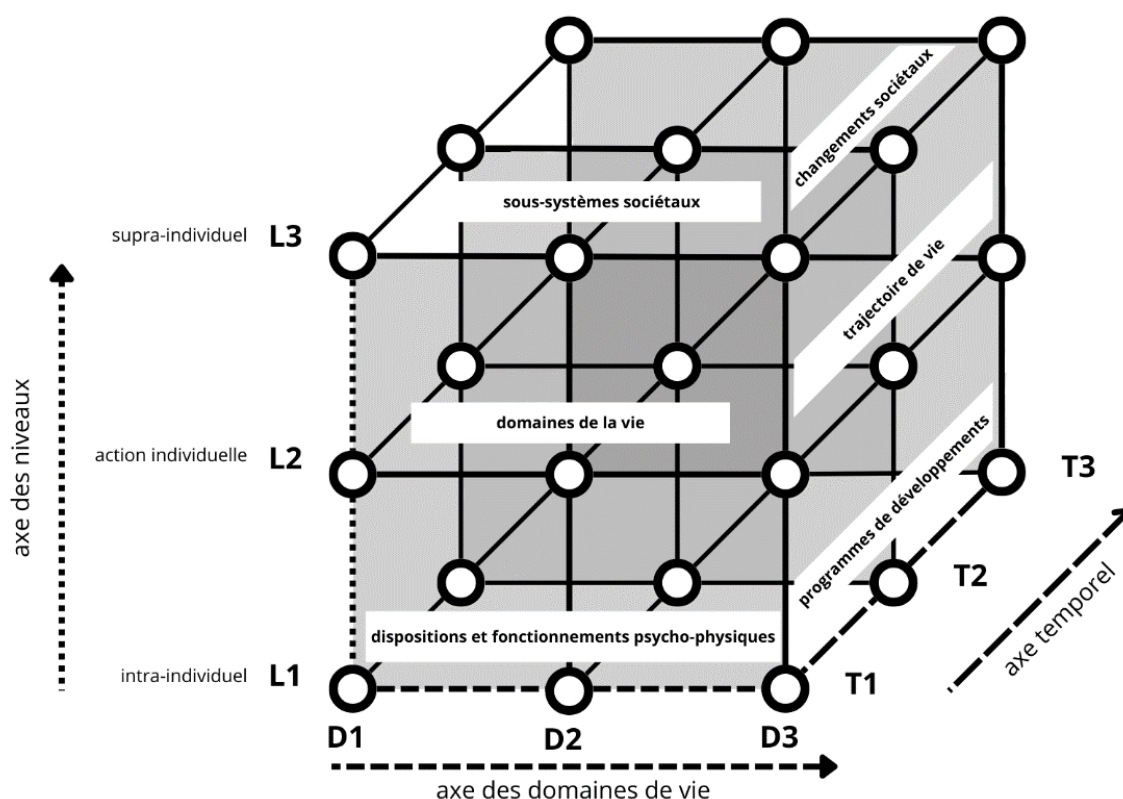
Ici la notion de parcours de vie (Elder, 1994), fait référence à un champ d'études bien spécifique que l'on pourrait résumer à partir de la synthèse proposée par Mayer (2009), l'auteur définit ce champ d'études à partir de 5 critères théoriques et méthodologiques suivant :

- a. Les changements en cours ou passés doivent être appréhendés sur le temps long présupposant que les événements passés ont une influence sur ceux futurs.
- b. Les changements doivent être examinés au moyen d'importantes cohortes plutôt que sur des échantillons restreints et de manière transversale.
- c. Les changements doivent être abordés dans différentes sphères de la vie telles que le travail ou la sphère familiale et si possible de façon interdisciplinaire.
- d. Les parcours de vie résultent de dynamiques individuelles et collectives
- e. Les biographies individuelles doivent être considérées conjointement à celles du contexte social de l'individu.

ensemble de variables : les positions sociales et spatiales successives, les expériences individuelles, l'adoption de nouvelles pratiques ou encore les changements sociétaux. D'autres champs disciplinaires, économie, démographie, sociologie, mobilisent par ailleurs ces mêmes déterminants tout en invoquant d'autres processus d'explication qui ne se réfèrent pas explicitement aux représentations sociales (Clark, 2009; Debrand & Taffin, 2005; Dureau & Imbert, 2014). Forts de ce constat, Bernardi *et al.* (2019) ont cherché à en proposer une synthèse représentée sous la forme d'un « cube du parcours de vie » (voir figure 2.2).

Figure 2.2

Le cube du parcours de vie : temps, domaines de vie et niveaux d'interdépendances



Source : Bernardi *et al.*, 2019 ; traduction personnelle.

Ce cube est structuré selon trois axes.

i) **L'axe des niveaux** (en ordonnée) distingue les phénomènes microsociaux des phénomènes macrosociaux ou structurels (Rau & Manton, 2016). On peut rapprocher cette distinction au niveau d'emboîtement de la pensée sociale (Rouquette, 2009), à la seule différence qu'ici les interactions entre les différents niveaux sont considérées comme bilatérales, et non plus uniquement descendantes (du macro au micro).

ii) **L'axe des domaines de vie** (en abscisse), correspond à l'ensemble des différentes sphères de la vie d'un individu comme les loisirs, le travail, la famille. Ces différentes sphères interagissent aussi entre elles, soient parce qu'elles nécessitent des arbitrages lorsqu'elles mobilisent les mêmes ressources (temporelles ou financières) ou à l'inverse parce qu'elles

peuvent être complémentaires et se compenser. On peut rapprocher cette idée du paradigme de la « *life-oriented approach* » (J. Zhang, 2017) qui considère que les choix et comportements sont interdépendants et expriment plus largement des choix de vie faits par les individus.

iii) Enfin la **perspective temporelle** constitue la dernière dimension de ce cube (la « profondeur »). Cet axe permet de considérer les changements, ainsi que les processus d'acquisition de préférences et de compétences en fonction des expériences passées. À titre d'exemple, plusieurs travaux montrent que les expériences résidentielles vécues durant l'enfance influencent durablement les préférences à l'âge adulte, en agissant comme des modèles de référence (Kley & Stenpaß, 2020 ; Van Heezik *et al.*, 2021).

Dans les pages qui suivent, nous nous concentrerons sur deux dimensions de ce cube : celle des domaines de vie et celle du temps, en les abordant à un niveau centré sur l'individu. Nous examinerons d'abord l'impact des étapes du cycle de vie sur les préférences résidentielles, avant de projeter ces cycles sur un axe temporel afin d'aborder la question des trajectoires résidentielles.

2.1. Les étapes du cycle de vie, une approche transversale

Bien que le modèle du « cube du parcours de vie » s'accompagne d'une tentative d'opérationnalisation méthodologique, cette approche n'est que récente et minoritaire dans les travaux sur les mobilités et préférences résidentielles (Bidart, 2019 ; Schoon, 2019). À l'inverse l'approche par les cycles de vie a largement été utilisée dans les travaux de modélisation des préférences résidentielles (Coulter, 2023; Morrow-Jones & Wenning, 2005; Palicki, 2020 ; Rossi & Shlay, 1982). Les parcours de vie sont décrits ici de façon discrétisée ou séquencée par une succession « d'étapes types » en nombre restreint et principalement appréhendées par la composition du foyer. Le changement de position au sein de ce cycle de vie résulte bien souvent de l'occurrence d'évènements familiaux eux aussi au nombre réduit : naissance, décès, mariage/mise en couple et divorce/séparation (Mikolai & Kulu, 2018 ; Rossi, 1980). Une même position dans ce cycle de vie peut être la conséquence d'évènements démographiques différents (Hirtzel, 2015). De plus, les transitions entre ces différentes étapes du cycle de vie sont bien souvent concomitantes à des changements dans les trajectoires professionnelles, familiales ou encore mobilitaires (Cailly *et al.*, 2020). Enfin, les différentes étapes du cycle de vie sont corrélées à l'âge des individus, mais les âges moyens correspondant à chacune d'elles diffèrent selon les contextes culturels (Bernard *et al.*, 2014), le tableau 2.1 illustre une configuration type d'enchaînement de ces étapes²⁸.

²⁸ Les âges indiqués ne correspondent pas nécessairement aux réalités démographiques françaises actuelles.

Tableau 2.1

Modèle traditionnel stylisé du cycle de vie de la famille, des besoins au gré de la trajectoire résidentielle (traduit et adapté d'après Coulter, 2023)

Âge	Étape du cycle de vie	Besoins résidentiels	Étape dans la trajectoire résidentielle
0-15	Enfance	Environnement sécurisé	Réside dans le foyer familial
16-19	Jeune et célibataire	Proximité avec les études/travail, logement bon marché et proche des aménités urbaines	Départ du foyer familial pour un studio ou colocation
20-24	Jeune et en couple ²⁹	Besoin d'espace et d'intimité ainsi qu'une meilleure qualité de logement	Départ après la mise en couple pour une maison individuel ou un appartement
25-34	Arrivée des enfants (mariage)	Besoin accru d'espace et quartier sécurisé, volonté d'accès à la propriété	Départ pour acheter une plus grande maison individuelle en périphérie
35-54	Expansion et consolidation de la famille	Besoin d'espace encore accru, proximité avec de bonnes écoles	Changement pour une maison encore plus grande
55-64	Départ des enfants du foyer	Besoin d'espace en diminution, néanmoins engagement affectif avec le lieu occupé	Fin de paiement du crédit immobilier
65 +	Retraite	Besoin d'être à proximité de ces proches et des aménités diverses	Réduction progressive de la taille du logement et anticipation de la perte d'autonomie

L'étude des liens entre positions dans le cycle de vie et préférences résidentielles fait l'objet d'une littérature abondante (Gehrke *et al.*, 2019 ; Schirmer *et al.*, 2014). De nombreux travaux ont cherché à modéliser la relation entre les positions du cycle de vie, souvent approchées par des variables sociodémographiques, et les préférences résidentielles qu'elles soient déclarées ou observées (Debrand & Taffin, 2005). L'âge, comme proxy de position dans ce cycle de vie, apparaît alors comme une variable importante dans le choix du positionnement dans l'espace urbain. En effet, la relation entre l'âge des individus et la distance qu'ils souhaitent avoir avec le centre-ville a tendance à suivre une courbe en U inversé, les jeunes adultes (ex. étudiants) et les personnes les plus âgées préférant les espaces centraux, à l'inverse des

²⁹ Le tableau initial évoque le mariage plutôt que la mise en couple, toutefois les informations présentées dans ce tableau sont une adaptation d'un travail de Rossi (1955) réalisé aux Etats-Unis. Pour la France et d'après l'Insee, en 2018, l'âge moyen au moment du premier mariage pour les hommes est de 33,2 ans et de 31,6 ans pour les femmes (Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population).

individus d'une quarantaine d'années (Jansen, 2020 ; Lindberg *et al.*, 1992). Toutefois ce rapport de distance au centre-ville, comme indiqué dans le tableau 2.1, exprime davantage un arbitrage entre désir d'habitat individuel et proximité avec les aménités urbaines, le cycle de vie agissant alors sur le poids donné à l'un ou à l'autre de ces deux critères (Park *et al.*, 1925 ; Houssemand *et al.*, 2018), à cet arbitrage il faut aussi ajouter les conditions économiques des ménages qui vont impacter ce rapport de distance au centre urbain.

Ces résultats peuvent s'expliquer, entre autres, par des effets liés à la composition du foyer, la présence d'enfant(s) tend à favoriser une relocalisation vers les espaces périphériques et de l'habitat individuel (Heine *et al.*, 2001, cité par Lanzendorf, 2003). Une explication de ces résultats réside dans l'évolution du rapport à l'habitat et la tendance à privilégier une congruence fonctionnelle entre besoin individuel et situation résidentielle. Pour les plus âgés, les espaces centraux répondent mieux aux besoins d'accessibilités aux services d'aides (Andersson *et al.*, 2019). Le cycle de vie agit alors de deux façons sur les individus : premièrement leurs positions conditionnent en partie leurs préférences pour tel ou tel type de situation résidentielle (Letdin & Shim, 2019 ; Palicki, 2020) et deuxièmement les événements démographiques vont agir comme des déclencheurs potentiels de mobilité et pousser les individus à réévaluer leur situation résidentielle, afin de la réajuster au vu de leur nouvelle position dans le cycle de vie ou celles à venir (Clark & Onaka, 1983). Parmi les événements démographiques, les changements maritaux semblent occuper un rôle causal majeur dans les mobilités résidentielles, sans toutefois minimiser le rôle des naissances ou des changements professionnels (Morris, 2017 ; Mikolai & Kulu, 2020).

Bien que les modèles de préférences et de mobilités résidentielles soient relativement consensuels et présentent une forme d'efficacité explicative, il convient de se pencher sur tout un ensemble d'autres variables qui leur sont adjointes dans les modèles statistiques cherchant à analyser les déterminants comportementaux. On pensera dans un premier temps aux variables d'ordres socio-économiques : les revenus, la PCS, le genre, le niveau d'étude, la nationalité des répondants, leurs statuts d'occupation, ainsi que leurs aspirations résidentielles. Les travaux successifs de modélisation statistiques invitent à élargir le champ des variables explicatives avec, par exemple, la nécessité de considérer le mode de vie (ou leur aspiration à un mode de vie) des individus (Cockx & Canters, 2020 ; Gehrke *et al.*, 2019 ; Smith & Oлару, 2013). Le mode de vie est défini ici comme un ensemble de comportements observables, de schéma d'activités, ainsi que d'attitudes spécifiques (Gehrke *et al.*, 2019).

Enfin, on peut s'interroger sur les conséquences d'appréhender la vie des individus de façon fragmentée, d'une étape à une autre où, à chaque changement de position, les expériences antérieures ne seraient plus considérées. Cette approche transversale ne permet pas ou peu, selon nous, de prendre en considération le rôle des expériences résidentielles antérieures et leur intériorisation (Ramadier & Enaux, 2012). D'autres travaux comme ceux de Chen & Lin (2011) invitent à considérer le rôle des expériences antérieures, notamment celles infantiles, comme

prédicteurs des préférences résidentielles futures. La prochaine sous-section a pour but de présenter ces approches

2.2. Trajectoires résidentielles et biographiques, une approche longitudinale

Les approches centrées sur les trajectoires résidentielles ne rejettent pas le rôle des cycles de vie, mais s'attachent à redonner un sens à l'enchaînement de ces étapes et surtout aux choix résidentiels qui y sont effectués. Ces trajectoires peuvent être définies comme étant : « *[les] positions résidentielles successivement occupées par les individus et la manière dont s'enchaînent et se redéfinissent au fil des existences ces positions* » (Authier, 2010). Les préférences individuelles se construisent alors sur le temps long et résultent de parcours de vie complexes où la succession des différents lieux habités prendrait la forme d'un fil conducteur. Ce maillage va se complexifier avec le temps et rencontrer d'autres trajectoires, notamment lors de la mise en couple. Les expériences individuelles vont être renégociées au prisme de la trajectoire du partenaire de vie et une nouvelle trajectoire commune va émerger, impactant alors les aspirations des individus impliqués (Bailey *et al.*, 2021 ; Coulter *et al.*, 2016).

Par exemple, sur le temps long, Bonvalet et Gotman (1993, cités par Authier *et al.*, 2010) décrivent des formes de transmissions de dispositions et de savoir-faire quant aux préférences résidentielles, conduisant ainsi à des formes de reproduction d'une génération à l'autre. À l'échelle individuelle, Chen et Lin (2011) ont observé, à partir d'une enquête menée auprès de 200 foyers des comtés avoisinant la ville de New York, que les expériences résidentielles infantiles conduisaient à des préférences résidentielles différenciées une fois arrivées à l'âge adulte. Dans la même lignée, Kley & Stenpaß (2020), ont suivi les trajectoires résidentielles de plusieurs milliers d'Allemands sur une période de 32 ans (1984-2016) grâce à des données de panel. Les auteurs ont mis en évidence l'existence de véritables stratégies résidentielles, qu'ils ont interprété comme le produit de long processus de socialisation. Galster & Wessel (2019) ont nuancé ces résultats en observant que, en Norvège et sur trois générations (1960-2015), que les successions immobilières (les héritages) auraient un rôle plus structurant sur les stratégies résidentielles que ne peut l'avoir la socialisation. Enfin, il semble que ces trajectoires, aussi complexes soient-elles, puissent être décrites à l'aide d'un nombre limité de trajectoires résidentielles types structurées, d'une part, par des environnements résidentiels prototypiques (rural — urbain) et, d'autre part, par les positions des individus dans leurs cycles de vie (Stovel & Bolan, 2004).

Deux hypothèses entrent partiellement en contradiction quant aux effets de ces trajectoires. Selon les travaux de Chen & Lin (2011), réalisés auprès d'environ 200 foyers de l'état de New-York, une fois arrivée à l'âge adulte, une part conséquente des individus adopterait une forme de recherche de diversité, autrement dit, les enfants ruraux s'orienteraient vers les milieux urbains et inversement. À contre-pied de ces travaux, Scott, Murphy & Gkartzios (2017) ont observé que, à partir de questionnaires diffusés dans cinq comtés irlandais ($n \simeq 700$), parmi les

individus quittant un espace urbain au profit d'un espace rural, 60 % d'entre eux présentaient une expérience infantile dans ce type d'environnement. En France, un récent rapport conduit par la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU) semble décrire le même type de « retour aux sources » (Milet, Maisetti, *et al.*, 2022). Indépendamment de la question de la destination des mobilités, le nombre de déménagements connus durant l'enfance conduirait aussi à davantage de mobilité lors d'évènements biographiques importants une fois adultes (Albrecht & Scheiner, 2022). L'exploitation des données du « *Survey of health ageing and retirement in Europe (SHARE)* » par Bernard & Perales (2021) tend à confirmer cette hypothèse de l'apprentissage des mobilités résidentielles.

Enfin, et d'une manière analogue aux cycles de vie, les trajectoires résidentielles doivent être pensées de concert avec les autres « domaines de vie » : les structures familiales, la santé, les loisirs, l'emploi, etc. (Bernardi *et al.*, 2019 ; Zhang & Van Acker, 2017). Coulter *et al.*, (2016) insistent par exemple sur le rôle structurant des trajectoires professionnelles sur les mobilités résidentielles. Les trajectoires sociales influencent aussi les préférences individuelles. L'appétence envers la maison individuelle en milieu périurbain serait fortement influencée par un discours idéologique et politique qui promeut socialement ce type d'habitat (Morrow-Jones & Wenning, 2005). Cette forme de logement individuel périurbain permettrait d'une part l'accession au statut de propriétaire plus facilement en raison du gradient centre-périphérie des prix immobilier et dans le même temps d'améliorer la qualité de son logement (en nombres de pièces, surfaces, espaces extérieurs, etc.), néanmoins au détriment des mobilités domicile-travail. Ces deux critères permettraient aux individus de suivre une trajectoire sociale ascendante en mobilisant leur position résidentielle comme indicateur de leur position dans l'espace social (Clark *et al.*, 2003 ; Scott *et al.*, 2017 ; Vanhoutte *et al.*, 2017). Toutefois, l'accession à la propriété en milieu périurbain peut générer de nouvelles fragilités économiques du fait des risques de crise des prix de l'énergie impliquant pour les ménages modestes une forme de vulnérabilité énergétique (Ortar, 2018).

Selon Vanhoutte *et al.* (2017), pour le bien-être des individus, ces trajectoires se doivent d'être ascendantes, en effet un changement de statut de la propriété à la location serait perçu comme une perte, une forme de déclassement, et serait alors source de mal-être. Nous verrons dans la section suivante qu'une des causes de ce mal-être pourrait s'expliquer par une atteinte à l'identité des individus et à leur volonté de toujours conserver une estime de soi positive en mobilisant différentes stratégies.

2.3. Synthèse

Cette seconde sous-section nous a permis de présenter un ensemble de travaux théoriques et empiriques qui dressent un premier ensemble de déterminants aux préférences résidentielles, contribuant ainsi à définir les grilles de lecture de l'environnement résidentiel évoquées dans la section relative aux représentations de l'environnement résidentiel (section 1.2

de ce chapitre). Deux facteurs principaux ont été présentés dans cette section comme des déterminants essentiels aux préférences résidentielles : les étapes du cycle de vie et les trajectoires résidentielles.

Les étapes du cycle de vie, comme nous l'avons vu, peuvent s'appréhender à travers des proxys comme la composition du foyer, des caractéristiques sociodémographiques (ex. l'âge) ou encore la situation professionnelle des individus. Ces étapes du cycle de vie auraient un impact sur la volonté d'avoir certains modes de vie et par conséquent sur les préférences résidentielles. Selon une perspective de plus long terme, les trajectoires résidentielles, en particulier les expériences résidentielles antérieures, constituent également un facteur important dans la formation des préférences. La littérature scientifique met en évidence des effets contrastés, qui s'écartent parfois d'un simple schéma de reproduction des expériences passées, mais qui encourage cependant à intégrer les trajectoires comme un élément supplémentaire de différenciation des préférences.

3. Approche identitaire de la relation individu-environnement

Nous avons présenté dans les sections précédentes deux modèles théoriques, celui de la pensée sociale, puis du cube de parcours de vie, pour expliquer et décrire les logiques qui structurent les perceptions individuelles et collectives face à un objet social, les préférences résidentielles. Ces deux modèles convergent vers une même organisation de facteurs hiérarchisés qui intègrent des éléments à la fois macrosociaux (ex. contexte idéologique) et micro-individuels tels que les projets personnels, les biographies ou, plus spécifiquement dans nos travaux, les expériences résidentielles antérieures des individus. Ces différents niveaux hiérarchisés permettent à la fois de comprendre les déterminants communs aux individus, mais aussi ceux qui conduisent à une différenciation des préférences. On a ainsi pu constater que les expériences résidentielles conduisent au développement de représentations différenciées de la ville ou de la campagne et que ces expériences, notamment infantiles, pouvaient conduire à des volontés de « retour aux sources » une fois adulte. Toutefois ces travaux n'interrogent pas ou peu la manière dont les individus se saisissent de leurs expériences.

Dans les paragraphes qui suivent, nous questionnerons la manière avec laquelle les personnes intègrent leurs expériences résidentielles dans la manière qu'ils ont de se définir. Autrement dit, comment définissent-ils leurs identités au prisme de leurs expériences résidentielles ? Questionner cette appropriation par les individus eux-mêmes permet, selon nous, de passer outre une approche trop réductionniste qui envisagerait uniquement le développement de cognitions spécifiques comme la résultante d'un nombre d'années passées dans tel ou tel environnement résidentiel. Les prochaines sections donnent ainsi davantage de prise aux individus quant aux conséquences de leurs trajectoires. Nous débuterons par une approche

générale de l'identité, conceptualisée en psychologie sociale, avant d'en questionner les ancrages géographiques à travers la psychologie de l'environnement.

3.1. Des théories de l'identité

Selon Georges Herbert Mead (1963), nous serions définis en tant qu'individus au carrefour d'un « Moi » et d'un « Je », ce croisement donnerait lieu à un « Soi »³⁰. Le « Moi » décrit l'intériorisation des jugements ou valeurs de nos groupes d'appartenances, on pourrait le rapprocher de l'idée de socialisation³¹. À l'opposé du « Moi » se trouverait le « Je » qui serait l'expression plus individuelle du « Soi ». Bien que cette distinction entre ces trois notions ne soit plus d'usage dans les théories postérieures aux travaux de Mead, l'idée d'une oscillation des identités entre l'individuel et le collectif perdure.

Parmi les théories plus récentes et toujours en vigueur, la théorie de l'identité sociale (TIS) (Tajfel, 1982) suggère que chaque identité puisse être située sur un continuum allant d'un pôle purement individuel (où l'idée de groupe est à proscrire) à un pôle opposé, purement collectif (où l'individu n'existe qu'à travers son appartenance à un groupe). Ce positionnement de l'identité est contextuel et donc variable. Une définition de l'identité qui ne passerait que par l'une de ces dimensions constitue d'ailleurs, selon l'auteur, une situation purement théorique. Dans la réalité, chacun tend à se situer dans un entre-deux, plus ou moins polarisé, lorsqu'il s'agit d'affirmer sa différence vis-à-vis de ses pairs ou, au contraire, sa proximité avec eux (Hornsey, 2008).

Il convient de préciser que lorsque nous faisons référence au groupe, il s'agit de la manière dont un individu s'approprie et revendique cette appartenance. Le terme de groupe est utilisé ici selon une des acceptions issues de la psychologie sociale, où l'on considéra le groupe comme un élément de référence à partir duquel l'individu peut tirer un système de valeurs utilisé pour se positionner face à un autre individu ou un autre groupe (Fischer, 2020). Ainsi, un individu peut être socialement isolé tout en se réclamant d'une appartenance quelconque, c'est le sentiment d'appartenance qui prime alors sur l'affiliation effective (Guo & Li, 2016 ; Oberlé, 2013). Platow *et al.* (2012) insistent d'ailleurs sur la distinction entre les groupes sociologiques, qui peuvent être définis par des variables exogènes telles que le niveau de revenu ou la PCS, et groupes psychologiques qui se caractérisent avant tout par un sentiment d'appartenance commun. Ces deux types de groupes peuvent, ou non, convergés.

L'adhésion à certains groupes plus qu'à d'autres a, toujours selon Tajfel (1982), une fonction méliorative pour l'estime de soi. Les individus seraient en effet guidés par la volonté de

³⁰ Il est important de noter ici que malgré la proximité historique et lexicale des « formules » employées, ces trois notions ne renvoient en rien aux topiques freudiennes.

³¹ « La socialisation peut se définir comme le processus par lequel les individus intériorisent les normes et les valeurs de la société dans laquelle ils évoluent » (Riutort, 2013)

maintenir une estime de soi positive, ce qui passerait principalement par l'identité sociale. Dans cette perspective, nous aurions tendance à revendiquer des identités perçues comme valorisantes, puis à les défendre lorsqu'elles sont menacées (Deschamps & Moliner, 2008). À l'inverse, nous aurions tendance à nous désolidariser des identités qui pourraient nous nuire (*ibid*), en se mettant par exemple à distance d'avec les individus qui incarnent les groupes jugés négativement.

Les identités individuelles seraient alors définies par la somme de ces appartenances collectives. Chacune de ces facettes de l'identité, de ces appartenances, peut être identifiée isolément et catégorisée. Le processus de catégorisation constitue un élément central de la théorie de l'identité sociale, il peut être défini ainsi : « *toute perception est générique, tout ce qui est perçu est situé dans une classe de percepts avec lesquels il est groupé et par laquelle il atteint sa signification* » (Bruner, 1958, cité par Beauvois *et al.*, 2005). C'est-à-dire que nous rangeons dans des catégories tout stimuli, physiques ou sociaux, auxquels nous sommes confrontés et sur lesquels nous portons notre attention. Puis, les propriétés jugées inhérentes à ces catégories sont ensuite attribuées à l'objet classé.

Ce processus s'opère selon une double logique : inductive, dans un premier temps, par la catégorisation du stimulus ; puis déductive, lorsque les propriétés de la catégorie lui sont attribuées. La finesse de la catégorisation, ainsi que la discrimination entre stimuli est alors dépendante de l'individu à l'origine de cette classification. Les stimuli regroupés dans une même catégorie tendent à être perçus comme plus semblables : d'une part parce que leur proximité initiale justifie, pour le sujet classant, leur appartenance commune ; d'autre part parce que l'apposition d'une étiquette catégorielle renforce cette perception de similarité (Doise *et al.*, 1978). À l'inverse, le classement dans deux catégories distinctes conduit à accentuer les différences perçues (Yzerbyt & Klein, 2023).

Lorsque ce type de classification s'effectue pour des groupes d'individus, on parle alors de « catégorisation sociale ». Ce système de classification, s'il s'effectue en réponse à notre environnement, est aussi effectif pour se définir individuellement, on doit le développement de cette théorie aux travaux de Turner (1987), un élève deTajfel, qui viendra adjoindre à la TIS, la théorie de l'auto-catégorisation (TAC). Par cette catégorisation, le sujet peut établir la distinction entre un « nous » (l'endogroupe) et un « eux » (l'exogroupe) qui maximisera les écarts intergroupes et minimisera ceux intragroupes. Les questions de proximités ou différences sont ici purement subjectives. Les groupes sociaux ainsi constitués sont perçus, tout comme les membres qui les composent, à travers un ensemble de stéréotypes dont les individus peuvent se revendiquer (Yzerbyt & Klein, 2023). Cette auto-stéréotypie conduit les individus à se comporter

d'avantage en adéquation avec les stéréotypes qu'ils associent à leur groupe d'appartenance (Leonardelli & Toh, 2015).

Une autre approche de l'identité sociale proposée par Breakwell (1992) résumée ici par Twigger-Ross *et al.*, (2003) attribue quatre fonctions principales aux identités sociales, certaines de ces fonctions étant déjà décrites dans la TIS ou la TAC.

- i. **La continuité** : selon Breakwell, la construction identitaire est dynamique et évolue tout au long de la trajectoire biographique des individus. Bien que fluide, l'identité permet, et a pour but, de maintenir un « fil conducteur », les nouveaux éléments qui contribuent à définir l'identité (ex. un changement de ville de résidence) sont négociés et intégrés par l'intermédiaire d'un processus d'adaptation-assimilation aux éléments plus anciens (ex. être originaire d'une région spécifique). Les individus tendraient ainsi à rechercher une forme de cohérence, subjective, dans leur construction identitaire.
- ii. **La distinction** : elle permet aux individus de se distinguer à plusieurs niveaux, entre le « nous » et le « eux » comme on l'a vu avec la TAC, mais aussi au sein de son groupe social d'appartenance. La distinction est contextuelle et repose sur la mise en évidence d'éléments identitaires qui permettent à l'individu d'affirmer son unicité dans un contexte donné. Cette notion est par ailleurs très proche, voire identique à celle issue de la sociologie et théorisée par Bourdieu (1979).
- iii. **L'auto-efficacité** : les individus mobiliseront, dans leurs identités, des éléments pour lesquels ils revendiquent un certain niveau de compétence ou de contrôle (ex. être Parisien et afficher une connaissance parfaite du réseau de transport francilien). Par ailleurs l'auto-efficacité provient d'un autre champ théorique développé par Bandura & Adams (1977).
- iv. **Le maintien d'une estime de soi positive** : cette fonction fait écho à ce qui a été dit dans les paragraphes précédents quant au besoin individuel de maintenir une identité positive. Par exemple une situation résidentielle initialement subie peut être « transformée » et revendiquée comme un élément de fierté afin de ne pas affecter l'estime de soi.

La première de ces quatre fonctions, la continuité, permet d'articuler la construction identitaire avec la question des trajectoires résidentielles. Les mobilités résidentielles contribuent au développement identitaire et les expériences sont assimilées aux précédentes pour construire un fil conducteur. Dans la section suivante, nous verrons plus en détail comment l'ancrage spatial dans des quartiers, des villes ou tout autre lieu, est un support important à la construction et la continuité identitaire.

3.2. Identité et territoire

Au même titre que l'identité, la question du lien qu'entretiennent les individus avec les lieux qu'ils habitent est elle aussi une question ancienne. Une thèse de médecine de 1688 soutenue par Johannes Hofer, à Bâle, décrivait le cas de mercenaires suisses affligés d'un mal incurable qui les empêchait de combattre et qui nécessitait leur retour dans leurs Alpes d'origines au plus vite. Cette pathologie était décrite sous le nom de « nostalgie » et on peut y voir là une des premières descriptions cliniques du lien individu-environnement (Anspach, 1934).

Une description plus contemporaine d'une problématique similaire a été faite par Fried (1966). Cet auteur, a mis en lumière le profond mal-être ressenti par les habitants d'un quartier pauvre de l'ouest bostonien, le « *West End* », à la suite de leur relocalisation et de la séparation avec ce qu'ils jugeaient être leur communauté d'appartenance. Cette appartenance communautaire, que l'on peut décrire comme la manifestation d'une identité sociale, avait un ancrage spatial important. Fried propose alors l'idée d'identité spatiale pour désigner la propriété que peut revêtir n'importe quel lieu ou espace comme support et catalyseur au développement d'une identité sociale liée à un attachement communautaire (Fried, 2000).

L'environnement, au sens physique, ne serait alors pas *a priori* porteur d'identité, mais aurait uniquement un rôle de support aux développements de processus identitaires dont un des ancrages serait le partage d'expériences dans les lieux considérés. De la sorte, le quartier permettrait d'incarner et de fournir une forme de continuité aux différentes expériences qu'une communauté d'habitants pourrait y avoir déployées. Le lieu ne serait pas alors porteur de sens par lui-même, mais ce serait bien par les activités ou expériences collectives qui s'y déploient qu'un lieu revêtirait un sens et une identité (Scannell & Gifford, 2010).

Toutefois, une perspective centrée uniquement sur l'individu prend peu en considération les possibilités effectives auxquelles celui-ci a accès, qu'il s'agisse des services disponibles dans un milieu urbanisé, ou encore des aménités naturelles. D'autres paradigmes, issus de la géographie, reposent sur une approche qui met en relation identité et espace de manière réciproque, voire même inversée, en postulant que les conditions matérielles d'existence et l'environnement physique conditionnent l'émergence d'identités partagées ainsi que de modes de vie (Debarbieux, 2006). Cette approche a toutefois été critiquée, notamment à travers l'expression du « triangle magique culture-territoire-identité » (Cuillerai & Abélès, 2002, cité par Debarbieux, 2006), qui remet en cause ce lien de causalité direct entre environnement et identité. La congruence identité-espace ne constituerait ainsi qu'une modalité parmi d'autres par lesquelles les groupes sociaux s'ancrent spatialement (*ibid*).

Selon plusieurs auteurs cette question de la mobilisation de lieu pour maintenir une continuité des trajectoires biographiques serait aussi opérante à l'échelle individuelle (Dunkel,

2005). En s'appuyant sur l'analyse d'une série d'entretiens réalisés avec des Londoniens, Twigger-Ross & Uzzell (1996) mettent en avant deux types de continuités distinctes :

- i. Un premier volet affectif est incarné par les « lieux de référence » (*place-referent*), ce sont des lieux à fortes valences affectives pour les individus qui vont servir d'ancrage et de support à leur histoire familiale ou personnelle.
- ii. Le second volet renvoie à des aspects plus fonctionnels, c'est la « congruence des lieux » (*place-congruent*). Ici c'est davantage la répétition entre les différents lieux occupés, ainsi que la congruence entre les aspirations ou comportements de l'individu qui sont mises en avant. Ce sont plutôt des attributs ou propriétés qui sont identifiés plus que des lieux spécifiques. Nous reviendrons plus en détail sur ce point dans la section suivante.

Que ce soit dans leur versant affectif ou comportemental, la mobilisation d'espaces spécifiques se fait toujours selon une logique de valorisation de l'identité personnelle (Scannell & Gifford, 2010). Le maintien d'une estime de soi positive passerait alors par une mise à distance des lieux stigmatisés (par exemple : « les individus qui fréquentent ce café ont mauvaise réputation, je préfère donc m'en éloigner ») et, inversement, par la revendication d'une appartenance, ou simplement une fréquentation, à des lieux socialement valorisés (par exemple : « je choisis ce cinéma car il est perçu positivement par les groupes auxquels je m'identifie ») (*ibid*).

D'après l'approche de Fried, les aspects communautaires seraient plus importants que les lieux dans le développement identitaire. Néanmoins d'autres travaux montrent que les questions d'espaces et de proximité sont centrales quant à notre lien à l'environnement. Cette relation entre proximité et interaction est décrite en psychologie sous le nom de loi proxémique (Moles *et al.*, 1972). Une autre façon d'appréhender cette relation de proximité passe par l'importance relative des différents référents spatiaux, en effet, les individus peuvent mobiliser différentes échelles d'ancrages : un état, une région, une commune, un quartier, voire une rue, mais il apparaît que le domicile occupe une place centrale parmi ces référents (Cuba & Hummon, 1993 ; Lalli, 1992 ; Pol *et al.*, 2002). Selon Kranepulh (2008, cité par Albrecht & Scheiner, 2022) « *Le domicile est lié à l'identité régionale et locale d'un individu, à la cohésion sociale, à la participation politique et à la citoyenneté active* ». Encore une fois, il convient de rappeler que l'ancrage identitaire peut passer par des relations très succinctes, voire même fictives, avec les lieux considérés (Cuba & Hummon, 1993). Les individus développeraient alors deux types d'ancrage ou d'identification, le premier, dit « *traditionnel* », serait directement corrélé avec la durée de résidence, c'est un processus plutôt passif. À l'inverse, un second type d'ancrage est décrit comme « *idéologique* » ou actif, qui lui est indépendant de la durée de résidence et résulte

de l'action directe des individus (Fleury-Bahi *et al.*, 2008 ; Lewicka, 2011 ; Toruńczyk-Ruiz & Martinović, 2020).

Dans les paragraphes précédents, nous avons mis en avant des théories abordant la relation individu-environnement principalement à travers un prisme social, toutefois d'autres conceptions qui proposent une approche plutôt spatiale ou physique existent. Parmi celles-ci la proposition de la théorie de « *l'identité de lieu* » de Proshansky *et al.*, (1983) occupe une place importante. Ces auteurs définissent l'identité de lieu comme étant « *un ensemble de cognitions, de sentiments, d'attitudes, de valeurs, de préférences, de significations et de conceptions du comportement et de l'expérience qui se rapportent à la variété et à la complexité des environnements physiques qui définissent l'existence quotidienne* ». On constate que la question communautaire n'y est ici pas évoquée, la relation décrite est davantage individuelle et trouve son ancrage dans la relation avec l'environnement physique. Jorgensen & Stedman (2001) proposent, eux, d'aborder cette relation à travers le concept de « sens du lieu » qu'ils décrivent comme une modalité d'interaction avec un lieu composée de trois dimensions à savoir identitaire, affective et comportementale qui font en partie écho aux résultats de Twigger-Ross & Uzzell (1996).

Cet ensemble théorique pourrait être décrit sous l'appellation de théories « topologiques identitaires » (Félonneau, 2004) et permettent de penser efficacement comment les individus intériorisent les contextes résidentiels dans lesquels ils évoluent et comment ceux-ci impactent par la suite leurs cognitions et comportements (Weiss & Marchand, 2006). Néanmoins, ces théories ne permettent pas de penser, selon nous, les mobilités résidentielles d'une façon satisfaisante. On pourrait ainsi être tenté de penser que les individus mobiles seraient alors des aliénés spatiaux dans l'impossibilité de développer une identité ou un lien avec leur lieu de vie. Au contraire, plusieurs travaux ont montré une continuité bien présente chez les mobiles, notamment en mettant en évidence une tendance à faire des choix résidentiels similaires à chaque déménagement (Feldman, 1990, 1996). Plusieurs causes y sont débattues, et, parmi celles envisagées, il y aurait la volonté de minimiser les changements en recherchant des situations les plus analogues possibles (Imamog & Imamog, 2006). Les individus pourraient ainsi développer des identités davantage basées sur des contextes génériques plus que sur des lieux spécifiques. La section suivante aura pour objectif de présenter ces formes identitaires alternatives qui permettent de mieux penser les mobilités résidentielles.

3.3. Du topique au spatial : de l'identité de lieu à l'identité d'habitation

En partant de l'observation de récurrence dans les mobilités résidentielles, chez les nord-Américains plus particulièrement, en termes de typologies d'habitat, mais aussi de localisation spatiale, Feldman (1990) suggéra l'idée qu'au lieu d'avoir uniquement une identité de lieu, il

existerait aussi une identité « d'habitation »³². Cette seconde proposition découle directement de la théorie de Proshansky et permet d'appréhender plus en détail certains aspects de son concept d'identité de lieu qui ont pu être abandonnés ou mis de côté au gré de ses développements. Si l'on s'en rapporte à leur définition de 1983, les auteurs font référence à des « *environnements physiques* » et non pas à des lieux spécifiques. Feldman a particulièrement développé cet aspect et propose ainsi une autre théorie, où selon elle, l'identité est liée « *à un type de contexte [résidentiels] et fourni des dispositions pour un engagement futur dans ce type de contexte* » (*ibid*). Les individus développent un cadre cognitif pour lire et comprendre leur nouvel espace de vie sur la base de leurs expériences passées. Les zones urbaines, rurales et périurbaines sont connues et identifiées (Lindberg *et al.*, 1992) de sorte que les nouveaux lieux peuvent être classés selon cette typologie. Des modèles fonctionnels, des types d'usage et des modèles sociaux (stéréotypes sur les habitants de ces lieux) peuvent en être déduits (Appleyard, 1979). La lecture de l'espace à travers ces typologies est facilitée par les expériences antérieures, tout comme elle permet le redéploiement de schémas d'activités suite à une relocalisation (Cayouette-Remblière *et al.*, 2019 ; Ramadier, 2010). Ces grilles de lecture, ou représentations, débouchent sur des aspirations ou des choix résidentiels spécifiques (Fortin & Després, 2011). Petite & Debardieux (2014 ; 2013) ont par exemple observé ce découpage en catégories spatiales chez un groupe d'individus qui devaient décrire leurs trajectoires résidentielles. Le recours à des catégories comme la ville, les villages, la campagne ou la montagne permettait de justifier des choix résidentiels à partir des modes de vie associés à ces différents espaces (*ibid*).

Par ailleurs, d'autres études invitent à considérer le rapport à l'espace comme l'expression d'une position sociale interdépendante des positions spatiales (Authier *et al.*, 2010 ; Carpentier-Postel, 2017 ; Di Méo, 2016 ; Dias & Ramadier, 2018). Bien que contre-intuitif, le changement résidentiel serait avant tout une question d'immobilité, où les personnes chercheraient à minimiser les changements, spatiaux ou sociaux, en reproduisant, en partie, le contexte de leurs emplacements précédents, par un effet de recherche de familiarité (Ito *et al.*, 2019 ; Lewicka, 2021 ; Oishi *et al.*, 2011 ; Oishi & Talhelm, 2012). Ces différentes propositions théoriques insistent particulièrement sur le lien entre comportement ou habitude et identité, les affects y occupent cependant une place minoritaire. Ainsi, au-delà de la familiarité, la question du maintien d'un mode d'habiter³³ ou d'un schéma d'activité donnerait lieu à un « remplacement » dont l'objet serait,

³² « *settlement identity* » dans sa version originale.

³³ Par mode d'habiter on entend ici la notion définie par Mathis Stock (2003) comme « l'ensemble des pratiques des lieux des individus (...) [de plus] les modes d'habiter, par hypothèses, expriment des styles de vie ».

selon ses auteurs, de « *saisir les régularités du rapport à l'espace des individus à partir de la reconstitution de lieux comme catégories spatiales déjà pratiquées* » (Ramadier, 2021).

3.4. Synthèse

Les travaux présentés permettent d'envisager la relation individu-environnement à travers une dimension identitaire qui nous paraît centrale pour ce travail. De manière générale, les théories de l'identité permettent de penser l'individu à la fois dans sa singularité et inséré dans des groupes sociaux. De surcroît, les identités offrent également une grille d'analyse pour comprendre la manière dont les individus s'ancrent spatialement à partir de leurs expériences résidentielles, que ce soit dans un lieu spécifique, comme l'illustre la théorie de l'identité de lieu (Proshansky *et al.*, 1983), ou dans des environnements résidentiels aux caractéristiques similaires, comme le propose la théorie de l'identité d'habitation (Feldman, 1990).

Cette perspective identitaire soulève plusieurs enjeux. Le premier concerne la compréhension des mécanismes qui articulent trajectoires et préférences résidentielles : au-delà d'une simple logique de reproduction, il s'agit de questionner la manière dont les individus mobilisent activement leurs expériences pour se définir et justifier leurs comportements. Le deuxième enjeu réside dans le glissement théorique entre des approches « topiques », qui conçoivent l'ancrage à travers des lieux d'habitation précis, et des approches qui reconnaissent la possibilité d'une continuité des expériences fondée sur des paramètres résidentiels génériques. Enfin, le dernier point à souligner est que l'expression de certaines préférences résidentielles, lorsqu'elles sont liées à l'identité, peut constituer un moyen de justifier ou de défendre une situation résidentielle afin de préserver l'image de soi. Autrement dit, une situation qui pourrait apparaître comme subie peut faire l'objet d'une défense active de la part des individus, dans le but de maintenir une estime de soi positive.

4. L'impact de l'environnement sur les comportements de mobilités

Dans les trois sections précédentes, nous avons exploré plusieurs théories permettant de comprendre le rapport que les individus entretiennent avec l'espace résidentiel, en fonction de leurs cycles de vie, de leurs identités ou plus largement de leurs perceptions. Cependant, nous n'avons que peu abordé l'influence directe de l'aménagement de l'espace sur les perceptions et les comportements. Afin de compléter ce cadre conceptuel, il est nécessaire de présenter comment l'environnement, par son organisation, peut affecter les comportements des personnes. Ici nous considérerons que l'environnement agit sur l'individu et que cette action est médiatisée par les dispositions sociales et cognitives discutées précédemment (Di Méo, 2007).

4.1. Auto-sélection résidentielle

La façon dont nous nous mouvons dans l'espace, qu'elle soit choisie ou subit, définit un ensemble de modalités d'interaction et d'appropriation de notre cadre de vie³⁴ (Di Masso, 2022). Ainsi l'expérience d'un piéton ou d'un automobiliste qui doivent tous deux traverser un même espace sera radicalement différente. Le premier entrera de gré ou de force en interaction avec son environnement immédiat, alors que le second, s'il le souhaite, pourra rester dans un cadre familier délimité par les limites matérielles de son véhicule, comme s'il se déplaçait dans un « salon mobile³⁵ » (Dubois, 2004). Ahmadi & Taniguchi (2007) ont par exemple comparé les représentations spatiales d'enfants de 9 à 13 ans vivant à Téhéran qui se rendaient en classe, soit à pied, soit par des moyens motorisés. Ils ont ainsi observé que les enfants qui se déplaçaient à pied présentaient de meilleures connaissances spatiales et par conséquent une meilleure appropriation de leur cadre de vie.

D'une manière plus pragmatique, les moyens de locomotion disponibles définissent aussi un champ des possibles pour l'individu. Kaufmann & Jemelin (2004) proposent une définition de cette capacité à être mobile sous la notion de « motilité » parfois décrit comme une forme de capital bourdieusien. Néanmoins, si la possession d'un moyen de locomotion individuel comme la voiture peut augmenter un champ d'action, elle ne permet pas nécessairement une meilleure appropriation de l'espace. Les travaux de Gustafson (2009) montrent, par exemple, que dans son échantillon, les plus grands navetteurs sont ceux qui présentent un attachement envers leur communauté locale le plus faible comparativement aux individus moins mobiles. Ainsi, les mobilités ne relèveraient pas uniquement du fait de « *se préoccuper de la manière de se rendre dans les lieux* » (*worrying how to get to places*) (Buhr, 2018), mais l'expression plus large d'un rapport à l'espace. Ce rapport à l'espace serait par ailleurs constitutif de notre identité, ainsi « *nous [ne serions] pas juste là où nous allons, mais comment nous y allons* » (Knowles, 2011).

Cette relation entre individus et choix modaux est au centre de l'hypothèse dite « d'auto-sélection résidentielle » dont l'objet est d'interroger cette dépendance entre moyens de locomotion et choix résidentiels. La citation ci-dessous en propose une définition et en montre aussi difficulté méthodologique souvent rencontrée dans les travaux qui abordent cette thématique.

³⁴ « Le cadre de vie est défini comme tout ce qui constitue l'environnement de la vie quotidienne, à savoir l'habitation, son milieu, le trajet domicile-travail ou encore l'organisation de l'offre de loisirs » (Brunet *et al.*, 2005, cité par Youssoufi, 2011)

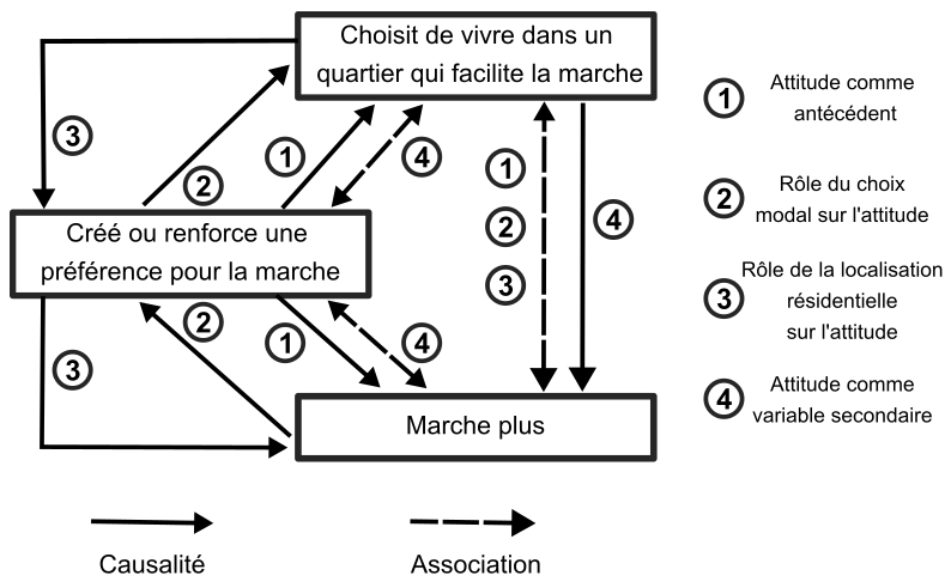
³⁵ Dans son travail de thèse, Nicolas Dubois, propose une description de la voiture personnelle comme une forme d'annexe mobile du domicile.

« Cette notion d’auto-sélection suppose que les habitants d’une zone donnée — définie par son environnement construit et social — peuvent avoir choisi cette zone en fonction de leurs préférences et attitudes quant aux modes de transport ou aux formes urbaines : par exemple on peut choisir d’habiter dans un quartier dense et aux activités diversifiées de façon à pouvoir accéder à pied à ses diverses aménités. Cet effet d’auto-sélection introduit un biais dans le lien de causalité entre environnement construit et comportements de mobilité et il faut contrôler ce biais » (Raux, 2021).

Dans une méta-analyse proposée par Cao *et al.* (2009), les auteurs proposent de représenter cette hypothèse à l’aide de trois éléments qui sont i) le choix du quartier, en cohérence avec un choix modal spécifique, ii) la création ou le renforcement d’une attitude positive envers le choix modal et iii) un usage effectif accru du mode de transport considéré. La figure 2.3 illustre quatre types de relations différentes entre ces trois éléments. Si l’exemple présenté concerne la marche, ces différents liens de causalité et d’association peuvent toutefois être transposés à l’usage d’autres modes de déplacement.

Figure 2.3

Représentation des différentes relations entre attitude, environnement bâti et comportements de mobilité (adapté et traduit de Cao et al., 2009)



Les géographes De Vos & Witlox (2016) envisagent cette relation en considérant plutôt l’orientation attitudinale des individus envers les déplacements, plutôt que vers des modes spécifiques. Ils comparent ainsi les périurbains aux urbains, en émettant l’hypothèse qu’au-delà d’une appétence envers la marche, le vélo, les transports en commun ou la voiture, on pourrait

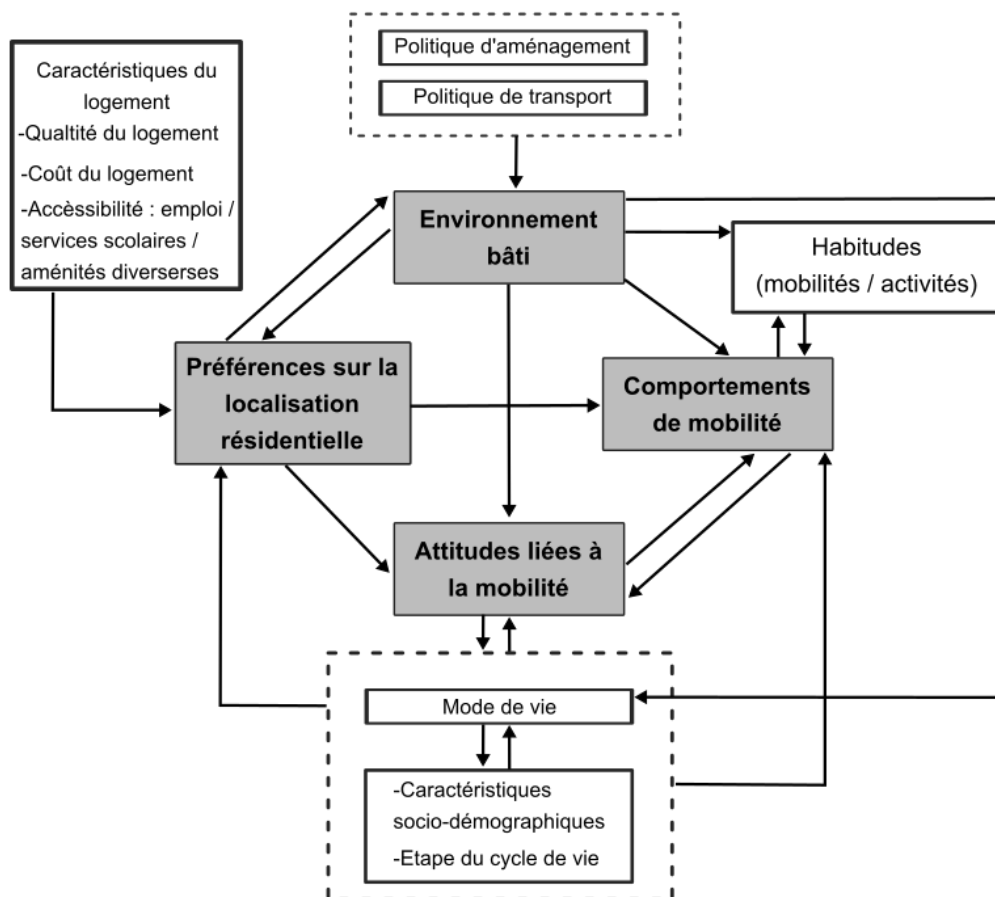
expliquer les différences de comportements en fonction d'une appétence accrue pour les déplacements chez les périurbains plutôt que chez les urbains (*ibid*).

Ce rapport de rejet ou de recherche des déplacements serait alors à l'origine du positionnement dans la ville. Cao *et al.* (2009) insistent dans leur méta-analyse sur le fait que l'environnement bâti a bien un effet sur les choix modaux, notamment dans la façon dont ces choix peuvent être déployés (Gonzalez & Kaufmann, 2020 ; Goodwin, 1996 ; Hosotte, 2022), néanmoins les auteurs soulignent qu'il est nécessaire de considérer l'effet du bâti conjointement aux variables sociodémographiques, ainsi qu'aux attitudes préexistantes aux changements résidentiels. L'intégration de ces variables supplémentaires dans les modèles d'explication des choix modaux tendrait à faire diminuer l'effet du bâti, sans toutefois le faire disparaître (Cao *et al.*, 2009). Bien que ces résultats soient contrastés et discutés (Ewing & Cervero, 2017; Kroesen, 2019 ; Stevens, 2017), ils invitent aux décloisonnements des différentes variables pour comprendre au mieux les interactions individus-environnements exprimées à travers les choix résidentiels et modaux.

Selon la même idée, Scheiner (2014), dans la continuité des travaux de Lanzendorf (2003), invite à intégrer au cadre théorique de l'hypothèse d'auto-sélection résidentielle, celui des « mobilités biographiques ». C'est-à-dire de considérer que les choix en matière d'habitat et de mobilité sont l'expression d'aspirations de longs termes et sont interdépendantes à d'autres dimensions de la vie, comme la famille (Masoumi *et al.*, 2021), le travail (Guan & Wang, 2020) ou les loisirs. Une autre perspective, longitudinale, dont nous avons discuté dans la section (2.2.2) sur les trajectoires résidentielles, conduit Chen & Lin (2011) à proposer d'intégrer les expériences résidentielles antérieures comme facteurs impactant l'auto-sélection résidentielle. Rahman et Sciara (2022) proposent, à partir d'une revue exhaustive de la littérature, une autre schématisation théorique plus complexe que celle proposée par Cao *et al.* (2009). Ce modèle est présenté dans la figure 2.4, où on peut voir d'une part que le nombre de variables considérées est plus important, et d'autre part que les relations entre ces variables sont plus nombreuses, suggérant la complexité des rétroactions entre comportements, habitudes et préférences ou attitudes. Enfin, ce modèle permet aussi de faire le lien avec les travaux présentés dans la section 2.2.1 quant aux rôles des cycles de vie sur les mobilités.

Figure 2.4

Modèle théorique de la relation entre l'environnement bâti, les comportements et attitudes liés à la mobilité et les préférences résidentielles (traduction et adaptation du modèle proposé par Rahman et Sciara (2022))



Cette première sous-section avait pour objectif de présenter les interactions entre l'aménagement de l'espace, les habitudes de mobilité, ainsi que le positionnement dans l'espace à travers le choix résidentiel et d'en identifier les interdépendances. La sous-section suivante présentera une autre approche du lien entre espace et mobilité appliquée cette fois-ci à un objet plus spécifique : les comportements de loisirs.

4.2. Hypothèse de compensation ou l'effet barbecue

Dans la section précédente, nous avons présenté des relations individus-environnement qui suggèrent une forme de congruence entre les attitudes, les comportements et l'environnement bâti. Ces relations causales attribuent la primauté au contexte, parfois aux attitudes et comportements individuels, mais elles suggèrent dans une certaine mesure que les individus tendraient à aligner leurs choix modaux et résidentiels. Néanmoins et dans des

conditions difficiles d'accès à certaines formes d'habitat, la mobilité peut aussi prendre un rôle de variable d'ajustement (Carpentier *et al.*, 2022)

Selon une autre perspective, plusieurs travaux se sont intéressés à la façon dont les espaces verts urbains et périurbains sont utilisés dans le cadre de mobilités de loisirs, autrement dit pour un usage récréatif comprenant un vaste panel de motifs. De la même façon que les infrastructures routières et les équipements favorisant l'usage de la voiture sont inégalement répartis, l'accessibilité aux aménités vertes qu'elles soient publiques ou privées n'est pas uniforme spatialement (Nesbitt *et al.*, 2019 ; Shoari *et al.*, 2021). Ces inégalités ont par ailleurs été accentuées et rendues visibles lors de la récente crise sanitaire de la Covid-19 (Nikolli & Girault, 2021). Elles résultent néanmoins d'inégalités socio-spatiales de plus longue date, où les ménages urbains les plus pauvres sont ceux qui bénéficieraient aussi du plus faible accès aux aménités vertes (Botton, 2020). Les politiques de densification de l'espace urbain font passer le statut de ces espaces de « poumons verts » à « dents creuses », augmentant ainsi une tension déjà existante (Haaland & Van den Bosch, 2015).

La problématique de l'accessibilité à ce type d'aménité se pose au regard des travaux menés depuis maintenant plusieurs décennies qui mettent en évidence, de manière consensuelle, les bienfaits de l'exposition à la « nature » sur la santé humaine (Hartig *et al.*, 2014 ; Rojas-Rueda *et al.*, 2019). Ces effets s'observent, à des intensités différentes, tant pour des espaces hautement anthropisés, tels que les jardins à la française, (Soga *et al.*, 2017 ; Van den Berg *et al.*, 2014) que pour des espaces naturels « authentiques » comme les forêts, les montagnes ou les rivières, etc. (Li *et al.*, 2023). Ils s'observent aussi, dans une moindre mesure, en ayant recours aux environnements naturels simulés numériquement (M. P. White *et al.*, 2018). Néanmoins l'immersion en milieu réel, notamment à des fins thérapeutiques, apparaît plus efficace dans les milieux d'origines, plutôt que leurs versions numériques (Browning *et al.*, 2020).

Ces différents résultats peuvent être vus comme autant de soutiens pour la théorie dite de la « biophilie ». Cette théorie décrit une « *tendance innée à se concentrer sur la vie et les processus qui s'y apparentent (...) [les] deux éléments fondamentaux de la biophilie [sont] : la fascination et l'appartenance à la nature* » (Fukano & Soga, 2024). Ce postulat, inscrit dans une approche évolutive de la psychologie (Kahn, 1997), a été introduit par Wilson en 1984 dans son ouvrage éponyme « *Biophilia* ».

Plusieurs travaux remettent en question cette orientation universelle vers la nature (Gunnarsson & Hedblom, 2023). Les bienfaits décrits ne se manifestent pas chez tous les individus : certains expriment même un rejet phobique face à des stimuli naturels. Par ailleurs, cette réponse positive à la nature pourrait être conditionnée par les expériences vécues durant l'enfance (*ibid*). Sans nier les effets bénéfiques de l'exposition aux environnements naturels, il

apparaît prudent de prendre du recul sur une approche essentialiste qui ne tiendrait pas compte de la dimension acquise ou apprise de ces effets (Joye et De Block, 2011).

Au carrefour de cette problématique d'accessibilité aux espaces verts et de ce besoin « existentiel » de nature se trouve l'hypothèse de compensation, également connue sous le nom *d'effet barbecue* (Munafò, 2017). Le cœur de cette hypothèse repose en partie sur les phénomènes précédemment évoqués concernant le lien entre localisation résidentielle et comportement de mobilité. Les individus vivant dans des centres urbains denses bénéficient en semaine de mobilités plus courtes et plus durables que ceux des périphéries, grâce à une meilleure accessibilité aux aménités urbaines et à une offre plus diversifiée d'alternatives à la voiture individuelle ; ces habitudes de mobilité contribueraient à renforcer la soutenabilité des villes denses. Toutefois, selon cette hypothèse, ces mêmes habitants des centres urbains s'engageraient dans des mobilités de loisirs compensatoires durant le week-end, cherchant à échapper à un environnement potentiellement oppressant et surtout pauvre en espaces naturels (Dubois-Taine et Chalas (1997) cité par Munafò, 2017). À l'inverse, leurs voisins des périphéries auraient davantage de loisirs à domicile et profiteraient, entre autres, de leurs jardins privés pour y faire notamment des barbecues³⁶ (Munafò, 2016). Les mobilités compensatoires annuleraient les bénéfices acquis en semaine (en termes de déplacement et d'émission de gaz à effet de serre (GES)) par les habitants des centres urbains, remettant ainsi en question les avantages de la densification urbaine.

Plusieurs éléments méritent toutefois d'être nuancés concernant cette théorie. La mise en cause de la durabilité de la ville dense à cause de ces mobilités compensatoires n'est pas consensuelle (Næss, 2006). Par ailleurs, certaines études montrent qu'une part de ces mobilités compensatoires se dirige vers d'autres centres urbains denses, bien loin des espaces naturels précédemment identifiés (Dunne *et al.*, 2010). Une fois encore, le rapport à l'espace urbain (Félonneau, 2004), les modes de vie et les caractéristiques sociodémographiques des individus constituent autant de variables à mobiliser pour comprendre, d'une part, si ces mobilités compensatoires se produisent et, d'autre part, quels en sont les mécanismes explicatifs (Czepakiewicz *et al.*, 2018, 2020 ; Maat & de Vries, 2006).

Si le manque d'espaces verts publics ou privés ne conduit pas nécessairement à des comportements de compensation, il semblerait néanmoins qu'une meilleure accessibilité mène, elle, à un usage plus important des espaces verts (Maat & de Vries, 2006 ; Zuniga-Teran *et al.*, 2019). Maat & De Vries (2006) suggèrent d'expliquer ces résultats à l'aide de l'effet d'auto-sélection résidentielle qui conduirait ici les individus « naturophiles » à rechercher la proximité avec les aménités vertes facilitant ainsi le déploiement d'habitude de loisirs dans ces mêmes

³⁶ Le barbecue, en tant qu'activité, a une portée uniquement illustrative et il est évident que ce n'est pas seulement le fait de faire ou de ne pas faire des barbecues dans son jardin qui est à l'origine de l'effet rebond décrit, mais bien tout un ensemble d'activités de loisirs.

espaces. Comme le propose Gibson (1979, cité par Moser, 2009), si les villes peuvent être vues comme des « pourvoyeurs de ressources », ces ressources, ici les aménités vertes, doivent être appréhendées par leurs accessibilités, mais aussi et en premier lieu par les qualités qui leur sont attribuées. Or ces qualités dépendent en grande partie d'évaluations subjectives (pour de l'usage de loisir) conditionnées par un ensemble de variables évoquées tout au long de ce chapitre. Ainsi, les mobilités compensatoires seraient liées à un rapport spécifique à l'espace urbain plutôt que l'expression d'un besoin universel de nature (Nessi, 2017).

4.3. Synthèse

Les éléments présentés dans cette section montrent que les individus tendraient vers une forme de congruence entre leurs habitudes de mobilité et leurs préférences résidentielles, favorisant la mise en œuvre de leurs pratiques. Toutefois, la littérature souligne que ces relations ne s'inscrivent pas dans une boucle de rétroaction fermée : elles sont également façonnées par d'autres variables, telles que les modes de vie ou les politiques d'aménagement, qui peuvent infléchir ou reconfigurer ces dynamiques, ainsi que par les effets de l'auto-sélection résidentielle.

La seconde sous-section portait sur l'hypothèse de compensation, également désignée par l'expression « d'effet barbecue ». Cette hypothèse suggère que les individus n'ayant qu'un accès restreint aux aménités vertes dans leur environnement proche, s'engageraient des mobilités dites compensatoires afin de répondre à un besoin de nature. Toutefois, les résultats présentés montrent que ce besoin de nature ne se manifeste pas de façon uniforme et que certaines des mobilités qualifiées comme compensatoires ne visent pas toujours la fréquentation d'espaces verts.

Plus largement, ces constats soulignent la nécessité d'adopter une approche intégrative qui prenne en considération à la fois les effets de l'environnement physique, de l'espace, et d'en questionner les effets aux prismes d'un ensemble de déterminants individuels, qu'il s'agisse de profils attitudinaux ou de caractéristiques sociodémographiques.

En conclusion, cette section, comme les précédentes, plaide pour une analyse combinant dimensions physiques et symboliques de l'environnement, afin de mieux comprendre comment et pourquoi les individus choisissent, en fonction de leurs ressources et de leurs contraintes, de vivre dans un lieu plutôt qu'un autre, et comment ils organisent autour de ce lieu l'ensemble de leurs activités.

Conclusion de la partie 1 : problématisation et hypothèses

Nous avons commencé le chapitre 2 par une citation d'Authier *et al.* (2010) qui permettait de proposer une problématique générale que l'on peut reformuler ainsi en y intégrant notre problématique spécifique relative aux aménités vertes :

- i. Comment et selon quels éléments (caractéristiques sociodémographiques, statut d'occupation, position dans le cycle de vie, trajectoire résidentielle), les préférences résidentielles sont-elles structurées ?
- ii. Quelle place occupent les aménités vertes dans ses préférences résidentielles ?
- iii. Enfin, comment les différents critères de choix résidentiels identifiés sont hiérarchisés par les individus et comment cette hiérarchisation se différencie et selon quels facteurs ?

Afin de donner de premiers éléments de réponses à ces questions, nous avons mobilisé différents champs théoriques issus principalement de la psychologie sociale et environnementale, de la sociologie, de la démographie puis de la géographie. Ces différents déterminants s'inscrivent dans un contexte plus général, idéologique et culturel, que nous avons présenté dans le chapitre 1.

Malgré les spécificités des différentes approches mobilisées, on peut identifier un ensemble de convergences et de complémentarités, parmi les facteurs identifiés qui contribuent à la formation et à la différenciation des préférences résidentielles. La liste des points clés ci-dessous se veut être à la fois une synthèse des éléments théoriques présentés et une liste des variables qui seront mobilisées dans la suite de ce travail :

- Les préférences résidentielles doivent être abordées à différents niveaux d'explication, du plus collectif, en questionnant le contexte idéologique et sociétal, au plus individuel, en prenant en compte les trajectoires et biographies (Bernardi *et al.*, 2019).
- À l'échelle du groupe, les rapports à l'habitat et à l'environnement résidentiel sont conditionnés par un ensemble de facteurs socio-économiques, qui créent une analogie entre position spatiale et sociale (Ramadier, 2016).
- À l'échelle individuelle, les préférences résidentielles sont influencées par la position dans le cycle de vie. Les structures familiales et la situation professionnelle sont corrélées à des profils d'âge spécifiques, eux-mêmes liés à des localisations précises dans l'espace urbain et à certaines typologies d'habitat (Coulter, 2023).
- Toujours à l'échelle individuelle, les expériences résidentielles antérieures conduisent à deux phénomènes : d'une part, elles permettent de développer une grille de lecture des environnements familiers, transposable à des lieux similaires. D'autre

part, elles influencent les préférences et les choix futurs, les expériences durant l'enfance sont particulièrement significatives à ce propos (Chen & Lin, 2011; Ramadier & Enaux, 2012).

- À l'interface entre les échelles collective et individuelle, les lieux de résidence peuvent servir d'ancrage au développement d'identités spatialisées, contribuant à l'estime de soi et renforçant des modes de vie congruents avec ces lieux (Félonneau, 2004).
- La théorie de l'auto-sélection résidentielle offre un autre éclairage sur cette congruence entre modes de vie et lieux habités. Elle met en avant la tendance des individus à choisir des lieux favorisant leurs habitudes, notamment en matière de choix de transport ou de mobilités de loisirs (Cao *et al.*, 2009).
- Les choix résidentiels doivent être envisagés conjointement avec d'autres domaines de la vie : emploi, famille, réseau social, loisirs. Lorsque la situation résidentielle n'est pas subie, elle peut être perçue comme l'expression plus large d'un mode de vie (Gehrke *et al.*, 2019).
- Enfin, si les aménités vertes contribuent à de nombreux égards à une meilleure qualité de vie, leur présence et leur fréquentation ne constituent pas un besoin universel. L'orientation vers ce type d'aménité est également sujette à des différences interindividuelles (Czepkiewicz *et al.*, 2020).

La mise en relation des éléments de cette liste est décrite dans la figure 2.5, qui propose une schématisation heuristique de notre cadre théorique, afin d'offrir une approche intégrative et interdisciplinaire des préférences résidentielles, fondée sur un cadrage géo-psycho-sociologique. Ce cadre théorique a été opérationnalisé par deux enquêtes, que nous présenterons plus en détail dans la seconde partie de cette thèse. La première enquête repose sur un questionnaire ; à partir des résultats obtenus, nous avons conduit une seconde enquête basée cette fois sur des entretiens semi-directifs. Ces deux enquêtes ont permis de traiter de manière séquencée les interactions entre nos variables d'intérêt. Trois hypothèses principales ont orienté la première partie de ce travail (l'enquête quantitative) :

H 1 : Les préférences résidentielles, en termes de typologie d'habitat, expriment des rapports plus généraux au cadre de vie. Ainsi, le poids accordé aux aménités vertes dans les préférences résidentielles varie également en fonction de ce rapport au cadre de vie et plus largement aux identités d'habitations des individus.

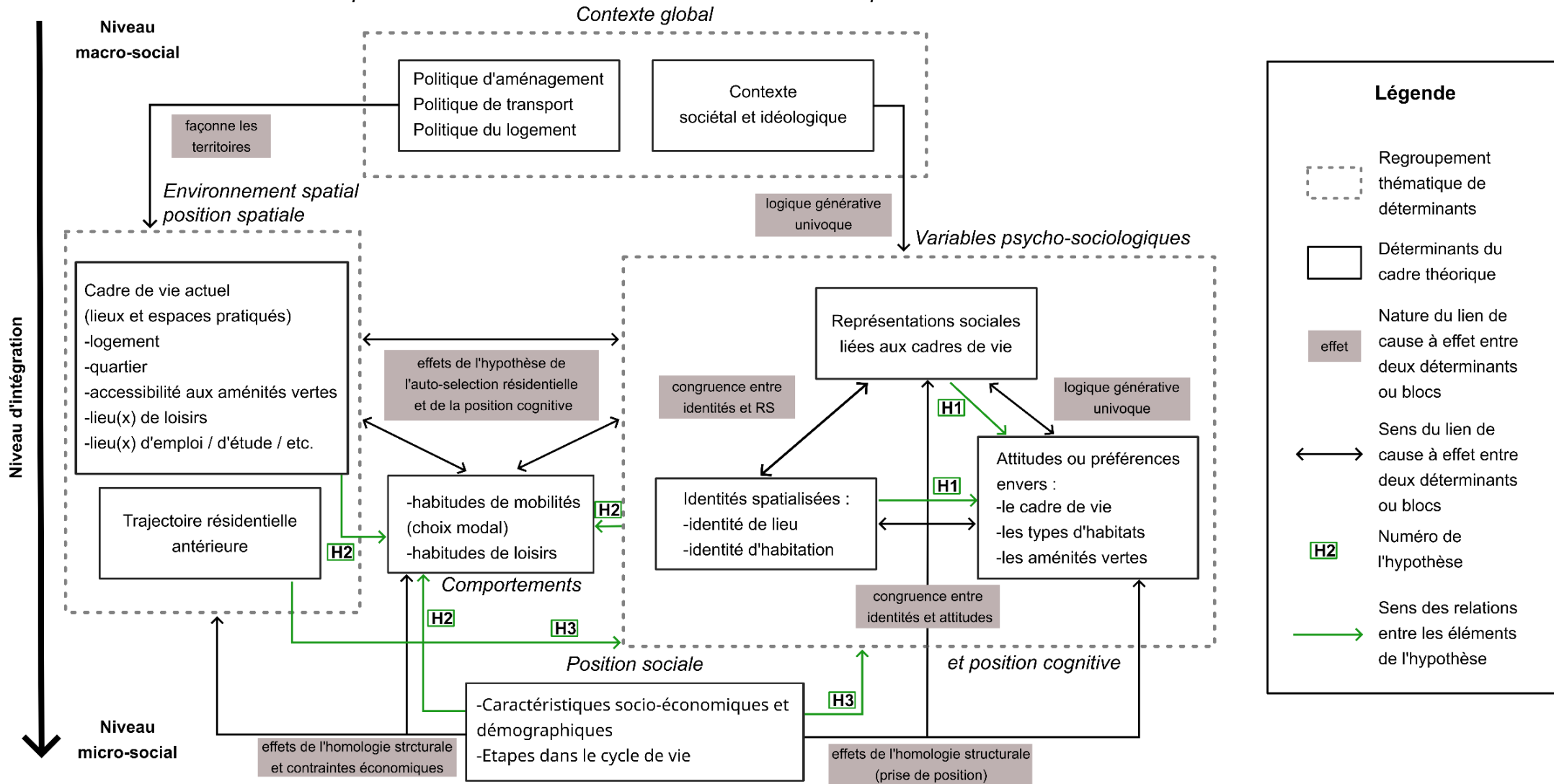
H 2 : La diversité et la fréquence d'usage des aménités vertes dépendent de la localisation des individus, du rapport au cadre de vie et de la position sociale des individus, ainsi que de leur accessibilité aux espaces verts qu'ils soient publics ou privés.

H 3 : Le rapport au cadre de vie dépend de la position sociale de l'individu ainsi que de ses expériences résidentielles antérieures.

Dans un second temps, ces hypothèses ont été ajustées selon une approche à la fois complémentaire et confirmatoire préalablement au déploiement de l'enquête par entretiens. Ces nouvelles hypothèses seront présentées en introduction du chapitre 5.

Figure 2.5

Schématisation du cadre théorique de la thèse et interactions entre ses différentes composante



Partie 2 Dispositif méthodologique :

Une approche comportementale mixte par questionnaire
et entretien

Introduction de la deuxième partie

Cette seconde partie a pour objectif d'exposer la manière dont nous avons opérationnalisé le modèle théorique présenté en figure 2.5, à la fin de la première partie, afin de permettre un test empirique des hypothèses qui y étaient formulées. À l'instar de la partie précédente, cette section s'articule en deux chapitres distincts.

Le premier chapitre est consacré à la présentation des deux terrains d'étude sur lesquels repose cette thèse : les unités urbaines de Dijon et de Besançon. Après une analyse générale retraçant leur développement sur le temps long, nous nous intéressons plus spécifiquement à leurs dynamiques démographiques et urbaines au cours des soixante dernières années. Le chapitre se concentre ensuite sur l'offre en espaces verts. Une première présentation des espaces disponibles est suivie d'une analyse de leur accessibilité, à la fois à l'échelle des communes des unités urbaines, mais aussi à un niveau plus individuel à l'aide d'un indice gravitaire. Cette mesure de l'accessibilité aux espaces verts à un niveau individuel, constitue par ailleurs l'une des premières variables intégrées à nos analyses.

Le second chapitre est consacré à l'approche méthodologique mixte retenue pour tester le modèle théorique présenté. La première section du chapitre décrit l'enquête par questionnaire auto-rapporté, en précisant son contenu et les caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon final de répondants. La seconde section présente la phase qualitative de notre dispositif méthodologique, fondée sur des entretiens semi-directifs conçus en complémentarité avec le questionnaire. Elle détaille notamment la procédure de rééchantillonnage d'un sous-groupe de répondants, sélectionnés à partir des informations recueillies lors de l'enquête par questionnaire.

Chapitre 3 : Présentation des terrains d'étude : les unités urbaines de Dijon et Besançon

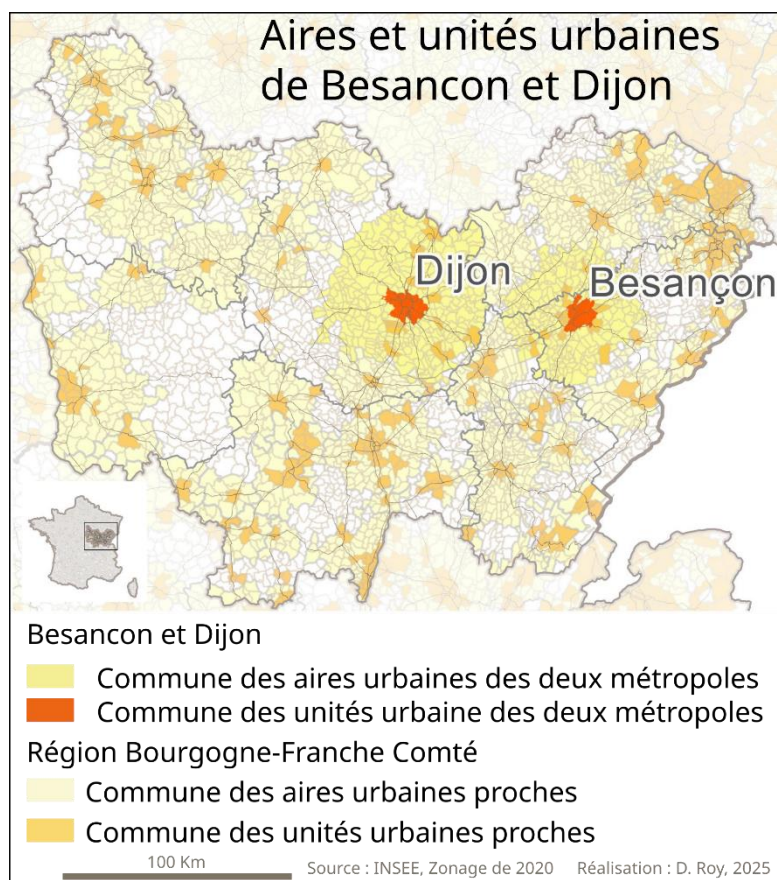
Dans ce premier chapitre de la partie méthodologique, nous présentons les deux terrains retenus : les unités urbaines (UU) de Dijon et de Besançon. Ce choix s'explique par la proximité géographique et démographique, entre ces deux unités urbaines qui assure une base de comparaison cohérente, tout en offrant des spécificités propres, notamment en matière d'accessibilité aux aménités vertes. L'approche comparative adoptée vise à dépasser les particularités locales pour identifier le rôle de différents déterminants dans les préférences résidentielles et dans les usages des espaces verts, en s'appuyant sur deux contextes présentant des caractéristiques relativement analogues.

La présentation de ces terrains d'étude aura lieu en deux temps. La première section du chapitre sera consacrée à une présentation historique de nos deux terrains d'étude, en mettant l'accent sur l'évolution de l'emprise du tissu bâti et des structures démographiques depuis le milieu du XXe siècle. Elle se terminera par la description des dynamiques récentes de mobilités résidentielles et de leurs flux.

La seconde section de ce chapitre sera consacrée aux possibilités d'usage des espaces verts par les habitants de nos deux terrains d'étude, à travers deux approches. La première s'appuiera sur un contexte général d'accessibilité, construit à partir de données carroyées, afin de proposer une vue d'ensemble de l'accessibilité aux aménités vertes dans les deux villes. La seconde présentera la méthode retenue pour calculer, à partir de la localisation résidentielle déclarée, un indicateur individuel d'accessibilité aux aménités vertes, destiné à être intégré par la suite aux modèles comportementaux de fréquentation des espaces verts.

1. Démographie et mobilité résidentielle

Nos deux terrains d'étude sont situés en région Bourgogne–Franche-Comté (voir figure 3.1). Avant la loi du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, Besançon et Dijon étaient toutes deux des capitales régionales. Besançon était la préfecture de Franche-Comté et Dijon, celle de Bourgogne. Après la fusion des régions, Dijon a conservé ce rôle de préfecture de région, tandis Besançon accueille le siège du conseil régional. Les services concentrés et décentralisés de l'État ont été répartis entre ces deux communes.

Figure 3.1*Localisation des terrains d'études*

Nos périmètres d'étude ne se limitent pas aux seules communes de Dijon et Besançon, mais s'étendent à leurs unités urbaines respectives. Le zonage en unités urbaines, proposé par l'INSEE depuis 1954, est défini ainsi : « une unité urbaine correspond à un ensemble de communes présentant une continuité du bâti (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) et regroupant au moins 2 000 habitants ».

Cette approche, basée sur un critère morphologique (Guerois & Paulus, 2002), permet d'une part de circonscrire les espaces effectivement urbanisés et de couvrir l'ensemble du tissu bâti continu, qu'il s'agisse des centres ou de leurs extensions résidentielles plus récentes. D'autre part, elle facilite la comparaison entre terrains d'étude en s'appuyant sur des critères de définition identique. Enfin et comparativement à des approches reposant sur des critères fonctionnels, comme le zonage en aires urbaines (ZAU) ou en aires d'attraction³⁷ (AAV), les UU permettent d'exclure, partiellement, les communes rurales ou périurbaines³⁸, pour lesquelles les conditions

³⁷ Le zonage en aire d'attraction proposé depuis 2020 par l'INSEE se substitue aux aires urbaines.

³⁸ Qui composent la « couronne » des communes centre (ici, Dijon ou Besançon) selon le zonage de l'AAV

d'accès aux aménités vertes publiques ou privées ne se posent pas de la même manière que pour les centres urbains.

Ainsi, l'unité urbaine constitue un périmètre d'analyse pertinent pour notre recherche, car elle permet d'appréhender les formes d'accès et de pratiques de la nature dans un cadre spécifiquement urbain, tout en assurant la comparabilité entre Dijon et Besançon.

Besançon et Dijon sont ainsi les deux villes-centres³⁹ d'unité urbaine comportant respectivement 13 et 15 communes. Les listes des communes et leurs populations respectives sont données dans les figures 3.2, 3.3 puis 3.6 et 3.9. En 2021, environ 250 000 personnes vivaient dans l'unité urbaine de Dijon et près de 140 000 dans celle de Besançon⁴⁰. Néanmoins, ces deux villes-centres présentent des effectifs relativement comparables : la différence majeure entre ces deux unités urbaines réside dans la répartition démographique entre la ville-centre et les communes périphériques. En effet, Besançon, avec environ 120 000 habitants, regroupe à elle seule 84 % de la population de son unité urbaine, tandis que Dijon, avec ses presque 160 000 habitants, ne représente que 64 % de la population totale de la sienne.

Ce poids démographique plus élevé à Besançon qu'à Dijon s'explique en partie par une superficie près d'une fois et demie supérieure pour Besançon. Par ailleurs et comme l'explique Youssoufi (2011) la commune de Besançon, dans son développement, a progressivement intégré dans son découpage administratif certaines communes qui la jouxtaient. Ainsi, la commune concentre l'essentiel de la population de son unité urbaine, contrairement à Dijon, où l'on observe une répartition démographique plus progressive entre la ville-centre et les communes périphériques.

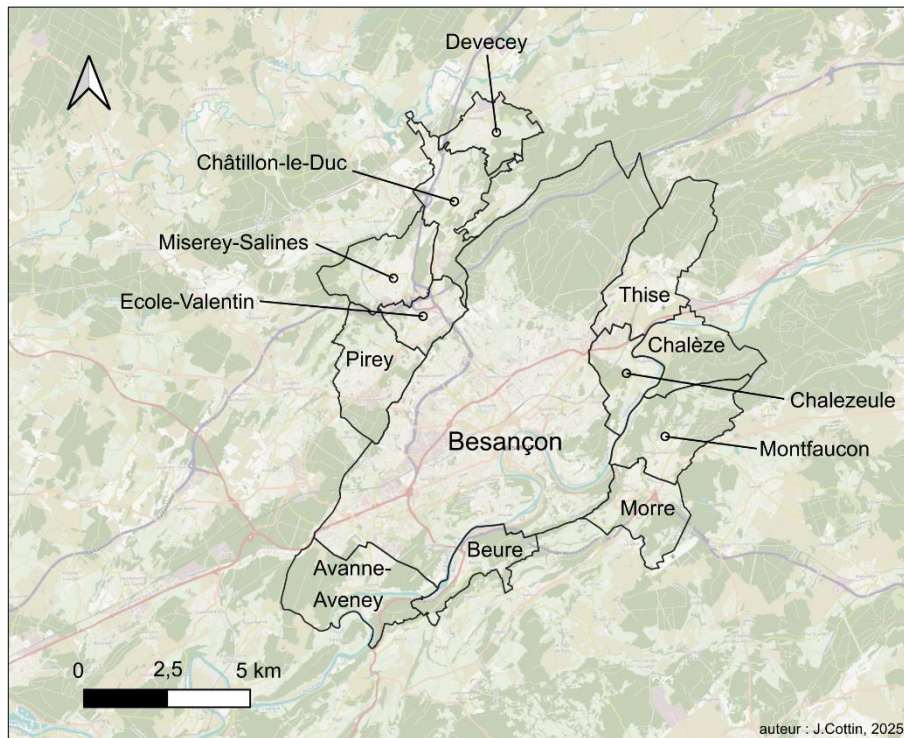
Les deux sous-sections suivantes proposent une brève introduction à l'histoire du développement des deux villes-centres, avant de revenir, en fin de section, sur l'évolution de la tâche urbaine et de la démographie. Les périmètres de nos UU, en 2021, sont donnés dans les figures 3.2 et 3.3.

³⁹ Le statut de ville-centre est donnée aux communes dont la population représente, à elle seule, 50 % de la population totale des communes agglomérées selon les critères évoqués précédemment.

⁴⁰ Les deux unités urbaines n'appartiennent ainsi pas aux mêmes tranches d'unité urbaine (classement de 2017) proposées par l'INSEE, le seuil pour passer d'une classe à l'autre étant fixé à 200 000 habitants.

Figure 3.2

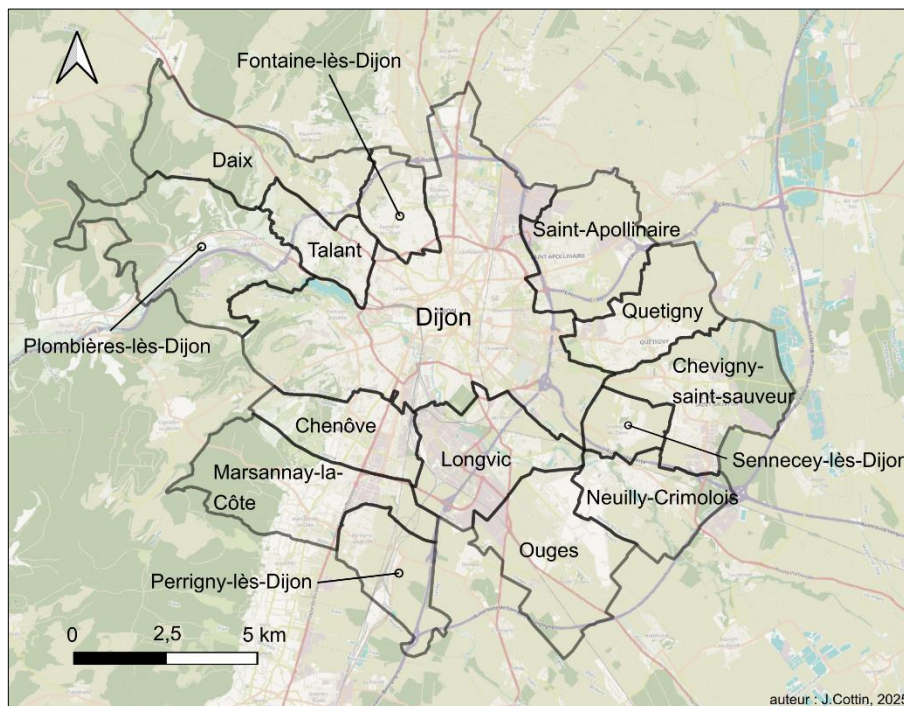
Limites et communes de l'unité urbaine de Besançon



Sources : INSEE, base des unités urbaines 2020, OpenStreetMap

Figure 3.3

Limites et communes de l'unité urbaine de Dijon



Sources : INSEE, base des unités urbaines 2020, OpenStreetMap

1.1. Le développement de Besançon

Le centre historique de Besançon se situe dans l'un des méandres du Doubs. Cette délimitation naturelle accueillait déjà, durant l'Antiquité, un *oppidum* nommé *Vesontio*, protégé par une fortification surplombant « La Boucle » formée par cette rivière. Des traces de cette occupation sont mentionnées par Jules César (Youssofi, 2011). Cette structuration de l'espace entre le centre historique et les zones plus récemment urbanisées, à partir du XIX^e siècle pour les plus anciennes, est encore bien visible. Le rôle de place forte de la colline Saint-Étienne, dominant la boucle, a évolué au fil des siècles pour laisser place, depuis le XVII^e siècle, à une citadelle conçue par l'ingénieur Vauban. Cette infrastructure militaire contribue maintenant à l'identité de la ville et fait l'objet d'un classement au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2008, ce classement concernait également 11 autres sites de fortifications de Vauban⁴¹. Selon une configuration assez proche, une série de forts militaires plus récents (début XIX^e siècle) a été construite sur les collines bordant le Doubs. Aujourd'hui, ces collines, majoritairement boisées, constituent d'importants espaces verts à proximité immédiate du centre-ville ou des quartiers urbanisés plus récemment.

Jusqu'au début du XIX^e siècle, la ville de Besançon est circonscrite au sein de la boucle, à l'exception des quartiers Battant, Arène et Charmont⁴² (Chevalier & Scherrer, 1958), qui restent cependant dans l'enceinte délimitée par les aménagements militaires. Durant le XIX^e siècle, la ville va connaître un développement irrégulier. Cette croissance urbaine s'étend de l'autre côté du méandre, au nord de la boucle, tout en restant proche du centre historique. Cette croissance lors de la révolution industrielle, notamment axée autour d'une importante activité horlogère, est incarnée par la création de l'école municipale d'horlogerie en 1862⁴³ (Chevalier & Scherrer, 1958 ; Poupard, 2012).

Après la Seconde Guerre mondiale, Besançon connaît une nouvelle phase de développement, notamment en raison de l'exode rural encore en cours (Boichard, 1983). Des programmes d'habitats collectifs seront ainsi proposés, comme dans le reste du pays, pour répondre à ces nouveaux besoins de logements. Jusqu'au début des années 60, l'urbanisation va osciller entre l'aménagement de nouveaux quartiers, éloignés du centre, et la densification des espaces existants. Puis, les années 60 verront sortir de terre le quartier de Planoise, à environ 3 km au sud-ouest du centre-ville, pensé comme une ville nouvelle (Youssofi, 2011). Le pic démographique de Besançon sera atteint en 1975, laissant par la suite place aux développements des communes périphériques.

⁴¹ <https://whc.unesco.org/fr/list/1283/>

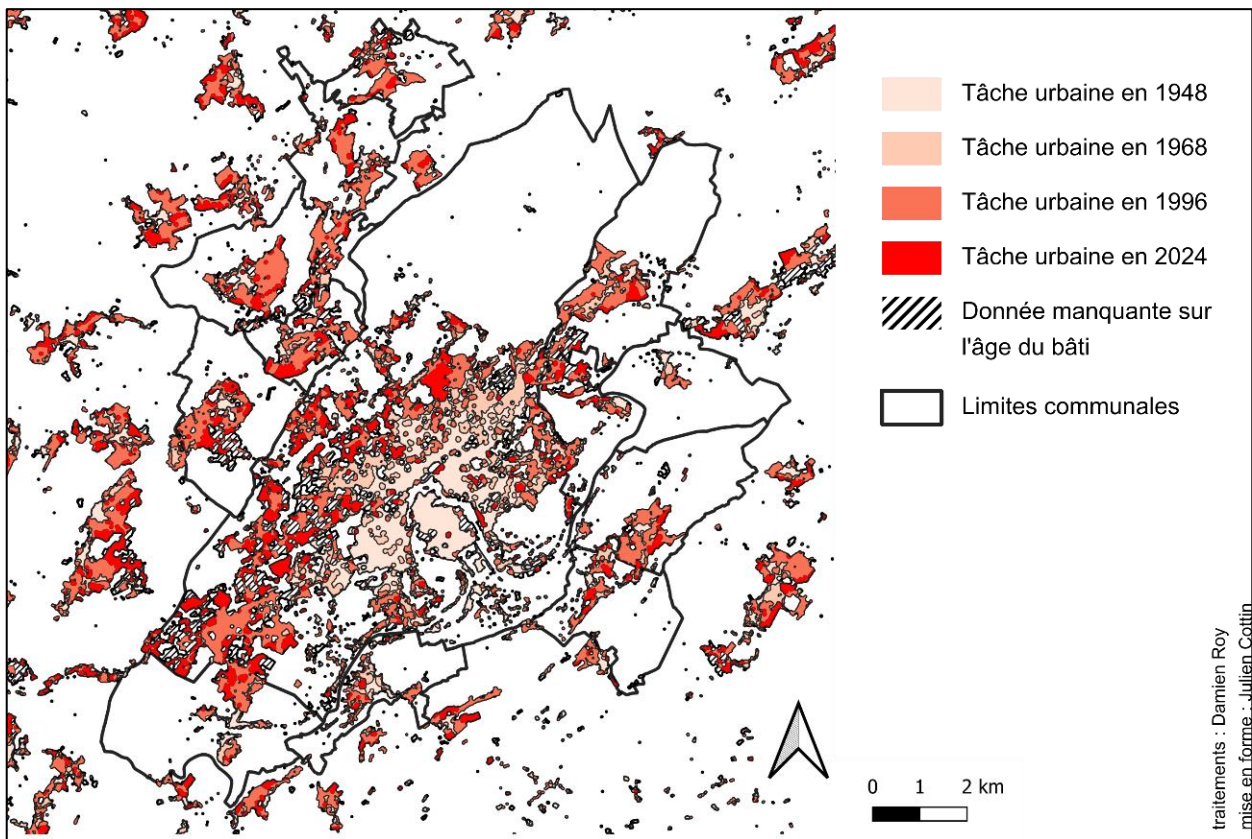
⁴² Cet ensemble est couramment défini par le toponyme de Battant et cette distinction en trois quartiers n'est pas si courante.

⁴³ L'activité de l'école perdura jusqu'en 1988, malgré différents changements de sites et de structuration de son activité.

En raison de la topographie particulière du site (voir annexe A.3.1) et des limites naturelles imposées par le Doubs, la ville s'est développée selon un axe sud-ouest/nord-est, maintenant ainsi, vers le sud-est, une forte proximité entre le centre historique et de vastes espaces naturels. Cet axe de développement se reflète notamment dans le tracé du tramway, mis en service en 2014, qui relie les deux extrémités de cette diagonale. La figure 3.4 illustre l'évolution progressive de l'urbanisation de l'unité urbaine (UU) de Besançon et de ses environs entre 1948 et 2024, tandis que la figure 3.5 présente l'évolution démographique de la commune et de ses périphéries.

Figure 3.4

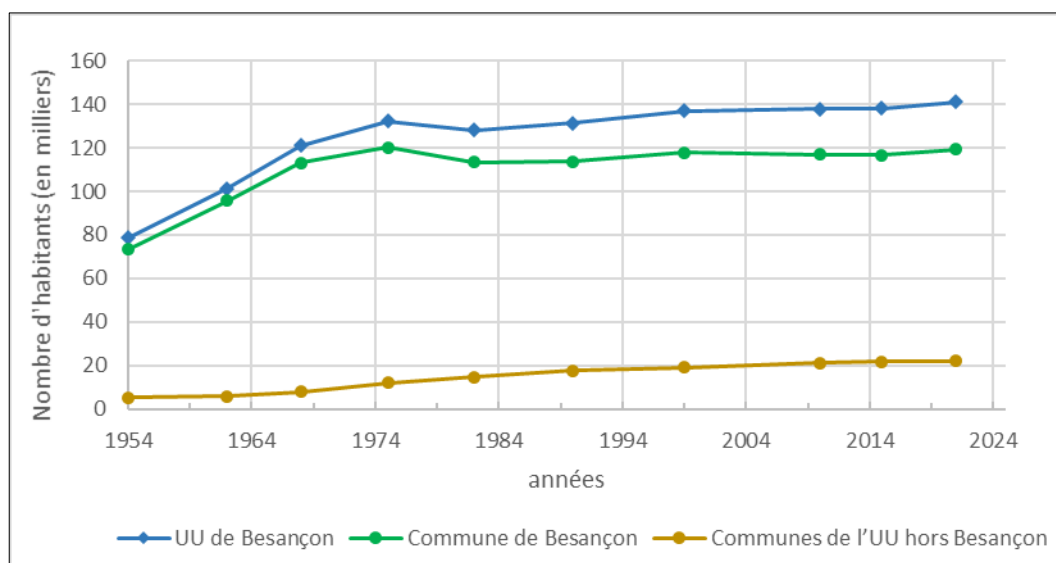
Evolution de la tâche urbaine de l'UU de Besançon



Sources : UrbanSIMUL ; BD Topo ; OpenStreetMap.

Figure 3.5

Évolution démographique de l'UU de Besançon et de ses communes.

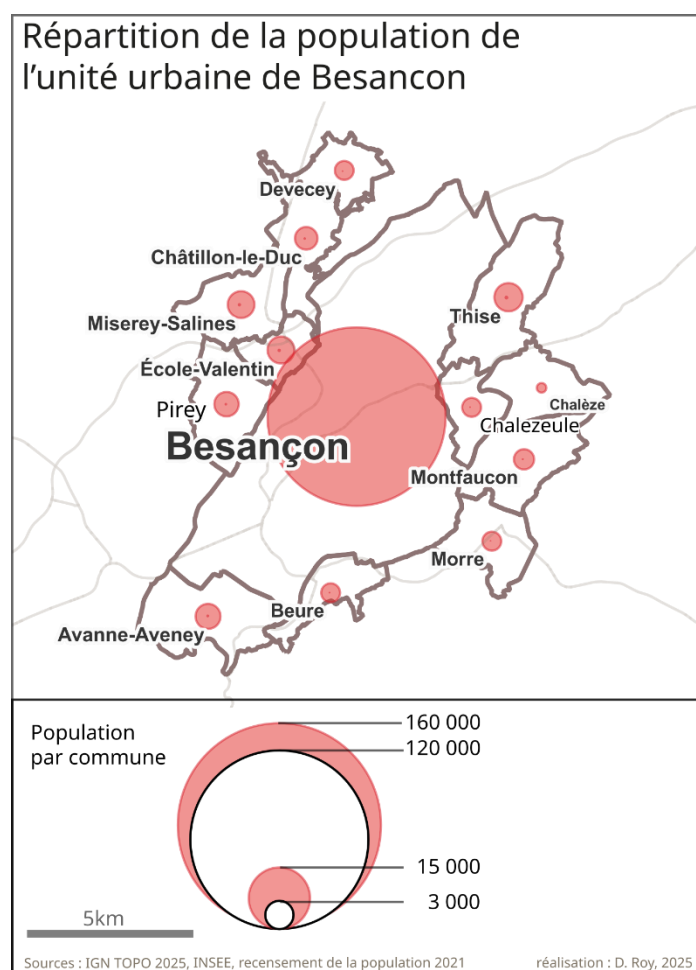


Source : Insee, recensements de la population

D'après la figure 3.5, l'évolution démographique de l'unité urbaine de Besançon révèle une dynamique différenciée entre la ville-centre et ses communes périphériques. La population de la commune de Besançon a fortement augmenté entre 1954 et 1975, avant de connaître un déclin puis une relative stabilité entre 1982 et 2021. Parallèlement, les autres communes de l'unité urbaine ont enregistré une croissance notable entre 1954 et 2010, leurs populations ayant presque quadruplé sur cette période, avant de connaître elles aussi une diminution progressive de leurs évolutions à partir de 2010. La figure 3.6 présente la répartition, en 2021, de la population de l'UU de Besançon entre les différentes communes qui la composent.

Figure 3.6

Population, en 2021, de l'UU de Besançon



En complément des données présentées, le chapitre 4 fournira des informations supplémentaires sur les caractéristiques de la population des unités urbaines de Besançon et de Dijon, notamment en termes d'âge, de niveau d'études et de composition des ménages. En quelques mots et sur la période récente, si Besançon conserve un passé industriel marqué par l'industrie horlogère, la structure de ses secteurs d'activité a évolué. Les principaux employeurs de la zone d'emploi de Besançon⁴⁴ sont des acteurs publics : le centre hospitalier universitaire (CHU Minjoz), la Ville de Besançon, la région Bourgogne–Franche-Comté, ainsi que l'Université Marie et Louis Pasteur (INSEE⁴⁵). Malgré le recul des industries historiques dans la zone, le tissu économique local reste orienté vers des secteurs de pointe, notamment dans le domaine des microtechniques, en continuité avec l'histoire horlogère de la ville et de ses environs (Chesnay *et al.*, 2020).

⁴⁴ La « zone d'emploi » est un découpage proposé par l'INSEE mobilisé notamment dans les études liées au marché du travail à une échelle locale. Les zones d'emploi sont définies comme suit : « un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. »

1.2. Le développement de Dijon

Les premières traces de l'occupation permanente de Dijon remontent, elles aussi, à la fin de l'antiquité, avec la présence d'un *castrum*⁴⁶ à l'emplacement actuel du centre historique de la ville (plus précisément à l'emplacement de l'actuel Palais ducal qui accueille les locaux de la mairie). Durant la période médiévale, la ville s'étend et une nouvelle enceinte fortifiée, plus vaste, redéfinit ses contours (Vitus, 2016). Les vestiges de cette fortification médiévale sont encore visibles à travers les principaux axes de voirie qui ceinturent le centre-ville. Ainsi, le centre est bordé, à l'ouest, par la rivière Ouche, au nord, par l'actuelle place de la République et, au sud, par la place du Président-Wilson (*ibid*).

Au XIX^e siècle, Dijon connaît une expansion en captant les flux de population du département issus de l'exode rural. Ces populations s'installent le long de trois principaux axes de communication : vers le sud (en direction de la Côte), le nord (vers Langres) et le sud-est (vers Dole) (Enault, 2003). Cette dynamique de captation des populations rurales dans un périmètre élargi se maintient jusqu'à l'après-guerre.

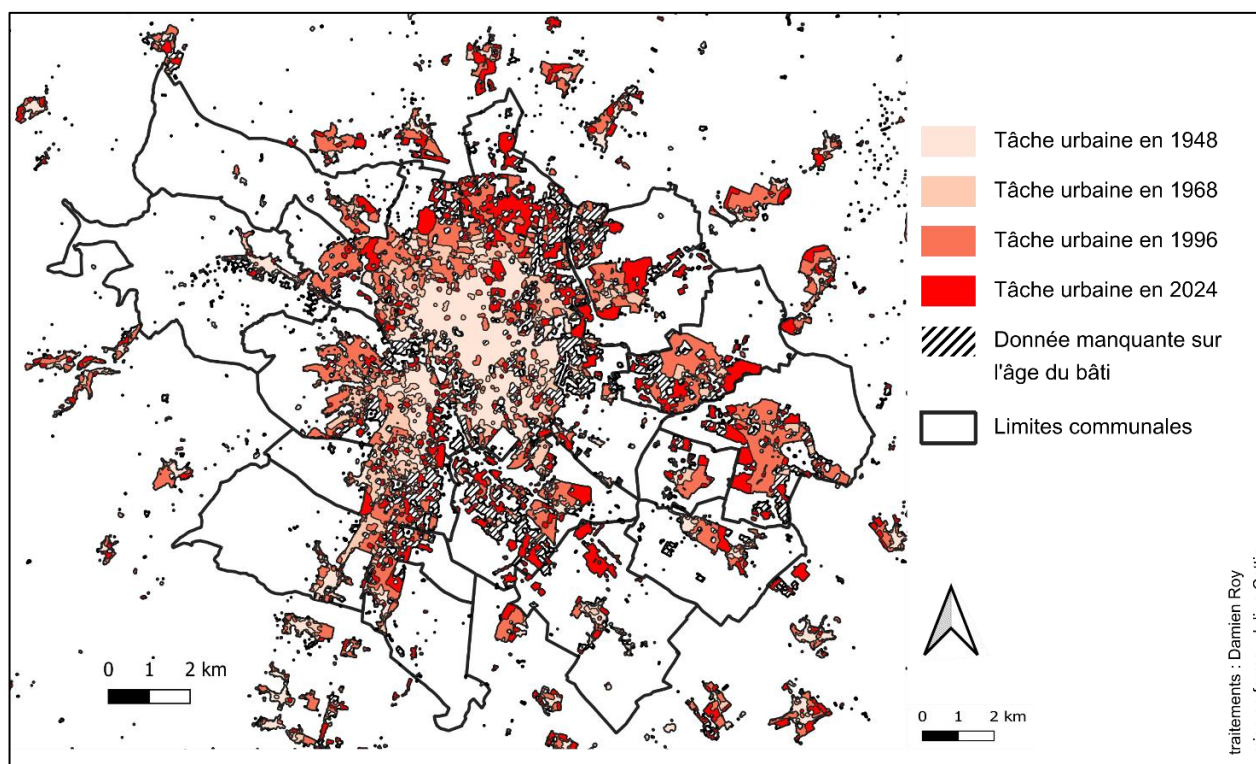
À partir des années 1960, l'urbanisation gagne progressivement les communes périphériques, suivant en partie les axes déjà dessinés (sud, nord et sud-est) et se renforçant notamment à l'est de l'unité urbaine, autour des communes de Saint-Apollinaire, Quetigny et Chevigny-Saint-Sauveur (*ibid*). Dijon et sa périphérie poursuivent leur extension jusqu'au début des années 2000, révélant une certaine asymétrie entre l'ouest et l'est (plus dense) de l'unité urbaine. Cette différence tient d'abord à la présence de reliefs situés à l'ouest de la ville (voir annexe A.3.2), moins marqués qu'à Besançon ; et, dans une moindre mesure, à l'existence de l'Ouche, un cours d'eau aménagé dans les années 60 en lac artificiel : le lac Kir. À l'inverse, l'est présente peu de contraintes topographiques. Par ailleurs, ces différences sont renforcées par la volonté politique de structurer la métropole selon une organisation polycentrique, notamment le long des axes nord, sud et est de la ville-centre (Vairet, 2020).

⁴⁵ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2019849?sommaire=2019870>

⁴⁶ Lieu fortifié associé, durant l'antiquité, aux légions romaines ; <https://www.universalis.fr/encyclopedie/castrum/>

Figure 3.7

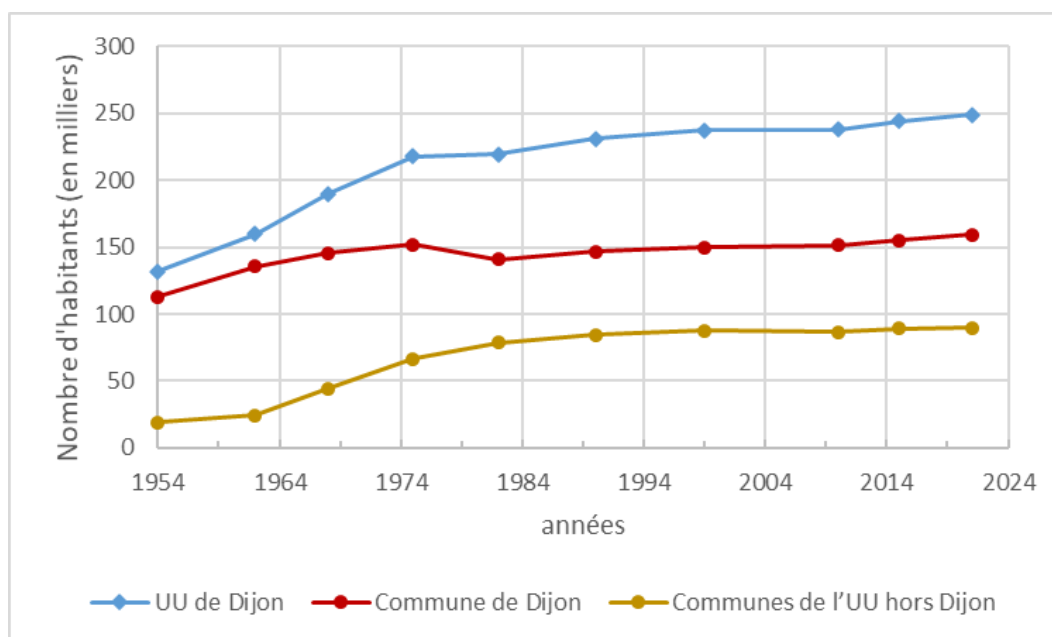
Evolution de la tâche urbaine⁴⁷ de l'unité urbaine de Dijon



Sources : UrbanSIMUL ; BD Topo ; OpenStreetMap

L'évolution démographique de Dijon et de son unité urbaine suit une dynamique assez similaire à celle de Besançon. En valeur relative les évolutions pour la commune de Dijon sont moins importantes que celles de Besançon, bien que les deux communes aient toutes deux gagné environ 50 000 habitants entre 1954 et 2021. L'évolution démographique de Dijon suit une progression plus lissée, avec une déprise entre 1975 et 1982, où la population a diminué d'un peu plus de 10 000 habitants, à l'instar de Besançon. Après cette baisse, la population de Dijon retrouve une dynamique de croissance modérée entre 1990 et 2021.

⁴⁷ « La tâche urbaine est calculée en agglomérant les bâtiments proches. La technique utilisée est une dilatation érosion de 50 m à partir des bâtiments du cadastre » <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/tache-urbaine/>

Figure 3.8*Evolution démographique de l'UU de Dijon et de ses communes*

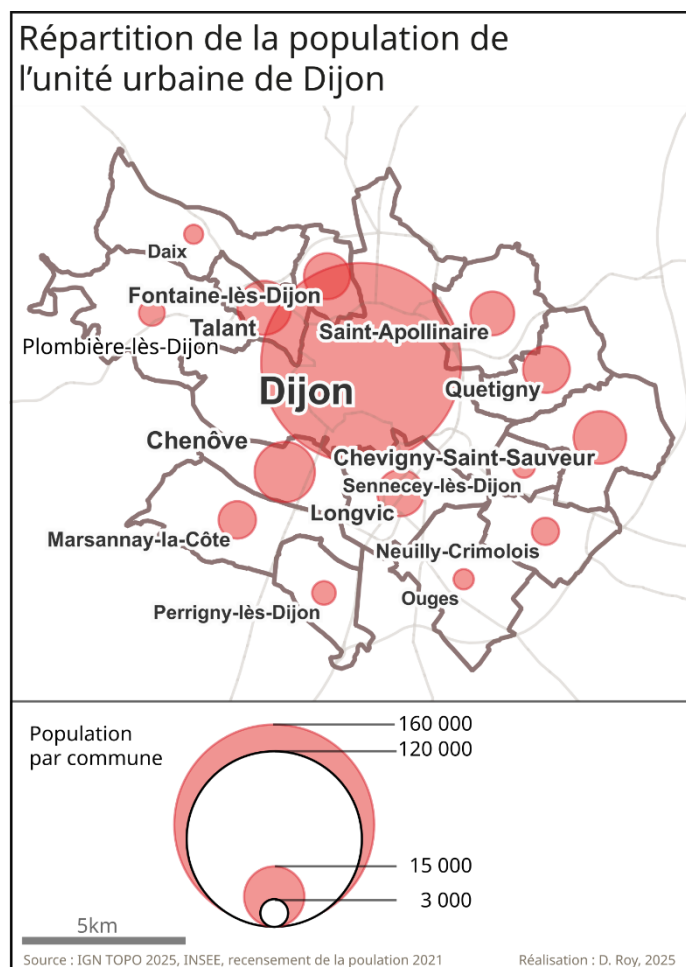
Source : Insee, recensements de la population

Le développement des communes périphériques à Dijon est également marqué par la périurbanisation entre 1954 et 1982, où en un peu moins de trente ans les quatorze communes autres que Dijon ont vu leur population totale augmenter de 60 000 habitants, avant de voir, elles aussi, la tendance ralentir ou s'inverser en 2010. Toutefois, notre périmètre d'étude, circonscrit aux unités urbaines, ne saisit que partiellement cette dynamique de périurbanisation.

Pour préciser cette première approche basée sur les volumes et les taux d'évolution, une analyse des flux de mobilités résidentielles à l'échelle des aires urbaines de Besançon et Dijon a été réalisée sur la période récente, entre 2015 et 2018, afin de proposer un état des lieux des dynamiques résidentielles actuelles que peuvent connaître ces deux territoires.

Figure 3.9

Population, en 2021, de l'UU de Dijon



Comme pour l'unité urbaine de Besançon, des données sociodémographiques sur la structure de la population de l'UU de Dijon seront présentées dans le chapitre 4. S'agissant de l'emploi, le bassin dijonnais présente des dynamiques proches de celles observées à Besançon, marquées par une forte tertiarisation⁴⁸ et par le poids des activités de recherche⁴⁹ ainsi que des services scientifiques et techniques, qu'ils relèvent du secteur public ou privé. Le niveau de qualification des actifs y figure parmi les plus élevés de la région Bourgogne-Franche-Comté⁵⁰. Cette spécialisation s'explique notamment par la présence de l'Université de Bourgogne et du CHU Dijon-Bourgogne, mais également par le développement de pôles et de filières d'excellence, en particulier dans l'agroalimentaire avec, par exemple, le pôle de compétitivité Vitagora.

⁴⁸ https://observatoire-poleemploi-bfc.fr/fichiers/regards/regards_bassin_dijon.pdf

⁴⁹ Les informations exploitées proviennent d'un « diagnostic emploi compétence » commandité par la région BFC en 2020 (<https://www.bourgognefranche-comte.fr/sites/default/files/2021-02/Dijon%20Cote%20dor%202021.pdf>)

⁵⁰ <https://jeparticipe.bourgognefranche-comte.fr/comprendre-nouvelle-region/emploi-une-economie-regionale-solide-mais-plus-vulnerable-aux-cycles-de-croissance/structure-de-lemploi-en-bourgogne-franche-comte/>

1.3. Les flux de mobilités résidentielles des unités urbaines de Dijon et Besançon⁵¹

Au-delà des structures présentées précédemment, il est utile, compte tenu de notre sujet de recherche de regarder les dynamiques récentes de flux résidentiels. Les données présentées ici résultent de l'exploitation des flux de mobilités résidentielles entre 2015 et 2018 au sein des aires urbaines de Dijon et Besançon. Contrairement aux unités urbaines (UU), définies selon un critère morphologique de continuité du bâti, les aires urbaines⁵² sont délimitées en fonction des mobilités domicile-travail et couvrent, dans notre cas, un périmètre plus vaste.

La figure 3.10 illustre ces flux de mobilités résidentielles au sein des deux aires urbaines, en considérant à la fois les flux qui sortent et entrent dans les communes. Autrement dit, cette cartographie permet de voir où ont lieu les échanges, selon quelles quantités, et quelles communes reçoivent ou perdent le plus de résidents lors des mobilités intercommunales. Les données présentent les flux agrégés pour les quatre années considérées. Un indice d'attractivité est indiqué pour chacune des communes à l'aide de cercles proportionnels (au volume des échanges) et colorés en fonction de la balance des échanges de flux résidentiels. L'indice d'attractivité représenté dans la figure 3.10 est donné par la formule suivante :

$$\text{Indice d'attractivité } IA_i(\%) = \frac{\sum_j F_{ij} - \sum_i F_{ij}}{\sum_j F_{ij} + \sum_i F_{ij}} * 100$$

Où $\sum_j F_{ij}$ correspond à la somme des flux entrants dans l'unité spatiale i depuis j et où $\sum_i F_{ij}$ correspond cette fois à la somme des flux sortant de l'unité spatiale i vers j (Pumain *et al.*, 2001). En d'autres termes, cet indice d'attractivité repose sur le rapport de la différence des flux entrants et sortants pour chaque commune de l'aire urbaine, sur la somme de l'ensemble des flux concernés pour la commune. Une valeur négative indique que la commune « émet », en proportion, plus d'habitants qu'elle n'en reçoit et inversement. Les nuances de bleu et de rouge donnent l'intensité de ces écarts et les cercles proportionnels, les valeurs absolues de ces échanges.

Les résultats présentés sur la figure 3.10 et la représentation des mobilités résidentielles par champs vectoriels⁵³ de la figure 3.11 témoignent de dynamiques résidentielles qui se font au

⁵¹ Les données et analyses qui sont présentées ici s'appuient notamment sur le travail d'un étudiant du master ADAUR (Université de Franche-Comté), Stéphane Kra, réalisé en 2021.

⁵² « Une aire urbaine ou "grande aire urbaine" est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. » (<https://www.insee.fr/fr/meta-donnees/definition/c2070>)

⁵³ La méthode des vecteurs résultants permet de représenter conjointement l'intensité moyenne et la direction de flux, ici résidentiels. Pour la figure 3.11, l'intensité correspond au nombre de mobilités résidentielles, indiquée à l'aide d'un gradient de couleur, la direction des vecteurs représentés dépend d'un angle moyen défini sur la base de l'ensemble des flux sortants des communes considérés (Carpentier & Gerber, 2012). Voir annexe A3.3 pour plus de détails sur méthode.

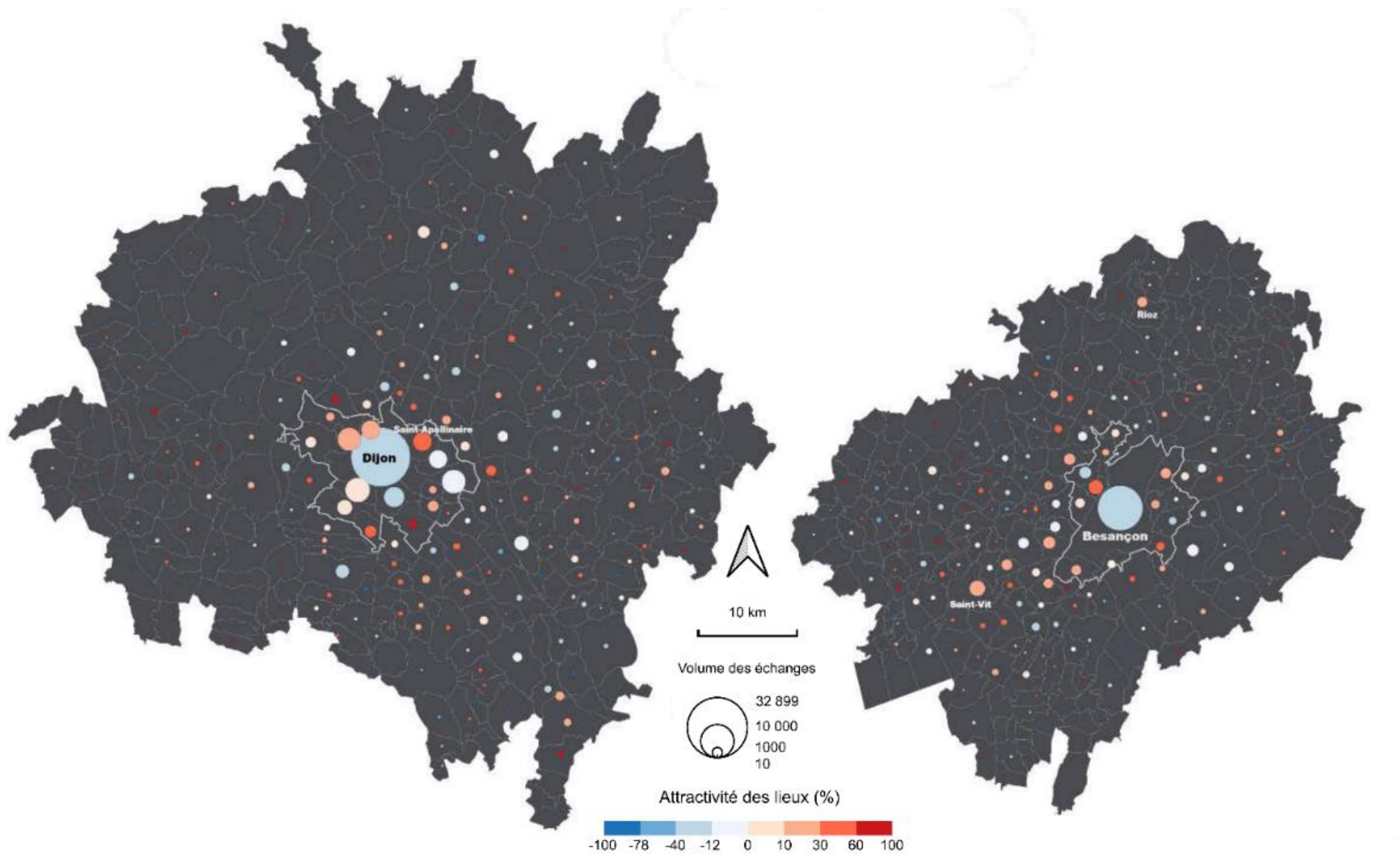
détriment des villes-centres et au profit des communes périphériques, sur la période de 2015 à 2018. Ainsi, Dijon et Besançon ont un solde migratoire négatif⁵⁴. Pour Dijon, ce solde négatif profite notamment à certaines communes de son unité urbaine, comme Saint-Apollinaire, Talant, Fontaine-Les-Dijon et Chenôve (Kra, 2021). D'autres communes situées à proximité, à l'est ou au sud de Dijon, bénéficient aussi de ces dynamiques qui suivaient (Enault, 2003) et suivent encore les grands axes de circulation.

Pour Besançon, les communes de la proche périphérie qui bénéficient le plus des flux résidentiels sont Ecole-Valentin, Morre, Avanne-Aveney, Chalezeule et Thise (Kra, 2021, *op. cit.*). Une particularité de l'aire bisontine réside dans l'organisation de ces flux le long d'un axe reliant Besançon à Saint-Vit, commune située hors de l'unité urbaine, mais desservie par une ligne ferroviaire qui connecte plusieurs communes le long de ce même tracé. On observe donc, comme à Dijon, une logique de développement structurée par certains axes de circulation ; toutefois, pour Besançon, ces effets concernent des communes plus éloignées de la périphérie immédiate.

⁵⁴ Ces résultats ne considèrent que les flux entre les communes des aires urbaines étudiées, les flux migratoires à destination de ces villes, mais qui proviendraient de communes extérieures à cette zone ne sont pas considérés.

Figure 3.10

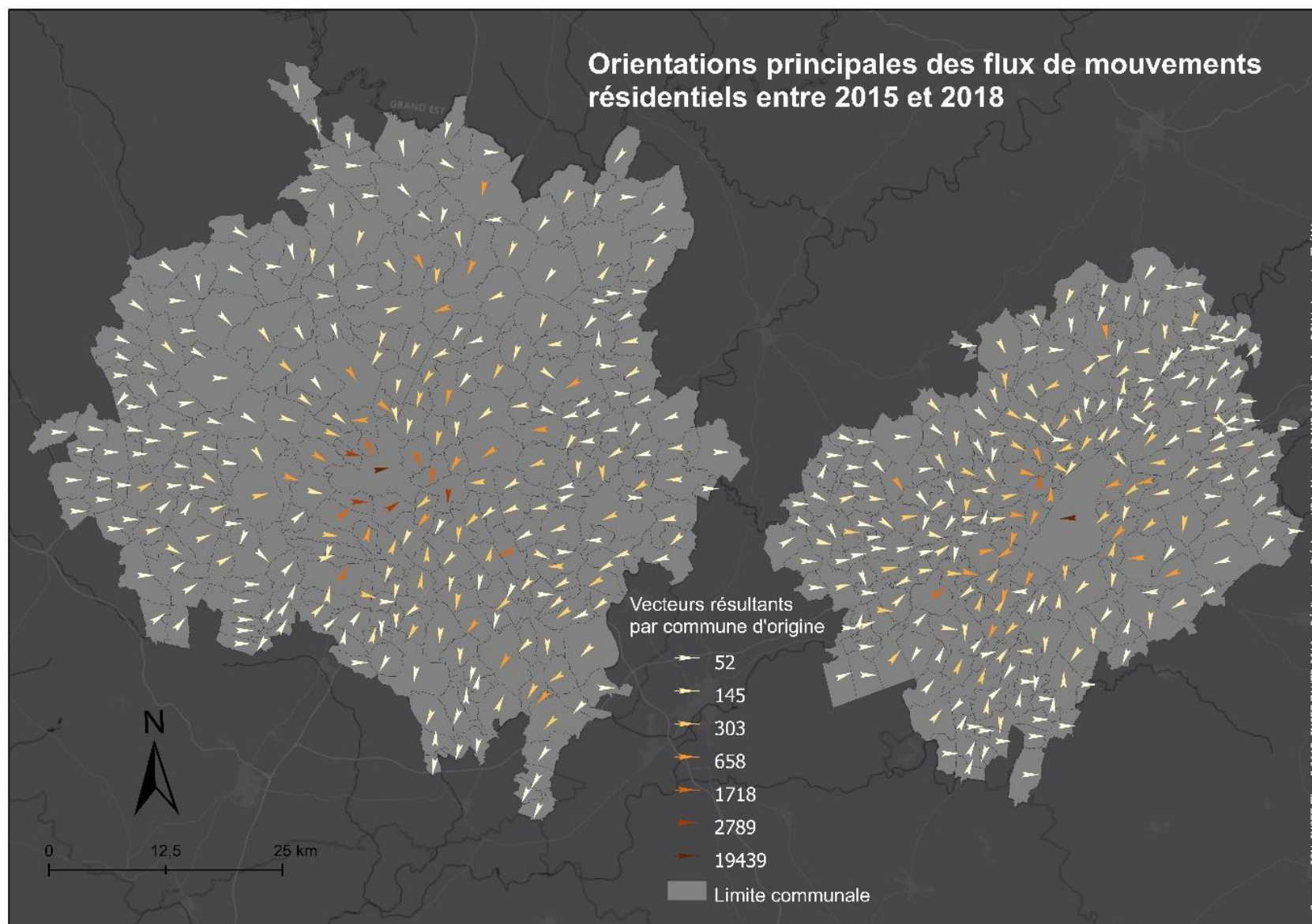
Attractivités des communes des aires urbaines de Dijon et Besançon



Sources : INSEE ZAUER, INSEE MIGCOM, IGN ; réalisation : Stéphane Kra, master ADAUR 2021

Figure 3.11

Champs vectoriels présentant les orientations principales des flux de mouvements résidentiels (Kra, 2021)



Ces quelques chiffres et cartes permettent de mettre en évidence les grandes tendances démographiques et d'urbanisation qui ont cours sur nos deux territoires d'études. Bien que ces données ne soient pas directement mobilisées dans les analyses présentées dans les chapitres qui suivent, elles offrent néanmoins un aperçu global des contextes dans lesquels évoluent les habitants de nos deux territoires d'étude. Ces dynamiques constituent en effet un arrière-plan susceptible d'influencer, de manière directe ou indirecte, leurs comportements ainsi que leurs représentations, qu'il s'agisse des préférences résidentielles ou, comme nous le verrons dans la section suivante, des pratiques de loisirs en espaces verts.

La section suivante propose de décrire les différents espaces verts ainsi que leurs conditions d'accessibilité dans le périmètre des deux unités urbaines étudiées. L'objectif est notamment de mettre en évidence les possibilités effectives dont disposent les habitants de ces territoires pour mobiliser et utiliser les aménités vertes. Une présentation des espaces verts sera d'abord réalisée, avant d'examiner plus finement leur accessibilité, selon une approche différenciée par quartier puis par individu.

2. L'accès aux aménités vertes

L'objectif de cette seconde section est de présenter, quantitativement et qualitativement, les espaces verts publics existants dans les unités urbaines étudiées et sur lesquelles repose notre problématique générale. Nous nous concentrons ici exclusivement sur les espaces verts publics, car il s'agit ici de rendre compte de l'offre disponible et accessible, à différents niveaux, pour la population, afin de mobiliser ces informations dans l'explication et la compréhension de leurs habitudes d'usage.

2.1. L'offre en espaces verts au sein des unités urbaines⁵⁵

Nous débuterons cette sous-section par une présentation générale de l'offre d'espaces verts disponibles sur nos périmètres d'étude, avant d'aborder leur accessibilité. Ainsi, à l'instar de l'évolution et de la répartition de leur population, les deux unités urbaines que nous analysons se différencient par la présence et la répartition des espaces verts publics à l'intérieur de leurs limites. Le tableau 3.1 fournit quelques indications sur l'ensemble de ces espaces verts publics une fois agrégés par unité urbaine.

⁵⁵ Une partie des données et cartes présentées ici proviennent de travaux réalisés, en 2021, par des étudiants du master ADAUR (université de Franche-Comté) : Fanny Samper et Anthony Meister

Tableau 3.1*Quantité d'espaces verts publics par unité urbaine*

	Besançon	Dijon
Superficie des unités urbaines	135,03 km ²	169,89 km ²
Densité d'habitants	1023 hab/km ²	1437 hab/km ²
Superficie d'espaces verts (km ²)	53,8 km ²	36,24 km ²
Rapport à la superficie totale en %	39,8 % de la superficie totale	21,3 % de la superficie totale
Densité d'espaces verts par habitant (m ²)	388,70 m ² /hab	148,42 m ² /hab

Sources : OSM 2021 ; BDTOPO 2019 ; Urban Atlas 2018

Les quantités d'espaces verts présentées dans le tableau 3.1 montrent que l'unité urbaine bisontine dispose, tant en valeur absolue que rapportée à la superficie de son territoire ou à sa population, d'une offre d'espaces verts plus importante que celle de Dijon. Toutefois et comme nous le verrons avec les figures suivantes, ces écarts en volume ne conduisent pas spécifiquement à des différences d'accessibilité importantes.

Les prochaines figures présentent où se trouvent les espaces verts au sein des unités urbaines (UU) de Dijon et de Besançon, en s'appuyant sur une classification proposée par Samper et Meister (2021). Cette typologie, articulée en trois modalités, repose sur le croisement de plusieurs bases de données : la BD Topo 2019 de l'IGN, la couche d'occupation du sol d'OpenStreetMap et le modèle d'occupation du sol « *Urban Atlas* », issu du programme Copernicus.

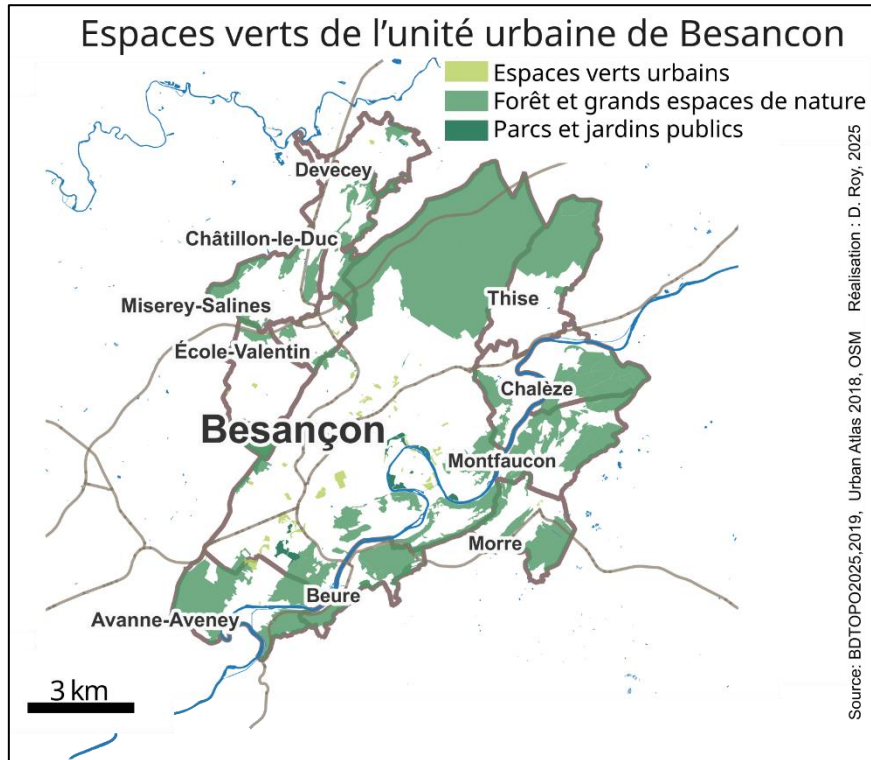
La première catégorie, la plus étendue en superficie, regroupe les forêts et grands espaces de nature, situés principalement en périphérie des UU, à l'exception de Besançon où certains d'entre eux se trouvent à proximité immédiate du centre-ville. Ces espaces représentent 96 % de la surface totale des espaces verts publics accessibles dans l'UU bisontine, et 91 % dans celle de Dijon. La deuxième catégorie correspond aux « parcs et jardins publics ». Elle demeure relativement marginale en termes de superficie : 6 % pour l'UU de Dijon et seulement 1 % pour celle de Besançon. Enfin, la troisième catégorie, celle des « espaces verts urbains », représente 3 % des espaces verts publics accessibles dans les deux UU.

Les figures 3.12 et 3.13 permettent de localiser ces espaces et de visualiser leur répartition sur le territoire, selon la typologie mentionnée précédemment (*ibid*). Néanmoins,

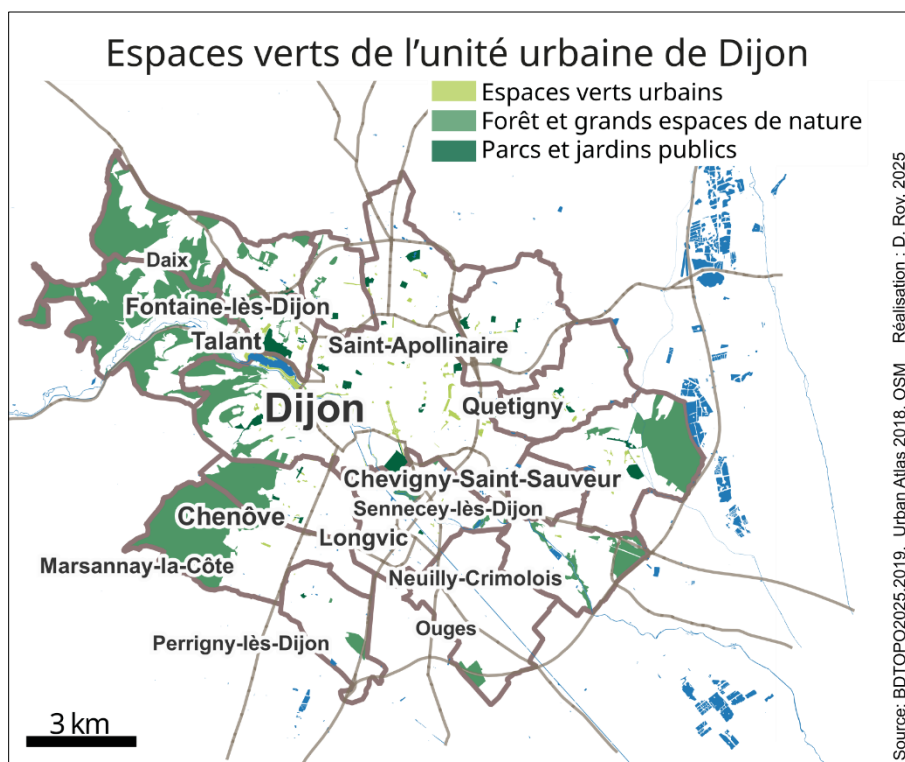
pour la suite de nos analyses centrées sur l'accessibilité, tous ces différents espaces ont été agrégés en une seule catégorie.

Figure 3.12

Espaces verts présents sur le périmètre de l'unité urbaine de Besançon



La figure 3.12 met en évidence certaines spécificités de l'unité urbaine de Besançon en matière de répartition des espaces verts. Un axe forestier reliant la commune d'Avanne-Aveney à celle de Chalèze marque la bordure de l'unité urbaine, en lien notamment avec le passage de la rivière du Doubs et la présence de reliefs prononcés. Cet axe, qui borde en partie le centre historique de Besançon, offre une importante surface d'espaces boisés, visibles depuis de nombreux points de la ville. Au nord, entre les communes de Thise et Miserey-Salines, la forêt de Chailluz constitue également une limite naturelle de l'unité urbaine. En revanche, la répartition des espaces verts urbains, parcs et jardins publics, est inégale : les communes périphériques en sont faiblement dotées, la majorité se concentrant dans la commune de Besançon. Même à l'échelle de la ville-centre, cette répartition est irrégulière. La figure 3.14 présente plus en détail cette inégalité. Ces espaces se situent principalement autour du centre historique ainsi que dans les secteurs ouest et sud-ouest de la ville, tandis que l'est de la commune reste moins bien pourvu en parcs et espaces verts urbains.

Figure 3.13*Espaces verts présents sur le périmètre de l'unité urbaine de Dijon*

La configuration et la répartition des espaces végétalisés au sein de Dijon et de son unité urbaine diffèrent sensiblement de celles de Besançon. D'après la figure 3.13, on constate que, si les espaces forestiers représentent à nouveau les plus grandes surfaces d'espaces végétalisés, ils occupent une place davantage périphérique que dans le cas bisontin. Ainsi, pour Dijon, les forêts se situent principalement à l'ouest de l'unité urbaine, où les reliefs sont les plus marqués, et secondairement à l'est, notamment sur la commune de Chevigny-Saint-Sauveur. La ville-centre et ses communes périphériques disposent ainsi de vastes parcs, à l'image du parc de la Colombière au sud de Dijon, relié au centre-ville par les allées du Parc, une grande avenue de 1,5 km bordée d'alignements arborés. À cela s'ajoute un réseau de parcs et d'espaces verts de plus petite taille, qui contribue à une meilleure accessibilité sur l'ensemble du territoire. Certaines communes périphériques, comme Quetigny, se distinguent par la place importante accordée aux aménités vertes.

2.2. L'accessibilité aux espaces verts

Les deux figures suivantes illustrent la disponibilité en espaces verts en tenant compte de l'accessibilité des espaces habités à ces derniers dans un rayon de 650 mètres, soit à environ 10 minutes de marche (Samper et Meister, 2021). Les données carroyées de la base de données Filosofi de l'INSEE ont permis d'estimer cette accessibilité à partir de la

localisation des zones habitées. Un encart méthodologique présente brièvement la manière dont l'accessibilité a été opérationnalisée, tant pour les figures 3.14 et 3.16 que pour les analyses de la sous-section suivante.

Encadré N°2

Les mesures d'accessibilité ont toutes été calculées à partir de distances euclidiennes, et non de distances réseau. Toutefois, Boyacı *et al.* (2021) montrent que, pour la plupart des villes et pays, la corrélation entre ces deux types de distances est très forte, avec des coefficients dépassant bien souvent des valeurs de 0,9⁵⁶ (*ibid*). Dans cette première approche, ces distances ont été utilisées pour caractériser le potentiel d'accès aux espaces verts selon un maillage en carreaux de 200 mètres de côté. Ces mêmes distances servent ensuite à calculer un indice d'accessibilité individuel en fonction de la localisation résidentielle précise ; ces résultats seront présentés dans la sous-section suivante.

Enfin, dans une optique de simplification de nos modèles, l'accessibilité est envisagée uniquement sous un angle spatial, sans intégrer d'autres dimensions comme l'accessibilité « cognitive », qui dépend notamment de la configuration plus ou moins complexe des réseaux et des espaces considérés (Nourian *et al.*, 2018).

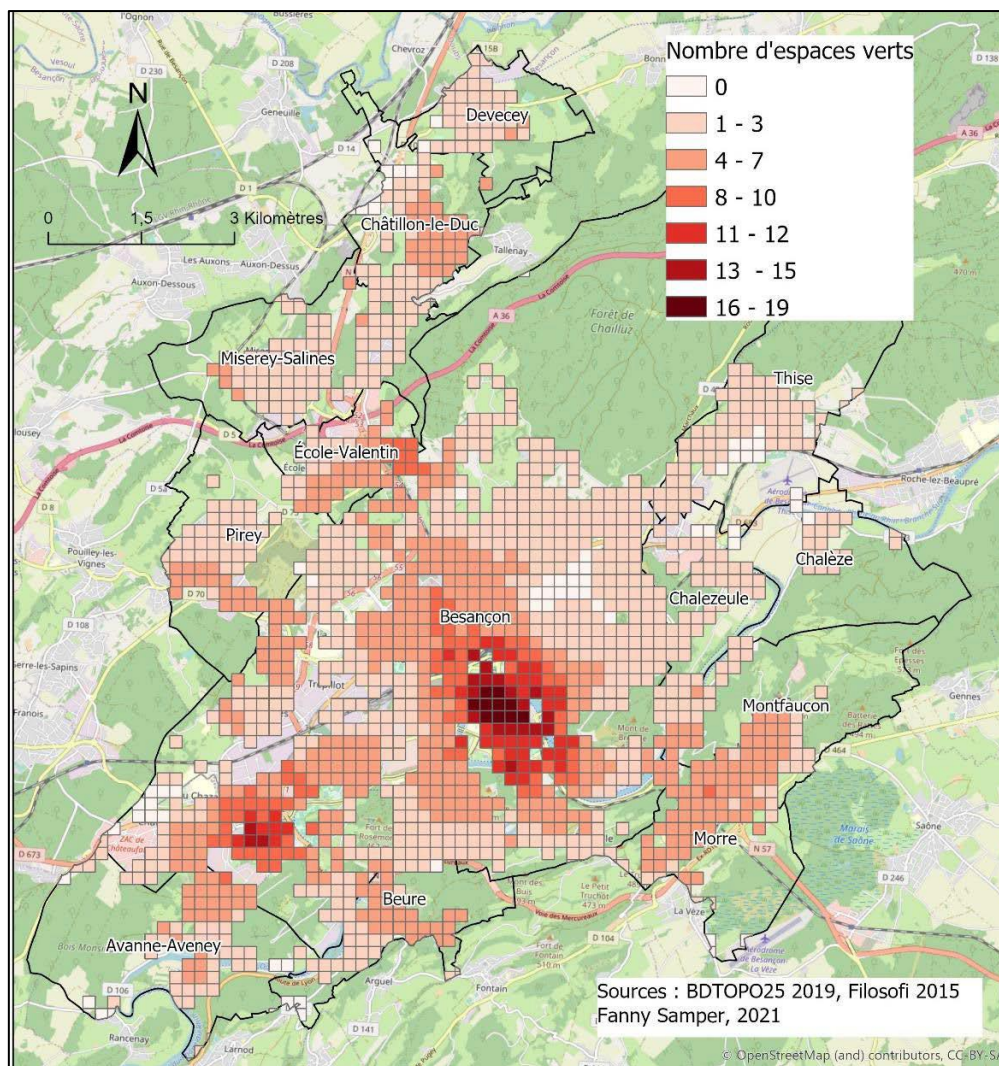
Ainsi les figures 3.14 et 3.16 présentent l'accessibilité, dans un périmètre de 650 mètres, aux espaces végétalisés dans les UU de Dijon et Besançon, en donnant, pour chaque carreau, un nombre d'espaces verts accessibles. Cette valeur a été calculée en croisant des zones tampons de 650 mètres autour de chaque carreau avec l'ensemble des points d'accès⁵⁷ identifiés pour les espaces végétalisés des deux unités urbaines.

⁵⁶ Si l'on considère une vitesse constante ou quasi constante, comme ça peut être avec la marche à pied, il est possible de calculer une approximation de la distance réseau à partir des distances euclidiennes en multipliant ces dernières par 1,3 (Boyacı *et al.*, 2021). Enfin plus les distances entre deux points augmentent, plus l'écart entre distance réseau et euclidienne tend à se réduire (Genre-Grandpierre, 1999).

⁵⁷ La multiplicité des points d'accès pour un même espace vert a également été prise en compte afin d'éviter de surévaluer artificiellement le nombre d'espaces verts accessibles : ainsi, un seul point d'accès unique a été retenu pour chaque espace vert dans ce comptage.

Figure 3.14

Nombre d'espaces verts accessibles, dans l'unité urbaine de Besançon, par carreau dans un périmètre de 650 mètres



La figure 3.14 confirme les inégalités d'accès déjà perceptibles à partir de la cartographie des espaces verts de l'unité urbaine. Le niveau d'accessibilité le plus élevé (en nombre d'espaces) se situe dans le centre historique de Besançon, ainsi que dans le quartier de Planoise, au sud-ouest de la ville. À l'inverse, une partie des habitants du nord-est de la ville n'a accès à aucun espace végétalisé public dans un périmètre de dix minutes de marche. Les communes périphériques apparaissent également faiblement dotées en termes de diversité d'espaces verts accessibles. Les cartes des figures 3.15 et 3.17 présentent cette fois les surfaces accessibles dans ce même périmètre de 650 mètres ; elles nuancent partiellement cette faiblesse de l'accès dans les périphéries.

Figure 3.15

Surface des espaces atteignables, par carreau, dans un rayon de 650 mètres, pour l'UU de Besançon

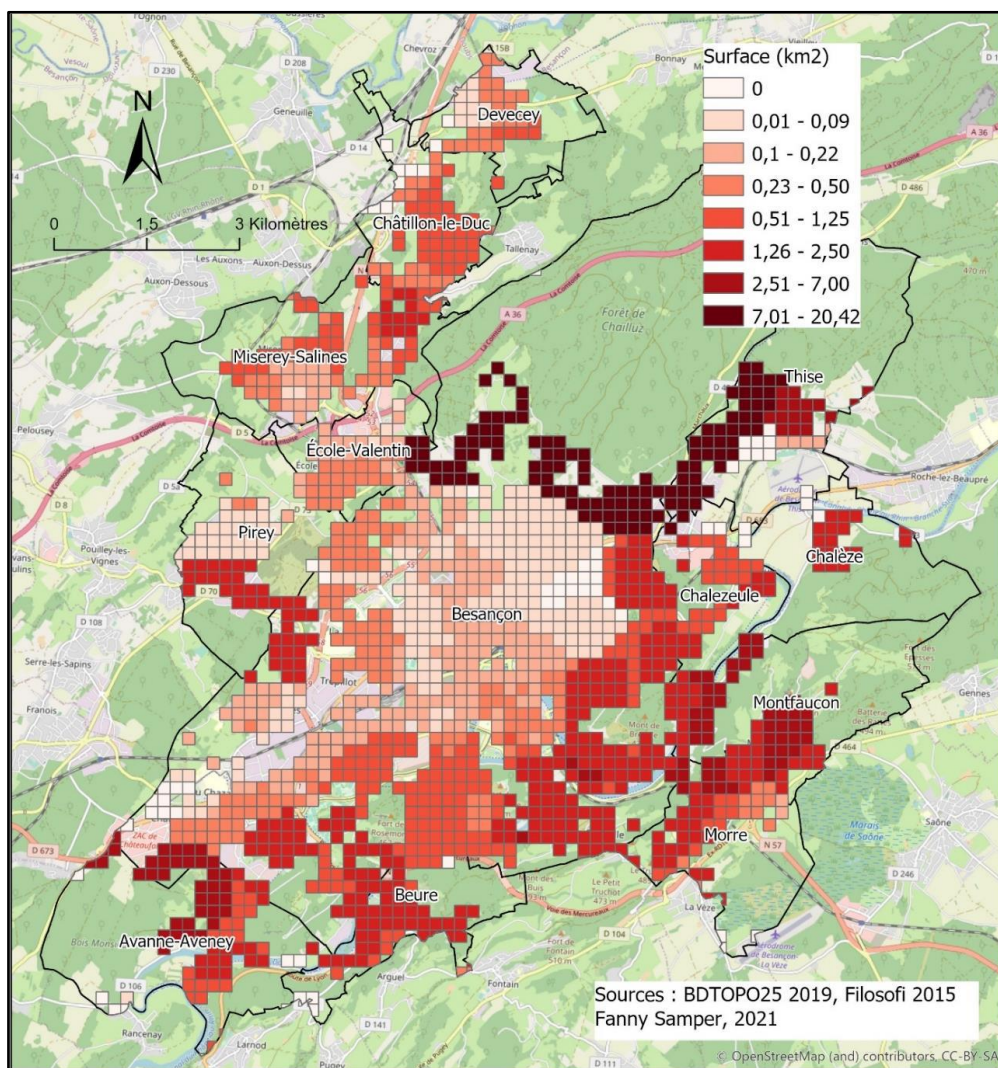
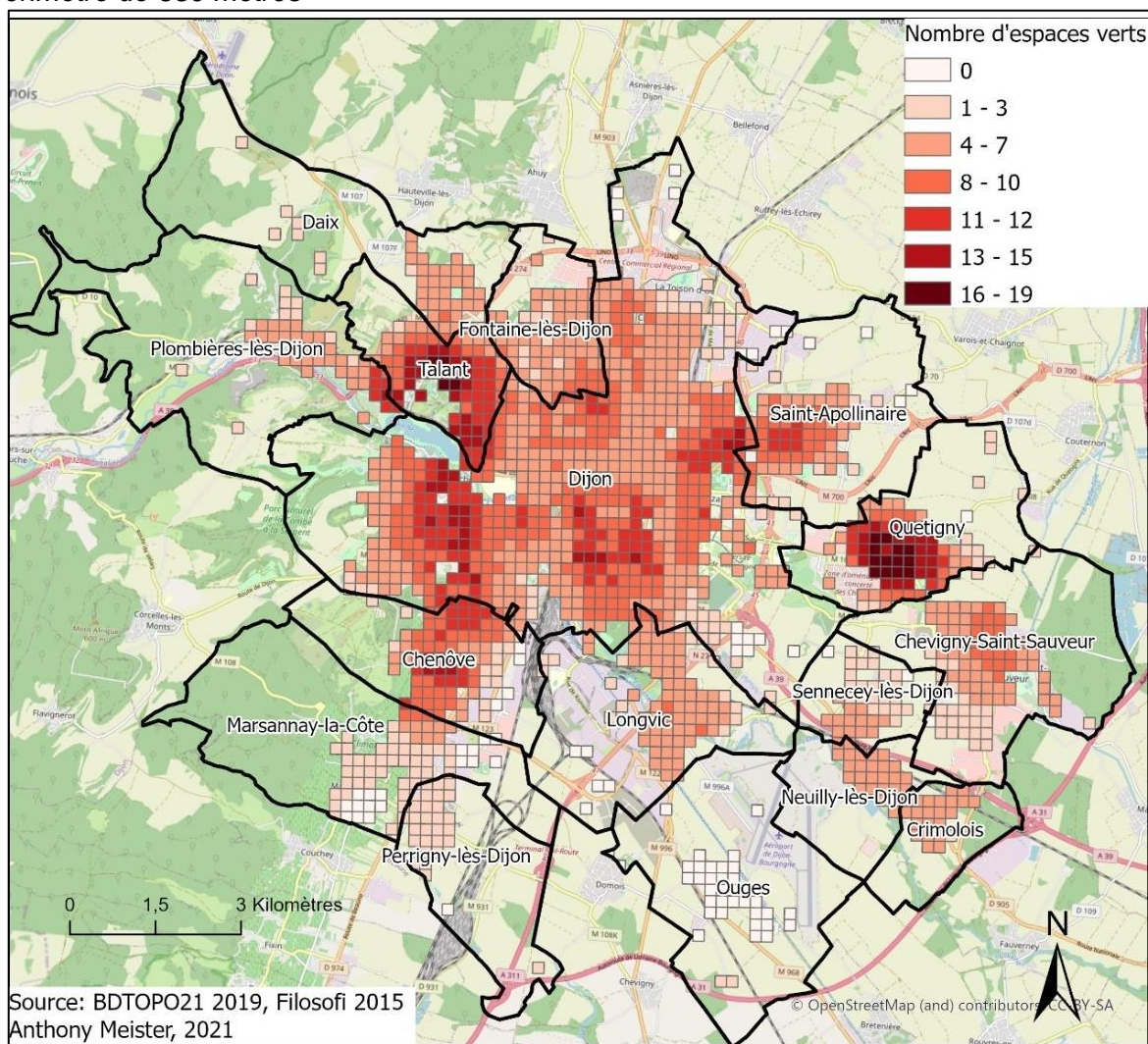


Figure 3.16

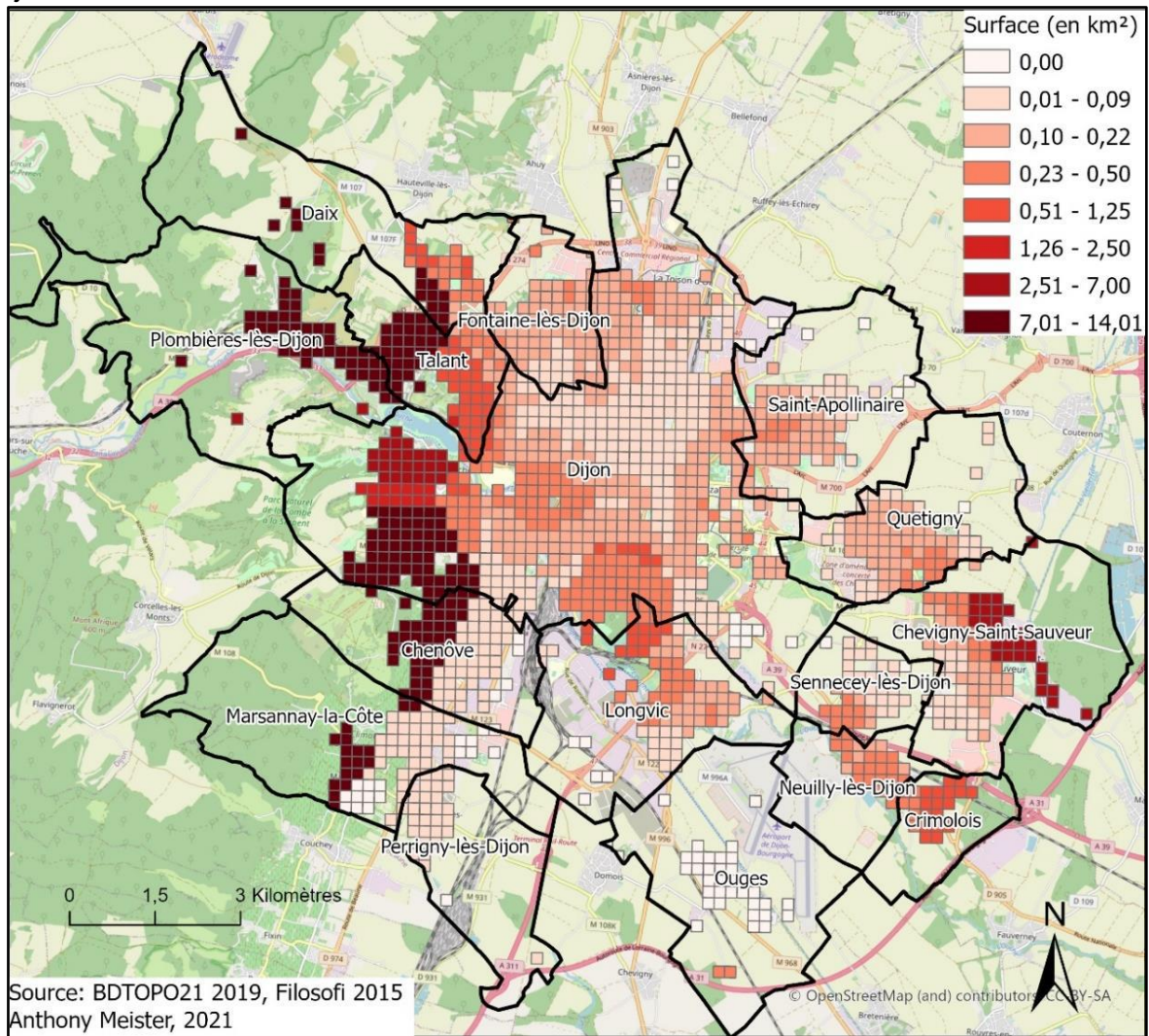
Nombre d'espaces verts accessibles, dans l'unité urbaine de Dijon, par carreau dans un périmètre de 650 mètres



Ainsi, comme nous l'avons déjà évoqué, l'unité urbaine de Dijon se distingue de Besançon par un maillage d'espaces verts de tailles variées, qui assure un meilleur accès, en nombre, sur la quasi-totalité de son territoire, à l'exception du sud de l'UU. Une différence majeure avec Besançon réside dans la répartition de ces espaces : le centre-ville de Dijon ne concentre pas autant d'espaces végétalisés publics que le centre historique bisontin. Ce sont au contraire certaines communes périphériques, comme Quetigny ou Talant, qui offrent les niveaux d'accès les plus élevés.

Figure 3.17

Surface des espaces atteignables, par carreau, dans un rayon de 650 mètres, pour l'UU de Dijon



Les différentes cartes présentées permettent ainsi de visualiser de manière synthétique l'accessibilité aux espaces végétalisés sur l'ensemble du périmètre de deux unités urbaines. Toutefois, comme cela a été précisé dans l'encadré méthodologique, la suite de nos analyses mobilise une approche plus fine : l'accessibilité y est appréhendée à l'aide d'un indice gravitaire qui intègre la localisation résidentielle précise de chaque répondant et l'ensemble des espaces verts publics des deux UU. Ce modèle est présenté dans la sous-section suivante.

2.3. Approche gravitaire de l'accessibilité aux espaces verts

Les modèles gravitaires reposent sur une analogie directe entre la loi de gravitation newtonienne et l'observation des flux, qu'il s'agisse de migrations ou de fréquentation de commerces, etc. (Pumain *et al.*, 2001). Ainsi l'objet de ces modèles, dans le cadre de la

géographie, est de fournir un indice permettant la prévision des flux en fonction des caractéristiques (par exemple la population) d'un lieu de départ et d'une destination, de la distance qui les sépare et de facteurs qui peuvent influencer la capacité à franchir l'espace. De manière plus formelle, le nombre d'interactions entre deux entités spatiales i et j , noté F_{ij} , dépendrait du produit des masses⁵⁸ M_i et M_j , rapporté à la distance d_{ij} entre ces deux entités, auquel il est possible d'ajouter des paramètres supplémentaires afin de médier la relation avec les flux à prévoir (*ibid*). Ces modèles peuvent prendre des formes variées plus ou moins complexes selon le nombre de termes intégrés (voir Youssoufi, 2011).

Concernant la caractérisation de l'accessibilité aux espaces verts, le recourt aux modèles gravitaires ou à des formes connexes, type modèle *Two-step floating catchment area* (2SFCA), font partie des méthodes couramment utilisées dans la caractérisation d'indice d'accessibilité (Semenzato *et al.*,2023). Ces modèles permettent de dénombrer l'offre en espaces verts accessibles sans avoir à définir un périmètre *a priori*, mais simplement en appliquant un coefficient à chaque espace vert, en fonction de la distance à parcourir via le réseau viaire ou bien selon une distance euclidienne (K. Zhang & Chen, 2024). Cependant, leur mise en œuvre peut parfois poser problème à cause des données qui leurs sont nécessaires, notamment en ce qui concerne la localisation précise des individus.

Ici, nous avons retenu un modèle relativement simple qui prend en considération uniquement la distance euclidienne⁵⁹, entre le lieu de résidence de nos répondants et les espaces verts. Ce choix repose principalement sur la volonté de recourir à une approche parcimonieuse, facile à mettre en œuvre, tout en fournissant des résultats suffisamment robustes (en comparaison à d'autres méthodes) pour caractériser l'accessibilité aux espaces verts dans nos unités urbaines (K. Zhang & Chen, 2024). Ainsi, ni la surface des espaces verts accessibles ni leur niveau d'équipement n'ont été intégrés, bien que ces variables soient fréquemment utilisées dans les études portant sur l'usage des espaces verts (Schindler *et al.*,2022 ; Zhang *et al.*,2020). Toutefois, ces travaux soulignent des relations parfois contradictoires entre la surface des espaces verts et leur fréquentation en milieu urbain.

⁵⁸ L'idée de masse renvoie ici à une variable quantifiable qui portent un sens dans l'interaction entre i et j (ex. nombre d'habitants d'une commune, surface d'un espace vert, etc).

⁵⁹ Ces mesures ont été réalisées sur QGis, où les couches utilisées qui répertorient l'ensemble des espaces verts disponibles correspondent à celles présentées dans les figures 3.11 et 3.12 sans considérer cette fois-ci la nature des espaces verts.

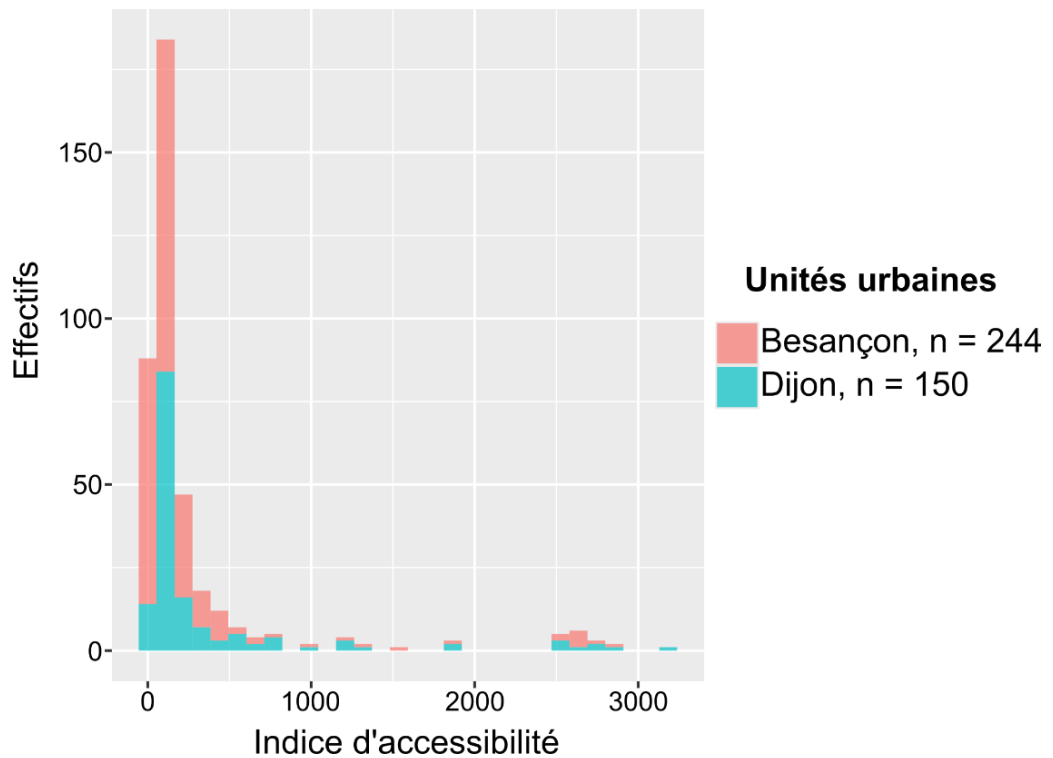
L'indice retenu pour mesurer l'accessibilité aux espaces verts, calculé pour chaque répondant à partir de son lieu de résidence, est défini ainsi :

$$A_i = \sum_j \frac{k}{d_{ij}^2}$$

Où k est une constante⁶⁰ indépendante des surfaces ou qualités des espaces considérés et d_{ij} la distance séparant le domicile de notre répondant i de l'espace vert j . La valeur A_i exprime, pour chaque répondant, un potentiel d'usage des espaces verts pondéré par l'inverse du carré de la distance, afin de pénaliser davantage les espaces éloignés, et ce pour tous les espaces verts de son unité urbaine. Le choix de l'exposant permet de refléter l'effet rapidement décroissant de l'accessibilité avec la distance : un espace vert proche contribue beaucoup plus fortement au potentiel d'usage qu'un espace situé plus loin, dont l'influence devient rapidement négligeable. La figure 3.18 présente les histogrammes de l'accessibilité aux espaces verts selon nos deux terrains d'étude. Les distributions observées ne révèlent pas de différences majeures entre les répondants résidant dans l'unité urbaine de Dijon et ceux de l'unité urbaine bisontine.

Figure 3.18

Distribution de l'accessibilité individuelle⁶¹ aux espaces verts par unité urbaine



⁶⁰ La valeur ici utilisée est fixée à 1 000 000, toutefois cette valeur n'a pas de sens propre, mais permet simplement d'améliorer la lisibilité des résultats en évitant des valeurs trop faibles.

3. Conclusion

L'objectif de ce premier chapitre était de proposer une présentation générale du contexte de nos deux terrains d'étude, en mettant l'accent sur leur développement démographique et urbanistique depuis la seconde moitié du XX^e siècle. Nous avons ainsi mis en évidence que Dijon et Besançon ont connu une trajectoire démographique comparable jusqu'aux années 1970, avant que la dynamique d'expansion ne se déporte vers leurs périphéries. Nous avons également constaté qu'une différence quant au poids démographique de la ville-centre dans son unité urbaine : Besançon y occupe une place proportionnellement plus importante que Dijon. Enfin, et selon une temporalité plus récente, il apparaît que, face à leurs périphéries, ces deux villes-centres se montrent aujourd'hui moins attractives en termes de mobilités résidentielles.

Dans un second temps, ce chapitre a dressé un état des lieux de la disponibilité actuelle en espaces verts publics et de leur maillage sur les territoires étudiés. Là encore, des différences notables se dégagent : Besançon bénéficie de surfaces plus importantes, mais inégalement réparties, tandis que Dijon présente un maillage plus régulier, bien que ses espaces soient de taille plus réduite. Cette disponibilité en espaces verts, que nous avons opérationnalisée à l'aide d'un modèle gravitaire, constitue l'une des variables mobilisées pour modéliser les comportements de loisirs. Le chapitre suivant présentera en détail la manière dont ces pratiques ont été interrogées ainsi que les autres variables collectées. Ainsi, ce premier chapitre propose une vue d'ensemble des terrains d'étude et introduit une première variable explicative, qui sera mobilisée, avec celles du chapitre suivant, dans les modèles développés dans la troisième partie de ce manuscrit

⁶¹ Les données présentées dans la figure sont issues d'une enquête réalisée dans le cadre de cette thèse dont le contenu est présenté dans le chapitre 4. Pour les analyses présentées durant le chapitre 5, une transformation logarithmique a été appliquée à l'indice, la distribution avant et après transformation est donnée en annexe A3.4.

Chapitre 4 : Une approche méthodologique mixte quantitative et qualitative

Ce quatrième chapitre est consacré à la présentation des outils utilisés pour tester les hypothèses formulées à la fin du chapitre 2. Pour rappel, ces hypothèses s'organisaient autour d'un nombre réduit de déterminants. Notre première hypothèse (**H1**) questionne la place accordée aux aménités vertes dans les préférences résidentielles, en considérant que ces préférences dépendent plus largement d'un rapport au cadre de vie, ainsi que de l'identité d'habitation des individus. La question de la place des aménités vertes est envisagée différemment dans la seconde hypothèse (**H2**), où ce sont, cette fois, les comportements effectifs d'usage des aménités vertes publiques qui sont interrogés, à travers leur diversité et leur fréquence, en examinant à nouveau comment le rapport au cadre de vie contribue à ces modalités d'usage, au même titre que la position sociale des individus (décrite par un ensemble de variables sociodémographiques) et que l'accessibilité à ces aménités. Enfin, la troisième hypothèse (**H3**) explore la manière dont les rapports au cadre de vie sont eux-mêmes construits, en interrogeant spécifiquement le rôle des expériences résidentielles antérieures et de la position sociale des individus.

La structure du chapitre repose sur une première présentation synoptique du contenu du questionnaire, avant de détailler la manière dont les préférences résidentielles ont été mesurées, puis, le rapport au cadre de vie, les pratiques de loisirs en espaces, les expériences résidentielles antérieures, et les positions sociales. Ces concepts et déterminants sont présentés, pour certains, à deux reprises dans ce chapitre. En effet, notre dispositif méthodologique repose sur une approche mixte quantitative, par questionnaire, et qualitative, par entretien semi-directif. Ainsi, les concepts et déterminants mobilisés dans nos trois hypothèses sont réinterrogés différemment au cours de ces deux phases de notre dispositif. La seconde partie du chapitre est consacrée spécifiquement à la présentation du matériel qualitatif.

1. L'enquête par questionnaire

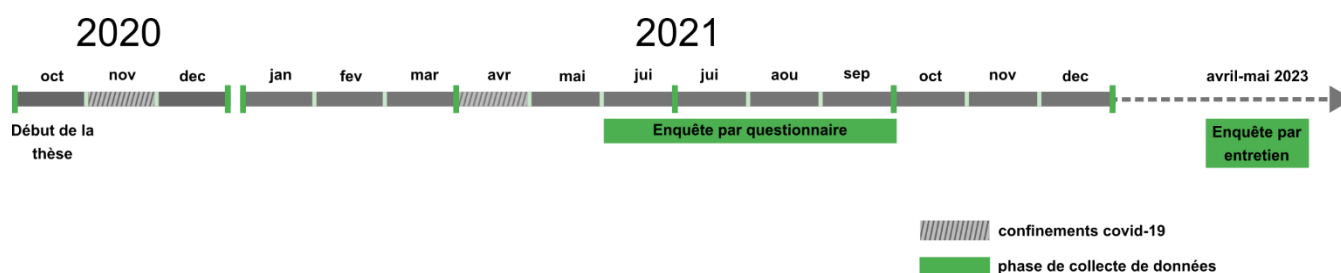
Nous débuterons cette première section de chapitre consacrée à l'enquête par questionnaire en présentant les modalités de sa diffusion dans les unités urbaines de Dijon et Besançon, les données collectées, ainsi que les caractéristiques sociodémographiques de la population des répondants.

1.1. La diffusion et le contenu de l'enquête

Notre première collecte de données a eu lieu durant la fin de la 1^{re} année de thèse, entre les mois de juin et d'octobre 2021. La figure 4.1 resitue le déroulement général de cette enquête, marqué par les confinements successifs liés à la pandémie de Covid-19. La problématique des confinements et leurs effets sur l'accessibilité aux espaces verts, en dehors de l'incertitude liée à l'accès au terrain, n'ont eu qu'une incidence modérée sur le déroulement de notre enquête.

Figure 4.1

Frise chronologique de la diffusion de l'enquête par questionnaire



Avant sa diffusion, le questionnaire a fait l'objet d'un prétest début juin 2021. Ce prétest visait à évaluer la durée du questionnaire, son ergonomie, ainsi que la clarté des questions. LimeSurvey⁶², l'outil retenu pour créer et faire passer le questionnaire, est un logiciel d'enquête qui permet la création et la diffusion de questionnaires à l'aide de modèles de types de questions prédéfinis (choix multiples, questions ouvertes, échelles...), tout en offrant des options de personnalisations avancées via JavaScript. Plusieurs considérations pratiques ont guidé le choix de cet outil : outre le fait qu'il répondait à nos attentes, la possession d'une licence au sein de l'UMR ThéMA, ainsi que des compétences internes au laboratoire sur son utilisation ont justifié le recours à LimeSurvey.

Les données collectées

Dans cette sous-section, nous présentons une partie des données recueillies⁶³ auprès de nos répondants au cours de l'enquête en débutant par une brève contextualisation des données collectées, avant de nous concentrer sur les variables sociodémographiques. Le questionnaire, auto-administré en ligne, demandait en moyenne 25 minutes pour être complété. Il était structuré en six blocs thématiques (voir la figure 4.2), le contenu du

⁶² <https://www.limesurvey.org/fr>

⁶³ La conformité du contenu du questionnaire au cadre RGPD a fait l'objet d'une vérification, avant sa diffusion, par la déléguée à la protection des données de l'Université Marie et Louis Pasteur.

questionnaire est consultable en annexe A4.2 (p.280). Les variables collectées ont été mobilisées de manière différenciée dans la suite du travail. La figure 4.2 présente aussi la manière dont les déterminants identifiés à la fin du chapitre 2 ont été opérationnalisés dans notre questionnaire. Les flèches rouges indiquent la manière dont les déterminants ou les blocs conceptuels ont été opérationnalisés à l'aide des différents modules.

Les préférences résidentielles, mesurées via un photoquestionnaire, ainsi que les pratiques de loisirs en espaces verts, ont été utilisées comme variables dépendantes dans différents modèles présentés au chapitre 6 (partie 3). Le photoquestionnaire est détaillé en section 1.2 de ce chapitre, tandis que l'outil utilisé pour relever les loisirs est présenté en section 1.4.

Les autres variables recueillies ont été mobilisées soit comme variables indépendantes pour expliquer préférences et comportements, soit transformées en indicateurs composites pour construire des profils types de répondants. C'est notamment le cas de la hiérarchisation des critères de qualité de l'environnement résidentiel et des trajectoires résidentielles antérieures (section 1.5). Seules les habitudes de mobilités, bien que collectées, n'ont pas encore fait l'objet d'analyses.

Compte tenu du rôle avéré des caractéristiques sociodémographiques dans les variations des comportements de mobilité quotidienne et résidentielle (Coulter, 2023; Van Acker, 2011), les premières données sociodémographiques collectées sur nos répondants concernaient leur genre, âge, niveau de revenus et de diplôme ainsi que leurs catégories socio-professionnelles. Le tableau 4.1 présente l'ensemble des variables étudiées, ainsi que leurs modalités de réponse. Aucune de ces questions n'était obligatoire, et une modalité « Ne se prononce pas » était systématiquement proposée. Cependant, certaines de ces variables ont servi de critères d'exclusion lorsque les réponses étaient absentes : le genre, l'âge et le niveau d'éducation. Ces trois mêmes variables ont ensuite été utilisées pour le redressement de l'échantillon, que nous présenterons dans la suite de cette sous-section.

Figure 4.2

Présentation du contenu du questionnaire

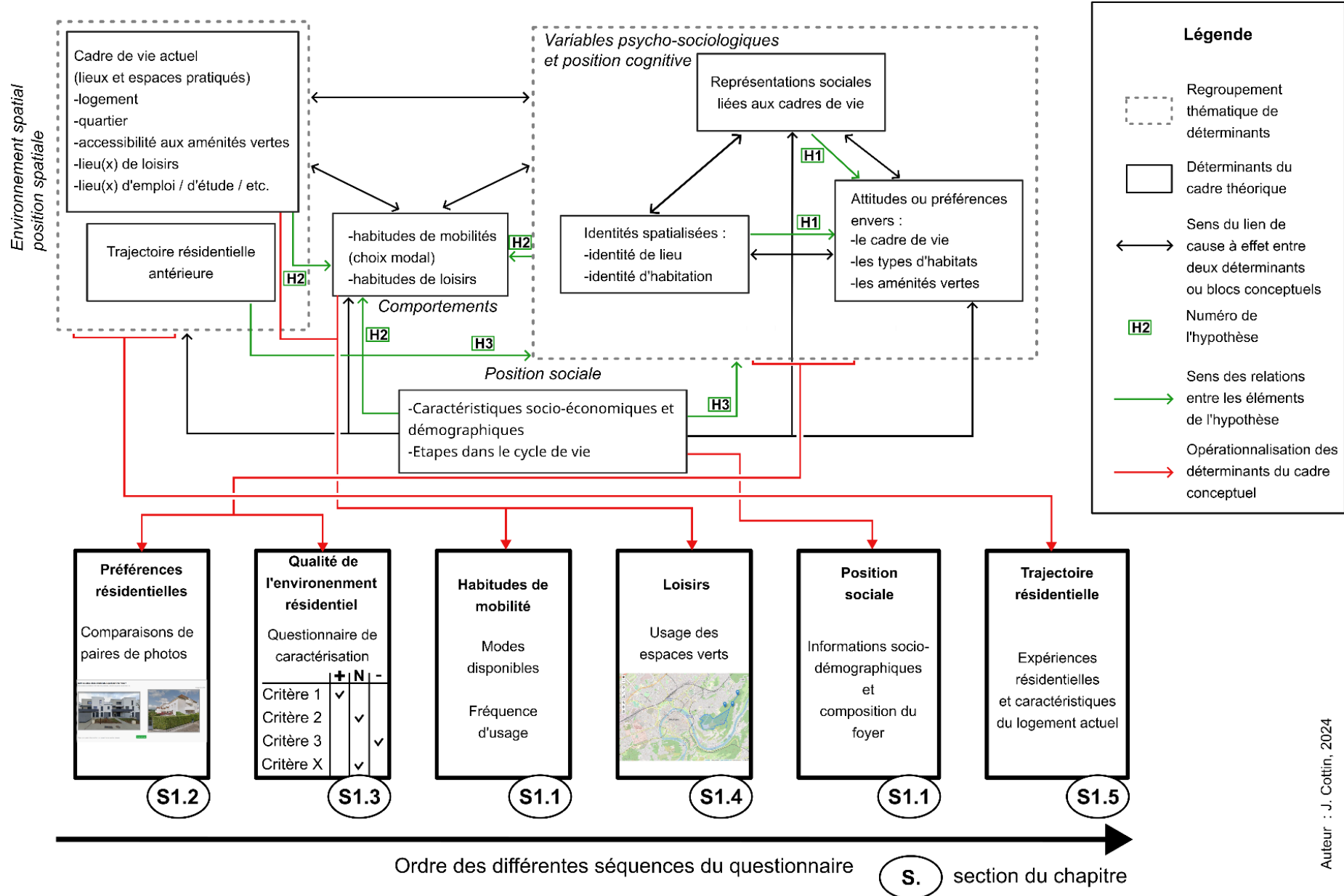


Tableau 4.1*Liste des variables sociodémographiques interrogées*

Variables	Modalités
Genre	féminin ; masculin ; autre
Âge (par tranche)	18-19 ; 20-29 ; 30-39 ; (...); 80-89 ; 90 ans et plus
Niveau de revenus ⁶⁴ (par tranche de revenus annuels du ménage)	Inférieur à 18 k €; entre 18 et 26 k € ; entre 26 et 35 k € ; entre 35 et 50 k € ; plus de 50 k €
Niveau d'éducation	collège ou moins ; lycée ; enseignement supérieur de cycle court ; licence ou équivalent ; maîtrise ou plus
Statut d'activité	en activité professionnelle ; retraité.e ; en recherche d'emploi ; en formation ; sans activité

D'autres variables, cette fois centrées sur le ménage, ont également été recueillies. Chaque répondant devait indiquer s'il vivait seul ou non. En cas de cohabitation, il lui était demandé de préciser le nombre de personnes vivant au sein du foyer, leur lien avec lui (conjoint, colocataire, enfant, etc.), ainsi que leurs âges. À partir de ces données, des typologies de ménages ont été construites. Celles-ci sont mobilisées dans les modèles présentés dans les chapitres 5 et 6.

Les dernières informations collectées sur nos répondants concernaient leurs situations résidentielles actuelles, avec leur statut d'occupation (locataire, propriétaire ou hébergé gratuitement), le type d'habitat dans lequel ils vivaient selon 4 modalités : maison individuelle, maison mitoyenne, petit immeuble, grand immeuble ; le seuil entre petit et grand immeuble était fixé à 10 logements dans le même bâtiment, cette précision étant indiquée dans l'interface du questionnaire. Des éléments relatifs aux expériences résidentielles antérieures ont également été recueillis, mais seront détaillés en fin de chapitre.

La prise de contact avec les répondants

Après une phase de prétest, le questionnaire a été diffusé dans nos terrains d'études par divers canaux. Différents journaux locaux ont été sollicités à Dijon et Besançon, afin d'assurer la plus large diffusion possible de son existence. Cette première diffusion par la

⁶⁴ Les tranches de revenus utilisées correspondent au regroupement en quintile des données disponibles en décile issues de l'enquête « Revenus fiscaux et sociaux 2015 » source : in-see-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA

presse a eu lieu en juin et juillet 2021, au lancement de la période de collecte de l'enquête (voir figure 4.3). Un dernier rappel concernant son existence a été relayé par voie de presse au début du mois d'octobre 2021.

Figure 4.3

Titre de presse où l'enquête était diffusée



Source : L'est Républicain, 12 juillet 2021

Nous avons ensuite pris contact avec les services de communication des principales communes des deux unités urbaines, dans le but de les mobiliser comme relais institutionnels. L'accueil de cette démarche a été inégal. La municipalité de Besançon s'est montrée plus réceptive que celle de Dijon tandis que les tentatives de prise de contact avec d'autres communes de plus de 10 000 habitants dans l'unité urbaine de Dijon n'ont, elles non plus, pas abouti.

Parallèlement aux relais institutionnels et médiatiques, des affiches ont été apposées dans des lieux de passage, notamment dans les communes périphériques de l'unité urbaine de Besançon. Ces affiches ont été placardées sur des panneaux d'information municipaux, dans des commerces et autres lieux fréquentés. La figure 4.4 présente le support visuel utilisé pour diffuser le lien URL ou le QR code menant au questionnaire. Le visuel était identique à Dijon et Besançon, seul le nom de la métropole variait. Le terme « métropole » a été retenu pour sa plus grande clarté auprès du public, malgré les différences de délimitation entre métropole et unité urbaine.

Figure 4.4

Support de communication utilisé en format affiche ou flyers (réalisation de l'auteur)



L'ensemble de ces actions de communication s'est appuyé sur un suivi en temps réel de la répartition géographique des répondants. L'objectif était à la fois d'augmenter le nombre total de participants, et de corriger les déséquilibres spatiaux dans la distribution des réponses.

Jusqu'au mois d'août 2021, le questionnaire était uniquement auto-administré. Cependant, face aux écarts de réception des campagnes de communication entre les deux terrains, ainsi qu'à la sous-représentation de certaines populations, nous avons mis en place une collecte en face à face. Celle-ci a ciblé des zones ou des groupes plus difficiles d'accès, avec une passation du questionnaire sur tablette dans l'espace public. Selon le profil du répondant, le questionnaire était soit auto-administré, soit assisté par l'enquêteur. En parallèle du recrutement de répondants en face à face, des flyers étaient distribués dans les quartiers parcourus. Ces dernières phases de collecte sur le terrain se sont déroulées principalement en septembre 2021. Le lien vers le questionnaire est resté actif par la suite, ce qui a permis de recueillir encore quelques réponses (moins d'une dizaine durant le mois d'octobre 2021). La section suivante est consacrée à la première variable d'intérêt de notre étude : les préférences résidentielles. Elle présente l'outil conçu pour interroger ces préférences.

Plan d'échantillonnage, calage et population finale

Les données sociodémographiques et plus particulièrement l'âge, le genre et le niveau d'éducation ont été mobilisées dans le plan d'échantillonnage de notre étude. Le recrutement de notre population s'est déroulé en différent temps, en parallèle de la diffusion de notre enquête. Comme nous l'avons indiqué initialement, l'enquête a initialement été diffusée dans la presse régionale puis, petit à petit des méthodes plus ciblées ont été mobilisées pour constituer notre échantillon de répondants.

Cette première phase de recrutement, par la diffusion dans les médias locaux, a donné lieu à d'importantes surreprésentations de certaines catégories de répondants, notamment des personnes avec des niveaux d'éducation les plus importants. Afin de pallier partiellement ces biais de recrutement, nous avons cherché, dans un second temps, à équilibrer notre échantillon, selon la méthode des quotas, en ciblant spécifiquement certaines caractéristiques sociodémographiques durant une seconde phase de recrutement. Au total, 381 responsables exploitables ont été retenues, après vérification de la bonne complétion des questionnaires.

Une fois la collecte terminée, une procédure de redressement par le calcul de pondération a été réalisée. Le tableau 4.2 présente des données descriptives de l'échantillon, avant et après pondération. Cette dernière visait principalement à corriger la surreprésentation des personnes les plus diplômées, en attribuant davantage de poids aux répondants les moins diplômés, de manière à rapprocher la structure de l'échantillon de celle observée dans les unités urbaines de Dijon et Besançon.

La pondération a été réalisée à l'aide du *package R Icarus*⁶⁵ (Rebecq, 2013). L'âge et le genre de nos répondants ont été intégrés dans la procédure de pondération afin d'éviter, au maximum, d'induire de nouveaux biais d'échantillonnage après l'attribution des poids. Des écarts demeurent entre les distributions observées dans l'échantillon et celles de la population de référence, mais la pondération a permis d'en atténuer les effets. Ces pondérations ont été systématiquement utilisées dans les analyses statistiques des chapitres 5 et 6.

La méthode de calage utilisée fonctionne comme suit :

« Pour un échantillon s de taille n avec un plan p de probabilité d'inclusion simples π_k . On se donne J variables auxiliaires (X_j) , desquelles on connaît les totaux $T(X_j)$. Le vecteur $T_x \in \mathbb{R}^J$ regroupe ces totaux (ou marges de

⁶⁵ Une adaptation de la macro « Calmar » pour le logiciel SAS, initialement développée au sein de l'INSEE (Sautory, 1993)

calage). G désigne une pseudo-distance (ou « méthode de calage »). On note enfin X_s la matrice de distance $n \times J$ des valeurs prises par les X_j sur s et $d_k = \frac{1}{\pi_k}$ le poids de sondage de l'unité $k \in s$. Le calage consiste à trouver

les poids $w = (w_k)_{k \in s}$ vérifiant :
$$\left\{ \begin{array}{l} \text{arg min}_{w_k} \sum_{k \in s} d_k G\left(\frac{w_k}{d_k}\right) \\ \text{s. c. } X_s' w = T_x \end{array} \right\} \gg$$

(Rebecq, 2013).

Tableau 4.2

Effectifs et proportion de répondants dans l'échantillon et les populations de références

Variables	Unité urbaine de Besançon (n=232)			Unité urbaine de Dijon (n=149)		
	Effectif enquête	Proportion dans l'échantillon avant et après pondération		Effectif enquête	Proportion dans l'échantillon avant et après pondération	
Âge		<u>Avant</u>	<u>Après</u>		<u>Avant</u>	<u>Après</u>
18-29 ans	69	(29,7 %) (29,2 %)	(28,5 %)	50	(33,5 %) (27,5 %)	(28,5 %)
30-59 ans	129	(55,6 %) (47,2 %)	(41,6 %)	65	(43,6 %) (38,5 %)	(41,6 %)
60 ans et plus	34	(14,7 %) (23,5 %)	(29,9 %)	34	(22,8 %) (33,9 %)	(29,9 %)
Genre						
Féminin	78	(33,6 %) (66,3 %)	(52,7 %)	75	(53 %) (39,7 %)	(53,7 %)
Masculin	154	(66,3 %) (33,7 %)	(46,3 %)	74	(49,6 %) (60,3 %)	(46,3 %)
Niveau d'étude						
Jusqu'au bac	40	(17,2 %) (53,0 %)	(62,2 %)	48	(32,2 %) (72,0 %)	(63,6 %)
Entre bac et bac+3	78	(33,7 %) (14,5 %)	(11,6 %)	53	(35,6 %) (10,8 %)	(12,2 %)
Supérieur à bac+3	114	(49,1 %) (32,5 %)	(26,2 %)	48	(32,2 %) (17,2 %)	(24,2 %)
Composition du ménage						
Ménage sans enfant	85	(36,6 %) (35,3 %)	(46,6 %)	69	(46,3 %) (38,8 %)	(26,9 %)
Ménage avec enfant(s) ^a	78	(33,6 %) (28,5 %)	(26,2 %)	20	(13,4 %) (10,5 %)	(47,2 %)
Personne seule	69	(29,7 %) (36,2 %)	(27,2 %)	60	(40,3 %) (50,6 %)	(25,9 %)

Sources : données de recensement de la population (RP 2018), INSEE

Le calage sur marge a eu des effets contrastés selon les variables sociodémographiques (voir tableau 4.2). La répartition par âge a peu évolué pour les 18-29 ans, tandis que celle des plus de 60 ans s'est rapprochée des proportions observées dans les unités urbaines. Les changements les plus importants concernent la proportion

d'hommes et de femmes dans l'unité urbaine de Besançon, où la pondération a conduit à une inversion des poids, la part des femmes est passée de 33,6 % à 66,3 %. Cette inversion ne s'est pas observée pour l'unité urbaine de Dijon. La composition des ménages n'a pas été un critère de redressement, mais la pondération a tout de même modifié sa répartition. D'importants écarts subsistent toutefois, notamment la sous-représentation des ménages avec enfant(s) à Dijon. Les écarts les plus importants portaient sur le niveau d'études. Cette variable était à l'origine de la volonté de redresser l'échantillon. Le calage sur marge a permis de réduire la surreprésentation des diplômés du supérieur et de rééquilibrer les poids en faveur des individus ayant le baccalauréat ou moins. Le recours à la pondération a permis de pallier les biais que nous avons rencontrés durant la prise de contact avec les répondants. La sous-section suivante présente cette prise de contact et comment nous avons essayé, avant redressement, de constituer un échantillon le plus représentatif possible de nos populations respectives.

1.2. Les préférences résidentielles : le photoquestionnaire

Afin de questionner les préférences résidentielles de nos répondants, nous avons choisi d'utiliser un photoquestionnaire. L'objectif étant de rendre observable l'attrait ou le rejet pour certains types d'habitats ou des caractéristiques plus ciblées, telles que le niveau végétalisation de l'habitat. Nous considérons ici les préférences résidentielles, à l'instar de White (1981) comme l'expression d'attitudes positives ou négatives qui reflètent le positionnement des individus face à différentes options résidentielles. Le photoquestionnaire est un outil couramment utilisé depuis les années 70 dans les travaux sur les préférences paysagères (Le Lay *et al.*, 2013). L'un des avantages de cette méthode repose sur sa validité écologique, en ce sens que les évaluations paysagères faites à partir de photographies correspondent fortement aux évaluations lorsqu'elles sont faites in situ (*ibid*). Dès lors, passer par la photographie permet de fournir un proxy tout à fait satisfaisant d'éléments « réels » à évaluer.

Deux grandes approches méthodologiques peuvent être distinguées pour exploiter ce type d'outils (Sahraoui, 2016). La première repose sur l'évaluation individuelle de photographies via des échelles (échelle de Likert, différenciateur sémantique, échelle analogique visuelle). Ces évaluations peuvent concerner une préférence globale ou des dimensions plus spécifiques, telles que la sécurité perçue, l'historicité ou l'ouverture paysagère (Kalivoda *et al.*, 2014 ; Keleş *et al.*, 2018).

Les secondes approches ne changent pas les construits mesurés, mais la manière d'obtenir les scores d'évaluation. Par exemple, le projet *UrbanGems* de Quercia *et al.* (2014) proposait aux participants de comparer des photographies de rues londoniennes selon trois

critères (beauté, calme, gaieté), à partir de comparaisons par paires. Des travaux analogues ont été menés à Boston et New York par Salesses *et al.* (2013). Enfin d'autres travaux proposent une solution à l'interface entre comparaison et évaluation à l'aide d'échelles en proposant aux répondants de classer un jeu de photographies à l'aide de la méthode du *Q sort* (Naspetti *et al.*, 2016). Nous reviendrons plus en détail sur cette méthode dans la section 1.3 de ce chapitre.

Nous avons retenu la méthode de comparaison par paires pour plusieurs raisons. D'une part, il s'agissait de faire évaluer un échantillon d'une trentaine de photographies représentatives d'une certaine diversité des formes d'habitats. Il était donc essentiel d'éviter la redondance des tâches, afin de limiter le risque d'abandon au cours du questionnaire. D'autre part, comme le souligne Sahraoui (2016), la comparaison par paires présente l'avantage, par rapport à des échelles de type Likert, d'empêcher qu'une personne attribue des scores élevés en début de questionnaire sans possibilité de révision lorsque des photos plus appréciées apparaissent ultérieurement.

La sélection des photographies

Le corpus de photographie présenté aux répondants dans le cadre du photoquestionnaire a été constitué à l'aide de l'outil *Google Street View*. Trente clichés ont été retenus au total (voir figure 4.5), issus soit de l'unité urbaine de Dijon soit de celle de Besançon. Trois critères, évalués visuellement, ont guidé notre sélection :

- Le type d'habitat : maison individuelle, maison mitoyenne, petit collectif, grand collectif
- Le niveau de végétalisation : absence ou quasi-absence de végétalisation, peu végétalisé, végétalisé
- L'ancienneté du bâti : ancien, assez ancien, assez récent, récent.

L'échantillonnage des photographies a été conduit de sorte à maximiser la diversité dans les types d'habitats proposés et selon une recherche d'équilibre entre les photos issues de l'UU de Dijon et de Besançon. La sélection et la catégorisation des photographies ont été effectuées par trois personnes différentes et seuls les clichés ayant fait l'objet d'un classement consensuel ont été retenus. En parallèle, des essais d'objectivation des critères mentionnés ont eu lieu, par exemple avec l'usage du *vegetation green index* (VGI) (Truong *et al.*, 2018) toutefois les résultats obtenus ne correspondaient pas à l'expérience subjective liée au visionnage des photos.

Par ailleurs, nous avons cherché à contrôler certains paramètres secondaires susceptibles d'influencer les jugements, notamment l'ensoleillement : seules les images présentant un ciel bleu, peu ou pas nuageux, ont été retenues. Le cadrage a également été

ajusté afin de permettre une représentation complète de chaque forme d'habitat sélectionnée. Ce souci de cadrage a induit une certaine variabilité dans les dimensions finales des photographies, notamment dans le rapport longueur/largeur. La figure 4.5 présente la liste complète des photographies, ainsi que leur classification selon les critères évoqués.

Figure 4.5

Classification du corpus de photographies

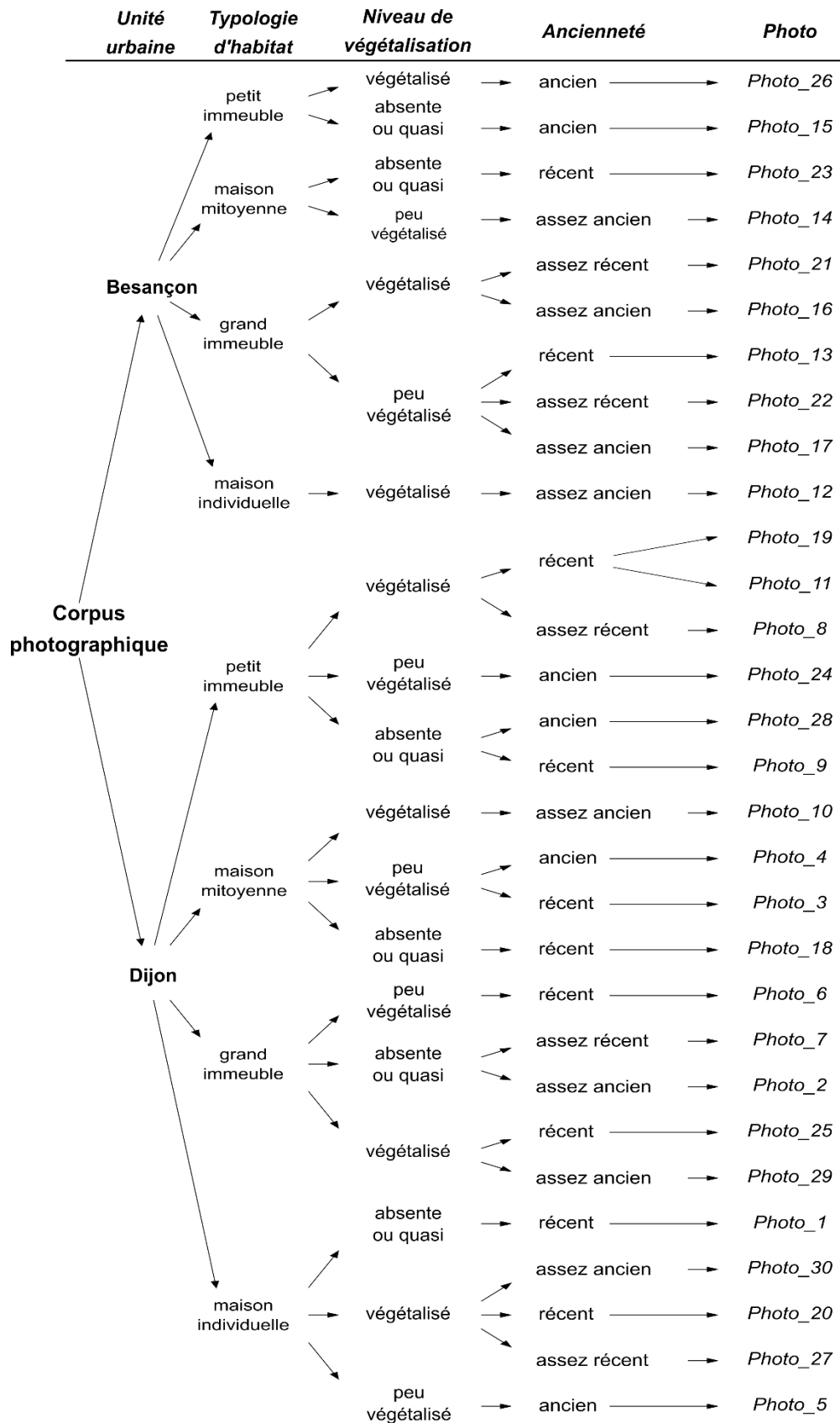


Figure 4.6

Corpus de photographies utilisées pour le photoquestionnaire



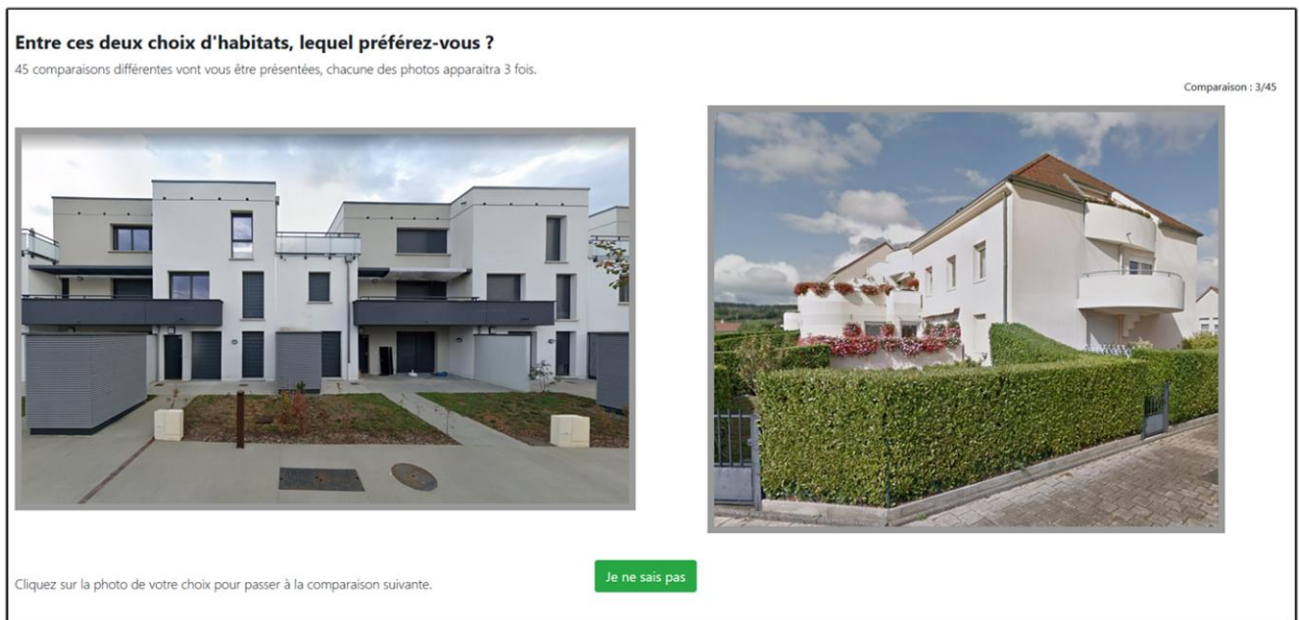
Note : le corpus, en plus grande dimension, est accessible en annexe

Les méthodes de notation du photoquestionnaire

L'ensemble des photographies constituant notre corpus a été présenté aux répondants via un outil en ligne⁶⁶ permettant la comparaison par paires. Chaque photographie figurait dans trois comparaisons systématiquement différentes. Au total, les participants étaient soumis à 45 comparaisons. Pour chacune, il leur était demandé d'indiquer, parmi les deux images proposées, celle qu'il ou elle préférerait, en cliquant sur la photographie correspondante. Un bouton « Je ne sais pas » était également disponible. La figure 4.7 présente l'interface telle qu'elle apparaissait aux répondants durant le questionnaire. L'avancement dans le photoquestionnaire était indiqué en haut à droite de l'écran, sous la forme d'un compteur de comparaisons effectuées.

Figure 4.7

Interface du photoquestionnaire utilisé durant l'enquête



Une fois ces comparaisons réalisées, il s'agissait de convertir les réponses successives en un score de préférence plus facilement exploitable pour les analyses statistiques ultérieures. Plusieurs étapes intermédiaires ont été nécessaires, afin d'obtenir un score pour chaque photographie (constituant une variable à part entière), et ce pour chacun des répondants.

La comparaison successive permet d'obtenir une matrice pour chacun des répondants de dimension 30 x 30, correspondant au nombre de photographies du corpus. Pour chaque comparaison, une valeur de 2 est attribuée à la photographie « gagnante » et une valeur de

⁶⁶ Le photo-questionnaire était hébergé sur une page web distincte de LimeSurvey. Un identifiant unique était attribué à chaque répondant, afin de permettre la jointure entre les réponses fournies dans le photo-questionnaire et celles collectées via LimeSurvey.

$\frac{1}{2}$ à la photographie « perdante ». Toutefois, cette matrice est largement incomplète, dans la mesure où seules 45 comparaisons sont effectivement réalisées par individu, alors qu'un total de 435 comparaisons⁶⁷ serait requis pour une matrice entièrement renseignée.

Afin de pallier ce manque, une procédure de complétion de la matrice a été mise en œuvre, fondée sur l'approche itérative proposée par Koczkodaj et Orłowski (1999). Cette méthode permet d'estimer les comparaisons manquantes en s'appuyant sur le produit des moyennes géométriques des lignes et des colonnes comportant déjà des valeurs renseignées (Sahraoui, 2016). Les valeurs des comparaisons manquantes, notées a'_{ij} , sont alors estimées à l'aide de la formule suivante :

$$a'_{ij} = n_i \sqrt{\prod_{k=1}^{n_i} a_{ik}} \cdot n_j \sqrt{\prod_{k=1}^{n_j} a_{kj}}$$

Cette étape permet de compléter la matrice creuse et d'obtenir pour chacune des comparaisons possibles, une valeur, sur la base de l'itération ou des comparaisons directement effectuées par les répondants.

Une fois cette seconde matrice constituée, il est possible de calculer le vecteur propre $\vec{\omega}$ des matrices de réponses de chacun des individus (Saaty, 1990). Le calcul de ce vecteur fournit une valeur de préférence relative (aux autres photos) pour chacun de nos participants. C'est cette valeur qui servira pour la suite de nos analyses comme estimateur des préférences envers chacune des formes d'habitat présentées à nos répondants⁶⁸. L'exploitation de ces scores de préférence est présentée dans notre chapitre 5.

1.3. Les critères de qualité d'un quartier

L'approche des préférences résidentielles a été traitée de manière cloisonnée, en distinguant d'une part les préférences centrées sur l'habitat, à l'aide du photoquestionnaire que nous venons de présenter, et d'autre part, celles portant sur l'environnement résidentiel à l'échelle du quartier. Dans cette section nous présenterons le matériel utilisé, les thématiques abordées et la construction de l'outil proposé aux répondants pour aller interroger leurs aspirations résidentielles en termes de localisation. Les choix exprimés par les répondants dans cette partie du questionnaire sont mobilisés ultérieurement (section 6 du présent chapitre) pour élaborer des profils types d'aspirations résidentielles.

⁶⁷ Le nombre de comparaisons total à effectuer correspond à $N = (n^2 - n)/2$; où n correspond au nombre de photos.

⁶⁸ Pour le lecteur intéressé, la thèse de Nativel (2023, p. 78) fournit une représentation graphique exhaustive et explicite de la démarche que nous venons de présenter.

Le choix des items, les indices de qualité de l'environnement résidentiels

Indépendamment de la question des qualités du logement, il nous semblait nécessaire de questionner la manière dont les individus envisagent leur relation à leur environnement résidentiel. L'objectif de cette dissociation est d'aller au-delà des couplages entre type d'habitat et environnement résidentiel classiques, tels que présentés dans la première partie de ce travail. Interroger cette relation au quartier permet également de mieux comprendre les modalités d'interaction souhaitées par les individus avec leur cadre de vie. Thomas *et al.* (2013) ou Fleury-Bahi (2010), proposent trois dimensions pour caractériser cette relation à l'environnement résidentiel :

- i. les qualités sensibles, liées à l'épanouissement dans le quartier ;
- ii. les qualités sociales, renvoyant à la possibilité de créer ou maintenir des relations sociales ;
- iii. les qualités fonctionnelles, relatives à la capacité à réaliser aisément les activités du quotidien.

Cette structuration en trois axes de la qualité de l'environnement résidentiel n'a pas été reprise telle quelle dans notre dispositif, elle a néanmoins constitué un cadre conceptuel utile pour guider la sélection des items et penser la diversité des dimensions interrogées.

Afin de construire notre outil, nous avons mobilisé différentes échelles de mesure de satisfaction environnementale. Fleury-Bahi (2010) propose une revue de ces instruments, qu'elle structure en trois dimensions proches de celles susmentionnées : le cadre physique, l'environnement social et la fonctionnalité du lieu. Ces échelles, bien que différentes dans leur forme, tendent à recouvrir des dimensions évaluatives similaires, avec des items souvent redondants d'un outil à l'autre. D'autres travaux, menés par Félonneau et Lecigne (2007), réalisés en France, sur la représentation sociale de la ville « idéale » ont par exemple abouti à l'identification de 17 items, qui comprend à la fois des caractéristiques qu'elles identifient comme propres à la ville « lieu de culture », « lieu d'échanges et de rencontres », « lieu de consommations », qu'elles opposent⁶⁹ à des items du type « dotée d'espaces verts », « calme », « propre », « sûre ».

À partir de ces différents travaux, dont les résultats convergent vers un ensemble relativement stable de critères d'évaluation, nous avons choisi de nous appuyer sur les PREQIs (*Perceived Residential Environmental Quality Indicators*), un ensemble d'indicateurs de qualité environnementale développé par Fornara et Bonaiuto depuis les années 2000. Les PREQIs ont fait l'objet de nombreux développements, tant théoriques qu'empiriques (Bonaiuto

⁶⁹ Cette opposition n'est pas issue d'une classification qui provient des auteurs, mais d'un second échantillon de répondants qui a classifié ces items en deux catégories « ville » et « non ville ».

et al., 2006, 2015 ; Fornara *et al.*, 2010, 2018). Dans leur version actuelle, ils comportent 150 items organisés en 19 échelles, qui permettent de mesurer des dimensions largement recoupées par les autres outils mentionnés.

Nous n'avons toutefois pas conservé les PREQIs dans leur intégralité, en raison de la lourdeur qu'impliquerait un tel nombre d'items dans notre questionnaire. Ils ont été utilisés comme une base de sélection, ou banque d'items, croisée avec d'autres outils, afin d'aboutir à une sélection resserrée de 15 items couvrant un spectre diversifié de critères d'évaluation du quartier répondant aux nomenclatures précédemment mentionnées. Par ailleurs, nous avons adapté leur usage : alors qu'ils sont initialement conçus pour évaluer le quartier de résidence actuel, nous avons reformulé les items pour qu'ils permettent d'indiquer, selon les répondants, les critères les plus importants dans le choix d'un quartier d'habitation. La liste complète des items retenus est présentée dans la figure 4.7 de la sous-section suivante.

Le questionnaire de caractérisation et la hiérarchisation des critères de choix

Les 15 items retenus ont été intégrés à un questionnaire de caractérisation (Vergès, 2001) aussi appelé *Q-sort* (Kuhne, 2014). Bien que ces deux dénominations renvoient à une procédure similaire, celle d'une hiérarchisation contrainte d'un ensemble d'items, elles renvoient à des cadres conceptuels distincts. L'objectif de cette méthode est de demander aux répondants de classer une série d'items selon un système de hiérarchisation défini a priori par l'enquêteur. Dans le cadre de notre questionnaire, les participants devaient sélectionner, parmi les 15 critères présentés (voir figure 4.8), les 5 qu'ils jugeaient les plus importants pour choisir leur lieu d'habitation. Une fois ce premier choix effectué, il leur était demandé, parmi les 10 items restants, d'identifier les 5 qu'ils estimaient les moins importants dans cette même perspective. Les 5 items restants étaient ainsi considérés comme ayant une importance intermédiaire ou « neutre ».

Nous avons opté pour ce type d'outil afin de « forcer » les répondants à hiérarchiser cette liste de qualité de l'environnement résidentiel. Ce « forçage » méthodologique avait un double objectif. D'une part, il visait à éviter une saturation positive d'un trop grand nombre de réponses, qui aurait limité la possibilité d'identifier des rapports spécifiques à l'environnement résidentiel entre individus. D'autre part, il nous semblait plus fidèle à la réalité des arbitrages résidentiels : dans une situation concrète de choix, les individus doivent nécessairement prioriser certains critères au détriment d'autres, en fonction de leurs ressources et de leurs aspirations. Ainsi, cette méthode nous semblait plus proche des conditions réelles dans lesquelles les individus sont amenés à faire des choix.

Les résultats de cette hiérarchisation seront mobilisés dans la section 1.5 du présent chapitre pour construire des profils types d'aspirations résidentielles. Ces profils serviront ensuite de variables explicatives dans l'analyse des préférences résidentielles centrées sur

l'habitat, telles que mesurées par le photoquestionnaire (section 1.2), ainsi que dans l'étude des habitudes de loisirs en espaces verts, dont nous présenterons l'outil de mesure dans la section suivante.

Figure 4.8

Consignes et liste des items du questionnaire de caractérisation

Question 1 : « Parmi les 15 critères ci-dessous, quels sont pour vous les 5 plus importants pour choisir votre lieu d'habitation ? »

Question 2 : « Parmi les 10 critères restants, quels sont pour vous les 5 moins importants pour choisir votre lieu d'habitation ? »

- ... de pouvoir m'y déplacer facilement sans utiliser la voiture (à pied, à vélo, etc.).
- ... que les rues soient bien entretenues.
- ... qu'il soit bien relié aux autres parties de la ville par les transports en commun.
- ... qu'il y ait des espaces verts.
- ... de savoir que c'est un endroit sûr.
- ... de pouvoir y faire facilement connaissance avec les autres habitants.
- ... qu'il soit bien équipé en services scolaires (école, collège, lycée ou université).
- ... qu'il soit bien équipé en services de santé (médecin, infirmier, spécialiste, etc.).
- ... de pouvoir y pratiquer différentes activités sportives.
- ... qu'il y ait des activités culturelles.
- ... qu'il y ait suffisamment de commerces.
- ... que l'air n'y soit pas pollué.
- ... qu'il soit proche de mon lieu d'activité (d'emploi, de formation, etc.).
- ... qu'il ne soit pas éloigné de mes proches (familles, ami-e-s, etc).
- ... que les bâtiments soient agréables à regarder.

Note : la question 2 portait sur la même liste de critères, à l'exception des cinq déjà retenus pour la question 1.

1.4. Interroger les pratiques en espaces verts

Cette section est consacrée à la présentation du quatrième module de notre enquête, centré sur les habitudes de fréquentation des espaces verts publics.

Cartographier les pratiques en espaces verts

Ce module est basé sur la visualisation d'une carte ciblée sur l'unité urbaine de résidence. Avant d'y accéder, une question filtre permettait d'identifier l'unité urbaine de résidence du répondant (Dijon ou Besançon), afin de centrer le fond de carte au bon endroit pour utiliser l'outil présenté dans la figure 4.9. Une série de consignes introduisait ensuite la tâche demandée : les répondants étaient invités à dessiner les espaces verts qu'ils fréquentaient habituellement. Chaque répondant ne devait dessiner qu'un seul lieu à la fois et répondre à trois questions sur le lieu indiqué :

- Quelles étaient la ou les activités qu'il pratiquait dans le lieu indiqué (à l'aide d'un champ de réponse libre) ?
- À quelle fréquence il avait l'habitude de se rendre dans le lieu indiqué ?
- Quel(s) mode(s) de transport il utilisait pour se rendre dans le lieu indiqué ?

Les répondants pouvaient représenter le lieu fréquenté sous la forme d'un point, d'une ligne ou d'un polygone, selon leur choix (pastille n 2 sur la figure 4.9). Bien que les outils proposés étaient relativement sommaires, des explications sur leurs usages étaient données en dessous de la carte.

Une fois la localisation indiquée et les questions renseignées, il était systématiquement demandé aux répondants s'ils souhaitaient renseigner un nouvel espace vert. Cette étape pouvait être répétée jusqu'à 15 fois, aucun répondant n'ayant atteint cette limite. Dès lors que le participant indiquait ne plus avoir d'autres lieux à signaler, il était redirigé vers la suite du questionnaire, en l'occurrence la section sociodémographique qui a été mentionnée plus tôt. L'ordre des modules du questionnaire a été défini selon deux critères : l'importance des données à collecter pour répondre à nos hypothèses et le coût attentionnel qu'impliquait leur passation. Les modules les plus importants ou les plus coûteux ont été placés en début de questionnaire et ceux pour lesquels il était plus facile de répondre ou d'une moindre importance ont été placés en fin de questionnaire.

Figure 4.9

Outil du questionnaire pour cartographier les habitudes d'usages des espaces verts

Lieu numéro 1

Veillez situer sur la carte l'un des lieux où vous avez l'habitude d'aller pour vos activités de plein air.
N'indiquez qu'une seule zone ou lieu par carte.
(Si vous n'allez dans aucun espace vert ou que vous n'arrivez pas à utiliser la carte, passez cette question en répondant "NON" à la question en bas de page)

1 Outils de manipulation du fond de carte et de dessin pour représenter les habitudes d'usages

1 outils de zoom

2 outils de dessin :
-point
-ligne
-polygone

3 outils d'édition (des formes dessinées) :
-modifier les formes
-déplacer les formes
-effacer les formes

Aide d'utilisation de la carte, plusieurs outils sont disponibles (en haut à gauche de la carte) :

- vous pouvez positionner un ou plusieurs marqueurs pour indiquer ou délimiter un espace à l'aide de la fonction "placer des marqueurs".
- si vous voulez représenter un trajet, vous pouvez utiliser la fonction "dessiner des polygones" qui vous permettra de tracer plusieurs segments les uns à la suite des autres.
- Enfin si vous souhaitez représenter une vaste zone comme une forêt ou un parc, vous pouvez utiliser la fonction "Dessiner des polygones".
- Les fonctions "éditer des calques", "déplacer des calques" ou "supprimer des calques" vous permettent de modifier les éléments que vous avez tracés sur la carte.
- Pour finir, vous pouvez zoomer en utilisant la roulette de votre souris ou bien à l'aide des deux boutons "+" et "-" présents en haut à gauche de la carte.

Note : Les éléments violets visibles sur la figure 4.9 ne figuraient pas dans l'interface vue par les participants, les tailles de police ont également été ajustées pour des questions de lisibilité.

Questionner les habitudes

Les données cartographiques produites étaient enregistrées au format GeoPackage, chaque entité spatiale étant associée à un identifiant unique permettant de relier la géométrie dessinée aux réponses du participant (type d'activité, fréquence, mode de transport). Il devenait ainsi possible de reconstituer pour chaque répondant : (i) la liste des espaces verts fréquentés, (ii) la fréquence de fréquentation globale, (iii) les modes de transports utilisés et (iv) le nombre d'espaces différents fréquentés (la diversité d'usage).

Les descriptions d'activités, issues des champs libres, ont fait l'objet d'un recodage thématique manuel en vue de futures analyses. Six catégories de loisirs ont ainsi été identifiées :

- i. Les pratiques sportives (ex. *trail*)
- ii. Les activités liées au repos (ex. bain de soleil)
- iii. Les loisirs créatifs (ex. photographie, dessin)
- iv. Les activités en lien avec la nature (ex. pêche/cueillette)
- v. Les activités liées aux interactions sociales (ex. pique-nique, retrouver des proches)
- vi. Les activités liées à la promenade (ex. sortir son animal domestique)

Bien que les traitements exposés dans le chapitre 5 ne s'appuient pas directement sur ces motifs de fréquentation. Il convient également de noter une limite de l'outil : si plusieurs activités pouvaient être mentionnées pour un même espace, la fréquence renseignée concernait l'usage global de ce lieu, sans distinction selon les activités pratiquées.

Pour caractériser les pratiques de fréquentation des espaces verts, nous avons donc retenu deux indicateurs principaux, mobilisés dans les analyses des chapitres 5 et 6 :

- i. La diversité d'usage, définie comme le nombre d'espaces verts différents déclarés ;
- ii. La fréquence maximale de fréquentation, correspondant à l'espace vert, visité le plus fréquemment.

À ces indicateurs ont été ajoutées deux variables complémentaires issues d'autres modules de l'enquête. Une variable binaire, indiquant si le répondant disposait ou non d'un espace vert privé, issue du module portant sur les conditions de logement. Puis une métrique d'accessibilité spatiale aux espaces verts publics, issue de l'indice gravitaire présenté dans le chapitre précédent.

L'analyse de ces habitudes d'usage fera l'objet d'une exploitation détaillée (chapitre 5). Ces pratiques y seront mises en relation avec des profils types de répondants, afin de mieux comprendre les logiques différenciées de fréquentation des espaces verts. La section suivante présente la méthode de construction de ces profils.

1.5. La création de profils types

Cette dernière section présente comment une partie des données collectées durant notre enquête ont été transformées, afin de créer des profils types de répondants ou de synthétiser certaines informations. Ces nouvelles variables ont par la suite été intégrées dans l'échantillonnage de notre seconde phase de terrain présentée dans la section suivante et ont aussi été utilisées comme variables indépendantes pour les analyses présentées dans les

chapitres 5 et 6. La première sous-section est consacrée à la création de profils d'aspiration résidentielle (centrée sur le quartier), tandis que la seconde est dédiée à la création d'un indicateur synthétique des trajectoires résidentielles des répondants.

Du questionnaire de caractérisation aux profils types

Dans cette sous-section, nous mobiliserons les données issues du questionnaire de caractérisation présentée précédemment, par ailleurs les analyses présentées ont été réalisées en intégrant la pondération.

La méthode employée est la méthode Q⁷⁰ (Kuhne, 2014), qui au-delà du système de classification d'items proposés, se prolonge par des analyses des données collectées (à l'aide de l'analyse factorielle), afin de faire émerger des groupes de répondants qui partagent un système commun de représentations ou d'attitudes⁷¹. Les profils de répondants ainsi formés constituent une forme d'idéal type⁷² qui permet à la fois de mieux appréhender notre population de répondants en donnant du sens à leurs systèmes de classification, mais aussi de simplifier et incarner les données collectées (Lahire, 2006), nous utiliserons le terme de profil type pour la suite.

Pour la constitution de nos profils types nous avons suivi une méthode qui s'inspire des travaux de Thomas *et al.* (2013), ainsi que de la méthode Q. Nos répondants avaient chacun classé 15 items similaires en trois catégories en fonction de leur importance. Cette hiérarchisation a été convertie en scores attribués à chaque item pour chaque répondant. Ce nombre d'items a été réduit en deux temps. Tout d'abord l'item relatif à la présence d'espace vert dans le quartier a été retiré de nos analyses, car il n'était pas assez discriminant (cet item étant presque unanimement jugé comme très important). Puis des regroupements entre différents items ont été faits sur la base du système de classification des échelles des PREQIs (Fornara *et al.*, 2018), ces regroupements ont permis de passer de 14 à 11 items. Les quelques items issus de ces fusions ont pour valeur la moyenne des items qui les composent, le résultat de cette agrégation est présenté dans le tableau 4.4.

À partir de ces 11 items, nous avons mené une analyse en composantes principales (ACP), dans l'objectif d'identifier les principales dimensions structurant les aspirations

⁷⁰ La méthode a été initialement théorisée par le psychologue William Stephenson durant les années 1930

⁷¹ Différentes approches épistémologiques ont recours à des méthodes très similaires, en souhaitant expliquer néanmoins des objets différents. Initialement Stephenson cherchait à mettre au jour des systèmes similaires d'évaluation subjectives. Le questionnaire de caractérisation s'inscrit dans les approches dites structuralistes des représentations sociales. Nous considérerons ici que cette méthode permet d'identifier des groupes de répondants qui partagent des similitudes quant à leur positionnement face à un même objet social.

⁷² Ce terme renvoie à la notion d'idéal type de Max Weber et correspond à un outil de simplification du réel afin de le rendre manipulable et plus aisément étudiable (Swedberg, 2018).

résidentielles à l'échelle du quartier. Au-delà de l'identification de corrélations entre items, l'objectif de l'analyse consistait à examiner le positionnement des répondants dans un plan factoriel, afin de mettre en évidence la manière dont ils organisaient leurs préférences en matière de choix de quartier. Quatre dimensions expliquant 52,4 % de l'inertie totale (au lieu des 36 % d'information initiale pour un même nombre de variables initiales) ont été retenues pour l'analyse du fait de leurs valeurs propres supérieures à 1, mais aussi en raison de leur interprétabilité.

Le premier facteur (D1) regroupe les items relatifs à la sociabilité et aux loisirs, mettant en lumière une valorisation du quartier comme un espace de convivialité et de détente. Le deuxième facteur (D2) oppose les aspects pratiques de la ville, tels que l'accessibilité en transports en commun ou la présence de commerces aux externalités négatives de l'environnement urbain : la pollution. Le troisième facteur (D3) distingue, d'un côté, le besoin en services de proximité (santé, éducation), et de l'autre, une approche plus esthétisante du quartier, fondée sur des qualités visuelles du cadre de vie et son agrément. Enfin, le quatrième facteur (D4) met en opposition les ancrages familiaux et sociaux ou professionnels (proximité du lieu de travail et des proches) avec des attentes centrées sur l'entretien du quartier.

Tableau 4.3

Liste des critères de sélection du lieu d'habitation et leurs saturations sur les 4 dimensions retenues de l'ACP après rotation Varimax

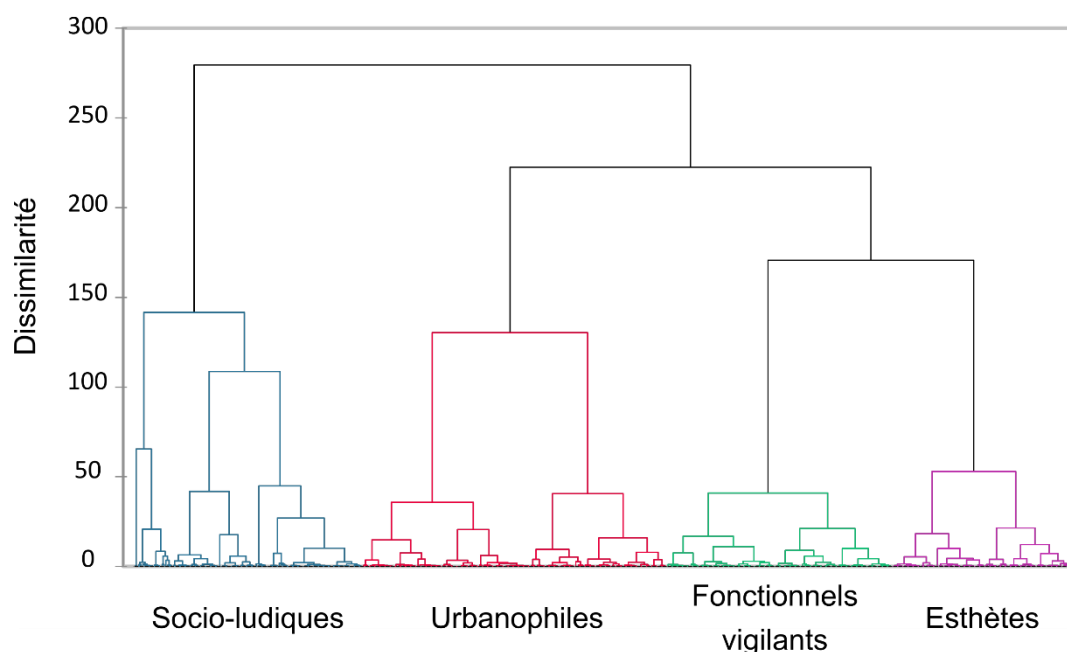
Liste des items	D1 (14,45)	D2 (14,1)	D3 (12,36)	D4 (11,49)
de pouvoir y pratiquer différentes activités sportives ^a	0,737 ^a	-0,129 ^a	0,035 ^a	-0,249 ^a
qu'il y ait des activités culturelles ^a				
de pouvoir y faire facilement connaissance avec les autres habitant·e·s ^b	0,686 ^b	0,038 ^b	-0,106 ^b	-0,014 ^b
de savoir que c'est un endroit sûr ^b				
qu'il soit bien relié aux autres parties de la ville par les transports en commun	0,018	0,677	0,096	0,069
qu'il y ait suffisamment de commerces	-0,19	0,63	-0,049	-0,197
que l'air n'y soit pas pollué	-0,064	-0,685	0,184	-0,033
que les bâtiments soient agréables à regarder	-0,389	-0,154	0,503	-0,29
de pouvoir m'y déplacer facilement sans utiliser la voiture (à pied, à vélo, etc.)	0,313	0,247	0,594	0,076
qu'il soit bien équipé en services de santé (médecin, infirmier, spécialiste, etc.) ^c	0,081 ^c	0,152 ^c	-0,761 ^c	-0,034 ^c
qu'il soit bien équipé en services scolaires (école, collège, lycée ou université) ^c				
qu'il soit proche de mon lieu d'activité (d'emploi, de formation, etc.)	-0,231	-0,257	-0,121	0,558
qu'il ne soit pas éloigné de mes proches (familles, ami·e·s, etc.)	-0,211	-0,007	-0,002	0,701
que les rues soient bien entretenues	-0,425	-0,188	-0,319	-0,514

Note : Les items annotés avec les lettres ^{a,b} ou ^c indiquent que leurs scores ont été agrégés avant l'ACP, les saturations sont celles des items composites. La variance expliquée par chacun des axes est donnée entre parenthèses.

À partir de ces 4 nouvelles variables, nous avons réalisé une classification ascendante hiérarchique (CAH), dont les données d'entrées étaient les scores factoriels des individus sur ces 4 dimensions. Le dendrogramme de cette classification est présenté dans la figure 4.10.

Figure 4.10

Dendrogramme de la matrice de dissimilarité de la CAH



Note : les noms des profils types ont été ajoutés après l'interprétation de la classification

Sur la base de cette classification, nous avons identifié 4 profils types dont les noms et les traits les plus distinctifs sont présentés ci-dessous. Les effectifs par classes, non pondérés, sont donnés entre parenthèses.

Fonctionnels vigilants (73) : la priorité est donnée à la fonctionnalité, ainsi qu'à la sécurité et au bon entretien du quartier.

Urbanophiles (123) : l'accessibilité est survalorisée, indépendamment des choix modaux, tout comme la proximité avec les commerces ; la qualité du cadre de vie et sa sécurité sont aussi considérées.

Esthètes (95) : la possibilité de se déplacer facilement à pied dans un cadre architectural agréable et bien entretenu est valorisée.

Socio-ludiques (90) : l'accessibilité intra et interquartier permet une meilleure sociabilisation ainsi que l'accès aux loisirs sportifs ou culturels et aux services scolaires ou de santé.

Cette variable catégorielle, synthétisant les aspirations résidentielles orientées vers le quartier, est utilisée dans la suite des analyses ainsi que dans le plan d'échantillonnage de la seconde phase d'enquête. Elle remplace désormais les scores par critère présenté précédemment dans la section 4.

Synthétiser les trajectoires résidentielles

Le dernier bloc thématique de l'enquête portait sur les expériences résidentielles actuelles et passées des répondants. Pour ce faire nous avons eu recours à des indicateurs agrégés (Robette, 2011), autrement dit, nous avons demandé aux enquêtés d'indiquer un cumul d'années vécues dans :

- i. chaque type d'environnement résidentiel : urbain, rural ou périphérique ;
- ii. chaque typologie d'habitat : maison individuelle, maison mitoyenne, petit collectif ou grand collectif⁷³.

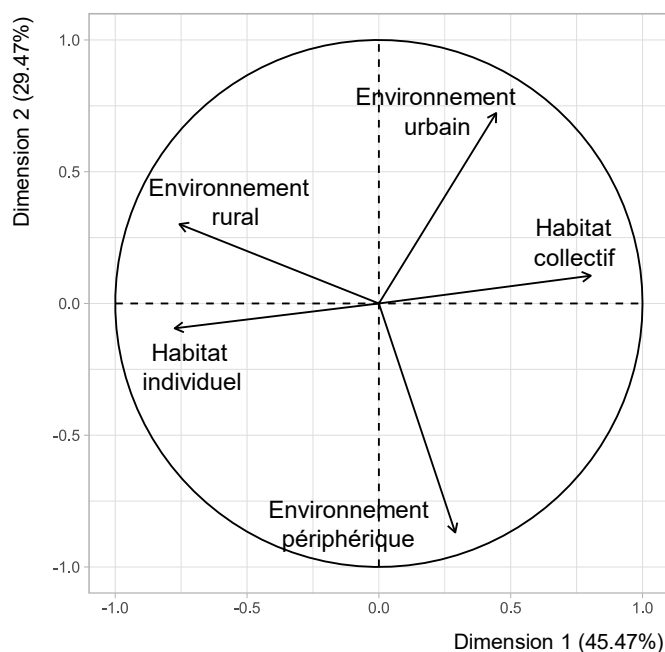
La collecte des expériences résidentielles des répondants dans ces différentes modalités est déclarative et repose sur leurs perceptions et la manière dont ils se sont appropriés la catégorisation des espaces habités. Pour la suite de nos analyses, le nombre d'années déclarées pour chaque type d'environnement et d'habitat a été relativisé en fonction de l'âge des individus.

Les écarts d'effectifs entre les différentes d'expériences résidentielles, avec la faible représentation des expériences en petit immeuble et/ou en maison mitoyenne, nous a conduit à ne retenir que deux typologies d'habitat : individuel ou collectif. Une analyse en composantes principales (ACP) a été conduite sur l'ensemble de ces années d'expérience résidentielles. En restituant 45,47 % de l'inertie totale, le premier facteur (voir figure 4.11) résume les trajectoires résidentielles selon un couplage entre la forme de l'habitat et le type d'espace opposant alors les expériences rurales en habitat individuel aux expériences urbaines en habitat collectif. La position centrale de la modalité « environnement périphérique » sur ce premier axe factoriel est cohérente avec l'interprétation d'un axe structuré par une opposition « habitat individuel et rural » à « habitat collectif et urbain ». Les individus positionnés au centre de ce plan factoriel seront considérés comme ayant des profils « mixtes », avec des expériences résidentielles diversifiées. La position des individus sur l'axe 1 sera utilisée comme mesure synthétique de leurs trajectoires résidentielles, notamment dans le but d'analyser l'effet de ces trajectoires sur leurs préférences résidentielles ou leurs habitudes de loisirs. Cette variable sera aussi mobilisée, au même titre que nos profils types d'aspiration résidentielle, dans l'échantillonnage de notre seconde enquête.

⁷³ A nouveau le seuil pour délimiter le petit collectif du grand collectif était fixé à 10 logements dans le même bâtiment.

Figure 4.11

Premier plan factoriel de l'ACP réalisée sur les durées des expériences résidentielles des répondants



L'ensemble des différentes données que nous venons de présenter dans ce chapitre : informations sociodémographiques, profils types, préférences et trajectoires résidentielles etc., ont fait l'objet d'analyse qui sont présentées dans la troisième partie de cette thèse. Quelques-unes de ces variables ont par ailleurs refait l'objet de réflexions théoriques et méthodologiques entre la phase quantitative et qualitative de notre dispositif méthodologique, tout particulièrement les expériences résidentielles. Le prochain chapitre consacré à la partie qualitative de notre dispositif méthodologique témoigne en partie de ces réflexions et comment elles ont conduit à réinterroger différemment certaines dimensions déjà traitées durant notre questionnaire.

2. Les entretiens biographiques semi-directifs.

Cette section présente notre seconde étape d'enquête, élaborée environ 18 mois après la première collecte de données par questionnaire. La première sous-section (2.1) repositionnera brièvement les choix méthodologiques effectués et comment ceux-ci ont été pensés selon une approche complémentaire du volet quantitatif. Dans la seconde sous-section (2.2), nous présenterons comment les résultats de la première enquête ont été mobilisés dans le processus de recrutement et d'échantillonnage de nos répondants (n=21). Enfin la troisième

et dernière sous-section (2.3) de ce chapitre présentera le matériel utilisé lors des entretiens, ainsi que les outils qui ont été mobilisés pour la retranscription et l'analyse des entretiens.

2.1. L'entretien comme outil complémentaire dans une approche mixte

L'objectif de cette seconde phase de terrain, cette fois-ci qualitative, était de venir compléter les données de l'enquête quantitative en fonction des premières analyses du questionnaire et de la mise en évidence de certains besoins d'approfondissements et d'explorations complémentaires. Ce retour au terrain a aussi permis d'aller questionner empiriquement certaines évolutions du cadre conceptuel qui ont eu lieu durant ce travail de recherche, notamment autour des questions identitaires et des trajectoires résidentielles⁷⁴.

Les trajectoires résidentielles

Un des premiers objectifs était d'aborder différemment la trajectoire résidentielle de nos répondants, en mobilisant cette fois-ci ce que nous décrivons comme la dimension subjective de leur trajectoire résidentielle. À cette fin, les enquêtés ont été explicitement interrogés sur l'importance différenciée de certaines expériences résidentielles au cours de leurs trajectoires. Durant le questionnaire, cette question de l'importance, qualitative, n'était pas présente, l'importance des expériences résidentielles antérieures étaient appréhendée uniquement à travers le dénombrement et l'agrégation des années passées dans chaque type d'environnement et d'habitat, sans laisser la possibilité aux individus de dire quelles expériences étaient, selon eux, plus significantes que d'autres. De plus, nous avons aussi questionné les interviewés sur la projection qu'ils font de leurs trajectoires résidentielles à l'horizon des 10, 20 ou 30 ans (selon leur propre choix de temporalité). Chercher à investiguer cette dimension subjective des trajectoires résidentielles fait écho aux travaux de Bailleul & Feildel (2011) sur l'auto-analyse, par les répondants, de leurs récits de vie ou trajectoire biographique, ainsi qu'à l'idée de trajectoire perçue proposée par Lelièvre & Robette (2015). Pour cela, nous avons eu recours, comme objet de médiation durant l'entretien, à un calendrier biographique que nous présenterons plus en détail à la fin de ce chapitre.

De surcroît, cette approche centrée sur l'importance spécifique de certaines expériences avait aussi pour but de questionner la pertinence et les limites liées à l'utilisation d'un indicateur unique pour caractériser les trajectoires résidentielles, comme nous l'avons fait

⁷⁴ Ces éléments ont été ajoutés à notre cadre conceptuel à l'issue de réflexions qui sont arrivées après l'enquête par questionnaire. Ces ajouts, a posteriori, explique qu'aucune question relative à l'identité d'habitation (Feldman, 1990) n'est directement posé durant le questionnaire. L'analyse des résultats, à travers le prisme des dimensions identitaires liées à l'habitat nous a conduits à interroger la manière dont les individus s'approprient leurs trajectoires résidentielles et leur confèrent du sens. Quelques références clés sont présentées en début de la section 2.1 ainsi que dans le chapitre 6.

avec les données du questionnaire dans la première phase d'enquête. Nous reviendrons spécifiquement sur ce point durant les chapitres 5 et 6, lors de l'analyse de données.

Les représentations de l'habitat idéal et le rôle des loisirs

Ce retour au terrain a aussi été l'occasion d'explorer différemment les préférences résidentielles en questionnant directement les représentations sociales de nos individus autour de l'idée de « logement idéal ». Lors de la phase d'enquête, les préférences, qu'elles soient centrées sur l'habitat avec le photoquestionnaire ou sur le quartier avec le questionnaire de caractérisation, étaient guidées et correspondaient à des formes réelles d'habitat, contraignant ainsi les individus à hiérarchiser leurs critères de choix. Cette hiérarchisation était donc recherchée ; cependant, travailler à partir de la notion d'idéal, comment l'on fait d'autres travaux antérieurs (Félonneau & Lecigne, 2007 ; Gaymard & Bordarie, 2015 ; Junot & Praene, 2021 ; Zhang & Su, 2020) permet d'avoir accès aux critères spontanés et non contraints qui participent à la définition d'un habitat de qualité. L'approche discursive adoptée dans cette phase qualitative permet par ailleurs de mieux saisir certaines nuances, notamment en ce qui concerne l'importance accordée aux aménités vertes. Ce point est d'autant plus important que, lors de la phase quantitative, les scores d'importance attribués à ce type de critère se sont révélés peu discriminants entre les répondants du fait de la saturation d'évaluations positives des espaces verts, suggérant possiblement des effets de désirabilité sociale, particulièrement sur les questions environnementales.

À l'instar des questions sur le rôle des aménités vertes dans les choix résidentiels, la question des loisirs comme élément possiblement structurant de l'ancrage résidentiel a été investiguée plus en détail durant cette seconde phase qualitative. Les habitudes de loisirs ont été questionnées selon une approche plus large ne se résumant plus à la seule question de la fréquentation des aménités vertes. Ces habitudes ont également été questionnées sur le temps long, afin d'en questionner les évolutions et d'en identifier le rôle structurant ou non, dans les trajectoires résidentielles ou d'autres domaines de vie. Cette démarche s'inscrit dans le prolongement des hypothèses relatives à l'auto-sélection résidentielle (Cao *et al.*, 2009), en cherchant à déterminer si d'autres types d'aménités pouvaient jouer un rôle dans les ancrages résidentiels.

2.2. Plan d'échantillonnage et passation

La sélection des répondants s'est opérée en différents temps. Environ 160 personnes, qui avaient répondu à l'enquête quantitative, avaient déclaré dans le questionnaire accepter d'être recontactées ultérieurement. Un premier mail de contact leur a été envoyé en avril 2023, soit environ 18 mois après la fin de la phase de terrain de l'enquête quantitative.

Cette reprise de contact a permis dans un premier temps de réactualiser la base de personnes joignables pour cette campagne d'entretien. Au mail de prise de contact qui leur a été envoyé, était ajouté un document qui présentait quelques résultats de l'enquête quantitative (voir annexe A4.1). Ce court document avait deux fonctions, la première, transmettre un retour sur le travail de recherche auquel ils avaient contribué, ainsi que susciter une forme de curiosité qui faciliterait le recrutement pour les entretiens semi-directifs. La prochaine section présente comment les données de l'enquête quantitative ont été mobilisées pour le recrutement des interviewés.

Échantillonnage et population finale

Deux variables ont principalement guidé le processus d'échantillonnage : les profils types d'aspirations résidentielles (avec quatre modalités) et les trajectoires résidentielles objectivées (sous la forme d'une valeur continue présentée en section 1.5 de ce chapitre). Les trajectoires résidentielles objectivées (axe 1 de l'ACP de la figure 4.9) ont été discrétisées en trois classes selon les intervalles $[min ; -0,5 \sigma]$ $-0,5 \sigma ; 0,5 \sigma$ $[0,5 \sigma ; max]$, avec des effectifs équivalents. Ces trois modalités peuvent être décrites de la manière suivante de la façon suivante :

- i. habitat individuel et environnement rural,
- ii. périurbain ou expériences mixtes,
- iii. habitat collectif et environnement urbain.

L'objectif initial concernant la composition de l'échantillon était de réunir deux individus pour chacun des croisements possibles entre les modalités de nos deux variables d'intérêt, soit 3 modalités de trajectoires résidentielles et 4 modalités d'aspirations résidentielles, représentant un total de 24 individus. L'âge des répondants, leur niveau d'étude, leur genre, mais aussi leur unité urbaine de résidence ont guidé l'échantillonnage en tant que variables secondaires.

Ce plan d'échantillonnage, avec deux individus par croisement de modalité, entraîne quelques sur ou sous-représentations dans les effectifs de l'enquête (en proportion). Néanmoins ce choix est justifié par une recherche de diversité parmi les profils interrogés ; ce même critère de diversité a d'ailleurs prévalu pour les variables sociodémographiques mentionnées précédemment.

Au final, 21 personnes ont été rencontrées en entretien et certaines modalités sont peu représentées, notamment les « *Fonctionnels vigilants* » qui ont été, par les prises de contact par mails, moins enclins à répondre à nos sollicitations. Cette difficulté d'accès à ce sous-groupe de répondants peut partiellement s'expliquer à travers les résultats de leur hiérarchisation des critères de qualité de l'environnement résidentiel. Ces répondants accordaient moins d'importance, en moyenne, aux possibilités de sociabilisation et davantage

d'importance aux questions sécuritaires, or, la situation d'entretien est une interaction sociale relativement singulière (Haas & Masson, 2006). Le tableau 4.4 présente les caractéristiques finales de notre échantillon d'interviewés.

Tableau 4.4*Caractéristiques de l'échantillon de population enquêté par entretien (n = 21)*

Numéro entretien	Genre	Âge	Type de ménage	Trajectoire résidentielle	Profil type d'aspiration résidentielle	Niveau d'étude	Unité urbaine
1	homme	18-29 ans	Couple sans enfant	Habitat collectif et environnement urbain	Esthète	Bac à bac+3	Besançon
2	femme	60 ans et plus	Ménage d'une personne	Habitat collectif et environnement urbain	Esthète	Bac à bac+3	Besançon
3	femme	60 ans et plus	Ménage d'une personne	Habitat collectif et environnement urbain	Urbanophile	Bac à bac+3	Besançon
4	homme	60 ans et plus	Couple sans enfant	Habitat collectif et environnement urbain	Urbanophile	Bac à bac+3	Besançon
5	femme	18-29 ans	Ménage d'une personne	Habitat individuel et environnement rural	Urbanophile	Bac à bac+3	Besançon
6	homme	18-29 ans	Couple sans enfant	Périurbain ou expériences mixtes	Urbanophile	Bac à bac+3	Besançon
7	homme	30-59 ans	Ménage d'une personne	Habitat collectif et environnement urbain	Esthète	Bac à bac+3	Besançon
8	femme	30-59 ans	Ménage d'une personne	Habitat collectif et environnement urbain	Esthète	Supérieur à bac+3	Dijon
9	homme	60 ans et plus	Couple sans enfant	Habitat collectif et environnement urbain	Socio-ludique	Inférieur au bac	Besançon
10	homme	30-59 ans	Un couple avec enfant(s)	Habitat individuel et environnement rural	Esthète	Supérieur à bac+3	Besançon
11	homme	60 ans et plus	Un couple avec enfant(s)	Périurbain ou expériences mixtes	Esthète	Supérieur à bac+3	Besançon
12	femme	18-29 ans	Couple sans enfant	Habitat individuel et environnement rural	Socio-ludique	Supérieur à bac+3	Dijon
13	femme	30-59 ans	Famille monoparentale	Périurbain ou expériences mixtes	Urbanophile	Bac à bac+3	Dijon
14	femme	60 ans et plus	Ménage d'une personne	Habitat individuel et environnement rural	Fonctionnel vigilant	Inférieur au bac	Dijon
15	homme	30-59 ans	Un couple avec enfant(s)	Habitat collectif et environnement urbain	Urbanophile	Bac à bac+3	Dijon
16	femme	30-59 ans	Autre ménage sans famille	Habitat collectif et environnement urbain	Socio-ludique	Supérieur à bac+3	Besançon
17	homme	30-59 ans	Un couple avec enfant(s)	Périurbain ou expériences mixtes	Socio-ludique	Supérieur à bac+3	Dijon
18	homme	30-59 ans	Ménage d'une personne	Périurbain ou expériences mixtes	Urbanophile	Bac à bac+3	Dijon
19	homme	30-59 ans	Couple sans enfant	Périurbain ou expériences mixtes	Fonctionnel vigilant	Bac à bac+3	Besançon
20	femme	60 ans et plus	Couple sans enfant	Habitat individuel et environnement rural	Urbanophile	Inférieur au bac	Besançon
21	homme	30-59 ans	Couple sans enfant	Habitat collectif et environnement urbain	Socio-ludique	Inférieur au bac	Besançon

Modalité de passation des entretiens

Les entretiens se sont déroulés entre les mois d'avril et de mai 2023. Ceux-ci ont été réalisés, en fonction du souhait des participants, à leur domicile, sur le lieu de travail, dans des salles de réunions de l'UMR ThéMA (située dans le centre-ville de Besançon) ou bien dans des salles de travail de l'Université Bourgogne Europe. S'ils le souhaitaient, les répondants pouvaient suggérer d'autres lieux pour conduire ces entretiens. Parmi les 21 entretiens réalisés, deux ont dû l'être en visioconférence pour des raisons pratiques. Les entretiens ont été réalisés, dans la mesure du possible, individuellement et étaient tous enregistrés à l'aide d'un dictaphone. Les interviewés avaient la possibilité, à tout moment, de couper temporairement l'enregistrement de l'entretien s'ils en ressentaient le besoin, néanmoins aucun n'a fait ce choix.

Les entretiens ont duré, en moyenne, environ 65 minutes, avec une demi-heure pour les plus courts et près de deux heures et demie pour les plus longs. Les sections suivantes sont consacrées à la présentation du matériel utilisé en entretien.

2.3. Le matériel d'entretien

Nous présenterons ici le matériel utilisé pour la passation, en commençant par la grille d'entretien, puis en consacrant une sous-section au calendrier biographique et la manière dont il a été conçu. Enfin, nous aborderons la retranscription des entretiens et les outils d'analyse mobilisés. Ce matériel a par ailleurs fait l'objet de prétests qui ont conduit à plusieurs ajustements avant d'aboutir à sa version finale.

La grille d'entretien semi-directif

Le tableau 4.5 présente une synthèse des thématiques que nous avons abordées avec les interviewés durant les entretiens, la grille complète avec les relances étant disponibles en annexe (annexe A4.3). Les différents points listés dans le tableau 4.5 ont été abordés au cours des entretiens, dans l'ordre de présentation du tableau. Cet agencement répondait à deux objectifs. D'une part, il visait à faciliter l'échange en débutant par les dimensions les plus factuelles, avant d'aborder des aspects plus affectifs ou sensibles. D'autre part, il s'agissait de limiter le risque que l'ordre des questions ne pousse les répondants à rechercher une forme de congruence artificielle dans leur discours, l'enjeu étant de favoriser des évocations aussi spontanées que possible.

Ainsi, l'évocation de la représentation de l'habitat idéal précédait toujours celle des expériences résidentielles significatives ainsi que les questionnements sur l'identité d'habitation des répondants (Feldman, 1990). Ce choix visait notamment à permettre aux répondants de s'extraire de leurs expériences antérieures pour exprimer leurs préférences résidentielles à travers la mise en mots de leurs représentations. Par ailleurs, nous justifions ce parti pris par la relative stabilité de l'identité d'habitation, alors que l'expression des représentations sociales

de l'habitat idéal apparaît davantage dépendante du contexte. Enfin, les questions relatives à la nature et aux espaces verts étaient posées en fin d'entretien, afin de recueillir des évocations plus spontanées sur leur place et rôle dans le quotidien, tout en limitant les biais potentiels de désirabilité sociale associés aux thématiques environnementales.

Tableau 4.5

Synthèse des thématiques évoquées durant les entretiens

1) Complétion du calendrier biographique (volet résidentiel).
2) Projection de la trajectoire résidentielle à 10, 20 ou 30 ans (au choix).
3) Représentation et description du logement idéal.
4) Évocation des expériences résidentielles significatives dans la définition d'eux-mêmes par les interviewés ainsi que de leur identité d'habitation.
5) Complétion du calendrier biographique (volet loisirs).
6) Importance des loisirs dans le quotidien ou les choix de vie.
7) Importance accordée à la nature ou aux espaces verts dans le quotidien.

Par la suite, l'ordre des questions a parfois différé de celui prévu dans la grille, en fonction du déroulement de l'entretien. En effet, ceux-ci ont été menés selon une approche partiellement inspirée de la méthode dite « compréhensive » décrite par Kaufmann (1996) pour la conduite d'entretiens de recherche. Cette méthode propose une approche non systématisée dont l'objectif est de faciliter, entre autres, l'échange entre intervieweur et interviewé en acceptant de prendre de la distance avec la grille d'entretien, telle qu'elle est pensée *a priori*. Comme le décrivent Maisonneuve et Margot-Duclot (1964), les différents types d'entretiens peuvent être décrits selon un gradient de « direction » opposant d'un côté les entretiens dirigés à ceux libres. Les nôtres adoptent une forme intermédiaire souvent décrite comme « semi-directive ».

Le calendrier biographique

Comme indiqué dans la section précédente, les entretiens ont systématiquement débuté par la complétion d'un calendrier biographique adapté aux questions résidentielles. La création de ce calendrier, tant dans son contenu que dans sa forme, repose sur l'adaptation et le croisement de différents outils déjà existants. La structure est calquée sur celle des « *lifes history calendar* » ou « *life course calendar* » (Nelson, 2010 ; Schoenduwe *et al.*, 2015). L'intérêt de la méthode repose sur l'analyse du sens que les répondants donnent à leurs biographies, ce choix de méthode résulte des travaux de Bailey *et al.* (2016). L'analyse des

trajectoires résidentielles, dans les travaux de ces auteurs, a été mobilisée pour comprendre la manière dont les individus interprètent des changements dans leur environnement résidentiel (l'installation de lignes à haute tension dans la commune de Nailsea en Angleterre). Pour cela, ils ont mené des entretiens semi-directifs, précédés d'une reconstruction des trajectoires résidentielles afin d'aider les enquêtés à se remémorer leurs expériences passées (*ibid*).

Le calendrier biographique a été utilisé comme un moyen pour faciliter la reconstruction de ces trajectoires, mais aussi comme un objet de médiation à l'instar de ce qu'avaient proposé Bailleul & Feildel (2011). Ces auteurs ont utilisé des « récits de vie spatialisés » en réalisant, de manière asynchrone (avant la passation des entretiens), des spatiogrammes. Ces supports représentaient les différents lieux fréquentés par les individus en fonction du temps passé dans chacun d'eux. Ces spatiogrammes offraient ainsi un support commun fluidifiant les échanges durant les entretiens.

Ainsi, le calendrier biographique remplissait plusieurs fonctions : d'une part, il permettait d'accéder aux trajectoires résidentielles exhaustives de nos répondants, en interrogeant cette fois-ci les différentes séquences et leur ordonnancement, contrairement aux informations agrégées de nos questionnaires. D'autre part, ce support visuel permettait aussi en tant qu'intervieweur de rebondir plus facilement sur les différents éléments évoqués durant l'entretien grâce à la représentation graphique des trajectoires. Le calendrier était complété au fur et à mesure, par l'intervieweur, durant l'entretien et en fonction des informations données par l'interviewé. La véracité des informations représentées était confirmée à plusieurs reprises par les interviewés.

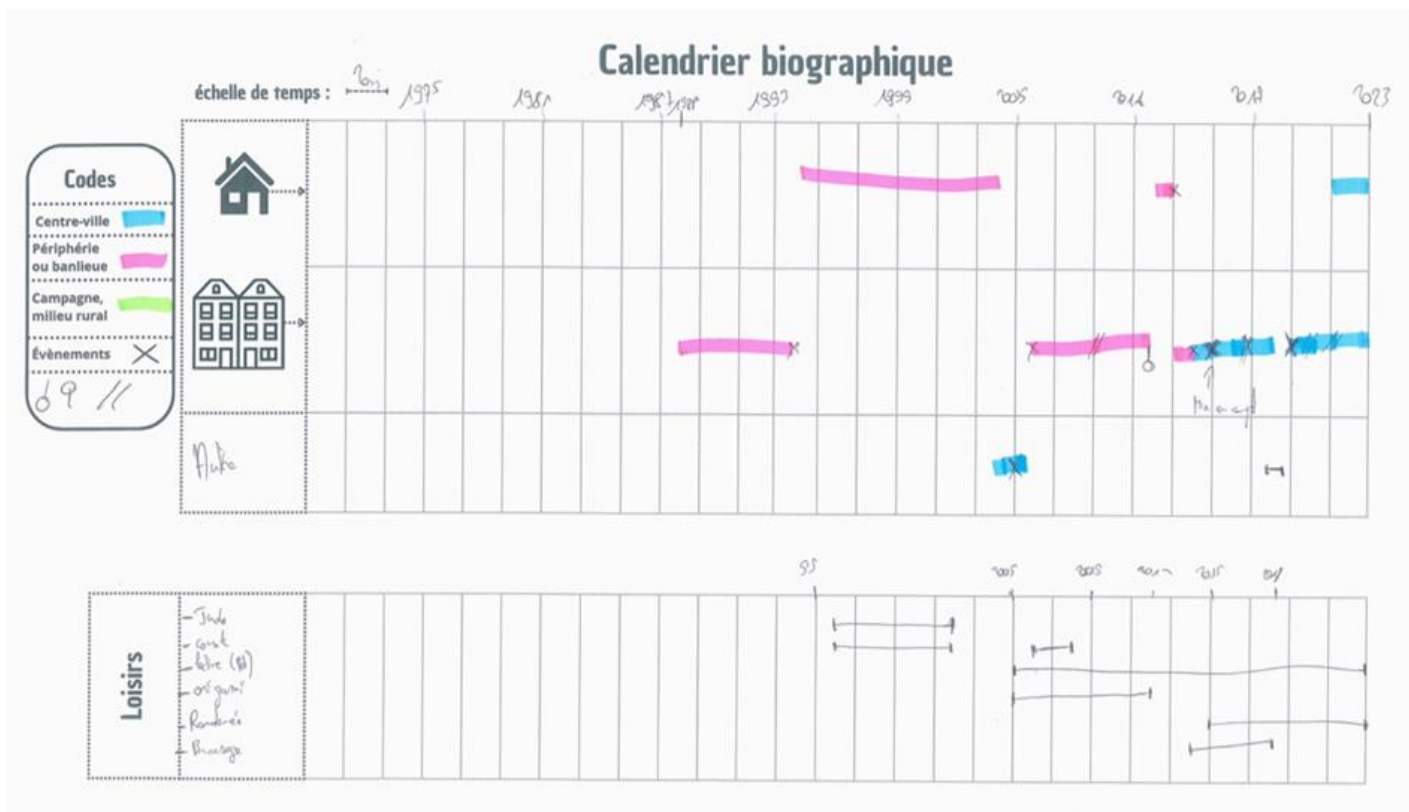
Par ailleurs, en plus des questions sur leurs différentes expériences résidentielles, les répondants devaient aussi renseigner (à l'oral) des événements biographiques importants : mise en couple, décès ou naissance, mariage ; qui auraient pu conduire à des mobilités résidentielles (Lanzendorf, 2003, 2010 ; Schoenduwe *et al.*, 2015). Croiser ces différentes informations, permettaient d'une part d'explorer les déterminants des mobilités résidentielles successives, et d'autre part d'améliorer la qualité des informations remémorées. D'après Belli (1998), le croisement de différentes thématiques dans les enquêtes biographiques permet, par rappel indicé (*cueing*), d'améliorer la qualité des réponses formulées (leur exactitude). Enfin, le calendrier a été complété dans un ordre anti-chronologique, procéder ainsi contribuerait à améliorer la qualité des éléments remémorés (Lam & Buehler, 2009).

La fiabilité des informations recueillies à partir de méthodes reposant sur le rappel d'événements ou de séquences biographiques constitue en effet un enjeu important (Reimer & Matthes, 2007). Les événements, lorsqu'ils sont rappelés, font l'objet d'une reconstruction *a posteriori* par les individus. Cette reconstruction peut parfois conduire les individus à rechercher une forme de cohérence narrative. L'ordre des faits peut être réorganisé de

manière à faciliter leur mise en récit et à renforcer leur lien de cause à effet, au détriment de la « véricité » des évènements ou des séquences biographiques rappelées. La qualité de ce travail de remémoration dépend notamment de l'ancienneté des évènements et de leur caractère ordinaire ou exceptionnel, les seconds étant en général plus facilement rappelés (*ibid*). Ainsi, les périodes de transition ou les changements résidentiels survenus au sein d'une même ville s'avèrent souvent plus difficiles à restituer avec précision (*ibid*).

Figure 4.12

Exemple de calendrier biographique complété (format A3)



La figure 4.12 illustre un exemple de calendrier biographique une fois complété. La partie supérieure du calendrier indique l'échelle temporelle (correspondance d'une case en année de vie). Cette échelle variait entre les répondants les plus âgés et les plus jeunes, mais quel que soit l'âge, les calendriers comportaient systématiquement 27 colonnes ou « cases ». Une fois ce pas de temps validé avec l'interviewé, les différentes expériences étaient représentées à l'aide d'un trait de surligneur, dont la couleur indiquait si l'expérience résidentielle décrite s'était déroulée en centre-ville, en périphérie ou banlieue, et/ou en milieu rural. Cette information, liée à une catégorie spatiale, dépendait de l'appréciation des répondants, puisque l'objectif était entre autres de questionner leur perception de leur trajectoire et du sens qu'ils y donnaient. Enfin, le type d'habitat était indiqué en fonction du positionnement dans la ligne correspondante (voir pictogramme sur la figure 4.12). Une ligne « autre » permettait de renseigner toutes les expériences résidentielles qui ne pouvaient ni n'être décrite à partir de la typologie d'habitat « maison » ou « logement collectif » (ex. vie en camion aménagé). En plus des couleurs, 4 symboles supplémentaires étaient utilisés pour

représenter des évènements biographiques importants ; les déménagements (2 barres parallèles), les naissances (une punaise pointant vers le bas), les décès (punaise pointant vers le haut) et enfin les autres évènements étaient indiqués à l'aide d'une croix (fin d'études, premier emploi, mise en couple, départ à la retraite, etc.). Enfin la partie basse du calendrier permettait de représenter les habitudes de loisirs en parallèle des trajectoires résidentielles.

Les outils de retranscription et d'analyse

Les entretiens ont été retranscrits à l'aide de *Whisper*⁷⁵, un outil open source de reconnaissance vocale automatique développé par OpenAI en 2023. Chaque retranscription a ensuite été relue et corrigée manuellement.

L'analyse des entretiens s'est appuyée sur une approche mixte (Moliner *et al.*, 2002) ponctuée de plusieurs temps. Un premier temps visait à comparer les réponses obtenues lors de notre enquête aux réponses obtenues durant les entretiens, notamment la manière dont les individus décrivaient leur trajectoire résidentielle en comparant la classification faite à partir de la trajectoire résidentielle objectivée (voir section 1.5 du chapitre 4) et l'auto-catégorisation qu'ils font d'eux-mêmes sur la base des environnements ruraux, périurbains ou urbains. La manière dont les individus donnent du sens à leur trajectoire a été analysée selon une approche phénoménologique descriptive (Eatough & Smith, 2017; Giorgi *et al.*, 2017), afin de saisir avec précision les mécanismes à l'œuvre dans cette construction du sens des trajectoires.

Pour questionner le sens de ces trajectoires, nous nous sommes concentrés sur les aspects identitaires en lien soit avec des lieux spécifiques, soit avec des catégories géographiques ou des types d'environnements, en écho aux travaux de Feldman (1990), Petite et Débarbieux (2013) ou Proshansky (1983). De la sorte, nous avons appliqué une grille d'analyse des entretiens qui fait la distinction entre les lieux et les espaces, tout en analysant les relations avec ces deux types d'ancrages à travers 3 dimensions : identitaire, affective et comportementale.

Par ailleurs, l'auto-catégorisation des individus en tant qu'urbains, ruraux ou périurbains a ensuite servi de variable illustrative dans l'analyse des représentations sociales de l'habitat idéal. Pour cette seconde analyse, nous avons eu recours à une analyse lexicale à l'aide du logiciel *Iramuteq*, une adaptation sous R du programme Alceste (Loubère & Ratinaud, 2014; Reinert, 1986). Les résultats de ces analyses sont présentés dans la prochaine partie et plus spécifiquement dans le chapitre 6.

⁷⁵ <https://openai.com/fr-FR/index/whisper/>

Conclusion de la deuxième partie

La structuration de cette seconde partie du manuscrit s'inscrit dans une logique d'emboîtement analogue aux cadres théoriques présentés, en partant de dynamiques collectives pour finir par des déterminants qui œuvrent à l'échelle individuelle. Le chapitre 3 a d'abord permis de présenter le contexte quotidien dans lequel les individus interrogés évoluent, en caractérisant plus précisément leur niveau d'accès aux aménités vertes selon leur localisation résidentielle.

Le chapitre 4 a ensuite détaillé les modalités de diffusion du questionnaire, ainsi que les caractéristiques finales de l'échantillon obtenu. Nous avons exposé la manière dont nous avons opérationnalisé, à l'aide d'un questionnaire de caractérisation, la diversité des rapports à l'environnement résidentiel, par la construction de quatre profils types de répondants. En parallèle, nous avons présenté l'opérationnalisation de l'expression des préférences résidentielles au moyen d'un photoquestionnaire. Les scores issus des matrices de comparaison par paires de photos constituent une des variables centrales pour les analyses développées dans la troisième partie de ce manuscrit.

Cette première section du chapitre 4 a également été l'occasion de décrire l'outil cartographique mobilisé pour recueillir les habitudes de loisirs en espaces verts. Comme pour les préférences résidentielles, ces pratiques d'usage seront analysées, dans la troisième partie de la thèse, à la lumière des profils types, des conditions d'accessibilité aux espaces verts et des caractéristiques sociodémographiques des répondants.

Enfin, le chapitre s'est conclu par la présentation de la dernière phase du dispositif méthodologique : la procédure de sous-échantillonnage d'une vingtaine d'individus, sélectionnés pour réaliser des entretiens biographiques semi-directifs en complément des données issues de l'enquête. Cette seconde phase a été conçue en complémentarité avec le recours au questionnaire, afin d'approfondir et de contextualiser les résultats quantitatifs.

La prochaine et dernière partie du manuscrit sera consacrée à l'exploitation des données produites grâce à l'ensemble de ces outils méthodologiques.

Partie 3 Contribution empirique :
Une approche par la modélisation et l'analyse
discursive

Introduction de la troisième partie

Cette dernière partie expose, en deux temps, les résultats issus de notre dispositif méthodologique et leur contribution à la validation ou à la discussion des hypothèses formulées à la fin de la première partie. À l'instar des parties précédentes, elle s'articule autour de deux chapitres.

Le chapitre 5 débute par une présentation synoptique des préférences résidentielles, mesurées à l'aide du photoquestionnaire, puis mobilise la modélisation pour examiner le rôle conjoint des profils types de répondants, des caractéristiques sociodémographiques et des trajectoires résidentielles antérieures. Dans une logique comparable, la seconde section du chapitre modélise les usages des espaces verts à travers deux volets : la diversité d'usage (nombre d'espaces verts fréquentés) et la fréquence d'usage. Les modèles mobilisés pour analyser les préférences et les mobilités de loisirs en espaces verts reposent sur un socle commun de déterminants, permettant ainsi une mise en perspective des résultats et une réflexion globale sur l'expression de rapports spécifiques aux aménités vertes.

Le chapitre 6 s'ouvre sur un retour réflexif sur nos résultats, en recourant à nouveau à la modélisation pour éclairer les liens entre trajectoires résidentielles et rapport à l'environnement résidentiel. Cette relation est ensuite réinterrogée à la lumière des entretiens semi-directifs, dont l'analyse du contenu est en partie guidée par l'étude de cette articulation entre trajectoire et profil type. Par ailleurs, les entretiens permettent également d'explorer plus librement les préférences résidentielles, en interrogeant les représentations sociales de l'habitat idéal. Les discours recueillis font l'objet d'une analyse conjointe, combinant lexicométrie et approche phénoménologique.

Chapitre 5 : La modélisation statistique des préférences résidentielles et des loisirs en espaces verts

« Nos goûts sont nos dégoûts » Pierre Bourdieu

L'objectif de ce premier chapitre de présentation de nos résultats est de tester les hypothèses **H1** et **H2**, qui portent respectivement sur les déterminants des préférences résidentielles et sur les facteurs de différenciation de l'usage des aménités vertes. L'organisation de ce chapitre est thématique, nous débuterons par les résultats issus du photo-questionnaire, avant d'aborder ceux relatifs aux pratiques de loisirs en espaces verts urbains. L'ensemble des analyses que nous présentons reposent sur des données issues du protocole méthodologique présenté durant le chapitre précédent. Nous concluons ce chapitre en cherchant à mettre en perspective les résultats de ces deux pans de notre enquête afin de questionner l'existence de relations spécifiques aux aménités vertes.

1. Les préférences résidentielles

L'objectif de cette première section est d'exploiter les résultats du photoquestionnaire afin de tester l'hypothèse **H1** (voir chapitre 2) que nous avons définie de la façon suivante :

***H 1** : Les préférences résidentielles, en termes de typologie d'habitat, expriment des rapports plus généraux au cadre de vie. Ainsi, le poids accordé aux aménités vertes dans les préférences résidentielles varie également en fonction de ce rapport au cadre de vie et plus largement aux identités d'habitations des individus.*

Nous rappelons que les préférences résidentielles ont été recueillies/externalisées à l'aide d'un photoquestionnaire, durant lequel les répondants ont dû classer, 30 photos à partir de comparaisons par paires. Les rapports au cadre de vie sont, quant à eux, incarnés par l'appartenance à l'une des 4 modalités de profils types élaborés dans le chapitre 4. La méthode utilisée pour créer ces profils reprend, dans les grandes lignes, celle de la méthode « Q » (Dziopa & Ahern, 2011). Les résultats seront présentés selon ces profils types.

1.1. Une approche descriptive et désagrégée du photoquestionnaire

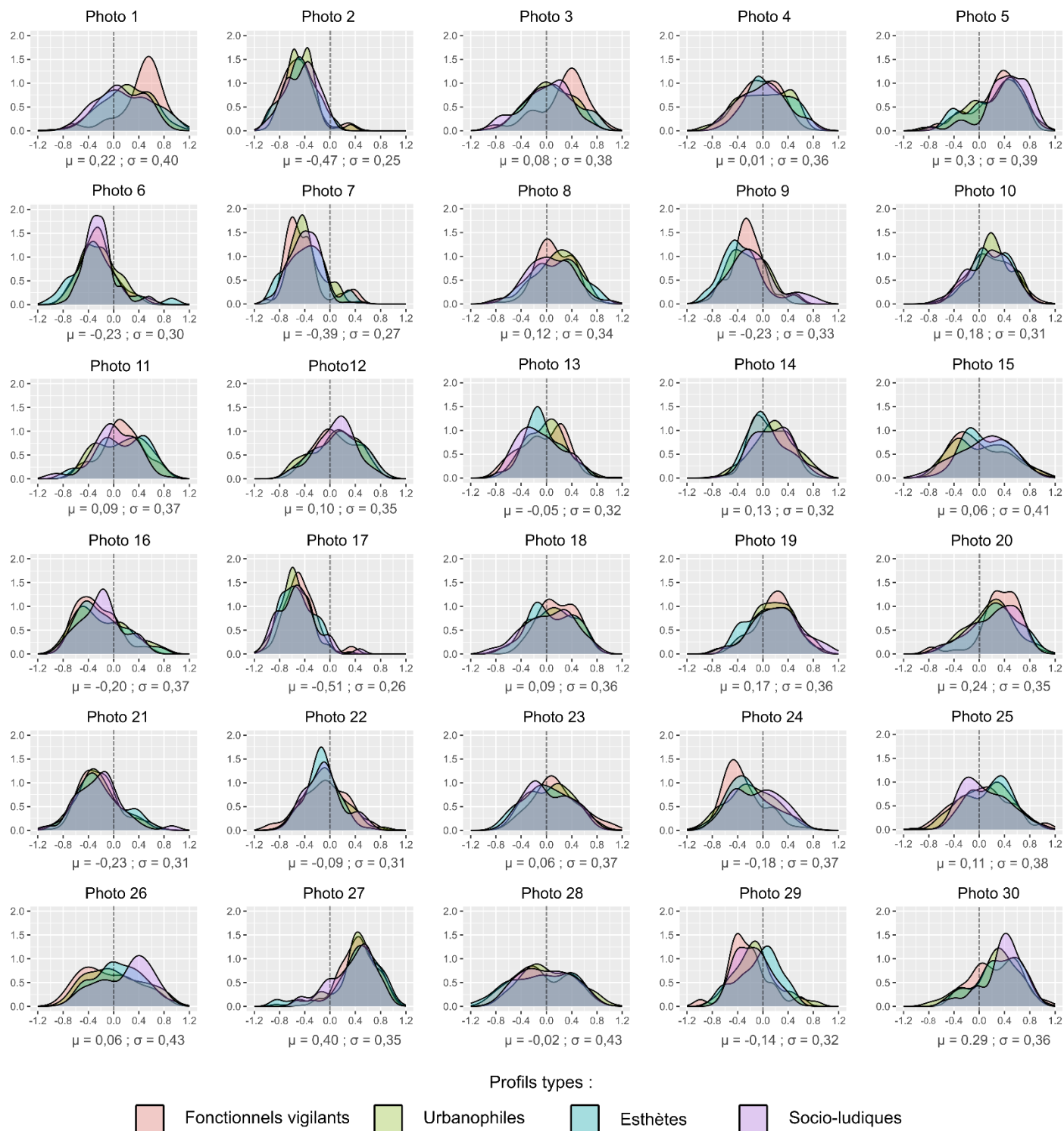
Nous débuterons cette première sous-section par une présentation synoptique des résultats du photoquestionnaire à l'aide de la figure 5.1. Cette figure permet d'observer, photo par photo, les distributions pondérées des scores de préférence⁷⁶ de chacune des photographies en fonction des profils types des répondants. Les moyennes (μ) et les écarts

⁷⁶ L'ensemble des données présentées dans cette sous-section ont fait l'objet de procédure de redressement à partir des poids présentés dans la section 1.1 du chapitre 4.

types (σ) indiqués sous chacune des courbes de densité sont ceux pour l'ensemble des individus indépendamment de leurs profils types d'appartenance.

Figure 5.1

Courbes de densités des scores de préférences selon les différents profils types de rapports au cadre de vie pour chacune des 30 photographies du photoquestionnaire (n = 394)



Note : Les scores attribués à chacune des photographies ont été centrés autour de zéro afin de faciliter leur interprétation. Pour rappel, les scores des photographies ont été obtenus à partir de comparaisons par paires, ainsi un score inférieur à zéro indique uniquement une préférence relative plus faible pour la photo et non pas une évaluation négative absolue.

Une première lecture de la figure 5.1 permet d'observer trois configurations différentes dans la distribution des préférences résidentielles en fonction de nos profils types de répondants. Le premier cas, majoritaire, correspond à une absence visible de différences entre nos quatre groupes d'individus. Les consensus observés quant à l'évaluation des photographies semblent indépendants de la valence attribuée aux différents types d'habitats concernés. Ainsi, on observe tantôt des rejets univoques comme en témoigne la photo n°2 ($\mu_2 = -0,47$) et tantôt des préférences consensuelles comme l'incarne la photo n°27 ($\mu_{27} = 0,40$) qui représente une maison individuelle avec une forte présence de végétation (voir la figure 5.2 pour une illustration des photographies mentionnées ou annexe A5.1).

Par ailleurs et bien que les consensus semblent, *a priori*, majoritaires, on peut toutefois observer deux autres modèles de distributions des préférences qui laisseraient entrevoir le rôle structurant des profils types pour certains types de logements. La première de ces deux dynamiques repose sur une forme d'amplification des préférences. Autrement dit, les évaluations convergent dans le même sens, mais un des sous-groupes de répondants se distingue par des préférences davantage marquées positivement ou négativement. Par exemple, les « *Fonctionnels vigilants* » affichent une préférence plus forte que les autres sous-groupes pour les photos 1 et 3, mais, dans leur ensemble, les évaluations de l'ensemble des répondants vont dans le même sens. Ces photos possèdent par ailleurs des caractéristiques similaires, notamment en termes de style architectural, mais aussi de récence. Le second cas de figure correspond à des dissensus plus marqués où, selon les profils types, la valence des scores attribués aux photographies s'avère contrastée selon les groupes. Ces cas, peu nombreux, peuvent être illustrés avec les scores obtenus par les photos 26 ou 15 qui représentent toutes deux une forme d'habitat que l'on retrouverait plutôt dans les centres urbains. À partir des scores de ces deux photos, on peut observer une opposition relativement nette entre d'une part les « *Fonctionnels vigilants* » (évaluation négative) et d'autre part les « *Socio-ludiques* » (évaluation positive).

Ces quelques résultats descriptifs n'ont qu'un caractère liminaire et seront enrichis dans la section suivante par une analyse agrégée des préférences résidentielles, selon les typologies d'habitat et les niveaux de végétalisation. Ces analyses permettront de valider ou d'infirmer l'hypothèse **H1** à l'aide de modèles linéaires généralisés (voir section 1.3) appliqués aux différentes catégories de photos.

Figure 5.2

Photographies issues du photoquestionnaire (source : Google Street View)



Note : numéros des photographies selon leur ordre d'apparition de gauche à droite et en commençant par le haut : 2 ; 27 ; 1 ; 3 ; 15 ; 26.

1.2. Les préférences résidentielles par typologies d'habitat et niveaux de végétalisation

Cette seconde partie de résultats est toujours consacrée à une analyse descriptive du photoquestionnaire, mais, cette fois-ci, selon une approche agrégée par typologies d'habitat et par niveaux de végétalisation. La présentation des résultats s'appuie sur les figures 5.3 et 5.4 qui représentent, à l'instar de la figure 5.1, les distributions des scores selon les deux classifications mentionnées ci-dessus. Ces classifications ne sont pas exclusives, chacune

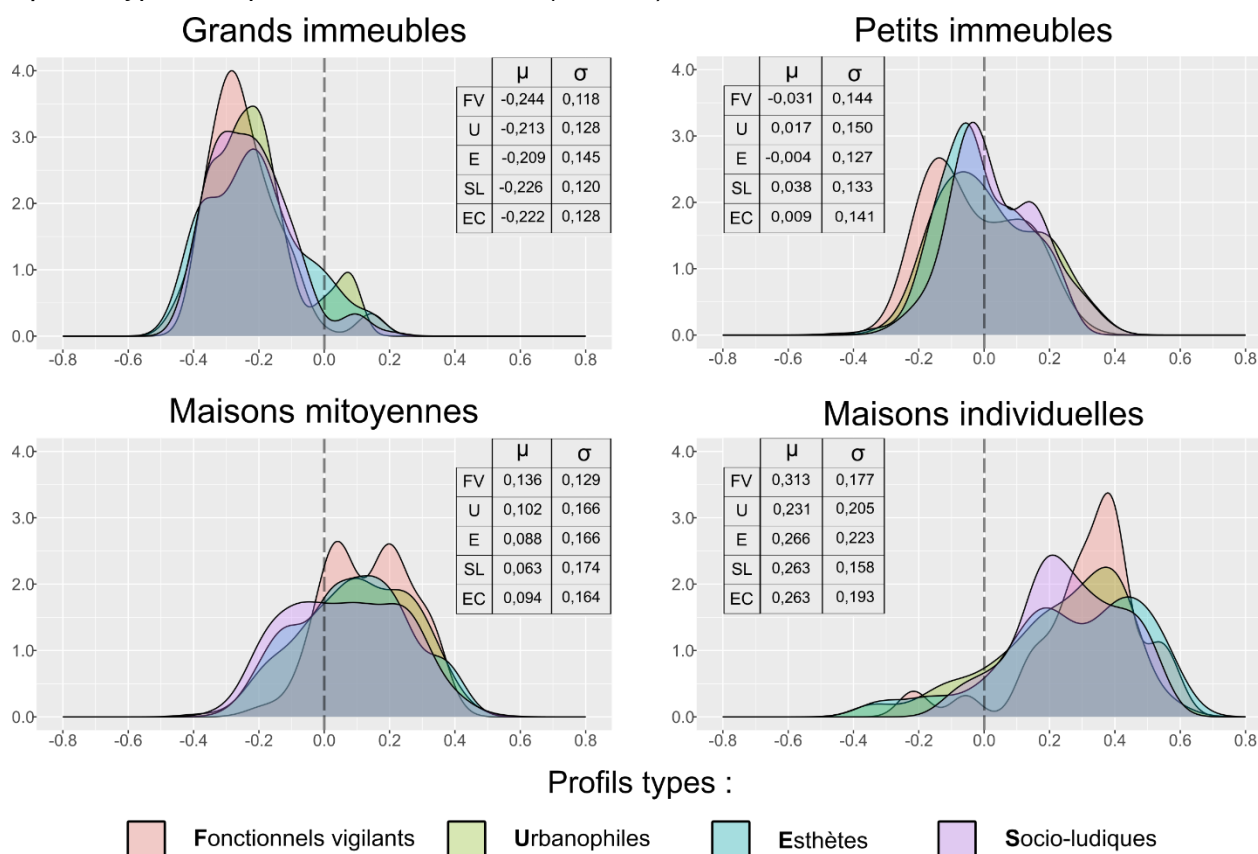
des différentes typologies d'habitat était présentée avec différents niveaux de végétalisation (voir figure 4.5 du chapitre 4). Les scores des photos ont été agrégés selon ces catégories et nous permettent d'obtenir sept nouvelles variables qui seront nos variables dépendantes pour la suite des analyses :

- quatre scores par typologie d'habitat : i) maison individuelle, ii) maison mitoyenne, iii) petit immeuble, iv) grand immeuble,
- trois scores par niveau de végétalisation : i) végétation présente, ii) végétation peu présente, iii) végétation absente.

À nouveau, les distributions des scores sont présentées selon les profils types. Les valeurs exactes des moyennes (μ) et des écarts types (σ) sont visibles dans des encarts pour chacune des courbes correspondantes. Ces valeurs sont données pour l'échantillon complet ainsi que par profil type.

Figure 5.3

Courbes de densités des scores de préférences par typologie d'habitat selon les différents profils types d'aspirations résidentielles (n = 394)



Note : Les moyennes sont indiquées dans la colonne « μ » et les écarts types dans la colonne « σ », en ligne sont indiqués les initiales des profils types : FV = fonctionnels vigilants, U = urbanophiles, E = esthètes, SL = socio-ludiques, EC correspond à l'échantillon au complet.

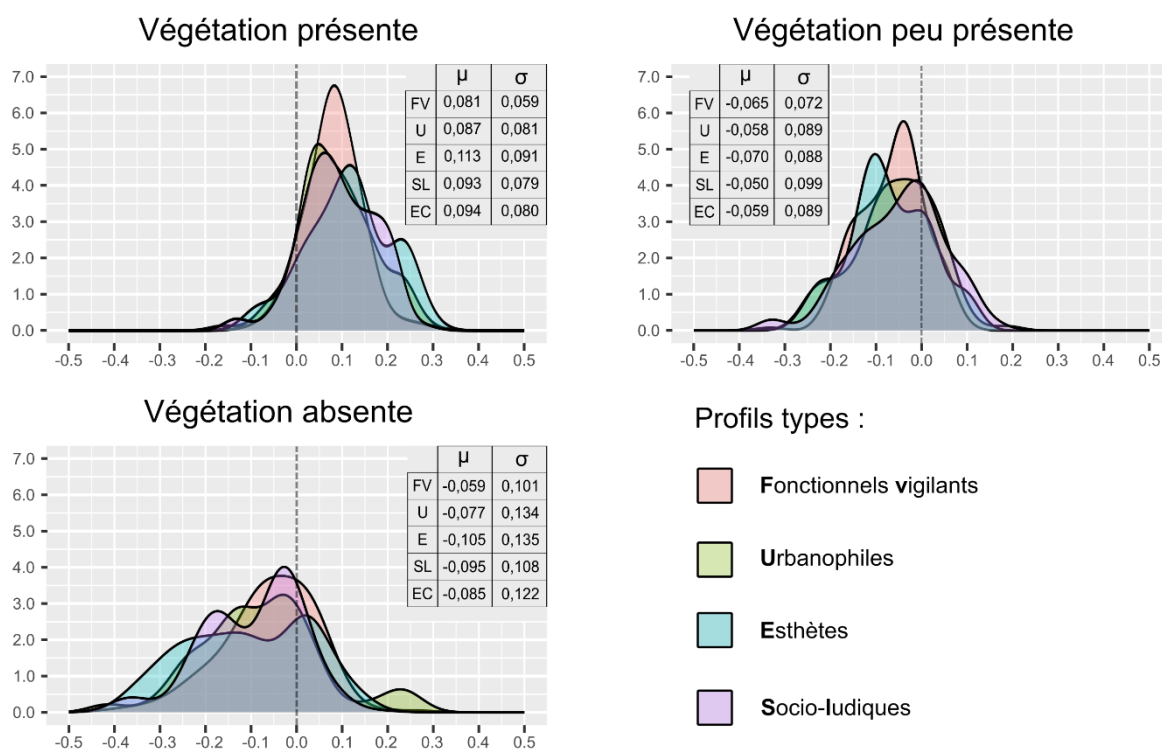
Un des premiers éléments observables dans ces courbes est la relation directe entre le niveau d'individualité de l'habitat et les préférences moyennes. Les grands immeubles occupent, en moyenne et pour tous les groupes, la dernière position des préférences, tandis

que l'habitat individuel reste la forme la plus plébiscitée. Entre ces deux extrêmes, on observe une gradation progressive des préférences, passant par les petits immeubles puis par les maisons mitoyennes. Cependant, bien que les préférences suivent un schéma global qui privilégie les maisons individuelles, les courbes de densité révèlent des différences intra et intergroupes plus marquées lorsque l'on s'éloigne de l'habitat individuel.

L'évolution des préférences selon le niveau de végétalisation de l'habitat suit une tendance similaire. Les scores moyens augmentent à mesure que le niveau de végétation s'élève. Néanmoins, les différences entre les photos avec une végétation absente et celles avec une végétation peu présente restent faibles. Un point notable concerne le groupe des « *Fonctionnels vigilants* », dont les scores moyens pour les photos sans végétation sont légèrement supérieurs à ceux des photos présentant une végétation peu présente. Ces différences peuvent, peut-être, s'expliquer par une sensibilité accrue de ce groupe pour d'autres critères de préférences qui ne sont pas intégrés dans notre analyse.

Figure 5.4

Courbes de densités des scores de préférences par niveaux de végétalisation selon les différents profils types d'aspirations résidentielles (n = 394).



(auteur : J. Cottin, 2024 ; source : données d'enquête)

Note : Les moyennes sont indiquées dans la colonne « μ » et les écarts types dans la colonne « σ », en ligne sont indiqués les initiales des profils types : FV = fonctionnels vigilants, U = urbanophiles, E = esthètes, SL = socio-ludiques, EC correspond à l'échantillon au complet.

1.3. Les résultats des modèles linéaires généralisés (MLG)

Nous allons maintenant développer l'analyse de ces résultats en utilisant une approche par modélisation statistique, afin de tester le rôle des profils types sur les préférences résidentielles, tel que nous l'avons annoncé dans notre hypothèse **H1**. De plus, nous allons enrichir notre analyse en y intégrant plusieurs co-variables dont les effets sur les préférences résidentielles ont été présentés durant le chapitre 2 de ce manuscrit. Les trois nouvelles variables intégrées au modèle sont les suivantes :

- La composition du ménage : comme proxy de l'étape du cycle de vie des répondants.
- Le type d'habitat actuel⁷⁷ : comme proxy des choix résidentiels, afin de considérer les effets d'auto-sélection résidentielle.
- Les trajectoires résidentielles objectivées : cette variable correspond à l'indicateur agrégé des expériences résidentielles des répondants, présenté dans la section 1.5 du chapitre 4.

Comme annoncé précédemment, nous avons réalisé une série de sept modèles linéaires généralisés (MLG), un par score agrégé, dont les résultats sont présentés dans le tableau 5.1. Chacun de ces modèles permet d'évaluer les effets de nos quatre variables explicatives qui comprennent le profil type des répondants et les trois covariables identifiées ci-dessus. Les prochains paragraphes présentent, un à un, les résultats obtenus pour chacun des modèles.

⁷⁷ Les modalités « maisons individuelles » et « maisons mitoyennes » ont été regroupées à cause d'un faible effectif de répondants qui vivaient en maison mitoyenne lors de la passation du questionnaire.

Tableau 5.1

Résultats des modèles linéaires généralisés pour l'ensemble des regroupements de photographies (en colonne)

Variables	M1 Maisons individuelles	M2 Maisons mitoyennes	M3 Petits immeubles	M4 Grands immeubles	M5 Végétation présente	M6 Végétation peu présente	M7 Végétation absente
<u>Profil type</u> (ref : Fonctionnels vigilants)							
Urbanophiles	-0,055 [-0,130 ; 0,019]	-0,028 [-0,085 ; 0,029]	0,029 [-0,027 ; 0,086]	0,027 [-0,025 ; 0,078]	0,014 [-0,010 ; 0,037]	0,003 [-0,029 ; 0,034]	-0,025 [-0,067 ; 0,0,16]
Esthètes	-0,029 [-0,112 ; 0,054]	-0,041 [-0,104 ; 0,022]	0,015 [-0,040 ; 0,071]	0,030 [-0,024 ; 0,084]	0,034* [0,006 ; 0,063]	-0,006 [-0,041 ; 0,029]	-0,049* [-0,095 ; -0,035]
Socio-ludiques	-0,031 [-0,099 ; 0,037]	-0,070° [-0,132 ; -0,007]	0,054° [-0,002 ; 0,110]	0,017 [-0,034 ; 0,067]	0,019 [-0,007 ; 0,045]	0,012 [-0,024 ; 0,047]	-0,044* [-0,083 ; -0,043]
<u>Composition du ménage</u> (ref : Personne seule)		-	-	-	-	-	-
Ménage sans enfant	-0,016 [-0,078 ; 0,046]	0,000 [-0,054 ; 0,054]	0,004 [-0,041 ; 0,049]	0,007 [-0,034 ; 0,047]	-0,003 [-0,026 ; 0,021]	0,004 [-0,025 ; 0,032]	0,000 [-0,036 ; 0,037]
Ménage avec enfant(s)	0,051° [-0,009 ; 0,112]	0,049 [-0,018 ; 0,117]	-0,059** [-0,104 ; -0,014]	-0,013 [-0,057 ; 0,031]	0,004 [-0,023 ; 0,031]	-0,005 [-0,037 ; 0,027]	-0,001 [-0,043 ; 0,041]
<u>Type d'habitat actuel</u> (ref : Grand immeuble)		-	-	-	-	-	-
Petit immeuble	0,013 [-0,053 ; 0,080]	0,024 [-0,033 ; 0,080]	0,034 [-0,013 ; 0,080]	-0,049* [-0,091 ; -0,007]	-0,048** [-0,073 ; -0,021]	0,025 [-0,007 ; 0,057]	0,049* [0,007 ; 0,091]
Maison (individuelle ou mitoyenne)	0,089** [0,029 ; 0,149]	-0,021 [-0,080 ; 0,037]	0,012 [-0,032 ; 0,057]	-0,050* [-0,094 ; -0,072]	-0,012 [-0,037 ; 0,014]	0,016 [-0,012 ; 0,045]	0,000 [-0,040 ; 0,041]
<u>Trajectoires résidentielles objectivées</u>	-0,006 [-0,023 ; 0,011]	-0,001 [-0,015 ; 0,014]	0,001 [-0,010 ; 0,012]	0,003 [-0,008 ; 0,014]	0,001 [-0,006 ; 0,008]	0,002 [-0,006 ; 0,011]	-0,005 [-0,016 ; 0,007]
Pseudos R ² pondérés	0,090	0,042	0,069	0,049	0,081	0,025	0,051

Note : Chacune des colonnes du tableau correspond aux résultats d'un GLM appliqué au score moyen du groupe de photos correspondant. Les valeurs indiquées correspondent aux coefficients du modèle ainsi que leurs intervalles de confiances à 5%. Les valeurs des pseudos R² ont été calculées selon la formule suivante : $1 - \frac{\text{Déviance pondérée du modèle testé}}{\text{Déviance pondérée du modèle nul}}$ (Heeringa *et al.*, 2015). Les seuils de significativités des coefficients des modèles sont indiqués comme suit : ° = $p < 0,1$; * = $p < 0,05$; ** = $p < 0,01$

Modèle 1 : Les maisons individuelles

Le premier modèle concerne les scores de préférences attribués aux photographies de maisons individuelles. Dans ce modèle, seules deux variables conduisent à des différences significatives entre nos répondants : la composition du ménage et la typologie d'habitat actuelle. Les ménages avec enfants manifesteraient une plus grande préférence pour l'habitat individuel par rapport aux individus vivant seuls ($\beta = 0,051$; IC : [-0,009 ; 0,112] ; $p = 0,094$). Ces premiers résultats sont néanmoins à considérer avec prudence du fait d'intervalles de confiance relativement équivoques. Ce résultat tendrait vers un effet classique du cycle de vie sur les préférences résidentielles, incarné entre autres par une préférence accrue pour les ménages avec enfants de l'habitat individuel en périphérie des villes. La seconde variable qui structure de manière significative les préférences des répondants est la congruence entre leurs situations actuelles et leurs préférences. Ainsi, les individus qui vivent dans des maisons individuelles ou mitoyennes déclarent une plus grande préférence pour ce type d'habitat que ceux qui résident dans des immeubles de grande taille ($\beta = 0,089$; IC : [0,029 ; 0,149] ; $p = 0,004$). À l'exception de ces deux co-variables, aucun effet significatif n'est observé en lien avec les profils types des répondants.

Modèle 2 : Les maisons mitoyennes

Le modèle appliqué aux maisons mitoyennes fait partie des quelques modèles où des différences interprofils sont observables (4/7). Ainsi, en comparaison avec les individus « *Fonctionnels vigilants* », les « *Socio-ludiques* » ont une appréciation plus faible de ce type d'habitat ($\beta = -0,070$; IC : [-0,132 ; -0,007] ; $p = 0,029$).

Modèle 3 : Les petits immeubles

Les résultats du modèle appliqué aux petits immeubles contrastent avec ceux du modèle précédent. Les répondants « *Socio-ludiques* » se distinguent des « *Fonctionnels vigilants* » et témoignent cette fois-ci d'une plus grande préférence pour ce type d'habitat ($\beta = 0,054$; IC : [-0,002 ; 0,110] ; $p = 0,057$). De la même manière, les ménages avec enfants déclarent, eux aussi, des préférences moindres pour les petits immeubles en comparaison aux individus qui vivent seuls ($\beta = -0,059$; IC : [-0,104 ; -0,014] ; $p = 0,009$).

Modèle 4 : Les grands immeubles

Enfin, le dernier modèle linéaire généralisé appliqué aux typologies d'habitats ne présente d'effets que pour une seule covariable : la localisation résidentielle actuelle. Cette variable oppose les évaluations des individus résidant dans de grands immeubles (modalité de référence) à celles des individus qui n'y vivent pas, qu'il s'agisse d'habitants de petits immeubles ($\beta = -0,049$; IC : [-0,091 ; -0,007] ; $p = 0,023$) ou de maisons, mitoyennes ou individuelles ($\beta = -0,050$; IC : [-0,094 ; -0,072] ; $p = 0,022$).

Modèle 5 : Végétation présente

Les photographies d'habitats avec le plus haut niveau de végétalisation étaient, en moyenne, plus appréciées par les quatre groupes de répondants que celles qui montraient peu ou pas de végétation. Toutefois, des différences intergroupes d'évaluation persistent, les individus « *Esthètes* » exprimant une préférence significativement plus marquée pour ce type d'habitat que les « *Fonctionnels vigilants* » ($\beta = 0,034$; IC : [0,006 ; 0,063] ; $p = 0,018$). De plus, la localisation actuelle des répondants contribue à nouveau à la différenciation des préférences. Les évaluations des individus qui vivent en petits immeubles sont plus négatives que ceux qui vivent dans de grands immeubles ($\beta = -0,048$; IC : [-0,073 ; -0,021] ; $p < 0,001$). La composition du ménage et les expériences résidentielles antérieures ne contribuent pas à différencier les préférences exprimées.

Modèle 6 : Végétation peu présente

Le modèle linéaire généralisé appliqué aux habitats peu végétalisés n'a pas permis d'observer d'effets significatifs à partir des variables intégrées au modèle. Ni les profils types, ni les variables sociodémographiques ou les trajectoires résidentielles ne contribuent à différencier les préférences face à ce niveau de végétalisation de l'habitat.

Modèle 7 : Végétation absente

Le dernier modèle linéaire généralisé appliqué aux photographies sans végétation est celui qui présente le plus d'effets significatifs liés à notre variable d'intérêt : les profils types des individus. Ainsi, bien que les évaluations de ces photos soient relativement négatives pour tous nos groupes de répondants, les « *Esthètes* » ($\beta = -0,049$; IC : [-0,095 ; -0,035] ; $p = 0,030$) comme les « *Socio-ludiques* » rejettent davantage ces photos par rapport aux « *Fonctionnels vigilants* » ($\beta = -0,044$; IC : [-0,083 ; -0,043] ; $p = 0,029$). La composition du ménage n'a aucun effet sur l'évaluation de ce type de photos. Toutefois, les répondants qui vivent dans de petits immeubles attribuent à ces photos des évaluations plus positives que ceux résidant dans de grands immeubles ($\beta = 0,049$; IC : [0,007 ; 0,091] ; $p = 0,022$).

1.4. Discussion : lecture transversale des résultats de la modélisation

Dans cette section, nous proposerons une lecture transversale et une discussion des résultats que nous avons, jusqu'à maintenant, présentés de manière isolée. Parmi les quatre variables intégrées à nos modèles, trois ont eu un impact significatif sur les préférences résidentielles, bien que leur niveau de significativité et l'ampleur de leur effet varient. En revanche, le gradient d'urbanité, c'est-à-dire l'opérationnalisation des trajectoires résidentielles antérieures sous la forme d'une valeur continue, n'a montré aucun effet sur l'évaluation des différentes typologies de photographies présentées.

Rappelons nos hypothèses de travail et l'usage de nos covariables : nous nous attendions à observer, chez les individus ayant principalement vécu en milieu urbain ou en habitat collectif, une préférence plus marquée pour les photos d'habitat collectif, et inversement pour l'habitat individuel. Les signes des coefficients des modèles vont dans ce sens, avec respectivement une relation négative pour l'habitat individuel ($\beta = -0,006$; IC : [- 0,023 ; 0,011] ; $p = 0,470$) et une relation positive pour les grands collectifs ($\beta = 0,003$; IC : [- 0,008 ; 0,014] ; $p = 0,569$). Cependant, les intervalles de confiance larges rendent toute interprétation incertaine et les p -valeurs confirment l'absence d'effets significatifs dans notre échantillon. Cette absence de relation va à l'encontre des résultats d'études précédentes sur les effets de « retours aux sources » (Milet *et al.*, 2022 ; Scott *et al.*, 2017) ou de familiarité (Oishi & Tsang, 2022).

Cette absence de relation pourrait s'expliquer en partie par notre dispositif méthodologique. Selon Tourangeau (2018) ou Carstensen *et al.* (2022), répondre à un questionnaire se déroule en quatre étapes : l'individu doit **comprendre** (*comprehend*) la question qui lui est posée, **extraire** (*retrieve*) de sa mémoire les informations pertinentes pour y répondre, formuler un **jugement ou une évaluation** (*judgement and estimation*) sur la base des éléments remémorés puis **formuler** (*edit*) sa réponse. Bien souvent, les éléments invoqués pour répondre à un questionnaire se trouvent dans la mémoire à long terme qui comprend entre autres les informations autobiographiques et par conséquent le passé résidentiel des individus (*ibid*). La mobilisation de ces informations est soumise à des biais qui donnent plus de poids à certaines expériences plutôt qu'à d'autres. Des effets de primauté ou de récence sont ainsi souvent observés (Hoffmann & Hosch, 2023). Ces heuristiques cognitives⁷⁸ sont d'autant plus importantes que l'on demande aux individus de répondre rapidement à une tâche (Kahneman, 2011).

Pour rappel, la consigne demandée aux individus était d'indiquer, entre deux photos, celle qu'ils préféraient, et ce, sans avoir à justifier leur choix. Par conséquent, il est possible qu'une part conséquente des évaluations entre les paires de photos ait eu lieu en mobilisant leurs expériences résidentielles les plus récentes comme point de repère et donnant donc lieu à un effet visible attribuable à l'auto-sélection résidentielle plutôt qu'aux expériences antérieures. Tandis que, dans la littérature mobilisée au chapitre 2, les effets décrits sous forme de « retours aux sources » concernaient des préférences observées, c'est-à-dire des

⁷⁸ La notion d'heuristique fait ici référence au concept issu de la psychologie cognitive quant à l'utilisation, par les individus, de raccourcis de pensées dont l'objectif est de fournir une réponse rapide et peu coûteuse (mentalement) lors de la prise de décision, ici donner rapidement instinctivement des préférences.

comportements d'achats ou de choix résidentiels effectifs, que l'on peut supposer reposer sur des mécanismes décisionnels plus complexes et moins intuitifs que ceux mobilisés dans la photo-comparaison par paires. De surcroît, l'évocation des expériences résidentielles des individus n'intervenait qu'en fin de questionnaire, bien après la passation du photoquestionnaire, placé, quant à lui, en tâche introductive. Ces effets de disponibilités mentales des expériences résidentielles les plus récentes pourraient s'ajouter à ceux de l'auto-sélection résidentielle dans les situations congruentes. Enfin, ces résultats peuvent également être interprétés à l'aune des besoins des individus de préserver une identité positive, en valorisant leur situation résidentielle ou, à défaut, en évitant de la déprécier. Nos résultats sembleraient aller en ce sens pour l'habitat individuel avec des répondants vivant dans ce type d'habitat qui l'évaluent plus positivement ($\beta = 0,089$; IC : [0,029 ; 0,149]; $p = 0,004$). À l'inverse, on observerait un certain rejet des grands immeubles de la part des habitants de petits immeubles ($\beta = -0,049$; IC : [-0,091 ; -0,007]; $p = 0,023$) et/ou de maisons ($\beta = -0,050$; IC : [-0,094 ; -0,072]; $p = 0,022$).

S'agissant de la relation entre les préférences selon le niveau de végétalisation des photos et la typologie d'habitat actuellement occupée par les répondants, les résultats apparaissent également complexes à interpréter à la lumière de la littérature. Les seules différences significatives concernent les résidents de bâtiments collectifs : ceux vivant dans de petits collectifs ont des préférences significativement moins élevées pour les photos végétalisées ($\beta = -0,048$; IC : [-0,073 ; -0,021]; $p < 0,001$) par rapport aux résidents de grands bâtiments collectifs. En revanche, la différence est presque inverse pour les photos sans végétation, les résidents de petits immeubles exprimant des préférences plus marquées ($\beta = 0,049$; IC : [0,007 ; 0,091]; $p = 0,022$). Les travaux sur le besoin ou l'orientation vers la nature, malgré des résultats ambivalents, ont à notre connaissance plutôt tendance à mettre en exergue des clivages opposants ruraux et urbains ou urbains et périurbains (Félonneau & Lecigne, 2007 ; Fortin & Després, 2011). Une des explications potentielles pourrait se situer dans la densité résidentielle perçue chez les individus qui vivent dans de grands bâtiments collectifs et qui par conséquent exprimeraient un besoin en espace « refuge » incarné par la végétation plus important que ceux qui vivent dans du petit collectif (Mavros *et al.*, 2023 ; Rapoport, 1975).

La dernière variable de contrôle intégrée à notre modèle concernait la composition du ménage ; elle permettait de comparer trois types de ménages : les ménages composés d'une seule personne, ceux sans enfants et ceux avec enfants. L'effet principal attendu portait principalement sur la modalité « ménage avec enfants », où, conformément à la littérature sur les effets du cycle de vie présentés dans la section 2 de notre chapitre 2, nous anticipions une orientation vers l'habitat individuel pour ce type de ménage. Bien que la relation avec la nature

n'ait pas été traitée en profondeur dans cette section, nous pouvons envisager des effets similaires, en particulier une recherche de contact avec la végétation pour les ménages avec enfants, en accord avec les résultats de Dovbischuk et Kley (2024). En outre, les résultats observés montrent que l'évaluation des maisons individuelles est globalement plus favorable pour les ménages avec enfants par rapport aux personnes seules ($\beta = 0,051$; IC : [-0,009 ; 0,112] ; $p = 0,094$). À l'inverse, ces mêmes ménages ont attribué des évaluations moins positives aux petits immeubles ($\beta = -0,059$; IC : [-0,104 ; -0,014] ; $p = 0,009$), toujours relativement aux personnes seules. Néanmoins ces différences n'ont concerné qu'une partie des habitats collectifs, nous n'avons pas observé de différences liées au ménage quant aux grands immeubles, bien que pour les ménages avec enfants, le coefficient reste négatif ($\beta = -0,013$; $p = 0,554$).

La dernière et principale variable de ce modèle concerne les rapports au cadre de vie des répondants, caractérisés par les quatre profils types. Ici, la comparaison avec d'autres travaux est plus complexe, car ces quatre profils de répondants sont propres à notre échantillon. Toutefois une série de travaux menés depuis une dizaine d'années en Suisse apportent des résultats assez proches. Ces travaux mettent en évidence les relations entre le rapport des individus à leur cadre de vie et leurs modes de vie ou leurs choix résidentiels (Pattaroni *et al.*, 2009 ; Schultheiss *et al.*, 2022 ; Thomas, 2013 ; Thomas & Pattaroni, 2012). L'un des objectifs de ces travaux consiste à mettre en relation différents profils de rapport au cadre de vie avec la localisation des individus dans l'espace urbain, ou encore à interroger les "potentiels d'accueil", en considérant que certains espaces se révèlent plus adaptés que d'autres pour accueillir les individus correspondant à un profil donné, selon une logique proche de la théorie des affordances (C. M. Raymond *et al.*, 2017). Par exemple, Pattaroni *et al.* (2009) ont, eux, défini six profils de répondants, dont certains présentent de fortes analogies avec les nôtres. Parmi ceux-ci, les « citoyens engagés » ont des traits similaires à nos « *Socio-ludiques* », tandis qu'un autre groupe qualifié « *d'Individualistes* » partage avec nos « *Urbanophiles* » une forte aspiration pour la connexion aux aménités urbaines. Les centres urbains, d'après les travaux mentionnés précédemment, sont les environnements avec le plus haut potentiel d'accueil pour ces profils de résidents.

Si l'on envisage les préférences résidentielles au prisme du couplage type d'habitat/environnement résidentiel et donc de la correspondance habitat collectif/centre urbain, alors on observe que nos résultats vont partiellement en ce sens. Par exemple, les répondants « *Socio-ludiques* », proches des « citoyens engagés » (*ibid*) déclarent des préférences en moyenne plus importantes pour des types d'habitats plus urbains (petits immeubles) ($\beta = 0,054$; IC : [-0,002 ; 0,110] ; $p = 0,057$) et moins importantes pour les habitats plutôt périurbains, comme les maisons mitoyennes ($\beta = -0,070$; IC : [-0,132 ; -0,007] ; $p = 0,029$). Néanmoins, nous n'observons pas de tels résultats chez les répondants « *Urbanophiles* » dont les aspirations pourraient aussi davantage s'ancrer dans les espaces centraux.

Ces résultats sont à relativiser, car comme nous l'avons vu avec la distribution des scores de préférences, quel que soit le groupe de répondants, les types d'habitats les plus plébiscités suivent, dans l'ordre, une gradation progressive du plus individuel au plus collectif. Ainsi, ces écarts observés entre « Fonctionnel vigilants » et « *Socio-ludiques* » témoignent peut-être davantage d'une prédisposition accrue chez les seconds à l'acceptation de formes d'habitats moins consensuelles quant à leur désirabilité.

Les résultats de notre étude révèlent également une préférence marquée des « *Esthètes* » pour les espaces verts, comme cela avait été anticipé. Ces répondants accordaient une grande importance au cadre bâti selon ses qualités esthétiques. De nombreux travaux tendent à montrer le lien entre propriétés esthétiques perçues des espaces urbains et végétalisation (Quercia *et al.*, 2014) ; c'est donc peut-être ici davantage un rapport au « beau » qu'au « vert » qui est exprimé par ces répondants. En revanche, on observe que lorsque ces aménités font défaut, cela entraîne également une baisse des évaluations chez les « *Socio-ludiques* » ($\beta = -0,044$; IC : [-0,083 ; -0,043] ; $p = 0,029$), en plus de celles observées chez les « *Esthètes* » ($\beta = -0,049$; IC : [-0,095 ; -0,035] ; $p = 0,030$) comparativement aux « *Fonctionnels vigilants* ».

En conclusion, bien que les résultats révèlent certaines différences intéressantes en fonction de la composition des ménages, des lieux de vie des répondants et du rapport qu'ont les individus avec leur cadre de vie, il convient de relativiser l'importance des écarts observés dans les coefficients, car les scores de préférences des différents profils types demeurent globalement assez proches. Une part conséquente des résultats peut être expliquée par nos co-variables, dont les effets sont déjà bien documentés dans la littérature. Bien que les différences entre nos profils types de répondants ne concernent pas toutes les formes d'habitat et ne permettent pas de conclure facilement sur des rapports spécifiques à la végétalisation de l'habitat, les effets observés demeurent intéressants. Par ailleurs, les travaux récents de Schultheiss *et al.* (2022) montrent la stabilité dans le temps des aspirations résidentielles et

leur pouvoir explicatif quant au positionnement dans l'espace urbain. Cette question sera davantage discutée à travers les résultats issus des entretiens que nous présenterons dans le chapitre 6.

2. L'usage des espaces verts

Cette seconde section présente les résultats de l'enquête sur l'usage des espaces verts urbains et périurbains, dont l'objectif était de tester l'hypothèse suivante :

***H2** : la diversité et la fréquence d'usage des aménités vertes dépendent de la localisation des individus, du rapport au cadre de vie et de la position sociale des individus, ainsi que de leur accessibilité aux espaces verts qu'ils soient publics ou privés.*

Les données mobilisées pour tester cette hypothèse proviennent de la même enquête que le photoquestionnaire, certaines variables sont ainsi communes à la section précédente. Nous commencerons par une description de l'usage des espaces verts en termes de diversité (nombre d'espaces différents fréquentés) puis de fréquence d'usage. Enfin, nous examinerons la relation entre ces deux variables avant d'avoir recours à la modélisation afin de tester conjointement le rôle des différents déterminants identifiés.

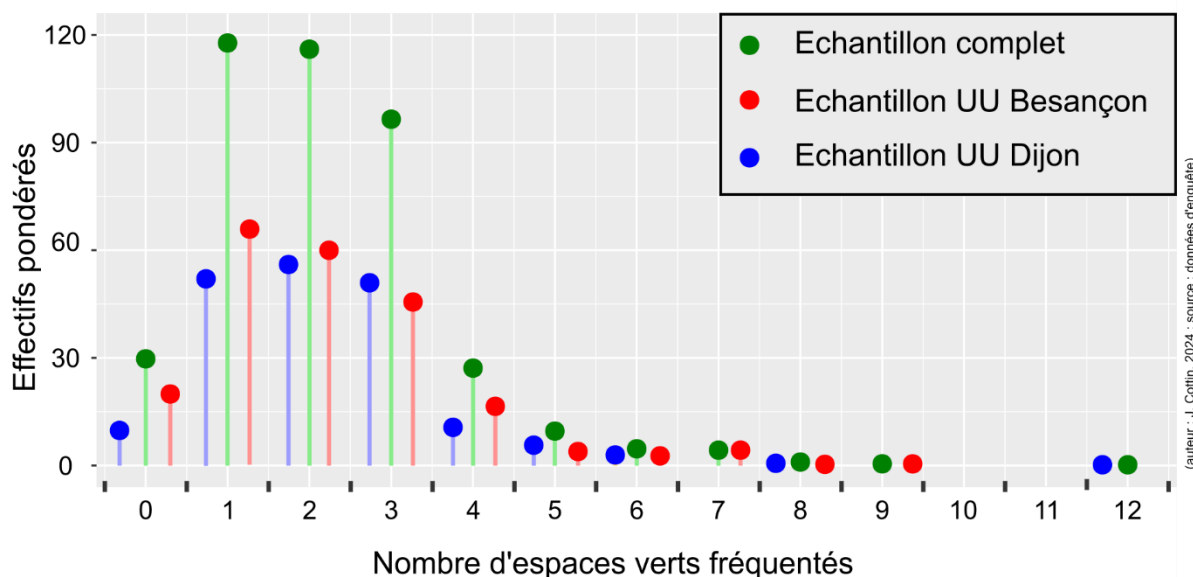
2.1. Analyse descriptive de la diversité et de la fréquence d'usage des espaces verts

La méthodologie de collecte des données relatives aux usages des espaces verts a été détaillée dans le chapitre 4. Nous en proposerons un bref rappel ici : il était demandé aux répondants de positionner sur un fond de carte les différents espaces verts qu'ils avaient l'habitude de fréquenter (s'ils en fréquentaient), puis d'indiquer la fréquence d'usage pour chacun. Ce processus pouvait être répété pour un maximum de 15 espaces verts, néanmoins aucun répondant n'a atteint ce seuil. Les figures 5.5 et 5.6 illustrent les distributions des répondants selon, respectivement, le nombre d'espaces fréquentés et leur fréquence d'usage. Les premières analyses descriptives de ces deux variables sont proposées au prisme des unités urbaines (UU) de résidence des répondants. D'après la figure 5.5, on observe que :

- i. Les deux distributions, selon les unités urbaines, ont des formes globalement similaires.
- ii. Ces deux distributions sont asymétriques à gauche et présentent une queue de distribution largement étalée sur la droite, ce qui signifie qu'une faible part des répondants fréquentent habituellement cinq espaces verts différents ou plus.
- iii. Enfin, la très grande majorité des répondants déclare fréquenter entre un et trois espaces verts de façon habituelle (81 %).

Figure 5.5

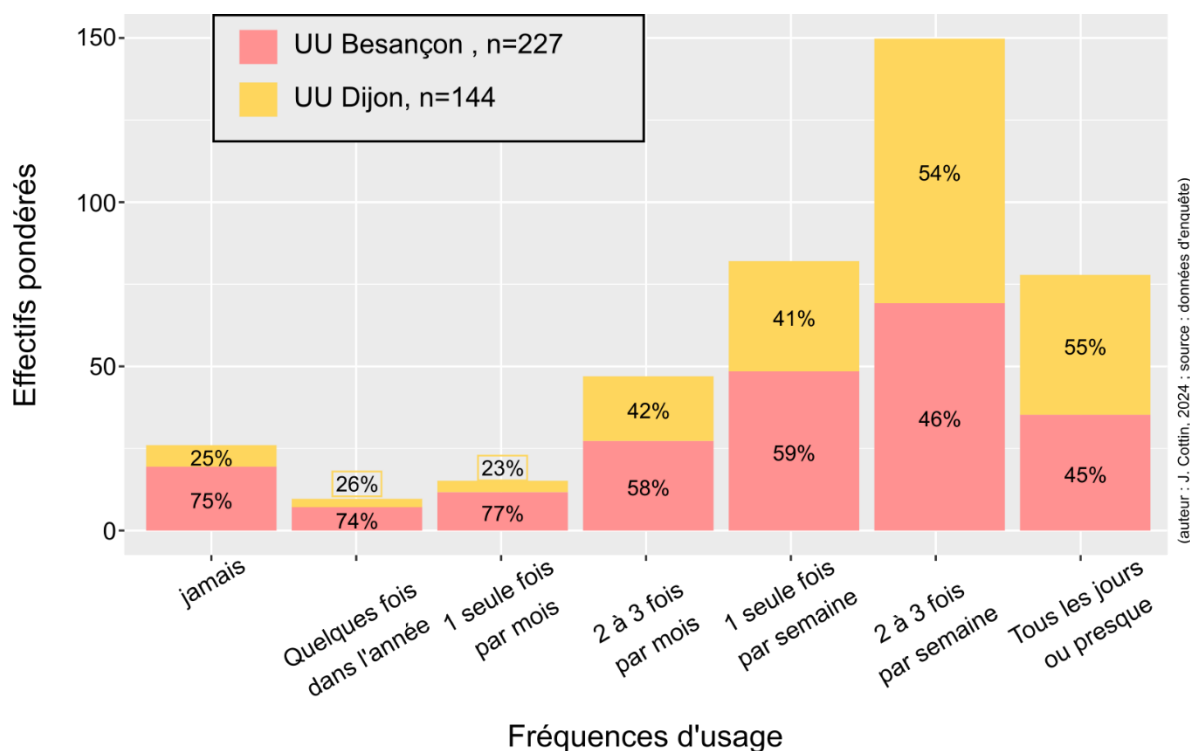
Effectifs pondérés des répondants selon le nombre d'espaces verts fréquentés par unité urbaine



La figure 5.6 permet d'observer les différences de fréquences d'utilisation des espaces verts. Si les écarts entre les deux UU apparaissent *a priori* faibles en termes de fréquence, des différences substantielles peuvent s'observer dans les types d'utilisation sur les fréquences les plus faibles. Un test du Chi-deux réalisée uniquement sur les profils d'utilisateurs, c'est-à-dire en retirant les individus qui ne fréquentent « jamais » les espaces verts, ne montre pas de différences significatives de fréquence d'usage d'une unité urbaine à l'autre ($X = 10,113$; $V = 0,084$ $p = 0,362$). Par ailleurs et toujours d'après notre échantillon d'utilisateurs, 81 % des répondants déclarent avoir un usage, *a minima*, hebdomadaire des espaces verts urbains.

Figure 5.6

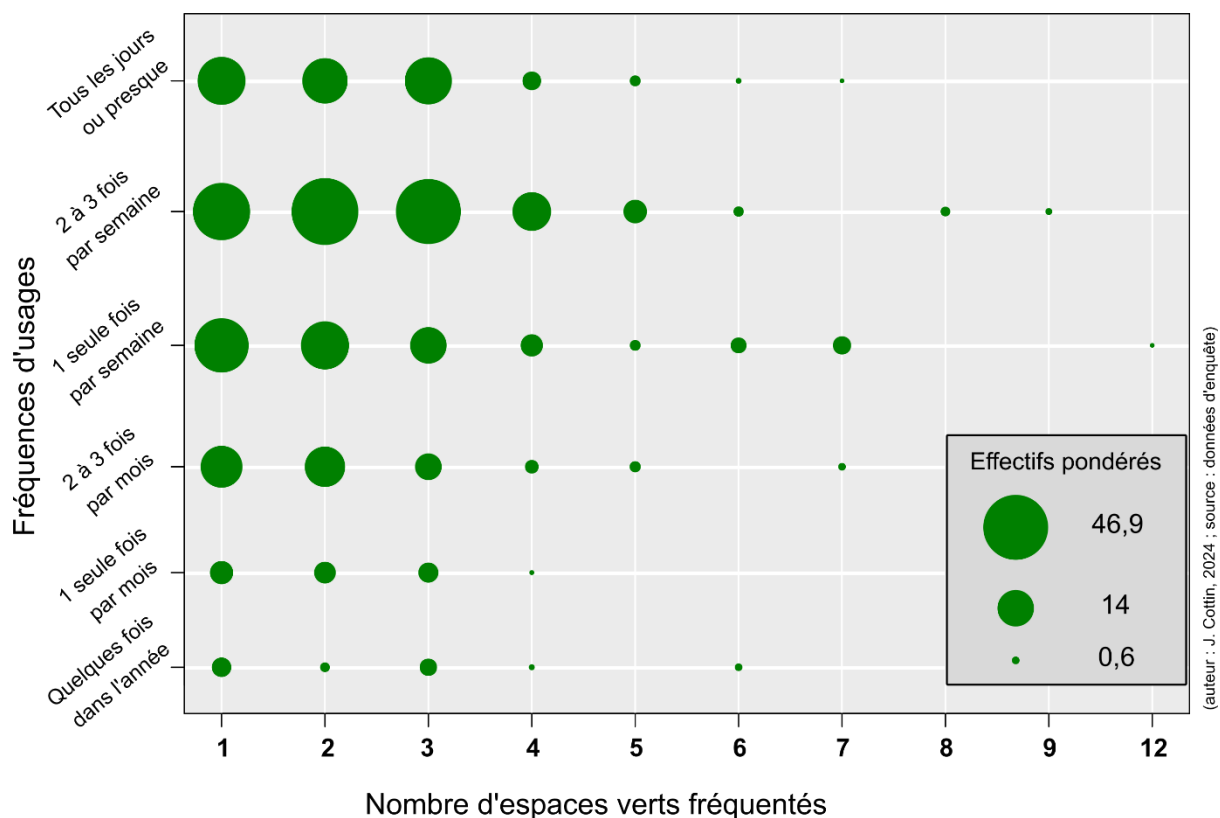
Fréquence d'usage maximale des espaces verts selon les unités urbaines



Notre objectif initial était d'examiner conjointement la fréquence et la diversité d'usage des espaces verts en utilisant un modèle d'équations structurelles (SEM) (Chin & Newsted, 1999), dans lequel ces deux variables auraient constitué une variable latente afin d'expliquer d'une manière plus holistique l'usage des espaces verts. Cependant, comme le montre la figure 5.7, ces deux dimensions sont faiblement corrélées dans notre échantillon. Cette absence de relation a été confirmée statistiquement à l'aide d'un test de corrélation basé sur le Tau de Kendall ($T = -0,0691$; $t = -1,39$; $p = 0,138$) après avoir procédé à un recodage de la diversité d'usage en 6 modalités (tous les individus qui fréquentaient 6 espaces verts ou plus ont été regroupés).

Figure 5.7

Effectifs pondérés des répondants selon le croisement entre la fréquence d'usage des espaces verts et leur diversité d'usage



L'absence de relation significative entre fréquence et diversité d'usage nous a conduits à modéliser ces deux dimensions séparément en réalisant un modèle distinct pour chacune des variables dépendantes. Les 8 variables indépendantes intégrées dans ces deux modèles sont identiques et peuvent être regroupées en trois catégories principales :

- i. Le premier groupe de variables rassemble le profil type de répondants et le gradient d'urbanité, ces variables permettent de caractériser les effets liés aux positions cognitives de nos répondants.
- ii. Le second groupe réunit les variables sociodémographiques : la composition du ménage, l'âge et le genre des répondants.
- iii. Le troisième groupe permet d'approcher le contexte spatial des individus, avec leur accessibilité⁷⁹ aux espaces verts publics, leur possession d'un espace vert privé et leur unité urbaine de résidence.

⁷⁹ L'accessibilité a été mesurée à l'aide d'un modèle gravitaire dont la méthode et les résultats sont présentés dans la section 2.3 du chapitre 3 de ce manuscrit.

Nous avons eu recours à deux types de modèles afin de correspondre au mieux aux spécificités de nos variables dépendantes. Pour modéliser la diversité d'usage, donc le nombre d'espaces verts fréquentés dans l'année, nous avons privilégié un modèle adapté aux données de comptage tel que les modèles de Poisson (Harris *et al.*, 2012). La forme asymétrique de la distribution de cette variable (voir figure 5.5) a renforcé ce choix. Cependant, cette distribution ne répondait pas pleinement à certaines hypothèses⁸⁰, notamment l'égalité entre la moyenne et la variance (Harris *et al.*, 2012) de la variable à prédire. Un test de dispersion a confirmé cet écart ($Z = -6,342$; $p < 0,001$). Finalement et afin de tenir compte de cette sous-dispersion, nous avons opté pour un modèle de « quasi-Poisson » mieux adapté à nos données (Harris *et al.*, 2012).

Quant à la modélisation des fréquences d'usage, nous avons utilisé un modèle de régression logistique ordinaire en procédant à nouveau à un recodage des données afin d'équilibrer, dans la mesure du possible, les effectifs pondérés par modalité de fréquence. Après recodage, la fréquence d'usage est décrite à l'aide des quatre modalités qui sont :

- i. « Rarement » (qui résulte de l'agrégation des trois fréquences les plus faibles),
- ii. « 1 seule fois par semaine »,
- iii. « 2 à 3 fois par semaine »,
- iv. « tous les jours ou presque ».

2.2. La modélisation de l'usage des espaces verts

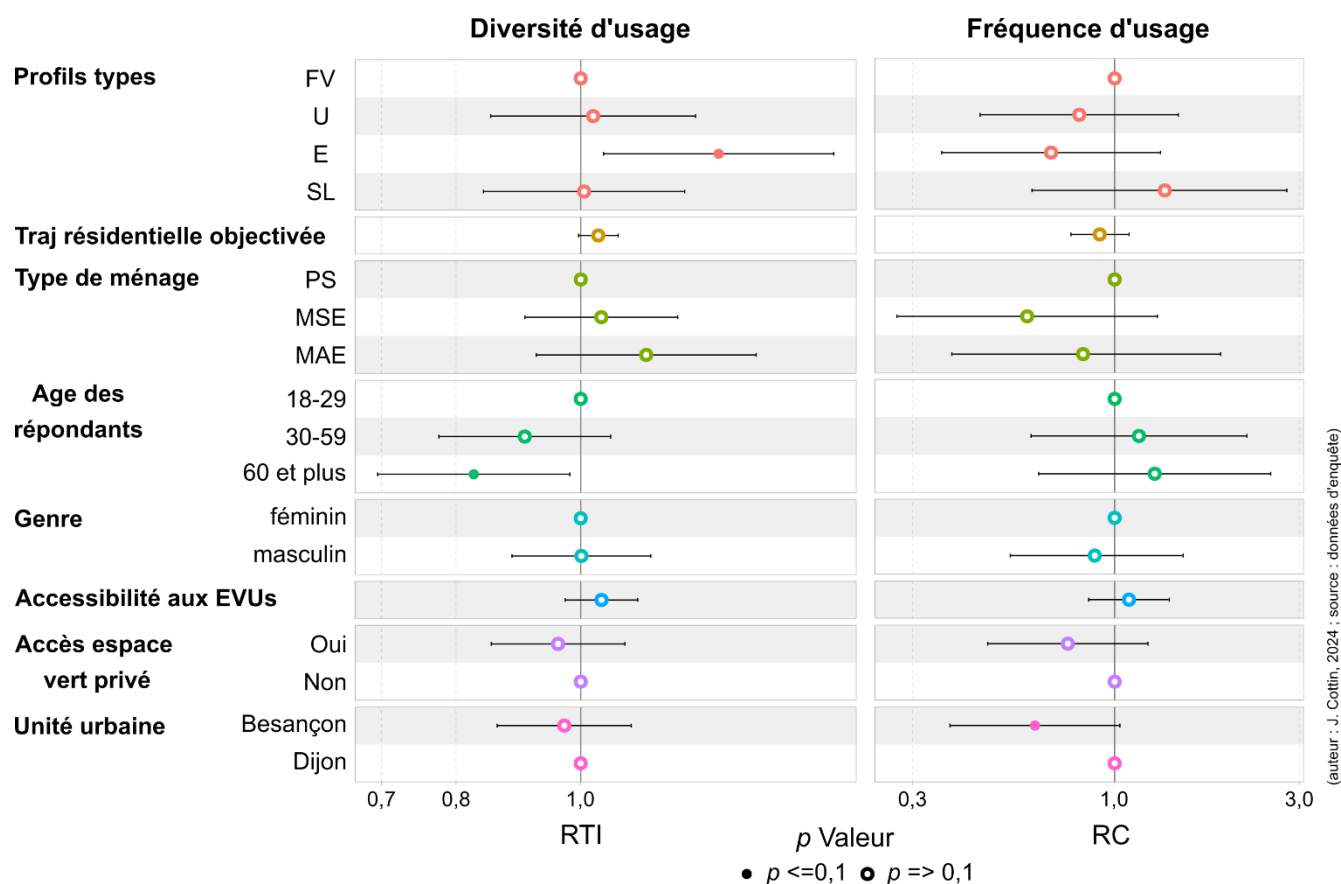
Les résultats de ces deux modèles sont présentés dans la figure 5.8 sous la forme de graphiques en forêt (*forest plot*). Bien que la formalisation graphique soit identique, les coefficients représentés ne sont pas de même nature. Afin d'en faciliter la lecture et pour les deux modèles, ce sont les exponentielles des coefficients qui sont indiqués, les valeurs exactes des coefficients sont données en annexe dans le tableau A5.2. À gauche, pour le modèle de diversité d'usage, les coefficients⁸¹ correspondent à des rapports de taux d'incidence (*incidence rate ratios*). À droite, pour le modèle sur la fréquence d'usage, les coefficients représentent des rapports de cotes (*odds ratios*).

⁸⁰ Une variable aléatoire X qui suit une loi de poisson peut être, théoriquement, décrite par un seul paramètre λ , tel que $X \rightarrow P(\lambda)$. Cet unique paramètre λ correspond alors à la moyenne et à la variance de la variable X .

⁸¹ Les rapports de taux d'incidence (RTI) ou les odds ratios (OR) permettent d'exprimer les effets d'une variable indépendante sur une variable dépendante. Ainsi, dans le cas de notre variable nominale « Profils types », les RTI indiquent, que pour les « *Esthètes* », toute chose égale par ailleurs, la fréquence de visite des espaces verts est 28 % plus élevée que pour les « *Fonctionnels vigilants* ». De leur côté, les *odds ratios* expriment des rapports de cotes : un coefficient inférieur à 1 signifie que, pour

Figure 5.8

Graphique en forêt des coefficients des modèles appliqués à la diversité et à la fréquence d'usage des espaces verts



Note : Les abréviations pour les différents profils types correspondent à : FV pour « *Fonctionnels vigilants* », U pour « *Urbanophiles* », E pour « *Esthètes* » puis SL pour « *Socio-ludique* » ; quant aux types de ménages, PS correspond aux « *Personnes seules* », MSE pour « *Ménages sans enfants* » et enfin MAE à « *Ménages avec enfants* ».

À l'instar de la section relative aux préférences résidentielles, nous analyserons les modèles un à un avant de proposer une synthèse croisée des résultats lors de la discussion. Globalement, peu de variables ressortent comme significatives dans le modèle appliqué au nombre d'espaces verts fréquentés (deux sur huit). La première variable ayant un impact significatif sur la diversité d'usage des espaces verts est la classe de profil type : les « *Esthètes* » ont tendance à fréquenter davantage d'espaces verts différents que les « *Fonctionnels vigilants* » (RTI = 1,280 ; IC [1,001 ; 1,636] ; $p = 0,049$). La seconde variable qui conduit à des différences significatives est l'âge des répondants : les individus plus âgés tendent à fréquenter moins d'espaces verts différents que les plus jeunes (RTI = 0,826 ; IC

une variable nominale, appartenir à une modalité donnée (par exemple vivre dans l'unité urbaine de Besançon) réduit les chances d'avoir un niveau de fréquentation plus élevé des espaces verts par rapport à la modalité de référence, ici les habitants de l'unité urbaine de Dijon.

[0,673 ; 1,014] ; $p = 0,067$). De manière plus anecdotique, on peut relever la légère tendance positive du gradient d'urbanité sur la diversification d'usage (RTI = 1,032 ; IC [0,989 ; 1,077] ; $p = 0,145$), bien que cet effet ne soit pas significatif même avec un risque d'erreur α de 10 %.

Les résultats issus du second modèle, la régression logistique ordinale appliquée à la fréquence d'usage des espaces verts, ne présentent quasiment aucun effet imputable aux variables mesurées. Les seules différences observables entre nos répondants proviennent de leur unité urbaine de résidence ; ainsi dans notre échantillon les Bisontins ont tendance à utiliser moins souvent les espaces verts que les Dijonnais (RC = 0,588 ; IC [0,334 ; 1,034] ; $p = 0,066$).

2.3. Discussion des résultats issus de la modélisation de l'usage des espaces verts

L'objectif de notre hypothèse H2 était de tester l'influence de trois types de variables sur l'usage des espaces verts, en tenant compte de leur fréquence et de leur diversité d'utilisation. Ces trois types de variables reprennent le triptyque géo-psycho-sociologique présenté au chapitre 2, déjà mobilisé pour tester notre hypothèse **H1**.

Cette seconde hypothèse (H2) s'appuyait principalement sur la littérature relative à l'hypothèse dite de compensation. Celle-ci postule que les individus tendent à rechercher, par leurs mobilités, l'accès à des ressources absentes dans leur environnement résidentiel proche (Maat & de Vries, 2006), notamment les aménités vertes publiques ou privées. De nombreux travaux empiriques ont exploré cette théorie à travers l'étude de comportements compensatoires variés, comme la probabilité de posséder une résidence secondaire et ses modalités d'usage (Muñiz *et al.*, 2013 ; Strandell & Hall, 2015), mais aussi des pratiques plus accessibles économiquement, telle que l'utilisation accrue des espaces verts publics (Maat & de Vries, 2006) ou encore l'augmentation des distances parcourues pour y accéder (Schindler *et al.*, 2022). Toutefois, les résultats concernant l'influence des différences d'accessibilité sur les comportements d'usage demeurent contrastés. La littérature récente souligne que ces effets sont souvent contextuels, qu'ils varient ainsi en fonction des villes étudiées (Bopp *et al.*, 2024 ; Czepkiewicz, Heinonen, *et al.*, 2020 ; Schindler *et al.*, 2022), voire même qu'ils ne manifestent parfois pas du tout (Maat & de Vries, 2006).

Nos résultats vont également dans ce sens. Les seuls effets observés concernent l'unité urbaine de résidence, avec une fréquence d'usage plus faible chez les habitants de Besançon que chez ceux de Dijon. Expliquer les mécanismes sous-jacents demeure complexe, même si certaines pistes se dégagent. Par exemple, Bopp *et al.* (2024), qui ont mené une étude similaire dans ces deux villes ont, eux aussi mis en évidence des différences entre ces cas d'études. Les auteurs suggèrent que l'importance des zones boisées dans le

paysage environnant Besançon réduirait le besoin de compensation quotidienne par rapport à Dijon.

D'autres pistes mériteraient d'être explorées, notamment l'intégration des motifs d'usage des espaces verts. Misiune *et al.* (2021), à partir d'une enquête menée à Vilnius en 2019, montrent que les fréquences d'utilisation varient également en fonction des motifs d'usage. Intégrer cette dimension à nos analyses permettrait de tester de tels effets. Une revue de littérature proposée par Han *et al.* (2022) montre qu'une part conséquente des activités pratiquées dans les espaces verts ne sont pas afférentes à la recherche de contact avec la « nature ». En outre, cela pourrait enrichir la compréhension de l'hypothèse de compensation en explorant ses leviers plus finement. La qualité des espaces verts accessibles constitue également une information manquante dans nos modèles. Les travaux d'Anguelovski *et al.* (2018) sur la « gentrification verte » à Barcelone montrent, à travers l'exemple des quartiers nord de la ville, comment la décorrélation entre accessibilité et qualité des espaces verts conduit à interroger la pertinence d'une approche fondée uniquement sur leur accessibilité.

En continuant sur la question des propriétés des espaces verts, les travaux de Yamazaki *et al.* (2021), menés au Japon pendant la pandémie de COVID-19, établissent un lien intéressant entre les considérations spatiales et les différenciations interindividuelles dans l'usage des espaces verts. Ces auteurs ont observé que les types d'activités variaient en fonction de la taille des espaces disponibles et des profils sociodémographiques des répondants. La notion d'affordance proposée par Gibson (1979, cité par Moser, 2009) offre une perspective différente pour analyser les besoins de compensation des individus. Selon cette théorie, les ressources environnementales n'ont de valeur qu'en fonction des besoins ou des aspirations des individus qui les habitent. Czepkiewicz *et al.* (2018) proposent d'expliquer les différences de mobilités de loisirs, en considérant d'autres types de mobilités que celles du quotidien, à travers les mécanismes de l'auto-sélection résidentielle. Ainsi, les individus qui n'attachent pas une grande importance aux aménités vertes n'auront pas tendance à s'installer dans des quartiers « verts », sans pour autant s'engager dans des mobilités compensatoires. Nessi (2017), de manière analogue, revendique l'intérêt d'une approche « cognitive » des mobilités de loisirs en soulignant que ces mobilités, peu contraintes spatialement d'après elle, sont principalement motivées par des logiques individuelles, telles que des préférences. Dans notre étude, les « *Esthètes* » se distinguent par leurs comportements déclarés. Ce groupe fréquentait une plus grande diversité d'espaces verts, bien que leur fréquence d'usage ne soit pas plus élevée par rapport aux « *Fonctionnels vigilants* ». Parmi les possibles explications, l'expression d'un attachement aux propriétés esthétiques de leur quartier idéal pourrait peut-être expliquer ces résultats. Plusieurs travaux révèlent l'effet positif de la végétation sur

l'appréciation des environnements urbains (Herzog & Gale, 1996 ; Lee *et al.*, 2023 ; Wolf, 2004 ; Sheets & Manzer, 1991).

Enfin le dernier aspect à traiter dans nos résultats concerne les différences d'usages en fonction des profils sociodémographiques des répondants. Nos modèles comportaient trois variables différentes : l'âge, le genre et la composition du ménage. Ces variables font partie des quelques covariables fréquemment intégrées dans les modèles d'explication de l'utilisation des espaces verts urbains (Endalew Terefe & Hou, 2024). Bien que ces variables conduisent souvent à des différenciations au sein des mobilités de loisirs (Czepkiewicz *et al.*, 2020 ; Van Acker, 2011), les résultats décrits ne convergent pas tous dans la même direction. Dans notre cas, les seules différences observables concernent les répondants les plus âgés qui présentent une moins grande diversité d'usage des espaces verts que les répondants plus jeunes. Ces résultats convergent avec ceux de Ward *et al.* (2023) qui se sont intéressés aux populations rencontrant des difficultés dans l'utilisation des espaces verts à Leeds, en Angleterre, en mobilisant une approche qualitative. Néanmoins, selon une étude comparative et cette fois quantitative réalisée entre Guangzhou et Londres, si ces différences s'observent selon le genre ou l'âge des répondants, le sens de ces différences varie fortement en fonction des motifs d'usages (Ma *et al.*, 2024). Enfin, si l'on s'intéresse à nouveau aux résultats de Maat et De Vries (2006), l'âge aurait plutôt un effet positif sur la fréquence d'usage des espaces publics, tandis que le genre (féminin) ou la présence d'enfants dans le ménage conduiraient uniquement à une utilisation accrue des aménités vertes privées. En l'état, nos résultats ne permettent pas de nous prononcer sur l'existence d'éventuels reports d'usage des espaces verts publics aux espaces verts privés.

Pour conclure sur les résultats de nos modèles, le premier constat notable est l'absence d'effets de compensation liés à l'accessibilité aux espaces verts, que ce soit sur la diversité ou sur la fréquence d'usage. Les effets significatifs identifiés concernent uniquement trois variables parmi les huit intégrées dans nos analyses : l'unité urbaine de résidence, l'âge des répondants et le profil type des individus. Toutefois, ces effets ne s'expriment pas de manière homogène sur nos deux variables dépendantes (fréquence et diversité d'usage). Nos résultats alimentent la littérature sur les effets contextuels des effets de compensation et encouragent à explorer et clarifier les mécanismes, potentiels, qui sous-tendent à l'utilisation des espaces verts selon des logiques de compensation ou non. Toutefois, ces résultats mettent aussi en exergue les difficultés méthodologiques quant à l'études comportements de loisirs en espaces verts et leurs motivations sous-jacentes, ainsi que les limites de notre échantillon de moins de 400 répondants qui pénalise les intervalles de confiance des modèles

Il convient cependant de souligner une observation intéressante concernant notre groupe des « *Esthètes* » : ces répondants montrent une congruence entre leurs préférences

résidentielles déclarées et leurs comportements de loisirs en espaces verts. Ils se distinguent par des préférences marquées pour les habitats les plus végétalisés, tout en affichant une plus grande diversité dans leurs usages des espaces verts. Ces éléments pourraient refléter une relation plus spécifique de ces individus avec les aménités vertes et invitent à développer et systématiser l'usage d'outils de mesure permettant d'analyser le rapport des individus à leur environnement résidentiel.

3. Conclusion et perspectives

Ce chapitre avait pour but de tester deux hypothèses **H1** et **H2**, dont les objectifs étaient de questionner l'impact de variables géo-psycho-sociologique sur les préférences résidentielles pour **H1** et sur l'usage des espaces verts publics pour **H2**. Différents modèles statistiques ont été mobilisés pour tester ces hypothèses, incluant certaines variables communes aux deux approches, telles que le profil type des répondants, la composition de leur ménage, ainsi que leurs expériences résidentielles antérieures, résumées sous la forme d'un « gradient d'urbanité ». Les modèles utilisés pour tester **H2** étaient moins parcimonieux et comprenaient d'autres variables sociodémographiques ainsi que des variables qui caractérisaient l'accessibilité aux espaces verts, publics ou privés.

Nos résultats montrent que les préférences résidentielles sont effectivement influencées par un rapport plus global au quartier d'habitation, bien que les écarts significatifs observés concernent certains types d'habitats particuliers (petits collectifs, maisons mitoyennes notamment). Par exemple, les « *Esthètes* » expriment une préférence marquée pour les habitats les plus végétalisés, tandis que les « *Socio-ludiques* » montrent une ouverture accrue envers des typologies urbaines comme les petits immeubles. Par ailleurs, la composition du ménage et le type d'habitat actuellement occupé apparaissent comme des facteurs structurant des préférences liées à l'habitat individuel.

En ce qui concerne l'usage des espaces verts, nos analyses révèlent des tendances contrastées. Si la diversité d'usage varie principalement selon le profil type et l'âge des répondants, des effets liés aux contextes d'études sont aussi à considérer, notamment sur les différences de fréquence d'utilisation entre Dijon et Besançon. Par ailleurs, certaines variables intégrées à nos modèles n'ont pas produit les effets attendus. Par exemple, aucun effet imputable à l'hypothèse de compensation n'a été observé : l'accessibilité aux espaces verts, qu'ils soient publics ou privés, n'a pas eu d'impact sur l'utilisation des espaces verts publics. De même, les expériences résidentielles antérieures, évaluées via le gradient d'urbanité, n'ont pas montré d'effet notable. Ces résultats s'inscrivent dans une littérature riche, mais parfois équivoque sur l'impact de ces variables sur l'usage des aménités vertes ou les choix résidentiels. Notre seconde enquête, de nature qualitative, permettra de mettre en perspective

ces résultats en explorant plus finement le rôle des expériences passées, notamment à travers leur réappropriation subjective par les individus.

Toutefois, parmi les variables qui ont eu un rôle, il est intéressant de remarquer que la classification de nos répondants à l'aide de profil type a permis d'observer dans un des sous-groupes, ce qui pourrait s'apparenter à un rapport spécifique aux aménités vertes. En effet, le groupe des « *Esthètes* » se caractérise par une double spécificité : une préférence marquée pour les formes d'habitat les plus végétalisées et une plus grande diversité d'usage des espaces verts, en comparaison avec le groupe de référence des « *Fonctionnels vigilants* » (voir tableau 5.2). Dans une moindre mesure, les « *Socio-Ludiques* » présentent également des prises de position distinctes, mais uniquement en matière de préférences résidentielles, sans différences notables dans leurs pratiques d'usage des espaces verts. À l'inverse, les « *Urbanophiles* » apparaissent très proches des « *Fonctionnels vigilants* », tant dans leurs choix résidentiels que dans leurs comportements de loisirs.

Les résultats obtenus mettent ainsi en évidence une opposition entre, d'un côté, les « *Fonctionnels vigilants* » et les « *Urbanophiles* », et de l'autre, les « *Esthètes* » et les « *Socio-Ludiques* ». Cette structuration apparaît cohérente avec les traits ayant servi à décrire ces profils. Les préférences pour l'habitat collectif exprimées par les « *Socio-Ludiques* » peuvent en effet s'interpréter à travers leur disposition à la sociabilité, tandis que, pour les « *Esthètes* », le rapport esthétique entretenu avec leur quartier constitue une explication probable de leur fréquentation accrue des espaces verts et de leurs préférences résidentielles orientées vers la végétalisation.

Tableau 5.2

Synthèse des effets des profils types sur les préférences résidentielles et l'usage des espaces verts

Profils types	Préférences en fonction des types d'habitat	Préférences en fonction du niveau de végétalisation	Fréquence d'usage des espaces verts	Diversité d'usage des espaces verts
« <i>Fonctionnels vigilants</i> »	Ref	ref	ref	ref
« <i>Urbanophiles</i> »	Ns	ns	ns	ns
« <i>Esthètes</i> »	ns	Effets positifs sur les habitats très végétalisés et effets négatifs sur les habitats sans végétation	ns	Effets positifs sur la diversité d'usage (plus d'espaces verts différents fréquentés)
« <i>Socio-ludiques</i> »	Effets positifs sur l'évaluation des petits immeubles et effets négatifs sur les maisons mitoyennes	Effets négatifs sur les habitats sans végétation	ns	ns

Note : Pour l'ensemble des modèles présentés dans ce chapitre, les « *Fonctionnels vigilants* » étaient le groupe de référence (ref) ; *ns* = non significatif.

Approfondir le rapport symbolique à la végétalisation demeure complexe. Par exemple, bien que notre questionnaire incluait un item sur l'importance de l'accès aux espaces verts, celui-ci ne permettait pas de discriminer nos répondants, la grande majorité d'entre eux le considérant comme très important. Des enjeux liés à des biais de désirabilité sociale sont, selon nous, à questionner. Les enjeux environnementaux actuels, conduisent à une forme d'écologisation des discours (Kalaora, 2001; Krieger *et al.*, 2017), ou des pratiques, qui peuvent en partie lisser les différences inter-individuelles sur ces thématiques. D'autres types de mesures plus spécifiques aux espaces verts ou à la nature, comme l'échelle du « sens du lieu » (Jorgensen & Stedman, 2001) appliquée aux espaces verts, ou l'échelle « *inclusion of nature in self* » (Martin & Czellar, 2016), auraient pu permettre une lecture plus fine de ces relations en en spécifiant les dimensions (ex. identitaire, affective ou comportementale).

D'autres limites sont à souligner, les motifs d'usages des espaces verts, bien qu'ils aient été demandés, n'ont pas ici été pris en considération dans les analyses. En l'état et comme nous l'avons déjà évoqué, nous ne savons pas explicitement à quel type de besoin les individus répondent en fréquentant ces espaces. En ce sens, questionner la qualité des espaces verts, que ce soit dans des dimensions subjectives ou bien en termes de niveaux d'équipements, apparaît aussi parmi les pistes d'améliorations de ce travail. Enfin, agrandir le spectre des comportements de loisirs en espaces verts ou naturels pris en considération, notamment ceux en dehors du périmètre des unités urbaines, pourraient permettre d'observer de potentielles compensations de manière plus globale.

Si l'on en revient maintenant à l'utilisation du photoquestionnaire, d'autres approches méthodologiques pourraient être explorées. Par exemple, en s'inspirant des travaux de Sahraoui (2016), les descripteurs des photos pourraient être utilisés comme variables indépendantes (type d'habitat, niveaux de végétalisation, ancienneté, etc.) afin d'évaluer leurs effets sur les préférences selon les profils types ou une autre catégorisation des répondants. Cela nécessiterait cependant une augmentation du nombre de photographies à comparer, mais pourrait permettre l'étude de l'interaction entre les descripteurs des photographies.

Enfin, nous concluons ce chapitre en évoquant les perspectives ouvertes par ces résultats quant à leur contribution à la réflexion sur l'aménagement de l'espace urbain et de l'habitat afin de les rendre « durable[s] et désirable[s] »⁸² (Delugin *et al.*, 2018). Nos travaux, à l'instar de ceux de Nessi (2012, 2017), mettent en évidence les effets de la différenciation des préférences résidentielles et des pratiques de loisirs en fonction des rapports des répondants envers leurs cadres de vie. Si nos résultats confirment une appétence globale pour l'habitat individuel, ils laissent entrevoir des signaux faibles, pour certains profils, en faveur d'autres formes d'habitat, comme les maisons mitoyennes ou les petits immeubles. L'enjeu consiste alors à concevoir ces formes d'habitat et leur intégration dans l'espace urbain de manière à répondre à la fois aux besoins individuels et aux enjeux environnementaux, comme la lutte contre l'étalement urbain par la densification de l'habitat.

Notre photoquestionnaire a montré que près de la moitié des répondants, notamment les « *Esthètes* » et les « *Socio-ludiques* », rejetaient les habitats sans végétation et préféraient nettement les habitats végétalisés. La végétalisation de l'environnement urbain, au-delà des espaces verts publics, émerge ainsi comme un enjeu pour améliorer la qualité perçue de l'environnement résidentiel. L'aménagement concerté de ces espaces pourrait répondre à des besoins multiples : appropriation, sociabilisation, pratiques sportives ou culturelles,

⁸² L'apposition de ces deux termes fait directement référence à un rapport de l'ADEME nommé « faire la ville dense, durable et désirable ».

embellissement du cadre de vie, îlot de fraîcheur, etc. Une telle approche pourrait également limiter leur non-utilisation par certains groupes sociaux. Les travaux de Polko & Kimic (2022) mettent en exergue le sentiment d'insécurité plus important que peuvent avoir les femmes dans les espaces dépourvus de végétation. Indépendamment du genre, la question de la sécurité apparaissait également comme un élément central chez notre groupe de répondants « *Fonctionnels vigilants* », et ce, pas uniquement en lien avec les espaces verts.

Nos résultats plaident pour une prise en compte de ces besoins spécifiques dans la façon de d'aborder la question de l'habitat durable. L'objectif de ce travail de thèse n'est cependant pas de répondre à la question de comment mettre en œuvre de telles politiques mais bien d'apporter un éclairage sur les besoins des populations. Par ailleurs, la dimension temporelle mérite d'être explorée. Les profils types décrits sont-ils stables dans le temps, ou évoluent-ils en fonction des cycles de vie et des événements biographiques ? Dans quelle mesure sont-ils sensibles aux contingences sociales et historiques ? Le prochain chapitre abordera ces questions en analysant qualitativement une vingtaine de trajectoires résidentielles, offrant ainsi un éclairage complémentaire en s'appuyant sur l'évolution du rapport au cadre de vie des individus.

Chapitre 6 : Une approche compréhensive et identitaire du rapport aux aménités vertes

Ce dernier chapitre repose sur une seconde phase de terrain, principalement qualitative, dont les objectifs sont, d'une part, de mettre en perspective les résultats issus de l'exploitation statistique des données d'enquête et, d'autre part, d'explorer, à travers les entretiens, certaines pistes d'approfondissement apparues à la suite de l'analyse quantitative présentée au chapitre 5. Ces pistes concernent principalement le rôle des trajectoires résidentielles, tant dans les préférences résidentielles que dans les usages des espaces verts. En effet, les modèles statistiques présentés n'ont pas mis en évidence d'effet significatif de cette variable, alors même qu'une partie de la littérature, bien que controversée, tend à souligner son influence sur les préférences résidentielles et, plus largement, sur le rapport au cadre de vie.

Ce dernier chapitre est ainsi structuré en deux temps. Le premier revient sur le rôle des trajectoires résidentielles dans la formation des rapports au cadre de vie. Autrement dit, l'objectif est d'interroger le rôle des trajectoires résidentielles dans l'appartenance aux profils types que nous avons identifiés. Pour cette première partie, nous continuerons à questionner les trajectoires résidentielles selon une approche agrégée. Tandis que, pour le volet qualitatif, nous avons choisi de questionner autrement ces trajectoires en mobilisant des approches biographiques qui permettent d'observer l'enchaînement des différentes séquences d'expériences résidentielles, mais aussi la mise en récit et la compréhension qu'ont les individus de leurs trajectoires. Cette perception des trajectoires résidentielles, par les répondants eux-mêmes, sera utilisée pour interroger leurs représentations de l'habitat idéal.

1. Modéliser les profils types d'aspirations résidentielles

Comme nous venons de l'évoquer, les résultats présentés durant le chapitre 5 ont montré la faible corrélation, au sein de notre échantillon, entre les expériences résidentielles passées et les préférences résidentielles ou les usages des espaces verts. En revanche les différents rapports au cadre de vie, opérationnalisés avec les profils types, se sont révélés jouer un rôle structurant dans ces préférences et ces pratiques de loisirs. L'objectif de cette première section est donc de questionner le lien entre trajectoires résidentielles et profils types, en recourant à nouveau à la modélisation.

1.1. Dispositif méthodologique mixte

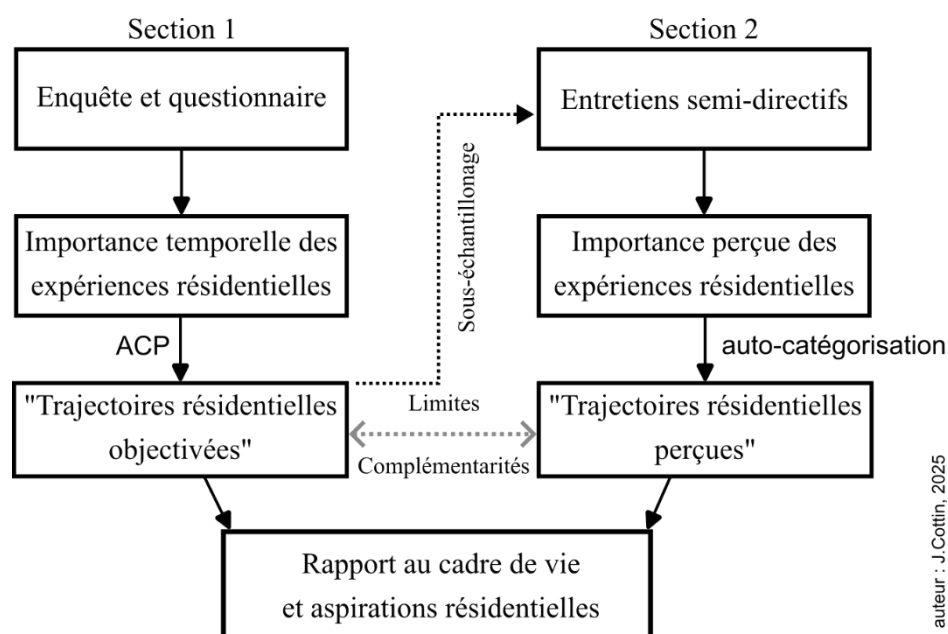
À partir de ces premiers résultats, nous avons souhaité remonter en amont pour interroger les relations entre les trajectoires résidentielles et les profils types de répondants

présentés au chapitre 4. Ces profils traduisent peut-être davantage une forme de projection de la part des individus quant au mode d'habiter qu'ils ont ou souhaitent avoir. Pour cela nous avons eu recours à deux méthodes distinctes. La première repose à nouveau sur l'exploitation de nos données d'enquêtes en cherchant à modéliser la probabilité d'appartenance à l'un de nos quatre profils types à partir des trajectoires résidentielles, ainsi que des variables sociodémographiques présentées préalablement. Les résultats obtenus sont présentés dans cette première section.

Dans la section suivante, nous réinvestissons cette relation, mais à travers les données collectées en entretien en interrogeant cette fois-ci les « trajectoires résidentielles perçues ». Cette double approche permet d'interroger les écarts entre trajectoires subjectives (perçues) et trajectoires objectivées et leurs influences sur les aspirations résidentielles (centrées sur le cadre de vie). La figure 6.1 schématise la démarche suivie pour articuler ces deux approches. Le matériel utilisé, qu'il s'agisse des entretiens ou de l'enquête, a été présenté dans les chapitres 4.

Figure 6.1

Schématisation de la démarche de couplage méthodologique



L'objectif de ce retour à la modélisation est, entre autres, de tester l'hypothèse **H3b** qui repose sur le même cadre théorique que l'hypothèse **H3**⁸³ présentée dans le chapitre précédent. C'est-à-dire, que nous formulons à nouveau l'hypothèse que les expériences

⁸³ L'hypothèse **H3** était formulée comme suit : Le rapport au cadre de vie dépend de la position sociale de l'individu ainsi que de ses expériences résidentielles antérieures.

résidentielles antérieures conduiraient à développer des attitudes spécifiques face au cadre de vie, mais en considérant cette fois-ci les trajectoires résidentielles « perçues ». Cette seconde version de l'hypothèse **H3** repose sur les mêmes mécanismes attribuables aux effets de familiarité (Ito *et al.*, 2019 ; Oishi *et al.*, 2011) ou par la volonté, pour les répondants, à maintenir un même mode d'habiter au gré de leurs mobilités successives. Cette seconde version de l'hypothèse H3 est formulée de la manière suivante

H3b : Les trajectoires résidentielles, mesurées en années cumulées dans un type d'environnement résidentiel ainsi que dans une certaine typologie d'habitat, conduisent au développement de rapports au cadre de vie spécifiques et congruents avec ses expériences.

1.2. Expliquer les profils types : le modèle de régression logistique multinomiale

Pour tester le rôle des trajectoires résidentielles sur le développement de profil type, nous avons eu recours à un modèle de régression logistique multinomiale (Petrucci, 2009 ; Tabachnick & Fidell, 2014). Les valeurs indiquées dans le tableau 6.1 sont des rapports de chances⁸⁴ (**RC** ou *odds ratio*). L'échantillon de population est le même que celui présenté dans le chapitre 4, ainsi les analyses tiennent compte des pondérations présentées précédemment.

Les résultats obtenus montrent un rôle variable des caractéristiques sociodémographiques sur les probabilités d'appartenir à une classe de profil d'aspiration résidentielle plutôt qu'à une autre (cf. chapitre 4 section 1.5). Nous détaillerons l'effet de chaque variable une à une, suivant l'ordre de présentation du tableau 6.1.

⁸⁴ Comme pour le modèle de régression ordinaire présenté au chapitre 5, les *odds ratios* expriment des rapports de chances (ou de cotes) qui s'interprètent de la manière suivante : un coefficient supérieur à 1 indique que, pour une variable indépendante nominale, le fait d'appartenir à une modalité donnée augmente, relativement à une modalité de référence, les chances d'appartenir à une modalité spécifique de la variable dépendante plutôt qu'à sa catégorie de référence.

Tableau 6.1*Résultats du modèle de régression logistique multinomiale*

Fonctionnels vigilants (n = 73) (ref)		Urbanophiles (n=123)			Esthètes (n=95)			Socio-ludiques (n=90)		
		RC	IC à 95 %	<i>P</i>	RC	IC à 95 %	<i>P</i>	RC	IC à 95 %	<i>p</i>
Intercept		0,43	[0,14 ; 1,33]	0,142	0,06***	[0,02 ; 0,22]	<0,001	0,51	[0,17 ; 1,51]	0,221
Genre	Femme (ref)	1	-	-	1	-	-	1	-	-
	Homme	0,63	[0,34 ; 1,19]	0,157	1,65	[0,84 ; 3,23]	0,143	1,52	[0,82 ; 2,82]	0,185
Âge	18—29 ans (ref)	1	-	-	1	-	-	1	-	-
	30—59 ans	0,82	[0,34 ; 2,02]	0,669	3,28*	[1,18 ; 9,15]	0,023	1,32	[0,53 ; 3,26]	0,551
	60 ans et plus	0,59	[0,25 ; 1,41]	0,234	3,19*	[1,16 ; 8,77]	0,024	0,97	[0,40 ; 2,36]	0,948
Niveau d'étude	Inférieur au bac (ref)	1	-	-	1	-	-	1	-	-
	Bac à bac+3	1,08	[0,43 ; 2,67]	0,872	1,79	[0,69 ; 4,65]	0,234	0,56	[0,21 ; 1,48]	0,243
	Supérieur à bac+3	2,95**	[1,31 ; 6,66]	0,009	5,09***	[2,17 ; 11,9]	<0,001	1,42	[0,62 ; 3,23]	0,41
Composition du ménage	Ménage sans enfants (ref)	1	-	-	1	-	-	1	-	-
	Ménage avec enfant(s)	6,89***	[2,47 ; 19,2]	<0,001	5,59***	[1,96 ; 16,0]	0,001	3,79**	[1,47 ; 9,78]	0,006
	Personne seule	6,44***	[2,44 ; 17,0]	<0,001	5,53***	[2,03 ; 15,1]	<0,001	2,32	[0,95 ; 5,69]	0,066
Trajectoires résidentielles objectivées		1,13	[0,92, 1,38]	0,246	0,78*	[0,61 ; 0,98]	0,032	0,96	[0,79 ; 1,17]	0,71
R ² (Nagelkerke) = 0,197										

Note : RC = Rapports de chance (*odds ratio*) ; IC = Intervalle de confiance ; **p* <0.05 ; ***p*<0.01 ; ****p*<0.001.

Tout d'abord, le genre des répondants n'a pas conduit à des différences significatives dans les probabilités d'appartenance à l'un des trois profils types d'aspirations résidentielles en comparaison au groupe « *Fonctionnels Vigilants* », notre modalité de référence. En revanche, l'âge montre un effet notable sur les chances d'appartenir au groupe des « *Esthètes* » plutôt qu'à celui des « *Fonctionnels Vigilants* ». Les rapports de chances sont respectivement 3,28 fois plus élevés pour les 30-59 ans par rapport aux répondants les plus jeunes et 3,19 fois plus élevés pour les individus de plus de 60 ans. Ces différences sont observées uniquement pour les « *Esthètes* ». Le niveau d'étude influence également les rapports de chances d'appartenir aux groupes des « *Urbanophiles* » et des « *Esthètes* ». Les individus ayant un niveau d'études supérieur à bac +3 ont des rapports de chances 2,95 fois plus élevés que ceux ayant un niveau inférieur au bac pour appartenir aux « *Urbanophiles* » plutôt qu'aux « *Fonctionnels Vigilants* ». La probabilité d'appartenir au groupe des « *Esthètes* » est encore plus marquée pour les personnes ayant un niveau d'étude supérieure à bac +3 (RC = 5,09 ; IC [2,17 ; 11,9] ; $p < 0,001$). Des effets significatifs sont également visibles en ce qui concerne la composition du ménage. Les ménages avec enfant(s) ont des probabilités significativement supérieures d'adhérer à tous les autres profils types plutôt qu'aux « *Fonctionnels Vigilants* ». Les rapports de chances entre les personnes seules et les ménages sans enfants vont dans le même sens, à l'exception du groupe des « *Socio-Ludiques* » qui montre uniquement une tendance non significative (RC = 2,32 ; IC [0,95 ; 5,69] ; $p = 0,066$).

Enfin, lorsque les trajectoires résidentielles objectivées sont principalement urbaines, les rapports de chances de l'adhésion au groupe des « *Esthètes* » tendent à diminuer significativement comparativement à celles du groupe « *Fonctionnels vigilants* » (RC = 0,78 ; IC [0,61 ; 0,98] ; $p = 0,032$). Autrement dit, des trajectoires principalement urbaines et/ou en habitat collectif tendent à faire diminuer les chances d'appartenir aux « *Esthètes* » plutôt qu'à notre modalité de référence.

1.3. Discussion : les limites des trajectoires résidentielles objectivées

Ces résultats s'inscrivent dans la continuité de la littérature existante quant aux effets des variables sociodémographiques sur la structuration et la différenciation des aspirations résidentielles (Bijker *et al.*, 2012 ; Gurrutxaga, 2023). Par exemple, on peut citer les travaux de Thomas et Pattaroni (2012), qui reposaient également sur l'identification de profils types de répondants différenciés selon leur rapport à l'environnement résidentiel, qu'il soit fonctionnel, sensible ou social. Les auteurs mettaient en évidence le rôle structurant de la composition du ménage ainsi que du niveau d'études dans la différenciation de ces rapports à l'espace habité. Des travaux plus récents, conduits selon une méthodologie similaire, abondent en ce sens (Schultheiss *et al.*, 2022).

Quant à notre hypothèse principale de travail (**H3b**), ces premiers résultats ne semblent indiquer qu'un rôle limité des trajectoires résidentielles objectivées sur les aspirations résidentielles des individus. De surcroît, les liens entre trajectoires et aspirations ne semblent pas non plus être particulièrement structurés selon une logique congruente, le fait d'avoir principalement vécu en milieu urbain ne conduisant pas nécessairement à une plus grande probabilité d'appartenance au groupe des « *Urbanophiles* ». Pour aller plus loin dans l'interprétation de ces résultats, il nous paraît pertinent, comme le suggère Lelièvre & Robette (2015), d'interroger la dimension subjective des enquêtes biographiques en questionnant la notion de « trajectoire perçue » et ainsi mettre en exergue l'importance relative des différents événements remémorés (Golaz & Lelièvre, 2012). Nous développerons ces aspects dans la prochaine section de ce chapitre.

Enfin il convient de souligner certaines limites. Expliquer des préférences ou des comportements à partir d'une situation résultant en partie des choix individuels soulève un risque d'endogénéité : les aspirations résidentielles peuvent influencer les localisations occupées, rendant complexe l'interprétation causale des relations observées (Kroesen, 2019).

2. L'approche qualitative et les trajectoires résidentielles perçues

L'analyse de la dimension subjective des trajectoires résidentielles a été pensée selon une optique de couplage méthodologique, proche des pratiques de « triangulation méthodologique » (Caillaud & Flick, 2016) ou des méthodes mixtes. La démarche retenue ici n'est pas additive, notre enquête et nos entretiens n'interrogent pas les mêmes dimensions des trajectoires résidentielles des répondants. Comme le rappelle Flick (2004, cité par Caillaud & Flick, 2016) « *Chaque méthode construit son objet plutôt qu'elle ne l'observe* ». Après avoir adopté une approche synthétique, résumant les trajectoires en un indicateur unique, nous avons choisi d'opérer le chemin opposé en réintroduisant la complexité par le sens que les individus attribuent eux-mêmes à leurs trajectoires.

Pour ce faire, nous avons adopté une approche phénoménologique, caractérisée à la fois comme une posture épistémologique et une méthode de collecte et d'analyse des données, centrées sur l'expérience des individus et le sens qu'ils attribuent à leurs vécus. Cette méthode permet d'aborder des enjeux potentiellement importants pour les interrogés qui vont conduire à des « *changements et [exige] une réflexion et une (ré) interprétation de la part des personnes concernées* » (Eatough & Smith, 2017).

Comme indiqué dans le chapitre 4, nous avons utilisé un calendrier biographique pour inventorier les trajectoires résidentielles, avant d'interroger directement les répondants sur l'importance relative de leurs différentes expériences. Le corpus utilisé est présenté dans ce même chapitre.

Plus largement, cette étape qualitative se focalise sur les conséquences du sens que les individus donnent à leurs trajectoires résidentielles. Cette dimension interprétative nous a conduit à questionner l'aspect actif ou volontaire (Charruault, 2020) des individus dans le développement d'aspirations en lien avec leurs expériences passées. Autrement dit, un individu a-t-il davantage tendance à développer des aspirations résidentielles en accord avec la perception qu'il a de sa trajectoire plutôt qu'avec sa trajectoire « objectivée » ? Deux hypothèses ont guidé ce second travail :

H4 : La dimension subjective que peuvent revêtir les trajectoires résidentielles conduit à des écarts manifestes entre les trajectoires déclarées objectivées (quantifiées par le nombre d'années passées dans un type d'habitat et d'environnement résidentiel) et les trajectoires résidentielles telles que perçues par les individus eux-mêmes.

H5 : Les liens entre trajectoires résidentielles perçues et profil type d'aspiration résidentielle seront plus importants et congruents que les liens entre trajectoires résidentielles objectivées et aspirations résidentielles.

2.1. Une approche comparative entre trajectoire objectivée et trajectoire perçue

Les premiers résultats que nous présenterons dans cette section reposent sur la comparaison entre la manière dont nos interviewés se définissent à travers des « catégories géographiques » ou des types d'environnements résidentiels (Feldman, 1990 ; Petite & Debarbieux, 2013) et la manière dont nous avons catégorisé leurs trajectoires résidentielles par la discrétisation en trois modalités de ce que nous avons défini comme des « trajectoires résidentielles objectivées ». Les caractéristiques de l'échantillon interrogées sont présentées dans le tableau 4.4 (chapitre 4).

Quant aux trajectoires perçues, elles sont issues de la question et des relances suivantes de la grille d'entretien⁸⁵ :

Question 4 : À votre avis, comment les différents endroits où vous avez vécu jusqu'à présent définissent qui vous êtes aujourd'hui ?

Relance 1 : Est-ce qu'un lieu, un logement en particulier, une commune a été plus marquant que les autres ? Pour quelles raisons ?

⁸⁵ Comme nous l'avons évoqué durant le chapitre 4, les entretiens ont été conduits selon une approche « compréhensive » (J.-C. Kaufmann, 1996), ainsi les relances, ou certaines questions de notre grille d'entretien, n'ont pas systématiquement été énoncées aux répondants s'ils abordaient ces thématiques par eux-mêmes.

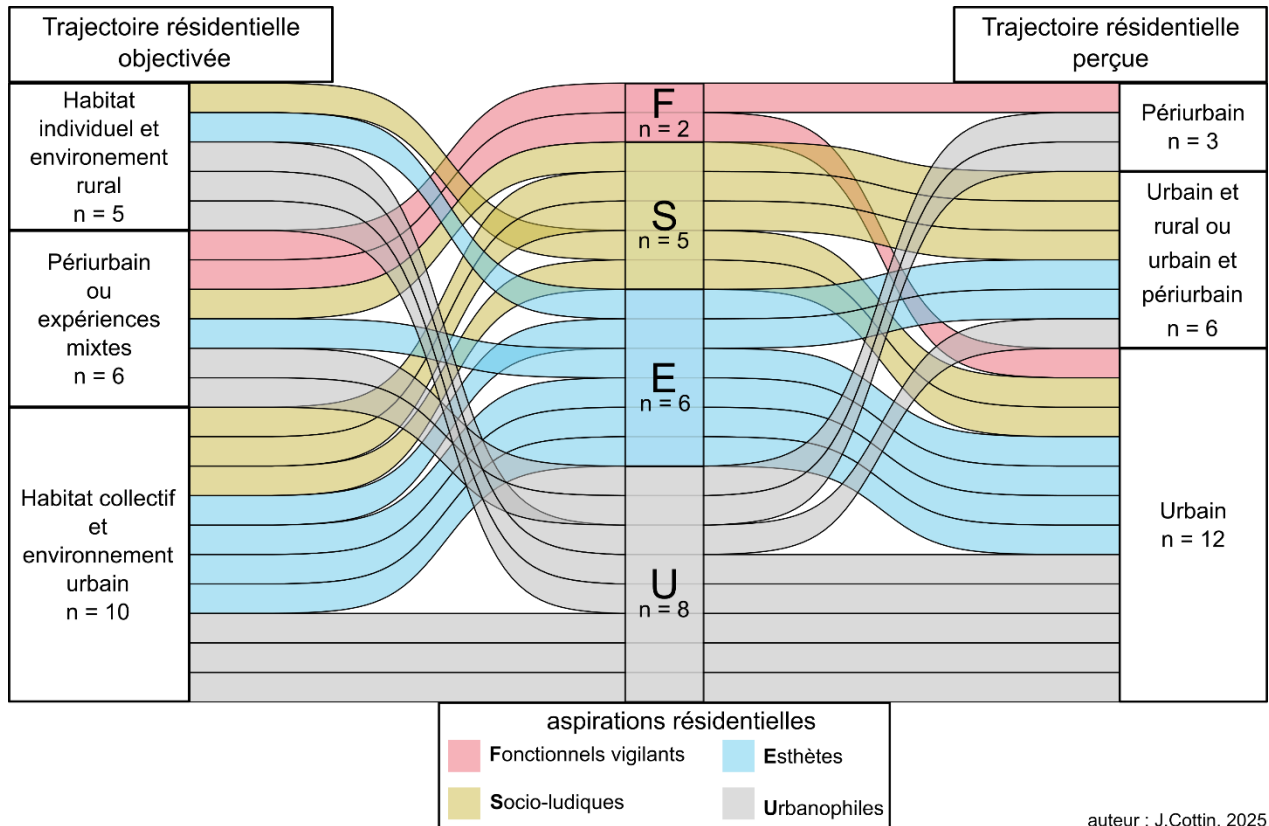
Relance 2 : Selon vous, est-ce que vous êtes plutôt quelqu'un de : la ville, la campagne, entre les deux ou les deux à la fois ?

Les interviewés ont ainsi redéfini leurs catégories de trajectoires résidentielles à partir des expériences qu'ils jugeaient significatives. Cette classification dépendait uniquement de la manière dont les individus catégorisaient les différents lieux où ils avaient vécu et comment ceux-ci se positionnaient quant à ces expériences. Ainsi comme l'évoque Dias (2022), ce processus de « catégorisation socio-spatiale » repose à la fois sur la « compréhension sociale des éléments spatiaux » et sur la manière dont les individus veulent se positionner quant à la compréhension qu'ils ont de ces éléments socio-spatiaux. Par ailleurs cette catégorisation s'affranchit des critères objectifs qui concourent habituellement à définir les unités spatiales (*ibid*).

Dans la suite de notre analyse, nous distinguons les trajectoires résidentielles objectivées, telles que définies au chapitre 4, de cette auto-catégorisation réalisée par les individus, que nous qualifierons de « trajectoire résidentielle perçue », conformément aux travaux de Lelièvre & Robette (2015). La figure 6.2 illustre ces différences entre trajectoires objectivées et perçues à travers un diagramme alluvial. Chaque flux représente un individu, tandis que le profil type de répondant, indiqué en bas de la figure, détermine la couleur des flux.

Figure 6.2

Diagramme alluvial des trajectoires résidentielles objectivées à celles perçues



Parmi les changements majeurs entre nos trajectoires objectivées et perçues, on peut voir que certains référents géographiques ont quasiment disparu ou se sont « hybridés ». Par exemple, la catégorie « rurale » présente à gauche de notre figure disparaît au profit d'une catégorie mixte mêlant « urbain et rural », montrant qu'aucun individu ne se définit comme exclusivement rural. Cette disparition s'accompagne plus largement d'un glissement des trajectoires perçues vers l'environnement urbain. La localisation de nos répondants dans le périmètre des unités urbaines de Besançon ou Dijon, au moment des entretiens, apparaît comme une potentielle explication à cette surreprésentation des trajectoires perçues comme urbaines.

Le second constat est la congruence partielle entre nos deux typologies de trajectoires. Un peu moins de la moitié des répondants de notre échantillon (10 personnes) indique une trajectoire perçue en adéquation avec leurs trajectoires résidentielles objectivées, 7 urbains et 3 périurbains. Les écarts chez les 11 autres individus peuvent s'expliquer selon nous par trois facteurs distincts. Le premier relève d'une forme d'hybridation de la trajectoire perçue, consistant à intégrer un nouveau type d'environnement résidentiel à ceux déjà expérimentés (par exemple, se définir à la fois comme étant rural et urbain malgré une trajectoire à dominante urbaine). Le second facteur, déjà mentionné précédemment, est le glissement des trajectoires perçues vers l'urbain gommant le rôle de certaines expériences antérieures. Enfin,

ces écarts peuvent aussi s'expliquer par la mauvaise complétion du questionnaire utilisé pour décrire les trajectoires objectivées par les individus eux-mêmes générant de fait des écarts entre ces deux modes de collecte d'une même information, comme l'entretien E20 peut en témoigner (voir figure 6.3, p.204).

Si l'on regarde à présent les relations entre aspirations résidentielles et trajectoires résidentielles perçues, certaines tendances apparaissent. On peut notamment observer que les « *Urbanophiles* » vont se déclarer principalement comme urbain ou périurbain et rejeter le profil mixte « urbain et rural » (figure 6.3). L'attrait pour une forte accessibilité aux aménités urbaines, indépendamment du choix modal, apparaît comme une voie d'explication de cette répartition. Ce groupe de répondants était caractérisé par un rapport fonctionnel à l'habitat et un attrait prononcé pour l'accessibilité aux aménités urbaines, qui semblent ici s'incarner à travers les trajectoires perçues. Ce même besoin d'accessibilité, mais cette fois-ci en mobilité douce et dans des quartiers avec un patrimoine architectural remarquable, pourrait justifier différemment la tendance qu'ont les « *Esthètes* » à se déclarer comme urbain et rejeter cette fois-ci l'environnement périphérique. En effet, contrairement aux « *Urbanophiles* » et aux autres profils types, ces répondants manifestaient une sensibilité particulière au cadre de vie, se traduisant par une valorisation des qualités architecturales de leur quartier et de son agrément visuel. Enfin, les « *Socio-ludiques* », eux, se définissent majoritairement comme étant à la fois urbains et ruraux, ce panachage des trajectoires résidentielles perçues apparaissant peut-être comme un des moyens d'exprimer des préférences résidentielles difficilement réalisables dans un seul type d'espace résidentiel.

Ces premiers résultats permettent de dresser le constat d'un écart partiel, mais présent, entre ce que nous avons décrit comme une forme objectivée des trajectoires résidentielles et leurs dimensions plus subjectives, perçues. Dans la prochaine section, nous questionnerons plus spécifiquement comment certaines expériences contribuent plus que d'autres à infléchir ces trajectoires perçues et à leur donner du sens. Pour cela, nous mobiliserons, d'une part, les discours de nos interviewés à travers une série de verbatims, ainsi qu'une représentation graphique plus exhaustive des trajectoires résidentielles de nos répondants.

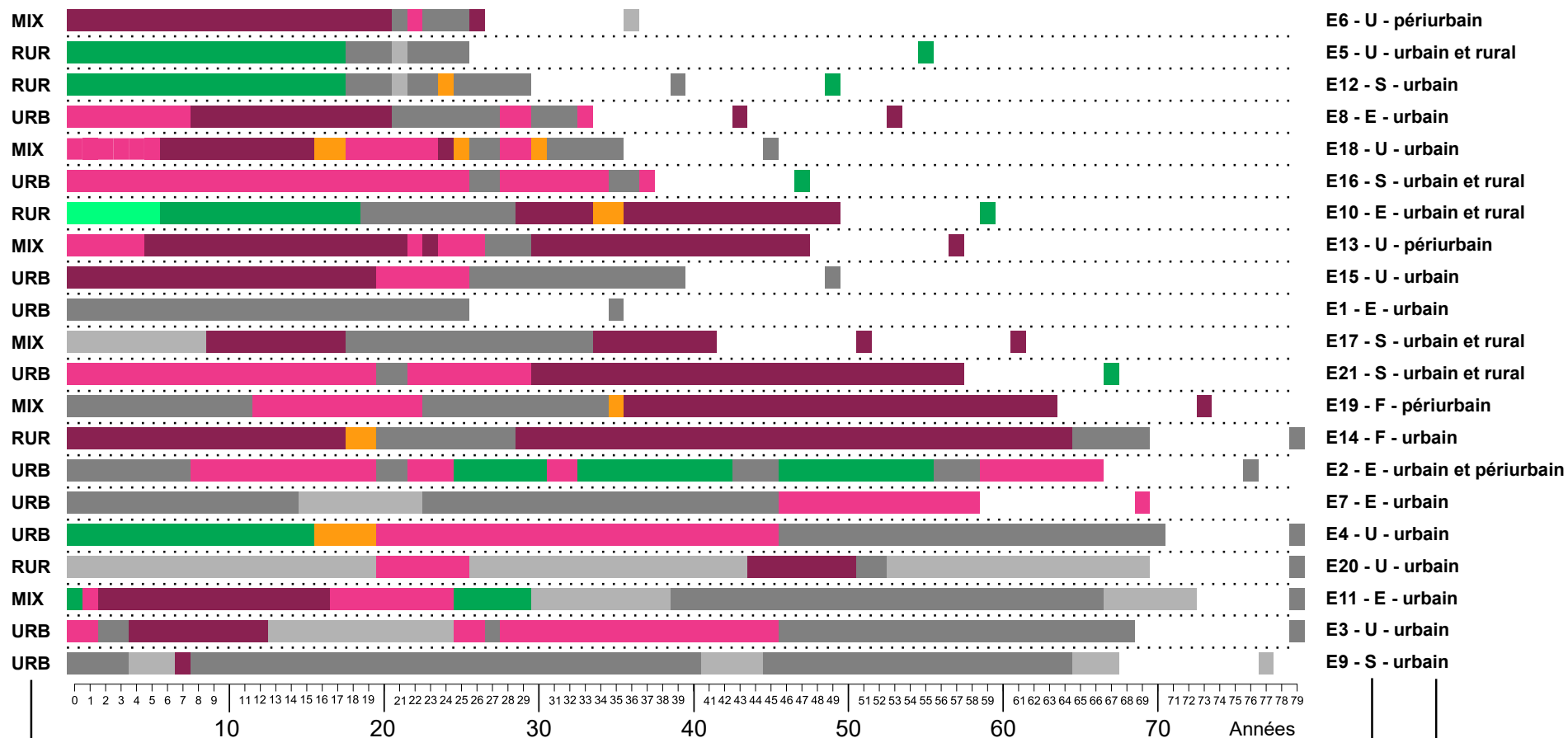
2.2. Le sens des trajectoires résidentielles

La compréhension fine de la perception des trajectoires, mais aussi de leurs conséquences, est passée par une seconde formalisation, notamment à l'aide d'une représentation en tapis (Robette, 2011) présentée dans la figure 6.3. Cette représentation graphique est le fruit de l'agrégation des différentes trajectoires individuelles collectées à l'aide des calendriers biographiques (voir figure 4.1 chapitre 4). Chaque ligne correspond à un

individu identifié par un numéro d'entretien noté à droite de la figure à l'aide d'un **E** suivi d'un nombre (ex. **E6** = entretien N°6). Chacune des années vécues par les répondants est représentée à l'aide d'un rectangle coloré. Les couleurs utilisées indiquent le croisement entre typologie d'habitat et environnement résidentiel (voir légende figure 6.3). Une modalité a été ajoutée *a posteriori* pour décrire les « périodes de transition », afin de rendre compte des situations complexes ou atypiques (ex. véhicule aménagé). Les zones blanches correspondent aux années qui n'ont pas encore été vécues par les individus, de la sorte les carrés isolés du reste des trajectoires indiquent là où les individus se projettent à 10, 20 ou 30 ans. Le contenu de la figure 6.3 est interprété en perspective du contenu des entretiens. Pour chacun des verbatims utilisés, le numéro d'entretien est indiqué, ainsi que l'âge du répondant, son profil d'aspiration résidentielle et sa trajectoire résidentielle perçue.

Figure 6.3

Représentation en tapis des trajectoires résidentielles déclarées durant les entretiens à l'aide des calendriers biographiques



- E6 - U - périurbain
- E5 - U - urbain et rural
- E12 - S - urbain
- E8 - E - urbain
- E18 - U - urbain
- E16 - S - urbain et rural
- E10 - E - urbain et rural
- E13 - U - périurbain
- E15 - U - urbain
- E1 - E - urbain
- E17 - S - urbain et rural
- E21 - S - urbain et rural
- E19 - F - périurbain
- E14 - F - urbain
- E2 - E - urbain et périurbain
- E7 - E - urbain
- E4 - U - urbain
- E20 - U - urbain
- E11 - E - urbain
- E3 - U - urbain
- E9 - S - urbain

Trajectoires résidentielles objectivées :

URB = Habitat collectif et environnement urbain

MIX = Périurbain ou expériences mixtes

RUR = Habitat individuel et environnement rural

■ rural-individuel	■ périurbain-individuel	■ urbain-individuel	■ période de transition
■ rural-collectif	■ périurbain-collectif	■ urbain-collectif	

Profil-types d'aspiration résidentielle :

U = Urbanophiles

F = Fonctionnels vigilants

E = Esthètes

S = Socio-ludiques

Trajectoires résidentielles perçues

Plusieurs éléments semblent structurer la perception des trajectoires résidentielles ainsi que leurs projections à court ou moyen terme, ce qui pourrait expliquer les écarts observés entre les deux typologies de trajectoires concernant la moitié de nos enquêtés. Chez les répondants les plus âgés, en bas du graphique (entretiens E9 à E21), les trajectoires sont perçues en majorité comme urbaines (7 répondants sur 10), et ce malgré des expériences conséquentes dans d'autres environnements (voir E4). La situation résidentielle actuelle, ainsi que l'étape du cycle de vie dans laquelle se trouvent les individus, semble avoir un impact significatif. Chez ces mêmes répondants, l'anticipation d'une perte d'autonomie et de mobilité les conduit à décrire un rapport de plus en plus fonctionnel à l'habitat (Andersson *et al.*, 2019 ; Lord *et al.*, 2018). Les éléments antérieurs de la trajectoire résidentielle sont alors moins mobilisés au profit d'une orientation vers le milieu urbain et l'habitat collectif qui apparaissent comme favorables au maintien à domicile (Aitken *et al.*, 2024).

« On se dit que la maison, elle a quelques inconvénients quand on devient un petit peu dépendant, donc sans doute qu'on ne restera pas dans la maison. (...) L'idée ce serait un appartement adapté, on va dire, avec un souhait très important de ne pas atterrir en EHPAD. » E11 ; 72 ans ; esthète ; Urbain

Cette tendance semble s'affirmer principalement chez les plus de 60 ans. À l'inverse, chez notre répondant N°21 (57 ans ; Socio-ludique ; Urbain et rural), la perspective d'une retraite proche est accompagnée d'un projet de relocalisation dans les Alpes motivé par la pratique de loisirs de plein air. Plus globalement, les mobilités résidentielles chez ce premier groupe d'individus suivent des comportements classiquement décrits où l'arrivée en retraite provoque un dernier rebond de mobilité, avant une stabilisation des trajectoires (Bernard *et al.*, 2014).

Le poids du cycle de vie s'exprime aussi chez les plus jeunes, avec une orientation vers l'urbain qui répond cette fois à des besoins d'accessibilité aux études ou à l'emploi. L'enquêtée N°5 présentait par exemple une forme de dilemme où elle se définissait pleinement urbaine quant à sa situation actuelle (fin d'études d'infirmière) et envisageait de rester dans une ville suffisamment importante, afin de pouvoir débiter plus facilement sa carrière dans le secteur médical.

« Je sais ce que c'est que la campagne, mais je ne suis pas forcément... Je ne suis pas une citadine des très grandes villes, tu vois Lyon, j'aimais bien. Paris, je n'ai pas aimé. Lyon, j'aimais bien. Voilà, je pourrais y revivre un peu, mais je n'y ferais pas toute ma vie. » E5 ; 26 ans ; urbanophile ; Urbaine et rurale

Toutefois, en mobilisant ses expériences antérieures, elle projetait sa trajectoire résidentielle, à un horizon de 30 ans, en milieu rural. On observe alors une forme de planification de la trajectoire résidentielle guidée par un « retour aux sources » (Albrecht & Scheiner, 2022), mais dont l'expression est occultée par un rapport au cadre de vie dépendant de la situation actuelle. Cette volonté de retour aux sources s'exprime différemment chez une autre répondante à la trajectoire quasiment identique (voir figure 6.3, trajectoires E12 et E5). Lors de l'entretien, elle a déclaré se considérer comme uniquement urbaine malgré une expérience antérieure plutôt rurale. Cette affirmation était corroborée par l'achat récent d'un appartement dans le centre-ville de Dijon. Par ailleurs, elle et son conjoint se projetaient, dans 20 ans, dans une maison en milieu rural là où ils avaient tous deux grandi.

Selon une logique différente qui s'affranchit partiellement des trajectoires antérieures, nous avons pu observer l'effet de bifurcations biographiques, c'est-à-dire de changements importants et non prévisibles dans la vie d'une répondante (Bidart, 2019), sur ces trajectoires résidentielles. L'extrait suivant présente en partie un de ces virages biographiques où la répondante N°16 avait jusqu'alors principalement vécu dans des communes périphériques, une récente reconversion professionnelle ainsi qu'un souhait de changer de mode de vie l'ont conduit à envisager sérieusement le milieu rural.

« Enquêteur : Vous vous définiriez plutôt comment ? (...)

Plus rurale, parce que déjà, de par mon activité professionnelle, je travaille avec des chevaux, avec des matériaux naturels, de la paille, du fumier, dans des pâtures, dans la campagne, et puis aussi, parce que mes activités, mes loisirs : le trail, la course à pied et le jardinage » E16 ; 37 ans ; socio-ludique ; urbaine et rurale

Néanmoins, la même répondante maintenait un ancrage urbain justifié par d'autres activités de loisirs, partagées avec son conjoint, orientées vers la musique. On voit ici pleinement la complexité d'appréhender les trajectoires à l'aide d'indicateurs agrégés qui rendent difficilement compte des tournants biographiques. De plus cet extrait laisse à voir comment les autres « domaines de vie » peuvent influencer la planification des trajectoires résidentielles (J. Zhang & Van Acker, 2017).

Enfin, nous avons observé un dernier profil d'individus pour lesquels les trajectoires objectivées et perçues convergeaient. L'extrait E1 met en lumière des résultats intéressants quant à la perception par les individus eux-mêmes de la socialisation dans l'espace résidentiel qu'ils connaissent (Cayouette-Remblière *et al.*, 2019). L'extrait présente le processus d'apprentissage que l'individu perçoit à travers sa conjointe quant à la vie en appartement.

« Parce que c'est un apprentissage, le fait de vivre en maison, le fait de vivre en appartement, en maison, en banlieue, pavillonnaire, tout ça. (...) C'est à chaque fois des habitudes à apprendre quoi. Et je pense qu'elle a commencé à choper les habitudes de la vie en appartement, en centre-ville. (...) Elle commence à me rejoindre un peu sur... En fait, un appartement en centre, c'est quand même super bien. Donc peut-être que dans 10, 20, 30 ans, on sera [encore] en appartement » E1 ; 26 ans ; esthète ; urbain.

Ce même individu (E1) n'a jamais quitté le centre-ville de Besançon, malgré plusieurs déménagements. Il se définit ainsi pleinement comme urbain et fait preuve d'une forme de prosélytisme envers le mode de vie correspondant. On retrouve cette même logique de reproduction cette fois en milieu périurbain chez notre treizième répondante (E13 ; 47 ans ; *urbanophile* ; périurbaine), pour qui le pavillon familial qu'elle a connu durant son enfance fait office de modèle. Par la suite ces choix de résidence semblent avoir été guidés par une recherche de familiarité (Oishi *et al.*, 2011) qui l'a orienté vers la périphérie de Dijon. Ce choix était justifié par la recherche d'un esprit de « village » qu'elle semble avoir trouvé, mais aussi par un rejet des centres urbains : « *je ne saurai pas vivre en centre-ville* ». Les témoignages de ces deux répondants, ainsi que les verbatims précédents, réaffirment toute la complexité des relations à l'espace résidentiel. Celles-ci apparaissent à la fois comme le résultat de longs processus d'apprentissage, mais aussi comme l'expression d'aspirations dont les implications dépassent largement la seule question résidentielle et qui conduisent à investir la ville, la périphérie, ou la campagne selon des modalités différentes (Bailey *et al.*, 2016).

Néanmoins, les processus de socialisation à l'espace résidentiel se révèlent complexes. Les travaux de Le Roux *et al.* (2023) soulignent que si ces trajectoires peuvent être caractérisées par des mécanismes de reproduction donnant lieu à des cas « typiques », elles intègrent également une part importante d'aléa. Ce dernier laisse place à des cas « déviants » ou à des « contres-exemples » aux mécanismes traditionnellement décrits dans la littérature (*ibid*). Par ailleurs, les recherches d'Hofstede *et al.* (2023) montrent que le sens attribué aux trajectoires, ainsi que leur souhait d'évolution, est largement conditionné par les étapes des cycles de vie ou d'autres périodes biographiques. Dès lors, ce sens ne se présente

pas comme univoque, même lorsque l'on observe, comme dans leur étude qualitative menée en milieu rural néerlandais, une forte stabilité des trajectoires.

Ainsi, si l'intégration d'une dimension subjective dans l'analyse des trajectoires résidentielles permet de mieux comprendre leurs effets, elle introduit également une nouvelle source de variabilité, liée à l'instabilité de ces trajectoires à plus ou moins court terme. Néanmoins, malgré cette variabilité, il semble que questionner cette dimension subjective des trajectoires résidentielles permet de mieux comprendre les relations que peuvent développer les individus avec leur cadre de vie et comment ceux-ci projettent aussi leur trajectoire dans les années à venir. Dans la section suivante, nous mobiliserons ces trajectoires perçues pour réexaminer les préférences résidentielles des individus à travers l'analyse de leurs représentations sociales de l'habitat idéal, en adoptant une approche différenciée fondée sur ces nouvelles typologies de trajectoires résidentielles.

3. Les représentations sociales de l'habitat idéal

Lors de la partie quantitative de notre enquête, nous avons étudié les préférences résidentielles à l'aide d'un photoquestionnaire, dans le but d'identifier les principaux déterminants susceptibles de les structurer. Dans cette section, nous adoptons une perspective complémentaire en mobilisant le cadre conceptuel des représentations sociales (voir chapitre 2, section 1), afin d'analyser ces préférences à travers le prisme de l'habitat idéal.

Cette seconde approche vise notamment à affiner la compréhension des facteurs susceptibles d'influencer les choix résidentiels. En n'imposant aucun critère, *a priori*, aux enquêtés, cette méthode permet d'observer si les éléments précédemment identifiés dans la construction de nos profils types sont spontanément évoqués, d'en faire émerger de nouveaux, et d'en évaluer le poids relatif dans les discours. Les analyses présentées dans les sections suivantes visent ainsi à apporter un nouvel éclairage à notre hypothèse **H1**⁸⁶, qui interroge le lien entre préférences résidentielles et trajectoires résidentielles. Ici, nous modifierons légèrement les objets interrogés en cherchant à questionner les liens entre représentations sociales de l'habitat idéal et trajectoire résidentielle perçue :

H1b : *les représentations sociales de l'habitat idéal sont liées aux trajectoires résidentielles perçues*

⁸⁶ **H 1** : Les préférences résidentielles, en termes de typologie d'habitat, expriment des rapports plus généraux au cadre de vie. Ainsi, le poids accordé aux aménités vertes dans les préférences résidentielles varie également en fonction de ce rapport au cadre de vie et plus largement aux identités d'habitations des individus.

3.1. L'analyse lexicale

Les trois prochaines sections présentent les analyses de similitudes appliquées aux représentations sociales de l'habitat idéal pour chacun des trois sous-groupes d'individus définis par leurs trajectoires perçues : les périurbains, les urbains et individus au profil mixte. Cette distinction entre nos répondants, sur la base de leurs trajectoires résidentielles perçues, a pour objectif de questionner et de mettre en évidence les principes de différenciations des contenus représentationnels (Zouhri *et al.*, 2016). Les résultats présentés proviennent de l'analyse lexicométrique appliquée uniquement aux réponses à la question trois de notre grille d'entretien :

Question 3 : Quel serait pour vous le logement idéal ? Est-ce que vous pouvez me décrire le logement idéal selon vous ? Et où est-ce qu'il serait situé ?

L'analyse a été conduite avec le logiciel Iramuteq⁸⁷ (Loubère & Ratinaud, 2014 ; Reinert, 1986). Plus précisément, nous avons mené une analyse de similitude (Flament, 1981), qui repose sur l'analyse d'une matrice de similitude entre les mots d'un corpus : ici l'ensemble des réponses de nos interviewés sur la troisième question de notre grille. L'indice de similitude utilisé ici correspond à un nombre de cooccurrences, au nombre de fois où deux termes sont cités conjointement dans une même unité de contexte élémentaire⁸⁸. Les relations entre les mots constitutifs des champs sémantiques relatifs à l'habitat idéal sont ensuite représentées sous la forme d'un graphe connexe, non orienté et acyclique, appelé « arbre maximum » (Moliner & Guimelli, 2015).

Ce type de graphique permet, par ailleurs, de représenter, graphiquement, des communautés lexicales à l'aide d'une palette de couleurs. L'identification de ces communautés repose sur un processus itératif mobilisant un algorithme dont l'objet est de maximiser la modularité globale⁸⁹ du graphe (Masse *et al.*, 2020). Autrement dit, les mots (ou sommets)

⁸⁷ (Interface de R pour les Analyses Multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires) <http://www.iramuteq.org/>. Ce logiciel est une adaptation sous le langage de programmation R du logiciel Alceste.

⁸⁸ Une unité de contexte élémentaire, ou UCE, correspond à un segment de texte définit soit par sa longueur en nombre de mots, soit par de la ponctuation. Chacun des entretiens est ainsi constitué d'un ensemble d'UCE qui porteront chacune les métadonnées attribuées initialement à leur texte d'origine (dans notre cas les caractéristiques de la personne interrogée en entretien).

⁸⁹ « La modularité est la différence entre la proportion de liens à l'intérieur des communautés et la proportion de liens qui tomberaient à l'intérieur de ces mêmes communautés dans un graphe aléatoire de même distribution de degrés. Cette mesure varie entre 0 et 1 : plus elle est élevée, plus la partition est estimée pertinente. » (Beauguitte, 2019)

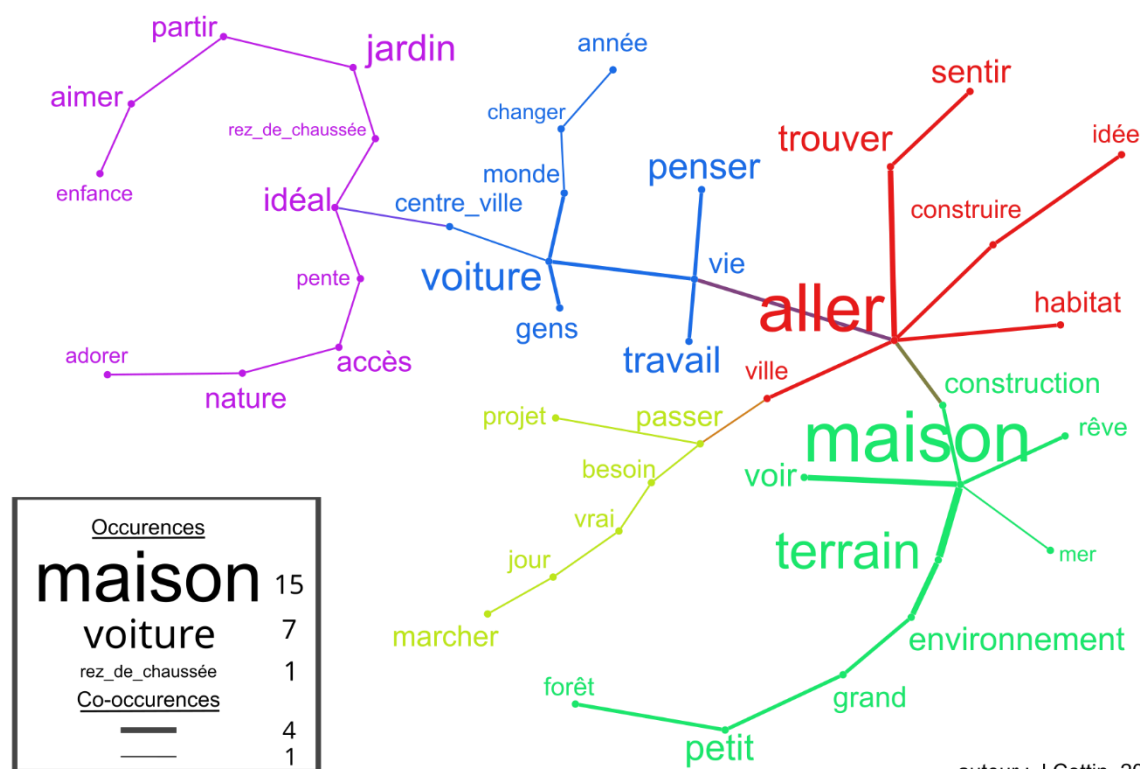
apparaissant dans une même couleur présentent entre eux un plus grand nombre de liens (c'est-à-dire de cooccurrences) qu'avec les autres termes du corpus.

L'interprétation de ces graphiques est facilitée par la possibilité de revenir aux contextes d'évocation de chacun des mots représentés individuellement. Ainsi, l'analyse des graphes de similitude présentés dans les sections suivantes s'appuie à la fois sur le contexte d'évocation des termes (verbatim), sur les communautés lexicales auxquelles ils appartiennent, et sur leur fréquence d'apparition dans le corpus.

Le logement idéal chez les périurbains

Figure 6.4

Graphe de similitude des représentations de l'habitat idéal chez les périurbains, $n = 3$



auteur : J.Cottin, 2025

La catégorisation des discours à partir des communautés sémantiques permet de dégager cinq communautés lexicales structurant la représentation de l'habitat idéal chez les individus aux trajectoires périurbaines. À gauche de l'arbre maximum, en violet, le vocabulaire mobilisé met en avant le besoin d'accessibilité aux espaces verts, qu'ils soient publics ou privés « *Je me détends dans le jardin. Ça me permet de décompresser (...) Mais ouais c'est l'accès à la nature. Pas forcément parce que c'est privatif. Mais juste accès à la nature. J'aime bien aller au parc* » E6 ; 27 ans ; urbanophile ; périurbain. Au centre du graphique, les termes regroupés en bleu soulignent l'importance accordée à la localisation du logement par rapport au centre-ville. Cette question de la localisation s'exprime tant par la question du mode de

déplacement (la voiture), que des destinations (le lieu de travail), le mode de vie est lui aussi évoqué (le mot « vie », tel qu'il est mentionné dans les discours renvoie à cette idée). Enfin les mots en rouge et en vert contrebalancent en partie ceux associés aux centres urbains. Ici, c'est la possibilité d'accéder à la propriété privée avec de plus grandes surfaces de terrain (comparativement à la ville) qui est mise en avant.

« Ce genre de maison, elle ne peut être qu'en milieu rural. Enfin, parce que... en milieu périurbain, il n'y a pas (...). En milieu rural, il y a plus de possibilités. Enfin, les terrains sont plus grands. Mais le travail, il est en milieu urbain, quoi. Donc, du coup, il faut trouver le compromis entre la proximité, parce que... Là, moi, maintenant, je suis arrivée au stade où je ne conçois plus de m'asseoir dans ma voiture pour faire 3 kilomètres quoi » E13 ; 47 ans ; urbanophile ; périurbaine.

Dans le même temps, le positionnement à l'interface entre la ville et la campagne est aussi survalorisé dans ce qu'il permet en termes d'accessibilité aux aménités de ces différents types d'environnements. La dernière communauté, représentée en jaune et structurée autour du terme "passer", n'a pas fait l'objet d'une analyse approfondie, les éléments qui la composent n'étaient pas signifiants.

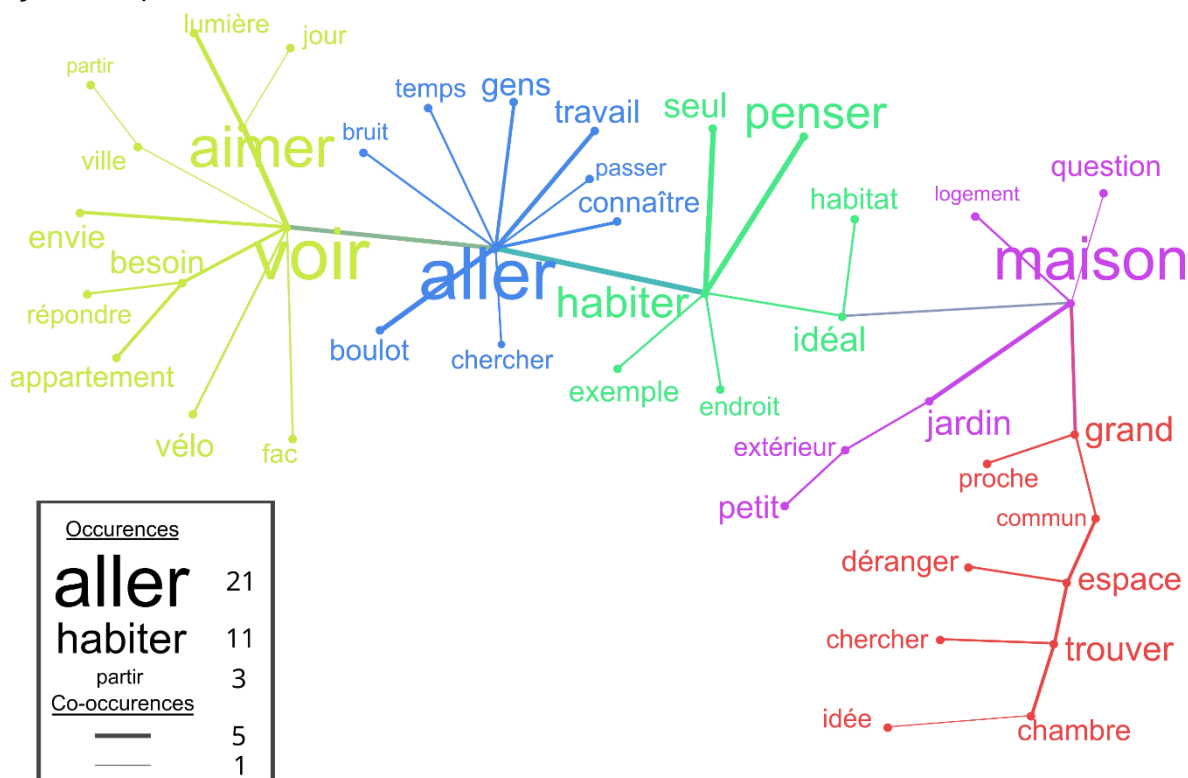
« J'aime bien vivre dans mon petit cocon, entendre le bruit. Là rien qu'en ce moment, ils refont la toiture, donc il y a du bruit, il y a les ouvriers, il y a les échafaudages, il me faut du bruit autour de moi, c'est ça le plus important pour moi. Parce que dans ma maison, je n'entendais rien. C'était le calme absolu. Pour moi, c'était la tombe. Or, là, il y a toujours une voiture qui passe. Je suis dans la vie, la ville c'est la vie en quelque sorte pour moi. » E14 ; 69 ans ; fonctionnelle vigilante ; urbaine.

Enfin, les mots en rouge portent quant à eux sur les caractéristiques du quartier et sur la localisation idéale de l'appartement dans l'immeuble, en particulier l'étage jugé souhaitable. La partie droite du graphique se structure selon deux axes thématiques. Dans sa partie supérieure, les termes mobilisés renvoient aux caractéristiques attendues du logement idéal, en particulier en ce qui concerne la surface et les aménagements intérieurs. En bleu foncé et en vert, les associations lexicales traduisent une certaine ambivalence : le bruit, par exemple, est parfois valorisé (comme synonyme de vie), mais il est également perçu comme une nuisance à éviter. Enfin, une communauté se forme autour des types d'habitat, notamment les termes « maison » et « appartement », qui renvoient simultanément à des avantages et à des inconvénients, révélant ainsi des représentations ambivalentes quant aux formes résidentielles.

Le logement idéal chez les individus aux trajectoires perçues complexes

Figure 6.6

Graphe de similitude des représentations de l'habitat idéal chez les individus aux trajectoires perçues complexes, n=6



auteur : J.Cottin, 2025

Les représentations de l'habitat idéal chez les individus aux trajectoires résidentielles perçues comme complexes présentent de fortes similarités avec celles des profils périurbains. D'une part, ces discours expriment une nécessité assumée de proximité avec la ville, que ce soit pour faciliter l'accès à diverses activités ou en raison de contraintes économiques, notamment liées à l'emploi. Néanmoins, la question des mobilités et leurs coûts associés n'est pas ou peu abordés. D'autre part, un désir, plus ou moins affirmé, de s'éloigner de cet environnement urbain coexiste, révélant une tension entre attractivité fonctionnelle et aspiration à un éloignement.

Les éléments situés au centre du graphique (en vert) proviennent majoritairement des reformulations des questions par les enquêtés au cours des entretiens. Cette zone du graphe constitue un espace de connexion entre deux ensembles : l'un relatif à la localisation du logement, l'autre aux caractéristiques résidentielles souhaitées. Dans ce segment, les préférences exprimées s'orientent majoritairement vers un habitat individuel disposant d'un espace extérieur ou d'un jardin privatif. Ces attributs sont souvent présentés comme des améliorations à atteindre au fil des mobilités résidentielles, dans une logique d'optimisation

des conditions de vie. Par ailleurs, d'autres éléments recherchés, tels que la présence d'une chambre supplémentaire, sont généralement évoqués en comparaison avec la situation résidentielle actuelle, révélant ainsi une dynamique d'ajustement progressif des aspirations en fonction de l'évolution du cycle de vie.

3.2. Une analyse transversale des discours : discussion et limites

Notre hypothèse H1b portait sur l'influence des trajectoires résidentielles perçues dans la formation de représentations sociales de l'habitat idéal, congruentes et différenciées selon ces trajectoires. Les différentes analyses de similitudes effectuées par sous-groupe vont dans le sens de cette différenciation. Toutefois, les représentations exprimées s'organisent aussi sur un certain nombre d'éléments consensuels et transversaux aux différentes trajectoires. La question de la distance aux aménités urbaines est un élément clef et récurrent dans les discours. La proximité avec la ville est toujours recherchée, bien que des variations quant à ce degré d'éloignement soient exprimées. Ainsi, pour les individus qui se définissent comme principalement urbains, cette proximité doit être maximale, tandis que pour les périurbains, cette distance est négociée quant à l'accès aux espaces extérieurs et la possibilité d'avoir accès à un espace privé de taille suffisante, laissant voir des pratiques de mobilités bien différenciées, périurbain et voiture d'un côté et transport en commun ou mobilité douce pour les plus urbains. Ces rapports de distance au centre urbain dans les représentations de l'habitat idéal correspondent à ce que les individus déclarent déjà connaître, les discours et les envies apparaissent comme très largement congruents avec les positions perçues des répondants.

Un autre aspect intéressant de cette question, et dont la relation de cause à effet doit être clarifiée, est le rapport fonctionnel ou identitaire à l'habitat. Selon Andersson *et al.* (2019), en fonction des étapes du cycle de vie, les individus auraient des préférences résidentielles dites « fonctionnelles », notamment chez les personnes âgées et des « préférences identitaires » pour les plus jeunes. L'idée de « préférences identitaires » renvoie au fait d'avoir un logement qui reflète l'identité du propriétaire du logement, plutôt qu'un logement dont l'aménagement ne soit guidé que par des considérations pratiques ou fonctionnelles.

« J'ai bien aimé construire aussi le jardin. (...) Comme c'est des maisons jumelées, c'est tous les mêmes jardins. Il y a que le mien qui est comme ça avec autant de nature, de verdure, de nichoirs. J'ai des oiseaux qui nichent. Et ça, je pense que... Oui, c'était important pour moi » E13; 47 ans; urbanophile; périurbaine.

Le rapport fonctionnel à l'habitat était davantage exprimé chez les urbains que parmi les autres groupes de répondants, qui eux mettent davantage en avant ce besoin de vivre dans un lieu personnalisé. Ce désir d'un espace à soi, incarné par la maison individuelle, peut être attribué à une forme de retour aux sources, comme le décrivent Scott *et al.* (2017). En effet, une grande partie de notre échantillon aux trajectoires résidentielles perçues comme complexes avait eu des expériences résidentielles, rurales ou périurbaines (et en maison) avant d'avoir une expérience urbaine.

La question du besoin d'appropriation de l'espace peut avoir des implications ou servir de levier dans une perspective urbanistique. Repenser l'aménagement des espaces communs ou favoriser un accès accru à des espaces partagés, comme des jardins, pourrait répondre à ce besoin d'appropriation. Les individus ayant des trajectoires résidentielles complexes (caractérisées par plusieurs types d'environnements) sont ceux qui sont le plus enclins à rechercher des logements en dehors des villes et qui expriment le plus le besoin de « faire le lieu » (*make the place*) (Switalski *et al.*, 2023).

Toutefois, d'autres besoins et éléments de représentations ont certainement été invisibilisés du fait de notre procédure d'échantillonnage. En effet, les individus « *Fonctionnels Vigilants* » ont été sous-représentés, principalement en raison de leur non-réponse à nos sollicitations pour participer aux entretiens. Ces individus constituent un profil distinct, caractérisé par une orientation vers des questions de sécurité et d'ordre dans le choix de leur quartier. Ces préoccupations étaient peu présentes dans les discours recueillis. Un recrutement plus exhaustif incluant ce type de répondants aurait peut-être permis d'identifier d'autres communautés lexicales dans les graphiques présentés.

Par ailleurs, un biais similaire est présent avec la répartition de nos individus entre les différentes catégories de trajectoire résidentielle perçue. Les individus se définissant comme périurbains sont peu représentés (trois individus) tandis que ceux se définissant comme urbains le sont plus avec douze répondants. Bien que la méthode employée n'ait pas visé une représentativité statistique, mais plutôt une diversité des profils, les résultats obtenus, ainsi que la diversité et la complexité des discours décrits par l'analyse de similitude, en sont probablement affectés. Des nuances supplémentaires auraient pu s'exprimer à l'instar de ce qui a été observé dans notre groupe majoritaire.

4. Conclusion

Ce second et dernier volet de notre enquête avait pour objectif d'améliorer la compréhension des rapports à l'environnement résidentiel et à l'habitat, en questionnant principalement l'effet des trajectoires résidentielles antérieures perçues. Questionner la multiplicité des expériences résidentielles par le biais des trajectoires, permet de repenser les

rapports à l'habitat selon une approche centrée sur la continuité entre ces expériences. Les différentes expériences, en se succédant, contribuent à maintenir ou infléchir la trajectoire des expériences à venir. Par ailleurs, cette appréhension des mobilités résidentielles par le prisme des trajectoires, s'inscrit aussi dans le cadre conceptuel du « *tournant de la mobilité* » (Sheller & Urry, 2006), qui encourage à considérer les objets sociaux selon des perspectives mobiles. Ce constat de la nécessité d'intégrer les mobilités est aussi au cœur des développements, plus récents, sur les ancrages identitaires (Di Masso *et al.*, 2019). Ainsi, les résultats présentés et les analyses que nous en tirons s'inscrivent eux aussi dans ce cadre.

Les trajectoires résidentielles de nos répondants ont été questionnées selon deux méthodes distinctes, mais complémentaires. Les premières, « objectivées », n'ont montré qu'un rôle limité dans le développement de profils types d'aspiration résidentielle. Fort de ce premier constat et comme le suggérait Lelièvre & Robette (2015), nous avons investigué la dimension subjective des expériences résidentielles en portant notre attention, cette fois, sur les trajectoires « perçues ».

Ces trajectoires perçues apparaissent davantage corrélées aux profils types d'aspirations résidentielles mobilisés dans les deux approches. L'importance de la situation résidentielle actuelle des répondants semble jouer pour beaucoup dans ces écarts, le poids des expériences passées est réévalué au prisme des besoins actuels. Cette observation nous pousse à soutenir l'idée qu'intégrer des pondérations, en fonction de l'importance perçue, aux différentes expériences résidentielles antérieures permettrait de mieux comprendre leur rôle dans les préférences ou aspirations actuelles (Lelièvre & Robette, 2015).

Par ailleurs, le sens donné aux trajectoires résidentielles, ainsi que les aspirations des individus sont évalués conjointement à d'autres domaines de vie (J. Zhang & Van Acker, 2017). Les aspirations résidentielles ne peuvent être comprises indépendamment des dimensions professionnelles, familiales, sanitaires ou encore récréatives, qui interfèrent avec les choix résidentiels. À ce titre, les loisirs apparaissent également comme un vecteur potentiel dans la perception et la projection de trajectoires résidentielles, parfois à l'origine de bifurcations vers d'autres types d'espaces, notamment en direction du rural. Ce constat rejoint les travaux récents qui plaident pour une approche intégrative des trajectoires, telle que celle de la « trajectoire de l'habiter » (Cailly *et al.*, 2022), croisant trajectoires résidentielles et mobilitaires.

Les travaux et résultats présentés s'appuient sur des ressources théoriques inter et/ou pluridisciplinaires. Si cette diversité conceptuelle permet d'appréhender notre objet de recherche selon des perspectives multiples, elle pose néanmoins la question de la construction d'un cadre d'analyse cohérent et unifié. Dans cette optique, des développements

et des rapprochements conceptuels avec la théorie de la *settlement identity* (Feldman, 1990, 1996) nous semblent nécessaires. Cette théorie, présentée plus tôt dans ce manuscrit (voir chapitre 2), postule que les individus développent « *un ensemble d'idées conscientes et inconscientes, de sentiments, de croyances, de préférences, de valeurs, d'objectifs, de tendances comportementales et de compétences, qui relie [leur] identité (...) à un type d'habitat et fournissent des dispositions pour un engagement futur dans ce type d'habitat* ». (*ibid*)

Les préférences observées, qu'elles ressortent de l'analyse des représentations sociales ou du sens attribué aux trajectoires résidentielles, permettent d'éclairer, au moins en partie, cet ensemble de dispositions décrit par Feldman. Néanmoins, les mécanismes à l'œuvre dans la formation de ces identités demeurent à approfondir, en particulier les relations de causalité qu'elles entretiennent avec les trajectoires résidentielles, qu'elles soient objectivées ou subjectives. Ce lien causal nous semble particulièrement ambigu dans le cas des trajectoires perçues. Des rapprochements doivent également être opérés avec d'autres cadres théoriques visant à expliquer les choix résidentiels, notamment celui de l'auto-sélection résidentielle (Mokhtarian & Cao, 2008), afin d'intégrer pleinement la question des mobilités dans l'analyse.

Penser conjointement mobilité résidentielle, subjectivité des trajectoires et ancrage identitaire dans l'environnement ouvre un cadre prometteur pour une compréhension renouvelée des dynamiques contemporaines des modes d'habiter. Ce faisant, il s'agit également de contribuer à l'évolution des outils conceptuels et méthodologiques mobilisés par les sciences sociales pour appréhender ces enjeux, notamment dans le cadre du *new mobility paradigm* (Sheller & Urry, 2006).

Discussion et conclusion générale

Avant de conclure ce manuscrit, nous rappellerons d'abord les objectifs de cette thèse ainsi que les principaux résultats. Nous proposerons ensuite une discussion des limites de ce travail, puis des perspectives qu'il ouvre. Ces perspectives se déclinèrent en trois axes : le premier proposera d'autres approches qui auraient pu être mobilisées pour traiter notre problématique ; le second s'attachera à montrer comment ce travail peut contribuer aux réflexions sur l'aménagement de l'espace urbain et la conception de l'habitat ; enfin, le troisième portera sur les prolongements théoriques que nos résultats permettent d'envisager.

1. Retour sur les objectifs de la recherche

Cette thèse poursuivait plusieurs objectifs. L'un des premiers consistait à interroger la manière dont les préférences résidentielles se structurent, se différencient et selon quels déterminants elles s'organisent. Ce questionnement portait principalement sur deux aspects : d'une part, la perception des différents types d'habitats ; d'autre part, la manière dont la végétalisation de ces habitats est appréhendée. Pour y répondre, nous avons mobilisé un dispositif méthodologique mixte, reposant dans un premier temps sur un photoquestionnaire constitué d'un corpus de trente photographies présentant différentes formes d'habitats selon quatre modalités : maison individuelle, maison mitoyenne, petit habitat collectif et grand habitat collectif ; et trois niveaux de végétalisation, allant de l'absence quasi totale à une forte présence végétale. Dans un second temps, nous avons approfondi l'exploration de ces préférences à travers une série d'entretiens semi-directifs, durant lesquels les répondants devaient décrire la manière dont ils concevaient l'habitat idéal. Les discours ainsi produits ont permis de questionner le contenu des représentations sociales de nos répondants ainsi que les logiques qui les préfigurent. Ces deux approches visaient notamment à éclairer la place occupée par les aménités vertes, qu'elles soient publiques ou privées, dans les préférences résidentielles.

Le second objectif de la thèse était de comprendre comment les individus se saisissent des aménités vertes publiques (parcs, jardins, forêts, etc.) à travers leurs comportements de loisirs, en questionnant à la fois la fréquence et la diversité de leurs usages. À l'instar des préférences résidentielles, l'enjeu n'était pas de dresser un état des lieux exhaustif des pratiques récréatives dans les espaces verts des unités urbaines de Dijon et Besançon, mais bien d'identifier les déterminants qui influencent l'usage de ces aménités. Là encore, cette question de l'accès aux espaces verts a été explorée à deux reprises : d'abord au travers de

la partie quantitative de notre dispositif méthodologique, puis lors d'un retour au terrain par le biais d'entretiens qualitatifs.

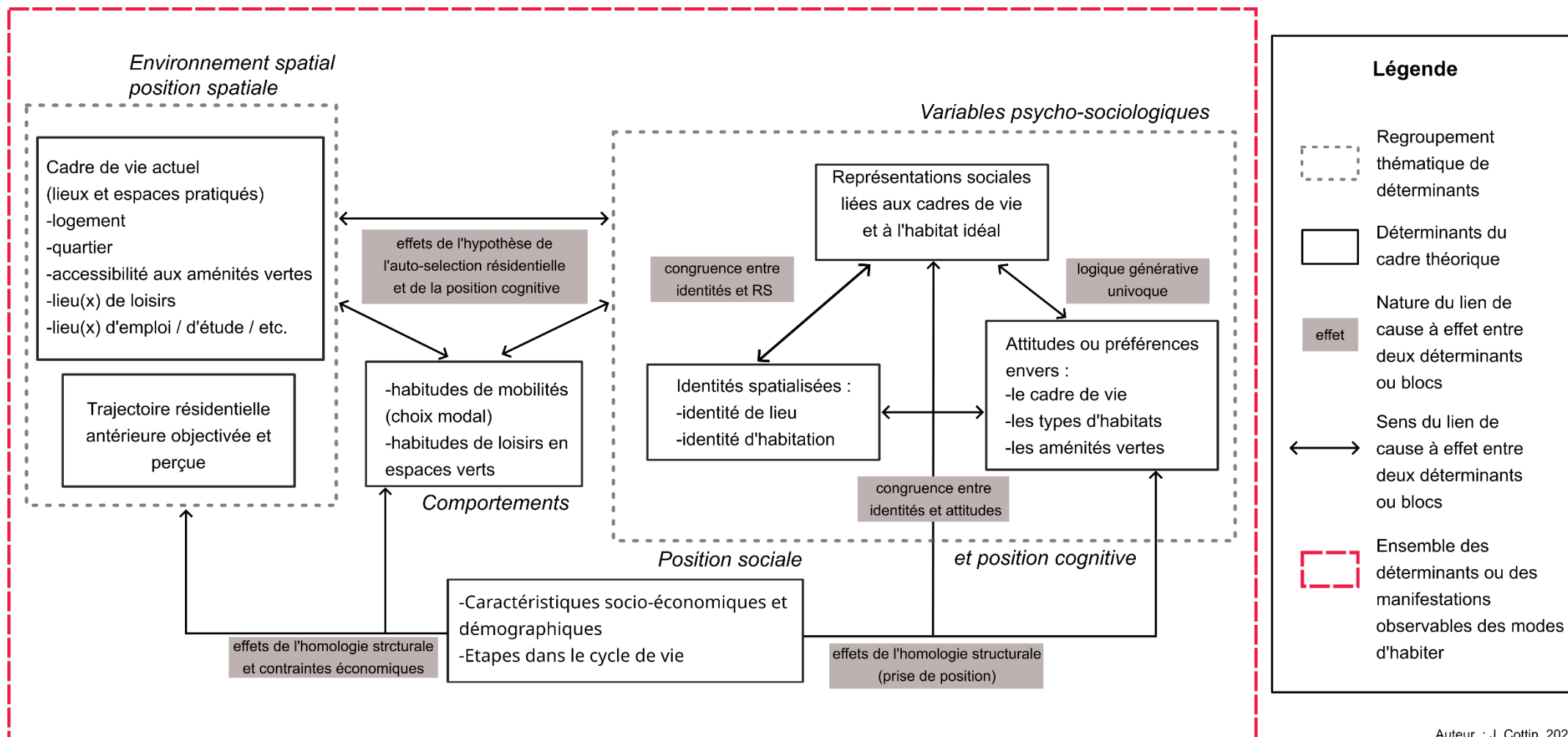
Ces deux objectifs, présentés séparément, peuvent s'inscrire dans une visée commune : analyser, à travers le prisme des espaces verts, le rapport à l'habitat et à son environnement résidentiel. Autrement dit, il s'agit de comprendre comment les individus s'approprient les lieux et espaces qu'ils habitent, selon quelles modalités, et comment ils développent des modes d'habiter (Depeau *et al.*, 2021 ; Mathieu, 2014 ; Stock, 2003) susceptibles de perdurer, dans la perspective de la *settlement identity* (Feldman, 1990), ou d'évoluer au gré des mobilités résidentielles successives. La notion de mode d'habiter permet de penser de manière plus intégrée l'ensemble des pratiques spatiales, activités et enjeux qui s'articulent autour de l'espace résidentiel, notamment à travers les loisirs et l'usage des aménités vertes. Bien que ce manuscrit ait mobilisé différentes approches qui distinguent analytiquement ces dimensions, en interrogeant successivement les préférences, les usages, les rapports à l'environnement résidentiel via les profils types, puis le poids des expériences passées et leurs perceptions, ces différents volets constituent, selon nous, autant de facettes d'un même processus « d'habiter ». La figure 7.1 présente à nouveau⁹⁰ le cadre conceptuel mobilisé dans cette thèse, ainsi que les éléments théoriques ou les comportements observables qui permettent d'approcher les modes d'habiter.

Les prochains paragraphes dresseront un bilan des principaux résultats issus des différents dispositifs méthodologiques mis en œuvre.

⁹⁰ Ce schéma a déjà été présenté à la fin de la partie 1, puis au début du chapitre 4 afin de présenter le dispositif méthodologique mis en relation avec les concepts mobilisés.

Figure 7.1

Schéma conceptuel simplifié de la démarche de recherche



Auteur : J. Cottin, 2025

2. Les principaux résultats : les profils types et les trajectoires perçues comme facteur de différenciation

Le recours à une méthode mixte, ponctuée par deux phases d'enquête, a permis d'explorer nos objets de recherche sous différents angles et de les réinterroger à mesure que notre cadre conceptuel se précisait. À cet égard, l'évolution la plus notable concerne la manière dont nous avons appréhendé et opérationnalisé les trajectoires résidentielles antérieures, point sur lequel nous reviendrons après avoir présenté, dans l'ordre, les principaux résultats obtenus.

2.1. L'effet des profils types, des trajectoires résidentielles et leurs relations

Deux angles d'analyse principaux ont traversé l'ensemble des modèles et dispositifs méthodologiques présentés : les trajectoires résidentielles antérieures de nos répondants et leur rapport à leur environnement résidentiel. Pour rappel, le chapitre 4 présentait la création de profils types de répondants, destinés à saisir la diversité des rapports entretenus avec l'environnement résidentiel. Ces profils ont été constitués à partir de la hiérarchisation de quatorze items, dont le traitement par analyse en composantes principales (ACP), puis par classification ascendante hiérarchique (CAH), a abouti à quatre profils types, situant les individus sur un gradient allant de préoccupations fonctionnelles et sécuritaires à une valorisation plus marquée des loisirs et de la sociabilité. Les expériences résidentielles antérieures ont, elles, été opérationnalisées à l'aide d'un nombre d'années cumulées passées dans différents types d'habitats et d'environnements, synthétisé en un indicateur unique grâce à une ACP. Ces deux variables ont servi dans l'ensemble des modèles présentés, ainsi que pour l'échantillonnage de notre population d'interviewés.

Afin de questionner les préférences résidentielles, nous avons ajouté, à ces deux variables, la composition des ménages, dans le but d'approcher les effets liés aux étapes du cycle de vie, ainsi que la situation résidentielle actuelle de nos répondants, notamment pour appréhender (à l'aide d'un proxy) les effets d'auto-sélection résidentielle (Handy *et al.*, 2006; Wu *et al.*, 2021). Une série de modèles linéaires généralisés a été conduite, un pour chaque type d'habitat et niveau de végétalisation. Les ajustements de ces modèles se sont révélés relativement modestes et ont mis en évidence des rôles limités pour certaines variables incluses dans ces modèles. L'un des premiers résultats a été l'absence d'effet significatif des trajectoires résidentielles antérieures sur l'évaluation des différentes formes d'habitat et de leur végétalisation. Dans notre échantillon, les préférences étaient structurées avant tout par la présence d'enfants au sein du foyer, mettant en exergue le poids du cycle de vie (Rossi, 1980), par nos profils types de répondants (constitués à partir de préférences déclarées sur

différentes qualités d'évaluation d'un quartier) et par la localisation résidentielle actuelle des enquêtés, selon une congruence partiellement imputable aux effets d'auto-sélection résidentielle (Chen & Lin, 2011).

Ainsi, nos résultats montrent que les répondants les plus orientés vers les loisirs et la sociabilité, les « *Socio-ludiques* », expriment une préférence relative, par rapport aux « *Fonctionnels vigilants* », davantage marquée pour les petits immeubles et, à l'inverse, une préférence moindre pour les maisons mitoyennes. Nous avons également observé que les « *Esthètes* » (toujours comparés aux « *Fonctionnels vigilants* ») évaluent plus positivement les habitats fortement végétalisés et rejettent davantage les environnements sans végétation, à l'instar des « *Socio-ludiques* ». Ces différences intergroupes ne renversent cependant pas la hiérarchie globale des préférences concernant les types d'habitat et la place de la végétation, mais elles révèlent l'influence des rapports différenciés à l'environnement résidentiel sur l'acceptabilité de certaines formes d'habitat. De la sorte, nos résultats suggèrent que pour environ la moitié de nos répondants, si l'on considère à la fois l'effet de la végétalisation et la préférence pour des formes intermédiaires comme les petits immeubles, des alternatives à l'habitat individuel peuvent être bien accueillies et laissent place à des formes d'habitats intermédiaires ou alternatives qui permettraient de répondre aux enjeux de sobriété foncière et de densification urbaine. Il conviendrait toutefois d'explorer plus finement ces pistes afin de proposer des solutions pleinement en phase avec les profils identifiés. Nous reviendrons sur cet aspect dans les perspectives ouvertes par cette thèse. À ce stade, ces résultats plaident pour une approche différenciée des solutions d'habitat, fondée non seulement sur des variables comme l'âge ou la composition du foyer, mais aussi sur les rapports variés à l'habitat et à l'environnement résidentiel. Autrement dit, il s'agirait de développer des offres permettant de déployer plusieurs modes d'habiter, indépendamment du type d'habitat proposé, comme nous le verrons dans les perspectives.

Enfin, la modélisation des comportements de loisirs en espaces verts a également produit des résultats contrastés au regard des variables intégrées. L'objectif initial de ce volet de la recherche était d'examiner conjointement l'effet des rapports différenciés à l'environnement résidentiel, opérationnalisés à travers nos profils types, et celui de l'accessibilité aux aménités vertes, afin de tester la présence d'effet de compensation (Maat & de Vries, 2006). Or, les résultats obtenus grâce à deux modèles distincts, appliqués respectivement à la diversité et à la fréquence d'usage, n'ont pas mis en évidence de tels effets : l'accessibilité, mesurée ici à l'aide d'un indice gravitaire, ne semble pas influencer significativement l'usage des espaces verts par nos répondants. Nous n'avons pas non plus observé d'effet imputable aux trajectoires résidentielles de nos répondants. Les seules variables ayant contribué de manière significative à différencier les usages étaient, d'une part,

l'appartenance au profil des « *Esthètes* » dont les membres présentaient une plus grande diversité d'usages que les « *Fonctionnels vigilants* » (modalité de référence), et d'autre part l'âge des répondants, les plus âgés fréquentant moins d'espaces verts différents que les plus jeunes. Il convient toutefois de souligner que les comportements analysés se limitaient aux usages des aménités vertes situées dans le périmètre des unités urbaines étudiées ; la fréquentation d'espaces situés au-delà de ces périmètres n'a pas été prise en compte, ce qui n'a pas permis de saisir d'éventuels comportements de compensation, qui se déploieraient à travers des mobilités de plus grande distance pour accéder à ces aménités.

Les résultats de la modélisation appliquée aux préférences résidentielles comme aux comportements de loisirs ont mis en évidence l'effet de l'appartenance aux différents profils types, confirmant leur rôle comme facteur de différenciation des rapports à l'habitat et aux aménités vertes. Comme nous l'avons déjà souligné, ces résultats suggèrent que des rapports différenciés à l'environnement résidentiel influencent à la fois les pratiques spatiales et l'orientation vers certains types de solutions d'habitat. En revanche, nos analyses montrent que les trajectoires résidentielles des répondants n'ont eu aucun effet statistiquement significatif, que ce soit sur les préférences mesurées par le photo-questionnaire ou sur les comportements de loisirs. Ces résultats vont en partie à l'encontre de la littérature mobilisée dans le chapitre 2, notamment des travaux mettant en évidence des effets de reproduction des schémas résidentiels connus durant l'enfance (Chen & Lin, 2011 ; Sandow & Lundholm, 2023 ; Scott *et al.*, 2017).

2.2. L'approche par les trajectoires résidentielles perçues

Ces constats nous ont conduits à questionner plus finement les liens entre nos profils types et les trajectoires résidentielles des répondants. Les analyses présentées en introduction du chapitre 6 ont mis en évidence des relations modestes entre ces deux dimensions. À partir de ce résultat, nous avons souhaité interroger la manière dont les individus perçoivent et réinterprètent leurs trajectoires résidentielles. Interroger le sens donné par les individus à leurs trajectoires apparaissait comme une des voies permettant d'expliquer les écarts entre nos résultats et la littérature mobilisée. Pour ce faire, nous avons mené une série d'entretiens semi-directifs, dont l'analyse laisse penser que la dimension subjective des trajectoires résidentielles dispose d'un pouvoir explicatif plus fort que celui de l'indicateur quantitatif, limité à un nombre d'années cumulées dans différents types d'habitats ou d'environnements résidentiels.

L'analyse de ces entretiens suggère en effet que la réinterprétation des trajectoires résidentielles, au prisme des besoins actuels, mais aussi d'autres sphères de vie (travail, loisirs, famille, etc.) (Nowok *et al.*, 2018 ; Zhang & Van Acker, 2017), pourraient éclairer

l'absence de liens clairs entre trajectoires résidentielles passées et profils types. Ainsi, nos résultats invitent à envisager les trajectoires résidentielles perçues (Bailleul & Feildel, 2011 ; Lelièvre & Robette, 2015) comme un moyen pour faire le lien entre les expériences vécues, le rapport à l'environnement résidentiel et la construction d'une identité d'habitation (Feldman, 1990) à partir de la compréhension des expériences passées et des besoins et usages actuels de l'espace.

Ces résultats, bien qu'ils apportent des éclairages sur les rapports différenciés à l'environnement résidentiel et aux aménités vertes, présentent des limites qu'il convient d'explicitier afin d'ouvrir une série de perspectives méthodologiques qui pourraient permettre d'y remédier. Ces limites tiennent à la fois à certains choix méthodologiques effectués, aux contraintes liées aux données collectées et à celles qui n'ont pas pu l'être, ainsi qu'au périmètre d'analyse retenu. La section suivante s'attachera à préciser les principales limites de ce travail, avant d'en esquisser les prolongements possibles, tant sur le plan théorique que pour l'action publique et l'aménagement.

3. Les limites : les manques parmi les déterminants interrogés

Parmi les premières limites que l'on peut évoquer, la définition de notre problématique a entraîné une simplification volontaire de l'objet de recherche, impliquant de privilégier certaines variables plutôt que d'autres dans l'analyse des relations aux aménités vertes. Or, comme nous l'avons rappelé dans la présentation du cadre théorique, les choix et les préférences résidentielles, tout comme les pratiques de loisirs, reposent sur des déterminants multiples et complexes qui interagissent entre eux. Les sous-sections qui suivent reviennent sur les manques qui nous sont apparus les plus significatifs dans les travaux menés.

3.1. Les arbitrages entre exhaustivité et parcimonie

Les premières limites de ce travail résultent en partie des choix méthodologiques opérés. Le recours à la modélisation, articulée à la production de données issues d'une enquête de terrain, a nécessité la recherche d'un compromis entre exhaustivité et parcimonie dans la sélection des variables à interroger (Coulangeon, 2015). Les variables retenues l'ont été sur la base de leur potentiel explicatif, tant pour les préférences résidentielles que pour les comportements de loisirs en espaces verts. Ces premiers critères, théoriques et méthodologiques, ont par la suite été contraints par des considérations pratiques liées à l'expérience même de passation du questionnaire. Afin de limiter au maximum les abandons durant la passation, les coûts cognitifs et temporels liés à la complétion du questionnaire ont été une contrainte forte (*ibid*).

Ainsi, une collecte d'informations plus détaillée aurait sans doute permis de mieux saisir certains mécanismes impliqués dans les pratiques de loisirs et les préférences résidentielles. Par exemple, le recours à une variable agrégée pour rendre compte des expériences résidentielles n'a pas permis d'évaluer si ces expériences exerçaient des effets différenciés selon leur position dans la trajectoire des répondants, et si elles étaient subies ou choisies. Toutefois, l'identification de cette limite dans le volet quantitatif a également ouvert la voie à de nouveaux questionnements, que nous avons pu explorer lors de la passation des entretiens semi-directifs, en interrogeant plus spécifiquement la notion de trajectoire résidentielle perçue.

3.2. Les contraintes économiques

D'autres données manquantes sont à souligner, notamment dans l'explication des préférences résidentielles (Clark, 2009 ; Jansen, 2012). Les répondants étaient interrogés sur la tranche de revenus nets annuels de leur foyer, seule variable nous permettant d'approcher leur capital économique (représentant déjà une simplification de ce déterminant). Toutefois, cette question a généré un trop grand nombre de non-réponses et, dans un souci d'équilibre entre le nombre de variables intégrées dans nos modèles et le nombre de répondants par modalité, le niveau de revenus n'a finalement pas pu être retenu.

Ces choix méthodologiques relèvent de limites théoriques et méthodologiques plus larges. En effet, l'approche que nous avons présentée repose principalement sur les préférences déclarées, lesquelles tendent à s'affranchir des contraintes matérielles auxquelles les individus doivent faire face dans leurs choix, et tout particulièrement dans l'accès au logement. Ce type d'approche permet d'identifier des rapports spécifiques à l'environnement résidentiel, ainsi que des aspirations, plus difficilement questionnable avec des approches fondées sur les préférences révélées. Toutefois, les résultats obtenus perdent, en contrepartie, de leur portée écologique⁹¹ (Vallet, 2024). Ces enjeux liés à la simplification de notre objet de recherche par la modélisation ne concernent pas uniquement les considérations économiques propres à nos répondants. Ils concernent également un cadre plus étendu de « domaine de vie » (emploi ou étude, vie sociale ou de famille, etc.) qui contribuent à façonner les préférences et les choix résidentiels, ainsi que les pratiques de loisirs. Ces dimensions, dont les effets sont bien documentés dans la littérature (Guan & Wang, 2020 ; Zhang & Van Acker, 2017), ont néanmoins été laissées de côté, par choix, dans notre analyse.

⁹¹ La capacité à rendre compte fidèlement, par notre dispositif méthodologique, de situations réelles.

3.3. Périmètre restreint de l'analyse des loisirs en espaces verts

La collecte des comportements de loisirs en espaces verts aurait également gagné à être plus exhaustive, en élargissant le périmètre d'enquête afin d'interroger des comportements potentiellement compensatoires, comme par exemple la fréquentation d'espaces naturels situés hors des unités urbaines. Toutefois, cet élargissement du cadre d'étude aurait aussi dû s'accompagner d'une distinction entre les mobilités du quotidien et les mobilités exceptionnelles (vacances, séjours ponctuels, etc.), afin de mieux comprendre les logiques de substitution ou de complémentarité entre ces différentes formes de fréquentation des aménités vertes.

Par ailleurs, et comme nous l'avons indiqué durant la discussion des modèles appliqués aux comportements de loisirs, les résultats présentés ne tiennent actuellement pas compte des motifs de fréquentation des espaces verts. Or, l'analyse de ces motifs permettrait de mieux comprendre les motivations à l'origine de ces comportements et notamment la nécessité ou non, pour les individus, d'avoir accès des espaces de « nature » ou simplement un cadre propice à des activités de détente ou de socialisation (Dehez *et al.*, 2022 ; Kalaora, 1981 ; Krieger *et al.*, 2017). Dans cette perspective, l'aménagement des espaces privatifs apparaît également comme une zone aveugle de notre travail. Comme évoqué durant le premier chapitre de la thèse, certains de ces espaces, notamment les jardins potagers, ont évolué avec le temps en intégrant de nouvelles considérations environnementales (ex. préoccupation pour le maintien de la biodiversité). Ainsi, il aurait été pertinent de coupler l'analyse de l'usage des aménités vertes publiques et privées, afin d'identifier la manière dont ces deux types d'espaces peuvent être fréquentés selon des logiques distinctes, comment ils se combinent ou se substituent dans les pratiques et, enfin, comment ils peuvent faire interface entre sphères publique et privée (Bollo & Rollings, 2025 ; Coolen & Meesters, 2012).

3.4. L'échantillonnage et la représentativité

L'accès à certaines catégories de population a également été rendu difficile par la méthode de collecte utilisée. L'utilisation de différentes méthodes de diffusion de notre enquête n'a pas permis de pallier aux difficultés d'accès à certaines catégories sociodémographiques, en particulier ici les individus les moins diplômés. Ces difficultés d'accès à certaines populations sont par ailleurs bien documentées dans la littérature (Callegaro *et al.*, 2015). Ces biais, dans notre échantillon, ont pu être en partie contrebalancés par le recours à la pondération. Néanmoins, ces méthodes nécessitent des données de calage qui ne sont disponibles que pour un nombre restreint de variables.

Comme l'évoquent Callegaro *et al.* (2015), des déterminants attitudeux ou bien des traits de personnalité peuvent aussi conduire à des comportements différents de réponse ou

de non-réponse aux enquêtes en ligne. À notre échelle, cela s'est notamment manifesté lors de la phase de rééchantillonnage pour la passation des entretiens semi-directifs : certains profils de répondants, en particulier ceux que nous avons désignés comme « *Fonctionnels vigilants* », se sont révélés moins enclins à répondre à nos sollicitations, contrairement à d'autres groupes. Ce constat est d'autant plus significatif que les effectifs des quatre profils types identifiés étaient relativement équilibrés : les « *Fonctionnels vigilants* » représentaient environ 20 % de notre échantillon de répondants à l'enquête par questionnaire, contre 32 % pour les « *Urbanophiles* » qui était le groupe le plus représenté.

Par ailleurs, la méthode d'identification de ces profils, reposant sur une analyse en composantes principales (ACP) suivie d'une classification ascendante hiérarchique (CAH), implique que la structure des classes dépend en partie de notre échantillon. Il est donc difficile de connaître la prévalence réelle de ces profils dans la population des territoires étudiés. Néanmoins, compte tenu des comportements de réponse observés, il est probable que les « *Fonctionnels vigilants* » soient sous-représentés, tandis que les profils les plus tournés vers la sociabilité, les « *Socio-ludiques* », soient, quant à eux, surreprésentés. Les difficultés d'échantillonnage des individus « *Fonctionnels vigilants* » lors de la passation des entretiens semi-directifs pourraient entre autres s'expliquer par ces mêmes mécanismes.

Enfin, le dernier aspect qu'il conviendrait de questionner quant à ces profils types est leurs persistance dans le temps. En effet, les résultats du modèle de régression logistique multinomiale présenté en chapitre 6 ont montré le rôle de variables telles que la composition du ménage, le niveau d'étude ou l'âge des répondants comme contribuant à la différenciation des probabilités d'appartenance à un profil plutôt qu'à un autre. Adopter une approche longitudinale recouvrant différentes étapes du cycle de vie des individus permettrait sans doute de répondre à de telles questions.

3.5. La subjectivité des trajectoires résidentielles

Pour conclure sur l'ensemble des limites identifiées, l'accès aux trajectoires résidentielles de nos répondants a aussi été l'objet de difficultés. Durant les entretiens semi-directifs, nous avons interrogé la manière dont les individus percevaient leurs trajectoires résidentielles. En questionnant cette dimension subjective, nous avons anticipé que des changements, de la part des individus, auraient lieu entre la manière dont nous les avons catégorisés pour notre échantillonnage et comment eux-mêmes se définissaient (en mobilisant des catégories spatiales du type urbain, périurbain ou rural). Ces changements pouvaient soit être causés par des erreurs dans la complétion du questionnaire, soit simplement par un régime d'identification à des environnements résidentiels qui ne dépend pas simplement de la plus longue durée cumulée passée dans un type d'environnement (par exemple en se

définissant comme urbain actuellement malgré une majeure partie de sa vie passée en milieu rural).

Ces paramètres, non contrôlables *a priori*, ont conduit à une sous-représentation d'individus se définissant comme ruraux ou périurbains. De ce fait, les discours recueillis et les représentations sociales de l'habitat idéal, que nous avons cherché à en extraire, reposent sur un nombre réduit d'individus. Ces faibles effectifs rendent plus difficile l'identification du rôle des trajectoires perçues ou des profils types quant à la construction des représentations sociales associées à l'habitat idéal, ainsi que des prises de position qu'elles sous-tendent. Pour pallier ce biais, deux stratégies auraient pu être envisagées. Conduire un plus grand nombre d'entretiens aurait permis d'augmenter les chances d'échantillonner des individus avec des trajectoires autres qu'urbaines. Toutefois, cette stratégie conduirait certainement à maintenir les déséquilibres d'échantillonnage rencontré durant notre enquête. Une seconde possibilité aurait consisté à élargir le périmètre de recrutement, en recourant, par exemple, à un zonage reposant sur les aires urbaines plutôt que sur les unités urbaines. Une telle approche aurait notamment permis d'échantillonner des individus qui ont fait le choix de vivre en milieu rural, tant selon des logiques de « retour aux sources », que selon des bifurcations de trajectoires résidentielles et biographiques. Néanmoins augmenter le périmètre de recrutement devrait aussi s'accompagner d'une réflexion autour des problématiques liées à la place des aménités vertes publiques et de leurs spécificités entre les milieux urbains et ruraux. En milieu rural, la place de ce type d'espace semble avoir été moins documentée, et par ailleurs, cette réflexion ne peut être dissociée d'un questionnement plus général sur la place qu'occupent les espaces publics dans les territoires ruraux (Soszyński *et al.*, 2022).

Cette présentation synoptique des limites de ce travail ouvre un large champ de réflexions et de pistes à explorer pour approfondir l'étude des préférences et des choix résidentiels, ainsi que celle des relations à la nature ou aux espaces verts, qu'il s'agisse des pratiques de loisirs ou des pratiques résidentielles. L'exposition de ces limites s'est parfois accompagnée de perspectives visant à y remédier. La section suivante prolonge cette démarche en proposant une série de perspectives complémentaires. Celles-ci ne visent pas tant à combler les difficultés relevées qu'à ouvrir de nouvelles voies de recherche, susceptibles d'enrichir les travaux engagés ici et de nourrir les réflexions futures.

4. Perspectives de recherche sur l'habitat : modélisation, prospective et identité

Cette dernière section propose donc d'ouvrir différentes perspectives, en partie dans la continuité des limites identifiées. Elle vise ainsi à explorer de nouveaux champs de réflexion autour des préférences et des trajectoires résidentielles, ainsi que des rapports d'appropriation et d'identification à l'environnement résidentiel. À nouveau, ces réflexions s'inscrivent dans un

champ plus large qu'est l'étude des modes d'habiter. Enfin, nous essayerons de proposer des perspectives opérationnelles à ces travaux en nous appuyant sur une démarche prospective initiée récemment par le centre technique et scientifique du bâtiment (CSTB).

4.1. Les stratégies résidentielles et les modèles hédoniques

La première perspective prolonge une limite déjà identifiée dans notre travail : celle de la faible prise en compte des dimensions économiques dans les préférences et les choix résidentiels. Le travail que nous avons présenté s'inscrit principalement dans une démarche de préférences déclarées, qui s'affranchit, volontairement, des conditions matérielles réelles des individus. Néanmoins et comme nous l'avons déjà évoqué, la localisation résidentielle résulte d'un arbitrage entre préférences en matière d'habitat, accessibilité aux services, et contraintes économiques⁹², qui délimitent ainsi un « champ des possibles » (Cavailhès, 2012).

Dans notre enquête, nous avons tenté d'appréhender la dimension économique à travers les revenus annuels nets des ménages (comme indicateur partiel de leurs capitaux économiques). Le nombre de valeurs manquantes obtenues nous a contraints à ne pas retenir cette variable. Pourtant, au même titre que le niveau de scolarisation ou la catégorie socioprofessionnelle, le capital financier contribue à structurer les préférences résidentielles, mais surtout, il en borne la mise en œuvre concrète dans l'espace. Comme le suggère Cailly (2007), le contexte social des individus, ainsi que leur trajectoire biographique, entre en interactions avec les moyens économiques de ces derniers et concourt à définir un système de goûts et de préférences. Dans le même temps, les individus peuvent définir, toujours en interaction avec ces variables, des stratégies résidentielles dont les déterminants varient eux aussi. Ces questions sont apparues spontanément dans une petite part de nos entretiens, l'extrait suivant évoquant ainsi le choix résidentiel comme un moyen d'épargne en prévision de l'arrivée à la retraite de l'interviewée.

« C'est quelque chose que j'ai acquis et que je vais valoriser parce que je n'aurai pas de retraite. J'en ai bien conscience. Je pense qu'être propriétaire de son logement, c'est [aussi] une assurance sur le futur. » E13 ; 47 ans ; Urbanophile ; Périurbaine

Cette dimension n'a pas été au cœur de nos analyses, mais il serait nécessaire de l'interroger plus systématiquement. En effet, il conviendrait d'examiner le poids que peuvent avoir ces stratégies dans les choix résidentiels et à quel point elles peuvent infléchir les trajectoires résidentielles, voire engendrer des ruptures dans ces parcours. Intégrer ces

⁹² Ce besoin d'accès aux services peut être décrit comme une force centripète qui attire vers les centres urbains, tandis que les coûts économiques, eux, constituent une force centrifuge qui repoussent les ménages en dehors des villes (Cavailhès, 2012)

questions permettrait une meilleure compréhension des dynamiques résidentielles, à l'échelle individuelle, au carrefour entre aspirations personnelles, contraintes économiques et projection biographique.

Par ailleurs, cette dimension économique ouvre également d'autres perspectives, cette fois sur le plan méthodologique. En ne se limitant plus aux préférences déclarées, mais en mobilisant les préférences révélées, nous aurions pu utiliser des approches telles que la régression hédonique, afin d'analyser conjointement le rôle de l'accessibilité aux espaces verts et les qualités intrinsèques du logement sur les préférences résidentielles (Jensen *et al.*, 2021; Wallace & Meese, 1997). Toutefois, à notre connaissance, ces méthodes rendent difficile la prise en compte de différences d'évaluation reposant sur des profils sociodémographiques ou cognitifs, comme nous avons pu le faire dans cette thèse. Jensen *et al.* (2021), par exemple, se sont appuyés sur des bases de données intégrant des informations sociodémographiques relatives à des ventes de biens immobiliers au Danemark, afin d'intégrer certaines caractéristiques des ménages dans leurs analyses. Cependant, une telle approche ne permet pas d'explorer finement les divergences interprofils quant à l'estimation de la valeur attribuée à chacun des paramètres résidentiels tels que nous avons cherché à l'explorer dans ce manuscrit.

4.2. La prospective pour repenser l'habitat

En complément des réflexions menées sur les préférences déclarées ou révélées envers les différentes formes d'habitats actuels ou de leurs localisations, il pourrait également être pertinent d'interroger les individus à partir de scénarios ou de représentations de formes alternatives d'habitat à l'instar des travaux proposés par Houssemand *et al.* (2018). L'habitat intermédiaire et les formes associées constituent en effet des réponses potentielles aux enjeux actuels de l'aménagement urbain et aux objectifs de densification qui y sont liés. Néanmoins, ces objectifs de densité ne sauraient être dissociés d'une réflexion sur l'habitabilité et la désirabilité des formes d'habitat proposées. Dans cette optique, les scénarios de lotissements verticaux proposés par Houssemand *et al.* (2018) allaient déjà en ce sens, en proposant une nouvelle forme d'habitat qui allie densité et privacité.

Dans une perspective plus récente, l'ADEME et le CSTB (Centre scientifique et technique du bâtiment) ont lancé en 2021 une démarche prospective visant à imaginer les « bâtiments de demain⁹³ » à l'horizon 2050 en France. Ce travail partenarial a abouti, en 2022, à quatre scénarios différents dont les différents résultats reposaient sur une arborescence

⁹³ <https://www.batimentdemain.fr/>

d'hypothèse sur le coût de l'énergie, l'évolution de la crise climatique, les tendances démographiques, une série d'orientations politiques dans l'aménagement du territoire (principalement métropolitain) ainsi que l'occurrence ou non d'un exode urbain. Parmi ces quatre scénarios, deux offrent des perspectives relativement pessimistes : l'un envisage une pénurie de ressources freinant la rénovation du bâti existant et la construction de nouveaux logements ; l'autre anticipe une inadaptation des modèles actuels face aux mutations sociales. Les deux autres scénarios s'appuient sur des transformations des modèles d'habitat et d'aménagement de l'espace.

Ces deux scénarios se nomment « Bâtiment comme service » et « Rééquilibrage(s) ». Le premier de ces scénarios « Bâtiment comme service » propose un large plan de rénovation du parc résidentiel existant, mais propose surtout, pour ce qui peut faire écho à notre travail, une réflexion sur le statut d'occupation des logements en promouvant largement la mobilité résidentielle et en proposant que la majorité des individus ne soient plus propriétaires de leur logement, mais locataires. Ces réflexions sont en rupture avec les politiques du logement présentées durant notre premier chapitre. Toutefois elles constituent une base intéressante pour questionner les modalités d'attachement et d'appropriation de l'espace résidentiel, à l'échelle du logement ou du quartier, dans un contexte sociétal où les tendances à la mobilité seraient encore plus fortes. Le second scénario, « Rééquilibrage » repose sur une approche plus techniciste et sur le recours à la rénovation massive du parc, sans chercher une concentration dans les milieux urbains denses, mais en se concentrant principalement sur des enjeux de décentralisation de la rénovation et le développement d'une économie circulaire locale de la rénovation du bâti.

Le scénario « Bâtiment comme service » est structuré par le respect de l'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) et par la volonté de rénover l'existant, tout en acceptant comme hypothèse que la croissance démographique du pays va continuer. Aussi, les réflexions qui s'y déploient reposent sur des questions comportementales et d'usage des logements où la mobilité résidentielle permettrait « d'optimiser » l'usage des logements en fournissant une offre locative qui corresponde davantage aux besoins à différentes étapes de la vie : des chambres supplémentaires pour les foyers avec enfants, des logements plus accessibles et plus petits pour les personnes âgées, etc. Si ces propositions semblent répondre à certains enjeux, elles soulèvent aussi de nouvelles interrogations, en particulier sur les possibilités de s'approprier son environnement résidentiel malgré des mobilités encore plus fréquentes.

Dans cette perspective, il apparaît essentiel d'anticiper plus finement l'adéquation entre formes bâties et modes d'habiter, en intégrant la diversité des attentes et des pratiques. Une telle approche offrirait ainsi des leviers supplémentaires pour concevoir des solutions d'habitat

plus en phase avec les aspirations résidentielles actuelles, tout en contribuant à renforcer l'attractivité des centres urbains et à limiter, à terme, l'étalement urbain. L'acceptabilité de ces nouvelles formes ou de ces nouveaux usages doit aussi passer par une réflexion sur les moyens donnés aux individus pour transformer ces lieux en « chez soi ». Overtoom *et al.* (2023) ont ainsi montré, à partir d'un échantillon de 200 personnes occupant des logements temporaires (étudiants, réfugiés, ménages sans logement pérenne), que le « sens du foyer » (*meaning of home*) repose sur six dimensions : la **privacité**, la **sociabilisation**, la fonction de **représentation** (affirmer une position dans l'espace social et affirmer une identité), **l'ancrage** (créer des souvenirs et une histoire personnelle ancrée spatialement), la **projection dans le futur** et **l'appropriation** (vouloir entretenir son foyer). Donner la possibilité aux individus de développer ces différents aspects de leur relation avec leur logement, même temporaire, apparaissait comme un élément nécessaire au développement et au maintien d'une bonne qualité de vie, ainsi qu'au développement d'une vie communautaire à l'échelle du quartier.

Si l'habitat collectif ou l'habitat intermédiaire constituent des leviers clés pour répondre aux objectifs de densification et de durabilité des villes, la question de leur appropriation apparaît comme un enjeu central. Ces réflexions doivent aussi s'accompagner d'un travail sur les espaces communs semi-privés (à l'échelle d'un bâtiment) ou publics, qui peuvent accompagner ces formes d'habitats et se substituent en partie aux espaces extérieurs privés. Comme le soulignent Czepkiewicz *et al.* (2020) et Qi *et al.* (2024), les espaces verts urbains doivent être considérés en tant qu'espaces publics, supports d'une diversité d'activités, et pouvant se substituer ou se combiner à d'autres types de lieux (tels que les tiers-lieux) permettant de répondre aux enjeux d'appropriation de l'espace habité, dans une dimension individuelle ou collective.

Dans cette continuité, les travaux de Manahasa *et al.* (2025) montrent que les formes d'habitat collectif et les espaces communs qu'elles intègrent peuvent être des moteurs d'attachement au quartier ou à un bâtiment d'habitat collectif. L'aménagement et les modalités d'appropriation de ces espaces jouent alors un rôle dans le développement de relations identitaires ou affectives, qui se déploient de l'échelle la plus intime (centrée sur l'habitat ou le logement) à celle, plus vaste, de la ville (travaux menés à Tirana, Albanie). Toutefois cet attachement à l'échelle la plus réduite (autour du bâtiment) est permis par la présence d'espace semi-privé, communs aux résidents d'un même bâtiment. Par ailleurs, la revue de la littérature de Qi *et al.*, (2024) malgré des difficultés terminologiques, tendent à montrer des effets positifs de la présence d'espace public urbain sur la cohésion sociale. Une réflexion élargie sur les espaces verts urbains comme des espaces publics supports à un panel d'activités en lien avec la fréquentation de la nature, mais pas seulement, nous semble nécessaire. Elle permettrait d'intégrer ces espaces dans une approche plus globale de

l'appropriation de l'espace, qu'ils soient privés, semi-privés ou publics, ces espaces devant pouvoir accueillir un éventail d'usages répondant aux besoins des modes de vie de leurs habitants.

Ainsi, il semble essentiel de ne pas limiter ces démarches prospectives à des considérations purement techniques, centrées sur l'aménagement et la production de logements, aussi novateurs soient-ils. Il convient, au contraire, d'élargir la réflexion aux usages réels que ces formes d'habitat rendent possibles et aux modalités concrètes de leur appropriation par les habitants. Autrement dit, il s'agirait de questionner la manière dont ces espaces favorisent ou non le développement de liens sociaux, l'usage et la gestion des espaces communs, la qualité des équipements partagés ou encore les statuts d'occupation qui leur sont associés, à l'instar des réflexions du CTSB et de l'ADEME.

4.3. Modes d'habiter et identité d'habitation

La prospective par le recours à des formes fictives d'habitat permet d'explorer un large spectre de solutions, plus ou moins probables, afin d'en questionner la réception par les individus. Or et comme nous l'avons évoqué, repenser la ville de demain ne peut pas simplement passer par des évolutions du bâti. Cela doit aussi passer par l'adaptation des usages des infrastructures afin qu'elles permettent au mieux l'expression des modes de vie contemporains. Cette adaptation peut être pensée selon l'hypothèse que si d'autres modes de vie peuvent se déployer en milieu urbain, le besoin de s'installer en périphérie pourrait s'atténuer. Toutefois il nous semble nécessaire de poursuivre les réflexions théoriques et conceptuelles afin de mesurer et décrire ces modes de vie, les rapports d'appropriation de l'espace et leurs déterminants. Les **modes d'habiter**, les **trajectoires résidentielles perçues** ou l'**identité d'habitation**, nous semble être des concepts centraux à développer pour documenter, comprendre et accompagner les changements, en cours et à venir, des villes et alentour.

Toutefois, certains de ces concepts nécessitent encore un travail de clarification. C'est notamment le cas de la trajectoire résidentielle perçue : la littérature sur ce sujet reste ténue et, à notre connaissance, cette notion n'a pas encore fait l'objet d'un formalisme méthodologique permettant de définir des outils reproductibles et fiables pour l'étudier, bien que, les travaux existants qui explorent cette dimension subjective, par entretien ou par questionnaire, convergent vers cette même nécessité de prendre en compte la manière dont les individus mobilisent leurs expériences résidentielles antérieures pour résumer et expliciter leurs parcours résidentiels. Cette réinterprétation de leurs expériences contribue à la manière dont ils se définissent et sert aussi de justification aux choix résidentiels (Bailleul & Feildel, 2011; Lelièvre & Robette, 2015; Petite, 2017). Ainsi, définir une méthode de mesure de cette

dimension subjective des trajectoires résidentielles permettrait d'en systématiser l'usage, notamment dans des enquêtes biographiques ou d'analyse des choix résidentiels. Par ailleurs, ce formalisme permettrait aussi de questionner les relations avec une seconde notion qui nous semble centrale à développer davantage.

En effet, comme pour les trajectoires résidentielles perçues, le concept **d'identité d'habitation** proposé par Feldman (1990) et mobilisé dans cette thèse mériterait d'être redéveloppé à la lumière des enjeux actuels liés aux mobilités résidentielles. Si de nombreux concepts théoriques permettent de décrire l'ancrage identitaire à un lieu, peu permettent de décrire de manière approfondie la recomposition de ces ancrages au fil des mobilités successives (Di Masso *et al.*, 2019). Des travaux récents (Bailey *et al.*, 2021), à l'aide d'entretiens semi-directifs, ont montré que certaines décisions de relocalisation résidentielle s'effectuaient en congruence avec ces identités, ces processus pouvant s'apparenter à une forme d'auto-sélection résidentielle. Si ces résultats illustrent les implications concrètes de l'identité d'habitation, ils ne s'accompagnent pas encore, à notre connaissance, d'une méthode standardisée permettant de l'interroger. Dès lors, comme pour les trajectoires résidentielles perçues, se pose la question d'un développement méthodologique susceptible de doter ce concept d'un outil de mesure systématique.

Enfin, le dernier point que nous souhaitons aborder dans cette discussion, concerne la pertinence du recours à des profils types pour comprendre les schémas d'usage et d'appropriation de l'environnement résidentiel. Nos travaux ont montré que la constitution de tels profils, permettant de rendre compte de rapports spécifiques à l'environnement résidentiel, conduit à observer des différences plus ou moins marquées dans l'évaluation de différentes formes d'habitat, ainsi que, de manière plus marginale, dans les modalités d'usage des espaces verts. Ces résultats plaident en faveur d'une différenciation des modes d'habiter fondée, au moins en partie, sur ces profils types aux attitudes contrastées. Toutefois, les effets observés concernent peu les comportements effectifs.

Récemment, des travaux réalisés en Suisse ont rendu accessible une base de données d'enquête, *Data Domotopia*, conduite auprès de 2300 répondants du canton de Genève. Les données de cette enquête balayent un très large spectre de thématiques, qui comportent, par exemple, les expériences résidentielles des répondants, leurs espaces d'activités, ainsi qu'une série de seize critères de choix résidentiels (Schultheiss *et al.*, 2024). Cette liste de critères, proche de ceux que nous avons utilisés pour la constitution de nos profils types, a aussi été mobilisée pour créer des groupes de répondants suivant une méthode analogue à celle que nous avons utilisée et dont les résultats, en termes de classification, sont eux aussi proches (Schultheiss *et al.*, 2022). Dans cette perspective, la mobilisation de cette base de données permettrait non seulement de répliquer la méthodologie développée dans

nos travaux, mais aussi d'en étendre l'application à un spectre plus large de thématiques. Elle permettrait aussi d'examiner plus finement la pertinence du recours à des profils types construits à partir du rapport des individus à leur environnement résidentiel, et d'en tester le pouvoir explicatif sur des dimensions telles que l'étendue de leur espace d'activités, leur satisfaction résidentielle ou encore leurs choix de localisation résidentielle⁹⁴.

5. Conclusion

Pour conclure sur les travaux présentés dans ce manuscrit, il ressort que l'expression des préférences résidentielles, opérationnalisée à l'aide d'un photo-questionnaire, ainsi que l'usage récréatif des aménités vertes publiques, met en évidence des rapports différenciés à l'habitat et à l'espace urbain ou périurbain. Ces différences trouvent en partie leur origine dans des déterminants bien documentés dans la littérature, notamment les caractéristiques sociodémographiques des individus comme la composition du ménage des répondants ou leur âge, révélant ainsi l'influence des étapes du cycle de vie sur les préférences résidentielles et sur les usages des aménités, ici les espaces verts publics, accessibles dans l'environnement résidentiel.

Ces résultats s'inscrivent dans la continuité d'une littérature déjà bien établie sur ces thématiques. Toutefois, la contribution originale de nos travaux réside dans le recours à une approche par profils types d'aspirations résidentielles, élaborés à partir de l'importance accordée à une liste de critères dans le choix du quartier de résidence. Les profils ainsi construits, qui décrivent des rapports contrastés à l'environnement résidentiel, montrent que les différentes formes d'habitat (maison individuelle, maison mitoyenne, petit immeuble, grand immeuble) ne sont pas appréciées de manière uniforme selon ces profils. De même, les différents niveaux de végétalisations de l'habitat présentés durant le photoquestionnaire n'ont pas fait l'objet d'évaluation consensuelle entre nos différentes catégories de répondants, confirmant ainsi l'intérêt de questionner ces profils de rapport à l'environnement résidentiel.

Ces profils contribuent également à expliquer, au moins en partie, certains comportements d'usage des aménités vertes publiques, notamment en ce qui concerne la diversité des usages observés. En revanche, aucune différence notable n'a été constatée quant à la fréquence d'usage des espaces verts publics dans les deux unités urbaines étudiées. Par ailleurs, l'exploitation des données collectées n'a pas permis d'observer de relation entre l'accessibilité à ces aménités et leurs usages, remettant partiellement en cause l'hypothèse de compensation dans le périmètre des unités urbaines. Les besoins de nature,

⁹⁴ Plusieurs dizaines de thématiques sont présentes dans la base de données *Data Domotopia*.

largement documentés dans la littérature et les enquêtes d'opinion, semblent ici se manifester surtout dans les préférences résidentielles : les habitats végétalisés y sont généralement mieux appréciés que ceux faiblement pourvus, voire dépourvus de végétation, mais cette préférence ne se traduit pas nécessairement dans les pratiques.

L'analyse d'entretiens semi-directifs, conduit avec un sous-groupe de répondants à l'enquête par questionnaire, évoque un rôle d'espaces verts résidentiel qui se situerait principalement dans les possibilités d'appropriation de l'espace et d'expression d'une identité propre aux habitants par le modelage de ces espaces. De manière plus générale, les résultats obtenus laissent à penser que le rôle des aménités vertes publiques, en ville, est à questionner aussi en leur qualité d'espaces publics, plus ou moins appropriables par les individus, et qui permettent le déploiement d'un ensemble d'activités dont le cœur des motifs d'usages ne se situe pas nécessairement dans un besoin de connexion ou reconnexion à la nature.

Enfin, nous avons débuté ce manuscrit par l'annonce de la ministre déléguée chargée du logement, en octobre 2021, appelant à mettre fin au modèle de l'habitat pavillonnaire lors de son discours de clôture de l'événement « *Habiter la France de demain* »⁹⁵. La remise en cause de ce modèle, jugée nécessaire, reposait sur son manque de durabilité, lié à la dépendance à l'automobile et à la forte consommation foncière qu'il implique. Cependant, les résultats présentés ici convergent avec ceux de l'INED (Bonvalet, 2019) évoqués au premier chapitre : l'habitat individuel demeure très largement plébiscité. Par ailleurs, la question de résider ou non en ville ne peut être réduite à une simple problématique de préférences. Les conditions d'accès au logement, et particulièrement à la propriété, contraignent les ménages les moins favorisés à s'installer en dehors des centres urbains (Bugeja-Bloch *et al.*, 2021). Dès lors, même si le développement de formes alternatives d'habitat, orientées vers l'habitat intermédiaire ou le petit collectif, constitue pour certains une option résidentielle enviable, cette transition doit s'accompagner de politiques publiques en conséquence. Celles-ci doivent non seulement permettre aux individus de se loger, mais aussi, et surtout, de pouvoir déployer des modes d'habiter en adéquation avec leurs aspirations (Fromantin, 2024). C'est peut-être à ces conditions que les villes pourront devenir à la fois désirables et durables.

⁹⁵ <https://www.modernisation.gouv.fr/actualites/habiter-la-france-de-demain-conclusion-de-la-demarche-de-participation-citoyenne>

Bibliographie

- Ahmadi, E., & Taniguchi, G. (2007). Influential factors on children's spatial knowledge and mobility in home-school travel a case study in the city of Tehran. *Journal of Asian Architecture and Building Engineering*, 6(2), 275-282. <https://doi.org/10.3130/jaabe.6.275>
- Ajzen, I., & Fishbein, M. (1977). Attitude-Behavior Relations: A Theoretical Analysis and Review of Empirical Research. *Psychological Bulletin*, 84(5), 888-918. <https://doi.org/10.1037/0033-2909.84.5.888>
- Albrecht, J., & Scheiner, J. (2022). Leaving, staying in and returning to the hometown: Couple's residential location choices at the time of family formation. *Raumforschung Und Raumordnung Spatial Research and Planning*, 80(4), 414-433. <https://doi.org/10.14512/rur.132>
- Allen, B., Bonetti, M., & Werlen, J. (2010). Entre individuel et collectif: L'habitat intermédiaire. PUCA. https://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/format_a4_-_16_-_2010-08-02_final_basse_def.pdf
- Andersson, E. K., Abramsson, M., & Malmberg, B. (2019). Patterns of changing residential preferences during late adulthood. *Ageing and Society*, 39(8), 1752-1781. <https://doi.org/10.1017/S0144686X18000259>
- Andreadakis, A., Benoit, F., Berthault, D., Bigard, C., & Millard, F. (2021). Guide pour la mise en oeuvre de l'évitement. Ministère de la transition écologique.
- Anguelovski, I., Connolly, J. J. T., Masip, L., & Pearsall, H. (2018). Assessing green gentrification in historically disenfranchised neighborhoods: A longitudinal and spatial analysis of Barcelona. *Urban Geography*, 39(3), 458-491. <https://doi.org/10.1080/02723638.2017.1349987>
- Anspach, C. K. (1934). Medical dissertation on nostalgia by Johannes Hofer, 1688. *Bulletin of the Institute of the History of Medicine*, 2(6), 376-391. <http://www.jstor.org.scd1.univ-fcomte.fr/stable/44437799>
- Antoni, J.-P. (2010). L'étalement urbain. In G. Wackermann (Ed.), *La France en villes* (pp. 164-176), Ellipses.
- Appleyard, D. (1979). The Environment as a Social Symbol: Within a Theory of Environmental Action and Perception. *Journal of the American Planning Association*, 45(2), 143-153. <https://doi.org/10.1080/01944367908976952>
- Attali, M. (2017). La France redessinée? *French Historical Studies*, 40(4), 651-674. <https://doi.org/10.1215/00161071-3946504>
- Audirac, P.-A. (1977). 1968-1975 : Renouveau accéléré du parc de logements. *Economie et statistique*, 92(1), 3-15. <https://doi.org/10.3406/estat.1977.3113>
- Authier, J.-Y., Bonvalet, C., & Lévy, J.-P. (2010). *Élire domicile : La construction sociale des choix résidentiels*. Presses universitaires de Lyon.
- Bailey, E., Devine-Wright, P., & Batel, S. (2016). Using a narrative approach to understand place attachments and responses to power line proposals: The importance of life-place trajectories. *Journal of Environmental Psychology*, 48, 200-211. <https://doi.org/10.1016/j.jenvp.2016.10.006>
- Bailey, E., Devine-Wright, P., & Batel, S. (2021). Emplacing linked lives: A qualitative approach to understanding the co-evolution of residential mobility and place attachment formation over time. *Journal of Community & Applied Social Psychology*, 31(5), 515-529. <https://doi.org/10.1002/casp.2533>
- Bailleul, H., & Feildel, B. (2011). Le sens des mobilités à l'épreuve des identités spatiales : Un éclairage par le récit de vie spatialisé et l'herméneutique cartographique. in S. Depeau & T. Ramadier (Eds.), *Se déplacer pour se situer* (p. 25-55). Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.34417>

- Bandura, A., & Adams, N. E. (1977). Analysis of self-efficacy theory of behavioral change. *Cognitive Therapy and Research*, 1(4), 287-310. <https://doi.org/10.1007/BF01663995>
- Bariol-Mathais, B. (2024). Des politiques de sobriété foncière pour transformer le ZAN en opportunité : *Administration*, 282(2), 44-46. <https://doi.org/10.3917/admi.282.0044>
- Bauer, M. W., & Gaskell, G. (1999). Towards a Paradigm for Research on Social Representations. *Journal for the Theory of Social Behaviour*, 29(2), 163-186. <https://doi.org/10.1111/1468-5914.00096>
- Beauguitte, L. (2019, 10 avril). Sur la détection de communautés en général et avec R en particulier [Billet]. *GDR Analyse de réseaux en sciences humaines et sociales*. <https://doi.org/10.58079/czeo>
- Beauvois, J.-L., Deschamps, J.-C., & Schadron, G. (2005). Vers la cognition sociale. In N. Dubois (Ed.), *Psychologie sociale de la cognition* (p. 4-87). Dunod.
- Bechtel, M.-F., Chauvin, F., Henry-Meiningner, M.-C., & Jegouzo, Y. (1991). Le point sur : La loi d'orientation pour la ville du 13 juillet 199. *Revue française d'administration publique*, 59(1), 475-479.
- Belli, R. F. (1998). The Structure of Autobiographical Memory and the Event History Calendar: Potential Improvements in the Quality of Retrospective Reports in Surveys. *Memory*, 6(4), 383-406. <https://doi.org/10.1080/741942610>
- Berenson, E. (2024, 18 mars). Les Levitt villes en France ou le rêve pavillonnaire américain. *Transatlantic Cultures*. 10.35008/tracs-0296
- Bernard, A., Bell, M., & Charles-Edwards, E. (2014). Life-course transitions and the age profile of internal migration. *Population and Development Review*, 40(2), 213-239. <https://doi.org/10.1111/j.1728-4457.2014.00671.x>
- Bernard, A., & Perales, F. (2021). Is migration a learned behavior? Understanding the impact of past migration on future migration. *Population and Development Review*, 47(2), 449-474. <https://doi.org/10.1111/padr.12387>
- Bernardi, L., Huinink, J., & Settersten, R. A. (2019). The life course cube: A tool for studying lives. *Advances in Life Course Research*, 41, 100258. <https://doi.org/10.1016/j.alcr.2018.11.004>
- Bickel, J.-F., d'Épinay, C. L., & Vollenwyder, N. (2005). Changement et continuité dans les loisirs : Une comparaison de cohortes. *L'Année sociologique*, 55(1), 129-169. <https://doi.org/10.3917/anso.051.0129>
- Bidart, C. (2019). How plans change: Anticipation, interferences and unpredictabilities. *Advances in Life Course Research*, 41, 100254. <https://doi.org/10.1016/j.alcr.2018.10.007>
- Bijker, R. A., Haartsen, T., & Strijker, D. (2012). Migration to less-popular rural areas in the Netherlands: Exploring the motivations. *Journal of Rural Studies*, 28(4), 490-498. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2012.07.003>
- Birge-Liberman, P. (2010). (Re)Greening the city: Urban park restoration as a spatial fix. *Geography Compass*, 4(9), 1392-1407. <https://doi.org/10.1111/j.1749-8198.2010.00374.x>
- Boichard, J. (1983). Chronique comtoise : Besançon et sa banlieue. Exemple d'un parasitisme organisé. *Revue Géographique de l'Est*, 23(2), 247-259. <https://doi.org/10.3406/rgest.1983.1507>
- Bollo, C., & Rollings, K. (2025). "It's like I'm on the balcony even though I'm not." Resident perceptions of state-required private outdoor spaces in Michigan's permanent supportive housing. *Housing and Society*, 1-19. <https://doi.org/10.1080/08882746.2025.2505837>
- Bolon, I., Cantoreggi, N., Simos, J., & Ruiz De Castañeda, R. (2019). Espaces verts et forêts en ville : Bénéfices et risques pour la santé humaine selon l'approche « Une seule santé » (One Health): *Santé Publique*, 1(HS1), 173-186. <https://doi.org/10.3917/spub.190.0173>

- Bonaiuto, M., Fornara, F., Ariccio, S., Ganucci Cancellieri, U., & Rahimi, L. (2015). Perceived Residential Environment Quality Indicators (PREQIs) relevance for UN-HABITAT City Prosperity Index (CPI). *Habitat International*, 45, 53-63. <https://doi.org/10.1016/j.habitatint.2014.06.015>
- Bonaiuto, M., Fornara, F., & Bonnes, M. (2006). Perceived residential environment quality in middle- and low-extension Italian cities. *European Review of Applied Psychology*, 56(1), 23-34. <https://doi.org/10.1016/j.erap.2005.02.011>
- Bonthoux, S., Brun, M., Di Pietro, F., Greulich, S., & Bouché-Pillon, S. (2014). How can wastelands promote biodiversity in cities? A review. *Landscape and Urban Planning*, 132, 79-88. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2014.08.010>
- Bonvalet, C. (2019). Préambule à la nouvelle édition. In *Désirs des français en matière d'habitation urbaine : Une enquête par sondage de 1945* (pp. 9-28). Ined Éditions.
- Bopp, E., Houot, H., Vuidel, G., Pujol, S., Bernard, N., Comby, E., Mauny, F., & Foltête, J.-C. (2024). Is compensation a myth? Modelling the use of public and private urban green spaces in relation to the geographical context. *Urban Forestry & Urban Greening*, 101, 128552. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2024.128552>
- Botton, H. (2020, 3 décembre). Accès aux espaces verts : Des inégalités révélées par la Covid-19. *The Conversation*. <http://theconversation.com/acces-aux-espaces-verts-des-inegalites-revelees-par-la-covid-19-150864>
- Bouchout, J.-P. (2015, 22 septembre). *Du plein-air aux sports de nature : Repères historiques*. Comité d'Histoire des Ministères chargés de la Jeunesse et des Sports. <https://www.sportsdenature.gouv.fr/data/userfiles/seminaires/apsn/apsne%20-%20221%20-%20C3%89clairages%20historiques%20Jean-Pierre%20BOUCHOUT.pdf>
- Bourdeau-Lepage, L. (2017). Ville et nature, vers une nouvelle alliance ? In P. Hamman (Ed.), *Ruralité, nature et environnement* (pp. 359-374). érès. <https://doi.org/10.3917/eres.hamma.20>
- Bourdeau-Lepage, L. (2019). De l'intérêt pour la nature en ville: Cadre de vie, santé et aménagement urbain. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 5, 893-911. <https://doi.org/10.3917/reru.195.0893>
- Bourdieu, P. (1979). *La distinction : Critique sociale du jugement*. Éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. (2000). *Les structures sociales de l'économie*. Éditions du Seuil.
- Boyacı, B., Dang, T. H., & Letchford, A. N. (2021). Vehicle routing on road networks: How good is Euclidean approximation? *Computers & Operations Research*, 129, 105197. <https://doi.org/10.1016/j.cor.2020.105197>
- Breakwell, G. M. (1992). *Social psychology of identity and the self-concept*. Surrey University Press in association with Academic Press.
- Breillé, M.-L., Le Gallo, J., & Verhliac, A. (2022). Migrations résidentielles et crise de la Covid-19 : Vers un exode urbain en France ? *Economie et Statistique*, 536(1), 59-76. <https://doi.org/10.24187/ecostat.2022.536.2084>
- Browning, M. H. E. M., Shipley, N., McAnirlin, O., Becker, D., Yu, C.-P., Hartig, T., & Dzhambov, A. M. (2020). An Actual Natural Setting Improves Mood Better Than Its Virtual Counterpart: A Meta-Analysis of Experimental Data. *Frontiers in Psychology*, 11, 2200. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2020.02200>
- Bugeja-Bloch, F., Lambert, A., & Noûs, C. (2021). Les conditions de logement en France : Une approche multidimensionnelle des inégalités de logement selon les classes sociales. *Revue des politiques sociales et familiales*, 141(4), 91-105. <https://doi.org/10.3917/rpsf.141.0091>
- Buhr, F. (2018). A user's guide to Lisbon: Mobilities, spatial apprenticeship and migrant urban integration*. *Mobilities*, 13(3), 337-348. <https://doi.org/10.1080/17450101.2017.1368898>
- Buttel, F. H., Hawkins, A. P., & Power, A. G. (1990). From limits to growth to global change. *Global Environmental Change*, 1(1), 57-66. [https://doi.org/10.1016/0959-3780\(90\)90007-V](https://doi.org/10.1016/0959-3780(90)90007-V)

- Caillaud, S., & Flick, U. (2016). Triangulation méthodologique, ou comment penser son plan de recherche. In G. Lo Monaco, S. Delouée, & P. Rateau, *Les représentations sociales : Théories, méthodes et applications* (pp. 227-237). De Boeck.
- Cailly, L. (2007). Capital spatial, stratégies résidentielles et processus d'individualisation. *Annales de géographie*, 654(2), 169-187. <https://doi.org/10.3917/ag.654.0169>
- Cailly, L., Huyghe, M., & Oppenchaim, N. (2020). Les trajectoires mobilitaires : Une notion clef pour penser et accompagner les changements de modes de déplacements ? *Flux*, 121(3), 52-66. <https://doi.org/10.3917/flux1.121.0052>
- Cailly, L., Huyghe, M., & Oppenchaim, N. (2022). Trajectoires mobilitaires et résidentielles des habitants du périurbain et du rural : Des socialisations tout au long de la vie. *Espaces et sociétés*, 184(185)(1), 17-32. <https://doi.org/10.3917/esp.184.0017>
- Callegaro, M., Lozar Manfreda, K., & Vehovar, V. (2015). *Web survey methodology*. SAGE.
- Cao, X. (Jason), Mokhtarian, P. L., & Handy, S. L. (2009). Examining the impacts of residential self-selection on travel behaviour: A focus on empirical findings. *Transport Reviews*, 29(3), 359-395. <https://doi.org/10.1080/01441640802539195>
- Carlton, I. (2009). *Histories of transit-oriented development: Perspectives on the development of the TOD concept*.
- Carpentier, S. (2007). *Mobilité quotidienne et ancrage résidentiel. Différenciation des pratiques spatiales et des représentations sociales selon la structure urbaine. L'exemple du Luxembourg*. [These de doctorat, Université Louis Pasteur - Strasbourg]. <https://theses.hal.science/tel-00357148>
- Carpentier, S., & Gerber, P. (2012). Structure des mobilités locales et reconfiguration des espaces de vie transfrontaliers luxembourgeois. Belkacem R., Pigeron-Piroth I. (Eds) *Le travail frontalier au sein de la Grande Région Saar-Lor-Lux. Pratiques, enjeux et perspectives*, Éditions universitaires de Lorraine.
- Carpentier-Postel, S. (2017). *Pour une approche comportementale de l'espace géographique* [HDR, Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse]. <https://theses.hal.science/tel-01659674v1>
- Carpentier-Postel, S., Gerber, P., Guyon, E., & Klein, O. (2022). Changes in residential satisfaction after relocation: The effects of commuting. A case study of luxembourg cross-border workers. *Case Studies on Transport Policy*, 10(3), 1754-1766. <https://doi.org/10.1016/j.cstp.2022.07.006>
- Carstensen, J., Lang, S., & Cordua, F. (2022). The Effects of Response Burden – Collecting Life History Data in a Self-Administered Mixed-Device Survey. *Journal of Official Statistics*, 38(4), 1069-1095. <https://doi.org/10.2478/jos-2022-0046>
- Cavailhès, J. (2012). Le choix de la localisation résidentielle des ménages obéit à de bonnes raisons économiques. *Urbanisation et consommation de l'espace, une question de mesure*, 67.
- Cayouette-Remblière, J., Lion, G., & Rivière, C. (2019). Socialisations par l'espace, socialisations à l'espace : Les dimensions spatiales de la (trans)formation des individus. *Sociétés contemporaines*, 115(3), 5-31. <https://doi.org/10.3917/soco.115.0005>
- Charruault, A. (2020). Le paradigme du parcours de vie. *Informations sociales*, 201(1), 10-13. <https://doi.org/10.3917/inso.201.0010>
- Chen, C., & Lin, H. (2011). Decomposing residential self-selection via a life-course perspective. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 43(11), 2608-2625. <https://doi.org/10.1068/a43571>
- Chesnay, J., Parmentier, D., & Boufercha, F. (2020). *Diagnostic partenarial territorial Flash « Emplois Compétences » bassin d'emploi de Besançon* (p. 35). AFPA. <https://www.bourgognefranche-comte.fr/sites/default/files/2021-02/Besan%C3%A7on%20Doubs%2025.pdf>
- Chevalier, M., & Scherrer, J. J. (1958). Documents sur le développement urbain de Besançon entre 1840 et 1940. *Population*, 13(4), 737-754. <https://doi.org/10.2307/1525134>

- Chin, W. W., & Newsted, P. R. (1999). Structural equation modeling analysis with small samples using partial least squares. *Statistical strategies for small sample research*, 1(1), 307-341.
- Clark, W. A. (2009). Changing residential preferences across income, education, and age: findings from the multi-city study of urban inequality. *Urban Affairs Review*, 44(3), 334-355. <https://doi.org/10.1177/1078087408321497>
- Clark, W. A., & Onaka, J. L. (1983). Life cycle and housing adjustment as explanations of residential mobility. *Urban studies*, 20(1), 47-57.
- Cockx, K., & Canters, F. (2020). Determining heterogeneity of residential location preferences of households in Belgium. *Applied Geography*, 124, 102271. <https://doi.org/10.1016/j.apgeog.2020.102271>
- Consalès, J.-N. (2024). Aménager ou ménager les natures urbaines : Les injonctions paradoxales d'un urbanisme en quête d'écologie: *Espaces et sociétés*, 192(2), 161-170. <https://doi.org/10.3917/esp.192.0161>
- Consalès, J.-N., & Dacheux-Auzière, B. (2022). De la banlieue agricole aux jardins urbains : Permanences et mutations du terradou marseillais, depuis le XIXe siècle. Une géohistoire du parc de l'Oasis et des Jardins ouvriers et familiaux de Provence (15e arrondissement de Marseille). *Revue de géographie historique*, (21-22). <https://doi.org/10.4000/geohist.6048>
- Coolen, H., & Meesters, J. (2012). Private and public green spaces: Meaningful but different settings. *Journal of Housing and the Built Environment*, 27(1), 49-67. <https://doi.org/10.1007/s10901-011-9246-5>
- Corbin, A. (1995). *L'avènement des loisirs, 1850-1960*. Aubier.
- Corneloup, J., Bouhaouala, M., Vachée, C., & Soulé, B. (2001). Formes de développement et positionnement touristique des espaces sportifs de nature. *Loisir et Société*, 24(1), 21. <https://doi.org/10.7202/000162ar>
- Coulangeon, P. (2015). Modélisation. *Sociologie*. <https://journals.openedition.org/sociologie/2583>
- Coulter, R. (2023). *Housing and Life Course Dynamics: Changing Lives, Places and Inequalities*. Bristol University Press.
- Coulter, R., Ham, M. V., & Findlay, A. M. (2016). Re-thinking residential mobility: Linking lives through time and space. *Progress in Human Geography*, 40(3), 352-374. <https://doi.org/10.1177/0309132515575417>
- Cuba, L., & Hummon, D. M. (1993). Constructing a sense of home: Place affiliation and migration across the life cycle. *Sociological Forum*, 8(4), 547-572. <http://www.jstor.org/stable/684963>
- Czepakiewicz, M., Heinonen, J., Næss, P., & Stefansdóttir, H. (2020). Who travels more, and why? A mixed-method study of urban dwellers' leisure travel. *Travel Behaviour and Society*, 19, 67-81. <https://doi.org/10.1016/j.tbs.2019.12.001>
- Czepakiewicz, M., Heinonen, J., & Ottelin, J. (2018). Why do urbanites travel more than do others? A review of associations between urban form and long-distance leisure travel. *Environmental Research Letters*, 13(7), 073001. <https://doi.org/10.1088/1748-9326/aac9d2>
- Czepakiewicz, M., Klaas, V., & Heinonen, J. (2020). Compensation or cosmopolitan attitudes : Explaining leisure travel of Nordic urbanites. *Travel Behaviour and Society*, 21, 167-187. <https://doi.org/10.1016/j.tbs.2020.06.002>
- Damon, J. (2017). Les Français et l'habitat individuel : Préférences révélées et déclarées. *SociologieS*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.5886>
- De Vos, J., & Witlox, F. (2016). Do people live in urban neighbourhoods because they do not like to travel? Analysing an alternative residential self-selection hypothesis. *Travel Behaviour and Society*, 4, 29-39. <https://doi.org/10.1016/j.tbs.2015.12.002>
- Debarbieux, B. (2006). Prendre position : Réflexions sur les ressources et les limites de la notion d'identité en géographie. *Espace géographique*, 35(4), 340. <https://doi.org/10.3917/eg.354.0340>

- Debrand, T., & Taffin, C. (2005). Les facteurs structurels et conjoncturels de la mobilité résidentielle depuis 20 ans. *Economie et statistique*, 381(1), 125-146. <https://doi.org/10.3406/estat.2005.7211>
- Decelle, S., Panassier, C., & Pinchart, A. (2007). *La nature dans la ville* (p. 23). Millénaire 3. <https://millenaire3.grandlyon.com/ressources/2007/la-nature-dans-la-ville>
- Dehez, J., Kuentz, V., & Lyser, S. (2022). Les loisirs en forêt : Un service de proximité(s). *Géographie, économie, société*, 24(1), 5-41. <https://doi.org/10.3166/ges.2022.0001>
- Dejoux, V., Valageas, M., & Gaimard, M. (2019). Panorama de l'évolution des conditions de logement en France depuis la fin des années 1960. *Espace populations sociétés. Space populations societies*, 2019/3, Article 2019/3. <https://doi.org/10.4000/eps.9201>
- Delaville, D., & Nologues, L. (2020). *Les espaces urbains au défi de la densification*. [Note rapide de l'Institut Paris Région]. <https://shs.hal.science/halshs-03340073>
- Delugin, L., Le Naour, M., & Genin, L. (2018). *Faire la ville dense, durable et désirable* (Clés pour Agir). ADEME.
- Depeau, S., Guillou, É., & Melin, H. (2021). Modes d'habiter et sensibilités environnementales : Quels enjeux pour la qualité de vie ? Introduction au dossier. *Développement durable et territoires*, 12(2). <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.19454>
- Depeau, S., & Ramadier, T. (2011). Introduction. In S. Depeau & T. Ramadier (Eds.), *Se déplacer pour se situer* (pp. 1–25). Presses universitaires de Rennes.
- Deschamps, J.-C., & Moliner, P. (2008). *L'identité en psychologie sociale : Des processus identitaires aux représentations sociales* (Cursus). Armand Colin.
- Descola, P. (2015). *Par-delà nature et culture*. Gallimard.
- Di Masso, A. (2022). Appropriation d'un lieu. In D. Marchand, E. Pol, & K. Weiss (Eds.), *Psychologie environnementale : 100 notions clés* (pp. 25-28). Dunod.
- Di Masso, A., Williams, D. R., Raymond, C. M., Buchecker, M., Degenhardt, B., Devine-Wright, P., Hertzog, A., Lewicka, M., Manzo, L., Shahrada, A., Stedman, R., Verbrugge, L., & von Wirth, T. (2019). Between fixities and flows: Navigating place attachments in an increasingly mobile world. *Journal of Environmental Psychology*, 61, 125-133. <https://doi.org/10.1016/j.jenvp.2019.01.006>
- Di Méo, G. (2007). Identités et territoires : Des rapports accentués en milieu urbain ? *Métropoles*, 1. <https://doi.org/10.4000/metropoles.80>
- Di Méo, G. (2016). *Le désarroi identitaire : Une géographie sociale*. l'Harmattan.
- Dias, P. (2022). 12. Catégorisation socio-spatiale. In D. Marchand, E. Pol, & K. Weiss (Eds.) *Psychologie environnementale : 100 notions clés* (pp. 40-41). Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.march.2022.01.0040>
- Dias, P., & Ramadier, T. (2018). Representational structures as stances: Examining relationships to the city under the lens of socio-spatial representations. *International Review of Social Psychology*, 31(1), 24. *International Review of Social Psychology*, 31(1), 24. <https://doi.org/10.5334/irsp.45>
- Doise, W. (1976). Structural homologies, sociology and experimental social psychology. *Social Science Information*, 15(6), 929-942. <https://doi.org/10.1177/053901847601500607>
- Doise, W. (1982). *L'explication en psychologie sociale*. Presses universitaires de France.
- Doise, W. (1986). Les représentations sociales : Définition d'un concept. In W. Doise & A. Palmonari (Eds.), *L'étude des représentations sociales* (pp. 81-94). Delachaux et Niestlé.
- Doise, W., Clémence, A., & Lorenzi-Cioldi, F. (1992). *Représentations sociales et analyses de données*. Presses Universitaires de Grenoble.
- Doise, W., Deschamps, J.-C., & Meyer, G. (1978). The accentuation of intra-category similarities. In H. Tajfel (Ed.), *Differentiation between social groups. Studies in the social psychology of intergroup relations* (pp. 159-168). Academic Press.

- Doucet, E. M., Bourgoïn, F., & LeBlanc, M. (2025). Pratiques de loisirs des joueurs de jeu vidéo. *Loisir et Société*, 48, 1-16. <https://doi.org/10.1080/07053436.2025.2474286>
- Dovbischuk, T., & Kley, S. (2024). The call of the green: The role of green spaces in residential relocations across the life course in Germany. *Population, Space and Place*, 30(8), e2810. <https://doi.org/10.1002/psp.2810>
- Driant, J. C. (2002). Les politiques du logement. In M. Segaud, J. Brun, & J. C. Driant (Éds.), *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement* (pp. 333-337). Colin.
- Dubois, N. (2004). *L'automobile : Un espace vécu comme un autre chez-soi* [Thèse de doctorat, Université de Nanterre-Paris X].
- Dumazedier, J. (1972). *Vers une civilisation du loisir ?* Éditions du Seuil.
- Dunkel, C. S. (2005). The relation between self-continuity and measures of identity. *Identity*, 5(1), 21–34. https://doi.org/10.1207/s1532706xid0501_2
- Dunlap, R. E., & Van Liere, K. D. (1978). The “new environmental paradigm”. *The journal of environmental education*, 9(4), 10-19.
- Dunne, G., Flanagan, S., & Buckley, J. (2010). Towards an understanding of international city break travel. *International Journal of Tourism Research*, 12(5), 409-417. <https://doi.org/10.1002/jtr.760>
- Dureau, F., & Imbert, C. (2014). L'approche biographique des mobilités résidentielles. In C. Imbert, H. Dubucs, F. Dureau, & M. Giroud (Eds.), *D'une métropole à l'autre : Pratiques urbaines et circulations dans l'espace européen* (pp.33-80). Armand Colin.
- Dziopa, F., & Ahern, K. (2011). A Systematic Literature Review of the Applications of Q-Technique and Its Methodology. *Methodology*, 7(2), 39-55. <https://doi.org/10.1027/1614-2241/a000021>
- Eatough, V., & Smith, J. A. (2017). Interpretative phenomenological analysis. In C. Willig (Ed.), *The SAGE handbook of qualitative research in psychology* (2nd ed), (pp. 193-211). SAGE.
- Enault, C. (2003). *Vitesse, accessibilité et étalement urbain; analyse et application à l'aire urbaine dijonnaise* [Thèse de doctorat, Université de Bourgogne].
- Endalew Terefe, A., & Hou, Y. (2024). Determinants influencing the accessibility and use of urban green spaces: A review of empirical evidence. *City and Environment Interactions*, 24, 100159. <https://doi.org/10.1016/j.cacint.2024.100159>
- Ewing, R., & Cervero, R. (2017). “Does compact development make people drive less?” The Answer Is Yes. *Journal of the American Planning Association*, 83(1), 19-25. <https://doi.org/10.1080/01944363.2016.1245112>
- Faberon, J.-Y. (1991). Les principes de la loi d'orientation pour la ville. *La Revue administrative*, 44(264), 510-516. <https://www.jstor.org/stable/40782643>
- Fairbanks, R. B. (2008). Review essay: *The new metropolitan reality: Robert A. Beauregard, When America became suburban*. *Journal of Planning History*, 7(2), 158–164. <https://doi.org/10.1177/1538513207313579>
- Farr, R. M. (1992). Les représentations sociales : La théorie et ses critiques. *Bulletin de psychologie*, 45(405), 183-188. https://www.persee.fr/doc/bupsy_0007-4403_1992_num_45_405_14125
- Feldman, R. M. (1990). Settlement-Identity : Psychological Bonds with Home Places in a Mobile Society. *Environment and Behavior*, 22(2), 183-229. <https://doi.org/10.1177/0013916590222002>
- Feldman, R. M. (1996). Constancy and change in attachments to types of settlements. *Environment and Behavior*, 28(4), 419-445.
- Félonneau, M.-L. (2004). Love and loathing of the city : Urbanophilia and urbanophobia, topological identity and perceived incivilities. *Journal of Environmental Psychology*, 24(1), 43-52. [https://doi.org/10.1016/S0272-4944\(03\)00049-5](https://doi.org/10.1016/S0272-4944(03)00049-5)

- Félonneau, M.-L., & Lecigne, A. (2007). Désirabilité de l'environnement et représentations sociales de la ville idéale. *Bulletin de psychologie*, 492(6), 567-579. <http://www.cairn.info/revue-bulletin-de-psychologie-2007-6-page-567.htm>
- Fischer, G. N. (1992). *Psychologie sociale de l'environnement*. Privat.
- Fischer, G. N. (2020). Le groupe social. In *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale* (pp. 75–112). Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.fisch.2020.01.0075>
- Flament, C. (1981). L'analyse de similitude : Une technique pour les recherches sur les représentations sociales. *Cahiers de Psychologie Cognitive*, 1(4), 375-395.
- Flament, C., & Rouquette, M.-L. (2003). *Anatomie des idées ordinaires : Comment étudier les représentations sociales*. Colin.
- Fleury-Bahi, G. (2010). *Psychologie et environnement*. De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.bahi.2010.01>
- Fleury-Bahi, G., Félonneau, M.-L., & Marchand, D. (2008). Processes of place identification and residential satisfaction. *Environment and Behavior*, 40(5), 669–682. <https://doi.org/10.1177/0013916507307461>
- Fornara, F., Ariccio, S., Rioux, L., Moffat, E., Mariette, J.-Y., Bonnes, M., & Bonaiuto, M. (2018). Vérification de la structure factorielle et de la fiabilité des préqis en France et test d'un modèle de prédiction de l'attachement au quartier : Une étude sur un échantillon parisien. *Pratiques Psychologiques*, 24(2), 131-156. <https://doi.org/10.1016/j.prps.2017.07.004>
- Fornara, F., Bonaiuto, M., & Bonnes, M. (2010). Cross-validation of abbreviated perceived residential environment quality (PREQ) and neighborhood attachment (NA) indicators. *Environment and Behavior*, 42(2), 171-196. <https://doi.org/10.1177/0013916508330998>
- Fortin, A., & Després, C. (2011). Le rapport à la nature et le choix du périurbain : Un mode de vie ou un milieu de vie ? In A. Fortin, C. Després, & G. Vachon (Eds.), *La banlieue s'étale* (pp. 229–247). Nota Bene.
- Fourcaut, A. (1995). Les lotissements défectueux en région parisienne : Un exemple de gestion technique d'une crise urbaine. In Y. Cohen & R. Baudouï (Éds.), *Les chantiers de la paix sociale : 1900-1940* (p. 255-264). ENS Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.26330>
- Freeman, C., Dickinson, K. J. M., Porter, S., & van Heezik, Y. (2012). "My garden is an expression of me" : Exploring householders' relationships with their gardens. *Journal of Environmental Psychology*, 32(2), 135-143. <https://doi.org/10.1016/j.jenvp.2012.01.005>
- Frémont, A. (1974). Recherches sur l'espace vécu. *L'Espace géographique*, 3(3), 231-238. <https://doi.org/10.3406/spgeo.1974.1491>
- Fried, M. (1966). Grieving for a lost home: Psychological cost of relocation. In J. Q. Wilson (Ed.), *Urban renewal: The record and the controversy* (pp. 359–379). M.I.T. Press.
- Fried, M. (2000). Continuities and discontinuities of place. *Journal of Environmental Psychology*, 20(3), 193-205. <https://doi.org/10.1006/jevp.1999.0154>
- Fromantin, J.-C. (2024). Se loger n'est pas habiter.... *Servir*, 531(7), 51-53. <https://doi.org/10.3917/servir.531.0051>
- Fukano, Y., & Soga, M. (2024). Greenery hypothesis: An evolutionary explanation for why presence/absence of green affects humans. *People and Nature*, 6(2), 422-434. <https://doi.org/10.1002/pan3.10619>
- Galster, G., & Wessel, T. (2019). Reproduction of social inequality through housing : A three-generational study from Norway. *Social Science Research*, 78, 119-136. <https://doi.org/10.1016/j.ssresearch.2018.12.016>
- Gawronski, B. (2007). Editorial : Attitudes can be Measured! But What is an Attitude? *Social Cognition*, 25(5), 573-581. <https://doi.org/10.1521/soco.2007.25.5.573>

- Gaymard, S. (2021). La question des pratiques, comportements, et leur place dans l'évolution de la représentation sociale. In S. Gaymard, *Les fondements des représentations sociales* (pp. 159-188). Dunod; Cairn.info. <https://shs.cairn.info/les-fondements-des-representations-sociales--9782100822195-page-159?lang=fr>
- Gaymard, S., & Bordarie, J. (2015). The perception of the ideal neighborhood: A preamble to implementation of a "street use code". *Social Indicators Research*, 120(3), 801–816. <https://doi.org/10.1007/s11205-014-0610-1>
- Gehrke, S. R., Singleton, P. A., & Clifton, K. J. (2019). Understanding stated neighborhood preferences : The roles of lifecycle stage, mobility style, and lifestyle aspirations. *Travel Behaviour and Society*, 17, 62-71. <https://doi.org/10.1016/j.tbs.2019.07.001>
- Gerber, P., Klein, O., & Carpentier, S. (2010). *Mobilité locale et périurbanisation transfrontalière* (Working Papers, 2010/22, 32 p.). CEPS/INSTEAD. <https://ideas.repec.org/p/irs/cepswp/2010-22.html>
- Genre-Grandpierre, C. (1999). La géométrie fractale : Un outil de description des réseaux, des flux et de l'accessibilité. *Revue Géographique de l'Est*, 39(4). <https://doi.org/10.4000/rge.4285>
- Ginelli, L. (2015). *Jeux de nature, natures en jeu. Des loisirs aux prises avec l'écologisation des sociétés* [Thèse de doctorat, Université de Bordeaux]. <https://theses.fr/2015BORD0050>
- Giorgi, A., Giorgi, B., & Morley, J. (2017). The Descriptive Phenomenological Psychological Method. In C. Willig (Ed.), *The Sage handbook of qualitative research in psychology* (2nd edition, pp. 176-192). SAGE.
- Girandola, F., & Fointiat, V. (2016). *Attitudes et comportements : Comprendre et changer*. Presses universitaires de Grenoble.
- Girandola, F., & Joule, R.-V. (2013). Attitudes, changements d'attitudes et comportement. In L. Bègue & O. Desrichard (Eds.), *Traité de psychologie sociale : La science des interactions humaines* (pp. 221-248). De Boeck.
- Golaz, V., & Lelièvre, É. (2012). L'entourage familial pendant l'enfance et l'adolescence, entre faits et perceptions : Une analyse rétrospective des parcours de vie des Franciliens des générations 1930-1950. *Population*, Vol. 67(3), 491-515. <https://doi.org/10.3917/popu.1203.0491>
- Gonzalez, J., & Kaufmann, V. (2020). Le stationnement comme levier du report modal : État des lieux sur les conditions de stationnement des actifs dans l'arc lémanique. *Transports urbains*, 137(2), 11-15. <https://doi.org/10.3917/turb.137.0011>
- Goodwin, PhilB. (1996). Empirical evidence on induced traffic : A review and synthesis. *Transportation*, 23(1). <https://doi.org/10.1007/BF00166218>
- Gournay, I. (2002). Levitt France et la banlieue à l'américaine : Premier bilan. *Histoire urbaine*, 5(1), 167–188. <https://doi.org/10.3917/rhu.005.0167>
- Guan, X., & Wang, D. (2020). The multiplicity of self-selection : What do travel attitudes influence first, residential location or work place? *Journal of Transport Geography*, 87, 102809. <https://doi.org/10.1016/j.jtrangeo.2020.102809>
- Guerois, M., & Paulus, F. (2002). Commune centre, agglomération, aire urbaine : Quelle pertinence pour l'étude des villes ? *Cybergeo*. <https://doi.org/10.4000/cybergeo.3491>
- Gueymard, S. (2006). Facteurs environnementaux de proximité et choix résidentiels : Le rôle de l'ancrage communal, des représentations et des pratiques des espaces verts. *Développement durable et territoires*, Dossier 7. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.2716>
- Guimelli, C. (1999). *La pensée sociale*. Presses universitaires de France.
- Gunnarsson, B., & Hedblom, M. (2023). Biophilia revisited : Nature versus nurture. *Trends in Ecology & Evolution*, 38(9), 792-794. <https://doi.org/10.1016/j.tree.2023.06.002>
- Guo, T.-C., & Li, X. (2016). Positive relationship between individuality and social identity in virtual communities: Self-categorization and social identification as distinct forms of social identity.

- Cyberpsychology, Behavior, and Social Networking*, 19(11), 680–685.
<https://doi.org/10.1089/cyber.2016.0290>
- Gurrutxaga, M. (2023). A life-stage approach for decomposing spatiotemporal population changes along an urban-rural gradient: Implications for regional planning. *Geographical Review*, 113(1), 134-155.
<https://doi.org/10.1080/00167428.2021.1906669>
- Gustafson, P. (2009). Mobility and territorial belonging. *Environment and Behavior*, 41(4), 490-508.
<https://doi.org/10.1177/0013916508314478>
- Haaland, C., & van den Bosch, C. K. (2015). Challenges and strategies for urban green-space planning in cities undergoing densification: A review. *Urban Forestry & Urban Greening*, 14(4), 760-771.
<https://doi.org/10.1016/j.ufug.2015.07.009>
- Haas, V., & Masson, E. (2006). La relation à l'autre comme condition à l'entretien: *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 71(3), 77-88. <https://doi.org/10.3917/cips.071.0077>
- Hamman, P. (2017). Les relations entre ruralité, nature et environnement en sciences sociales : Mises en perspective et renouvellement. In *Ruralité, nature et environnement* (pp. 7-58). érès.
<https://doi.org/10.3917/eres.hamma.2017.01.0007>
- Han, S., Song, D., Xu, L., Ye, Y., Yan, S., Shi, F., Zhang, Y., Liu, X., & Du, H. (2022). Behaviour in public open spaces: A systematic review of studies with quantitative research methods. *Building and Environment*, 223, 109444. <https://doi.org/10.1016/j.buildenv.2022.109444>
- Handy, S., Cao, X., & Mokhtarian, P. L. (2006). Self-selection in the relationship between the built environment and walking: Empirical evidence from Northern California. *Journal of the American Planning Association*, 72(1), 55–74. <https://doi.org/10.1080/01944360608976724>
- Harris, T., Yang, Z., & Hardin, J. W. (2012). Modeling underdispersed count data with generalized poisson regression. *The Stata Journal: Promoting Communications on Statistics and Stata*, 12(4), 736-747.
<https://doi.org/10.1177/1536867X1201200412>
- Hartig, T., Mitchell, R., de Vries, S., & Frumkin, H. (2014). Nature and Health. *Annual Review of Public Health*, 35(1), 207-228. <https://doi.org/10.1146/annurev-publhealth-032013-182443>
- Heeringa, S. G., West, B. T., & Berglund, P. A. (2015). Regression with complex samples. In H. Best & C. Wolf (Eds.), *The SAGE handbook of regression analysis and causal inference* (pp. 225-248). Sage.
- Herzog, T. R., & Gale, T. A. (1996). Preference for Urban Buildings as a Function of Age and Nature Context. *Environment and Behavior*, 28(1), 44-72. <https://doi.org/10.1177/0013916596281003>
- Hidalgo, M. (2016). Représentations sociales et attitudes : Un focus théorique et une illustration empirique. In G. Lo Monaco, S. Delouée, & P. Rateau (Eds.), *Les représentations sociales : Théories, méthodes et applications* (pp. 487-490). De Boeck.
- Hirtzel, J. (2015). *Exploration prospective des mobilités résidentielles dans une agglomération urbaine au moyen d'un modèle de simulation multi-agents (MOBISIM)* [Thèse de doctorat, Université de Franche-Comté]. <https://theses.hal.science/tel-01273313>
- Hoffmann, J. A., & Hosch, A.-K. (2023). Predicting serial position effects and judgment errors in retrospective evaluations from memory recall. *Journal of Economic Psychology*, 96, 102622.
<https://doi.org/10.1016/j.joep.2023.102622>
- Hofstede, H., Salemink, K., & Haartsen, T. (2023). The journey of staying: A transitional and mobility perspective on the staying rural preferences of rural young adults. *Sociologia Ruralis*, 63(4), 947-968. <https://doi.org/10.1111/soru.12434>
- Hornsey, M. J. (2008). Social identity theory and self-categorization theory: A historical review. *Social and Personality Psychology Compass*, 2(1), 204–222. <https://doi.org/10.1111/j.1751-9004.2007.00066.x>
- Hosotte, P. G. T. (2022). *L'évaporation du trafic, opportunités et défis pour la mobilité d'aujourd'hui et demain* [Thèse de doctorat, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne]. <https://infoscience.epfl.ch/entities/publication/97f040c6-1868-4741-ba8d-0e71ce0391df>

- Houssemand, J. (2020). *Conceptualisation et évaluation d'une typologie de lotissement vertical pour un aménagement urbain durable* [Thèse de doctorat, Université de Franche-Comté]. <https://theses.hal.science/tel-02507011>
- Houssemand, J., Griffond-Boitier, A., Youssoufi, S., & Antoni, J.-P. (2018). Caractériser l'offre d'habitat par la demande résidentielle. Éléments pour un renouvellement conceptuel du couple logement/environnement. *Cybergeo*. <https://doi.org/10.4000/cybergeo.29909>
- Ibraeva, A., Correia, G. H. D. A., Silva, C., & Antunes, A. P. (2020). Transit-oriented development: A review of research achievements and challenges. *Transportation Research Part A: Policy and Practice*, 132, 110-130. <https://doi.org/10.1016/j.tra.2019.10.018>
- Imamog, R., & Imamog, E. O. (2006). Relationship between familiarity, attitudes and preferences: Assisted living facilities as compared to nursing homes. *Social Indicators Research*, 79(1), 235-254. <https://doi.org/DOI%252010.1007/s11205-005-4126-6>
- Ito, K., Su-May Tan, T., Lee, A., & Li, L. M. W. (2019). Low residential mobility and novelty-seeking consumption. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 50(10), 1242-1252. <https://doi.org/10.1177/0022022119886107>
- Jacquot, A. (2006). Cinquante ans d'évolution des conditions de logement des ménages. *Données sociales-La société française*, 6, 467-473.
- Jakobsson, A., & Dewaelheyns, V. (2018). Contemporary interpretation of the meaning and heritage of early 20th century private gardens: From an historical reflection to a future outlook in planning. *Urban Forestry & Urban Greening*, 30, 210-219. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2018.02.003>
- Jansen, S. J. T. (2012). What is the worth of values in guiding residential preferences and choices? *Journal of Housing and the Built Environment*, 27(3), 273-300. <https://doi.org/10.1007/s10901-012-9270-0>
- Jansen, S. J. T. (2020). Urban, suburban or rural? Understanding preferences for the residential environment. *Journal of Urbanism: International Research on Placemaking and Urban Sustainability*, 13(2), 213-235. <https://doi.org/10.1080/17549175.2020.1726797>
- Jensen, C. U., Panduro, T. E., Lundhede, T. H., Von Graevenitz, K., & Thorsen, B. J. (2021). Who demands peri-urban nature? A second stage hedonic house price estimation of household's preference for peri-urban nature. *Landscape and Urban Planning*, 207, 104016. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2020.104016>
- Jodelet, D. (2006). Place de l'expérience vécue dans le processus de formation des représentations sociales. In V. Haas (Ed.), *Les savoirs du quotidien. Transmissions, appropriations, représentations* (pp. 235–255). Presses universitaires de Rennes.
- Jorgensen, B. S., & Stedman, R. C. (2001). Sense of Place as an attitude: Lakeshore owners attitudes toward their properties. *Journal of Environmental Psychology*, 21(3), 233-248. <https://doi.org/10.1006/jevp.2001.0226>
- Joye, Y., & De Block, A. (2011). 'Nature and I are two': A critical examination of the biophilia hypothesis. *Environmental Values*, 20(2), 189–215. <https://doi.org/10.3197/096327111X12997574391724>
- Junot, A., & Praene, J.-P. (2021). Quelles représentations du quartier idéal à La Réunion ? Une réflexion sur les modes d'habiter et la qualité de vie comme indicateurs de la durabilité urbaine. *Développement durable et territoires*, Vol. 12, n°2. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.18191>
- Kahn, P. H. (1997). Developmental psychology and the biophilia hypothesis: Children's affiliation with nature. *Developmental Review*, 17(1), 1-61. <https://doi.org/10.1006/drev.1996.0430>
- Kahneman, D. (2011). *Thinking, fast and slow*. Farrar, Straus and Giroux.
- Kalaora, B. (1981). Naissance et développement d'un loisir urbain: La forêt de Fontainebleau. *Études rurales*, 83(1), 97-115. <https://doi.org/10.3406/rural.1981.2666>
- Kalaora, B. (1998). *Au-delà de la nature l'environnement: L'observation sociale de l'environnement*. l'Harmattan.

- Kalaora, B. (2001). À la conquête de la pleine nature: *Ethnologie française*, 31(4), 591-597. <https://doi.org/10.3917/ethn.014.0591>
- Kalfèche, G. (2024). Les lotissements, la ZAN et la durabilité : Pour une transformation des lotissements en opérations d'aménagement. *Droit et Ville*, 98(2), 43-62. <https://doi.org/10.3917/dv.098.0043>
- Kalivoda, O., Vojar, J., Skřivanová, Z., & Zahradník, D. (2014). Consensus in landscape preference judgments : The effects of landscape visual aesthetic quality and respondents' characteristics. *Journal of Environmental Management*, 137, 36-44. <https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2014.02.009>
- Kaplan, R., & Kaplan, S. (1989). *The experience of nature : A psychological perspective*. Cambridge university press.
- Kaufmann, J.-C. (1996). *L'entretien compréhensif*. Nathan.
- Kaufmann, V., & Jemelin, C. (2004, October). La motilité, une forme de capital permettant d'éviter les irréversibilités socio-spatiales. In *Colloque de géographie sociale Espaces et Sociétés aujourd'hui, Rennes*. <https://infoscience.epfl.ch/handle/20.500.14299/15202>
- Keleş, E., Atik, D., & Bayrak, G. (2018). Visual landscape quality assessment in historical cultural landscape areas. *European Journal of Sustainable Development*, 7(3). <https://doi.org/10.14207/ejsd.2018.v7n3p287-300>
- Kley, S., & Stenpaß, A. (2020). Intergenerational transmission of housing choice : The relevance of green spaces for moving into a family house across social class. *Population, Space and Place*, 26(2), e2299. <https://doi.org/10.1002/psp.2299>
- Knowles, C. (2011). Cities on the move : Navigating urban life. *City*, 15(2), 135-153.
- Koczkodaj, W. W., Herman, M. W., & Orłowski, M. (1999). Managing Null Entries in Pairwise Comparisons. *Knowledge and Information Systems*, 1(1), 119-125. <https://doi.org/10.1007/BF03325094>
- Krieger, S.-J., Deldrève, V., & Lewis, N. (2017). Écologisation des loisirs de nature, entre ensauvagement et domestication. *Loisir et Société*, 40(1), 25-38. <https://doi.org/10.1080/07053436.2017.1282039>
- Kroesen, M. (2019). Residential self-selection and the reverse causation hypothesis : Assessing the endogeneity of stated reasons for residential choice. *Travel Behaviour and Society*, 16, 108-117. <https://doi.org/10.1016/j.tbs.2019.05.002>
- Kuhne, N. (2014). Méthodologie Q. In S. Tétreault & P. Guillez (Eds.), *Guide pratique de recherche en réadaptation* (pp. 445-463). De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.guill.2014.01.0445>
- Lahire, B. (2006). *La culture des individus*. La Découverte. <https://shs.cairn.info/La-culture-des-individus--9782707149282-page-123?lang=fr>
- Lahmini, N. (2002). Grand ensemble. In M. Segaud, J. Brun, & J. C. Driant (Eds.), *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement* (pp. 208-210). Colin.
- Lalli, M. (1992). Urban-related identity : Theory, measurement, and empirical findings. *Journal of Environmental Psychology*, 12(4), 285-303. [https://doi.org/10.1016/S0272-4944\(05\)80078-7](https://doi.org/10.1016/S0272-4944(05)80078-7)
- Lam, K. C. H., & Buehler, R. (2009). Trips down memory lane: Recall direction affects the subjective distance of past events. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 35(2), 230-242. <https://doi.org/10.1177/0146167208327190>
- Lanzendorf, M. (2003). Mobility biographies. A new perspective for understanding travel behaviour. *Moving through nets: The physical and social dimensions of travel.*, 20. http://webarchiv.ethz.ch/ivt/news/archive/20030810_IATBR/lanzendorf.pdf
- Lanzendorf, M. (2010). Key events and their effect on mobility biographies: The case of childbirth. *International Journal of Sustainable Transportation*, 4(5), 272-292. <https://doi.org/10.1080/15568310903145188>
- Laslaz, L., & Girault, C. (2020). Nature et environnement en Europe du Nord. Introduction aux pratiques et imaginaires des naturalités nordiques. *Annales de géographie*, 736, 5-30.
- Le Corbusier. (1948). L'habitation moderne. *Population*, 3(3), 417-440. <https://doi.org/10.2307/1523807>

- Le Lay, Y.-F., Piégay, H., & Rivière-Honegger, A. (2013). Perception of braided river landscapes: Implications for public participation and sustainable management. *Journal of Environmental Management*, 119, 1-12. <https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2013.01.006>
- Le Roux, G., Studer, M., Bringé, A., & Bonvalet, C. (2023). Selecting qualitative cases using sequence analysis: A mixed-method for in-depth understanding of life course trajectories. *Advances in Life Course Research*, 56, 100530. <https://doi.org/10.1016/j.alcr.2023.100530>
- Lebaron, F., & Le Roux, B. (2013). Géométrie du champ. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 200(5), 106-109. <https://doi.org/10.3917/ars.200.0106>
- Lee, M., Kim, S., Kim, H., & Hwang, S. (2023). Pedestrian visual satisfaction and dissatisfaction toward physical components of the walking environment based on types, characteristics, and combinations. *Building and Environment*, 244, 110776. <https://doi.org/10.1016/j.buildenv.2023.110776>
- Léger, J.-M. (2017). Pavillon, maison de ville, maison en bande, gated community : Quatre figures de l'individualité habitée. *SociologieS*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.5896>
- Lelièvre, É., & Robette, N. (2015). Trajectoires perçues : Une approche quantitative des perceptions de bien-être. *Bulletin of Sociological Methodology/Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 125(1), 25–45. <https://doi.org/10.1177/0759106314543754>
- Leonardelli, G. J., & Toh, S. M. (2015). Social categorization in intergroup contexts: three kinds of self-categorization. *Social and Personality Psychology Compass*, 9(2), 69-87. <https://doi.org/10.1111/spc3.12150>
- Lepillé, R., Evrard, B., Bussi, M., & Féménias, D. (2017). Formes de marche et immersions dans la nature : Ressourcements et dépaysements dans les forêts urbaines. *Loisir et Société*, 40(1), 113-136. <https://doi.org/10.1080/07053436.2017.1282029>
- Letdin, M., & Shim, H. S. (2019). Location choice, life cycle and amenities. *Journal of Regional Science*, 59(3), 567-585. <https://doi.org/10.1111/jors.12441>
- Levy, J.-P. (2005). Change in the Social Hierarchy of French Urban Housing between 1978 and 1996. *International Journal of Urban and Regional Research*, 29(3), 581-607. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2427.2005.00606.x>
- Lévy-Vroelant, C. (1993). A propos de la mobilité résidentielle au XIXe siècle : Un espace à explorer. *Les Annales de la recherche urbaine*, 59(1), 15-24. <https://doi.org/10.3406/aru.1993.1723>
- Lewicka, M. (2011). Place attachment: How far have we come in the last 40 years? *Journal of Environmental Psychology*, 31(3), 207-230. <https://doi.org/10.1016/j.jenvp.2010.10.001>
- Lewicka, M. (2021). In search of roots: Restoring continuity in a mobile world. In L. Manzo & P. Devine-Wright (Eds.), *Place attachment: Advances in theory, methods and applications* (2nd ed., pp. 61–76). Routledge.
- Li, H., Browning, M. H. E. M., Rigolon, A., Larson, L. R., Taff, D., Labib, S. M., Benfield, J., Yuan, S., McAnirlin, O., Hatami, N., & Kahn, P. H. (2023). Beyond “bluespace” and “greenspace”: A narrative review of possible health benefits from exposure to other natural landscapes. *Science of The Total Environment*, 856, 159292. <https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2022.159292>
- Lieury, A., & Léger, L. (2020) *Introduction à la psychologie cognitive*. Dunod. <https://shs.cairn.info/introduction-a-la-psychologie-cognitive--9782100801862-page-85?lang=fr>
- Lindberg, E., Hartig, T., Garvill, J., & Garling, T. (1992). Residential-location preferences across the life span. *Journal of Environmental Psychology*, 12(2), 187-198. [https://doi.org/10.1016/S0272-4944\(05\)80070-2](https://doi.org/10.1016/S0272-4944(05)80070-2)
- Lord, S., Negron-Poblete, P., & Després, M. (2018). Vieillir chez soi dans la diversité des formes urbaines et rurales du Québec, Canada : Une exploration des enjeux d'aménagement des territoires vus par leurs habitants. *Retraite et société*, 76(1), 43-66. <https://doi.org/10.3917/rs1.076.0043>
- Loubère, L., & Ratinaud, P. (2014). *Documentation IRaMuTeQ 0.6 alpha 3 version 0.1*. http://www.iramuteq.org/documentation/fichiers/documentation_19_02_2014.pdf.

- Ma, Y., Brindley, P. G., & Lange, E. (2024). Comparison of urban green space usage and preferences: A case study approach of China and the UK. *Landscape and Urban Planning*, 249, 105112. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2024.105112>
- Maat, K., & de Vries, P. (2006). The influence of the residential environment on green-space travel: testing the compensation hypothesis. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 38(11), 2111-2127. <https://doi.org/10.1068/a37448>
- Magri, S. (2008). Le pavillon stigmatisé. :Grands ensembles et maisons individuelles dans la sociologie des années 1950 à 1970. *L'Année sociologique*, 58(1), 171-202. <https://doi.org/10.3917/anso.081.0171>
- Maisonneuve, J., & Margot-Duclot, J. (1964). Les techniques de la psychologie sociale. *Bulletin de psychologie*, 17(228), 20.
- Manahasa, E., Demiraj, K., Manahasa, O., & Hysa, A. (2025). Effect of privacy in place attachment: How does a residential complex design in Tirana influence attachment to home, neighbourhood, and city? *Journal of Housing and the Built Environment*, 40(2), 819-844. <https://doi.org/10.1007/s10901-025-10183-4>
- Mangold, M. (2019). La « maison durable » dans les espaces périurbains en Alsace : Entre héritage et renouvellement de l'habitat « pavillonnaire ». *Espace populations sociétés*, 2019/3. <https://doi.org/10.4000/eps.9415>
- Marchal, H., & Stébé, J.-M. (2017a). La nature en tension entre l'urbain et le rural:L'exemple d'un territoire émergent : Le pré-urbain. In P. Hamman (Ed.), *Ruralité, nature et environnement* (pp. 303-328). érès. <https://doi.org/10.3917/eres.hamma.2017.01.0303>
- Marchal, H., & Stébé, J.-M. (2017b). Où en est le pavillonnaire ? *SociologieS*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.5880>
- Martin, C., & Czellar, S. (2016). The extended Inclusion of Nature in Self scale. *Journal of Environmental Psychology*, 47, 181-194. <https://doi.org/10.1016/j.jenvp.2016.05.006>
- Masoumi, H., Ibrahim, M. R., & Aslam, A. B. (2021). The Relation Between Residential Self-Selection and Urban Mobility in Middle Eastern Cities : The Case of Alexandria, Egypt. *Urban Forum*, 32(3), 261-287. <https://doi.org/10.1007/s12132-020-09414-4>
- Masse, F. (2021). *Mobilités de loisirs dans deux métropoles littorales : Identification des déterminants des comportements de déplacements à Marseille et Nice* [Thèse de doctorat, Aix-Marseille]. <https://theses.fr/2021AIXM0064>
- Masse, F., Carpentier-Postel, S., & Oliveau, S. (2020). Approche lexicométrique des opinions relatives aux modes de transport : Application aux enquêtes ménages-déplacements de Marseille et Nice. *RTS. Recherche, transports, sécurité*, 2020. https://doi.org/10.25578/RTS_ISSN1951-6614_2020-07
- Mathieu, N. (2014). Mode d'habiter : Un concept à l'essai pour penser les interactions hommes-milieus. In R. Chenorkian & S. Robert (Eds.), *Les interactions hommes-milieus* (pp. 97-130). Editions Quæ. <https://doi.org/10.3917/quae.cheno.2014.01.0097>
- Mavros, P., Ngoi, Z. L., Kirk, S., Te, A., Grübel, J., Melgar, L. A., Guizzo, A. O., & Makowski, D. (2023). *Attenuating subjective crowding through beauty: An online study on the interaction between environment aesthetics, typology and crowdedness*. PsyArXiv. <https://doi.org/10.31234/osf.io/ezybm>
- Mayer, F. S., & Frantz, C. M. (2004). The connectedness to nature scale: A measure of individuals' feeling in community with nature. *Journal of Environmental Psychology*, 24(4), 503-515. <https://doi.org/10.1016/j.jenvp.2004.10.001>
- Mead, G. H. (1963). L'esprit, le soi et la société. *Revue française de sociologie*, 4(2), 224.
- Mikolai, J., & Kulu, H. (2018). Divorce, Separation, and Housing Changes: A Multiprocess Analysis of Longitudinal Data from England and Wales. *Demography*, 55(1), 83-106. <https://doi.org/10.1007/s13524-017-0640-9>

- Milet, H., Maisetti, N., & Simon, E. (2022). *Exode urbain, un mythe, des réalités* [Rapport public]. Ministère de la Transition écologique. https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/DP_EXODEURBAIN.pdf
- Milet, H., Meyfroidt, A., & Simon, E. (2022). *Exode urbain ? Petits flux, grands effets. Les mobilités résidentielles à l'ère post-Covid*. Popsu Territoires.
- Milgram, S. (1970). The experience of living in cities: Adaptations to urban overload create characteristic qualities of city life that can be measured. *Science*, 167(3924), 1461-1468. <https://doi.org/10.1126/science.167.3924.1461>
- Milgram, S., & Jodelet, D. (1976). Psychological maps of Paris. In H. M. Proshansky (Éd.), *Environmental psychology: People and their physical settings* (2. ed, pp. 104-124). Holt.
- Mirloup, J. (1984). Tourisme et loisirs en milieu urbain et péri-urbain en France. *Annales de Géographie*, 93(520), 704-718. <https://doi.org/10.3406/geo.1984.21194>
- Misiune, I., Julian, J. P., & Veteikis, D. (2021). Pull and push factors for use of urban green spaces and priorities for their ecosystem services: Case study of Vilnius, Lithuania. *Urban Forestry & Urban Greening*, 58, 126899. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2020.126899>
- Mokhtarian, P. L., & Cao, X. (2008). Examining the impacts of residential self-selection on travel behavior: A focus on methodologies. *Transportation Research Part B: Methodological*, 42(3), 204-228. <https://doi.org/10.1016/j.trb.2007.07.006>
- Moles, A. A., Rohmer-Moles, E., & Schwach, V. (1972). *Psychosociologie de l'espace*. l'Harmattan.
- Moliner, P., & Guimelli, C. (2015). *Les représentations sociales*. Presses universitaires de Grenoble.
- Mollé, G., Appert, M., & Mathian, H. (2019). Le retour de l'habitat vertical et les politiques TOD (Transit Oriented Development) dans les villes françaises : Vers une intensification urbaine socialement sélective ? *Espace populations sociétés*, 2019/3. <https://doi.org/10.4000/eps.9256>
- Morel-Brochet, A. (2014). La densification : Un tabou dans l'univers pavillonnaire ? *Norois*, 231, 93-108. <https://doi.org/10.4000/norois.5102>
- Morris, T. (2017). Examining the influence of major life events as drivers of residential mobility and neighbourhood transitions. *Demographic Research*, 36, 1015-1038. <https://doi.org/10.4054/DemRes.2017.36.35>
- Morrow-Jones, H. A., & Wenning, M. V. (2005). The housing ladder, the housing life-cycle and the housing life-course: Upward and downward movement among repeat home-buyers in a US metropolitan housing market. *Urban Studies*, 42(10), 1739-1754. <https://doi.org/10.1080/00420980500231647>
- Moscovici, S. (1961). *La psychanalyse, son image et son public*. Presses universitaires de France.
- Moser, G. (2009). *Psychologie environnementale : Les relations homme-environnement*. De Boeck Supérieur.
- Moser, G., & Uzzell, D. (2003). Environmental psychology. In I. B. Weiner (Ed.), *Handbook of psychology* (pp. 1-36). John Wiley & Sons. <https://doi.org/10.1002/0471264385.wei0517>
- Moser, G., & Weiss, K. (2003). *Espaces de vie : Aspects de la relation homme-environnement* Armand Colin.
- Munafò, S. (2016). *La ville compacte remise en cause ? Formes urbaines et mobilités de loisirs*. Alphil Presses universitaires suisses. https://doi.org/10.26530/OAPEN_624512
- Munafò, S. (2017). Forme urbaine et mobilités de loisirs : L'« effet barbecue » sur le grill. *Cybergeogeo*. <https://doi.org/10.4000/cybergeogeo.28634>
- Muñiz, I., Calatayud, D., & Dobaño, R. (2013). The compensation hypothesis in Barcelona measured through the ecological footprint of mobility and housing. *Landscape and Urban Planning*, 113, 113-119. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2013.02.004>
- Næss, P. (2006). Are Short Daily Trips Compensated by Higher Leisure Mobility? *Environment and Planning B: Planning and Design*, 33(2), 197-220. <https://doi.org/10.1068/b311151>

- Naspetti, S., Mandolesi, S., & Zanoli, R. (2016). Using visual Q sorting to determine the impact of photovoltaic applications on the landscape. *Land Use Policy*, 57, 564-573. <https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2016.06.021>
- Nativel, M. (2023). *Éoliennes en vues : Comprendre les impacts des éoliennes sur les paysages modélisés, représentés et vécus de Bourgogne-Franche-Comté* [Thèse de doctorat, Université de Bourgogne-Franche-Comté]. <https://theses.hal.science/tel-04521518>
- Navarro Carrascal, O. (2022). *Psychologie environnementale : Enjeux environnementaux, risques et qualité de vie*. De Boeck supérieur.
- Nelson, I. A. (2010). From quantitative to qualitative: Adapting the life history calendar method. *Field Methods*, 22(4), 413-428. <https://doi.org/10.1177/1525822X10379793>
- Nesbitt, L., Meitner, M. J., Girling, C., Sheppard, S. R. J., & Lu, Y. (2019). Who has access to urban vegetation? A spatial analysis of distributional green equity in 10 US cities. *Landscape and Urban Planning*, 181, 51-79. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2018.08.007>
- Nessi, H. (2012). *Incidences du contexte urbain et du rapport au cadre de vie sur la mobilité de loisir*, Thèse [Thèse de doctorat, Université Paris-Est]. <https://pastel.hal.science/pastel-00808891>
- Nessi, H. (2017). Leisure mobility and individuals' relationship to the living environment: A comparison between the Paris and Rome urban regions. *Urban Environment*, 12, Article 12. <http://journals.openedition.org/eue/2034>
- Newman, P. W., & Kenworthy, J. R. (1996). The land use-transport connection. *Land Use Policy*, 13(1), 1-22. [https://doi.org/10.1016/0264-8377\(95\)00027-5](https://doi.org/10.1016/0264-8377(95)00027-5)
- Nikolli, A., & Girault, C. (2021). L'accès à la nature au prisme de la crise sanitaire, ou le contrôle politique d'un espace de liberté. *Cybergeog: European Journal of Geography*. <https://doi.org/10.4000/cybergeog.36211>
- Nourian, P., Rezvani, S., Valeckaite, K., & Sariyildiz, S. (2018). Modelling walking and cycling accessibility and mobility: The effect of network configuration and occupancy on spatial dynamics of active mobility. *Smart and Sustainable Built Environment*, 7(1), 101-116. <https://doi.org/10.1108/SASBE-10-2017-0058>
- Novarina, G. (2023). *Histoire de l'urbanisme de la Renaissance à nos jours : L'art et la raison*. Le Moniteur.
- Nowok, B., Findlay, A., & McCollum, D. (2018). Linking residential relocation desires and behaviour with life domain satisfaction. *Urban Studies*, 55(4), 870-890. <https://doi.org/10.1177/0042098016665972>
- Oberlé, D. (2013). L'individu et le groupe. In L. Bègue & O. Desrichard (Eds.), *Traité de psychologie sociale : La science des interactions humaines* (pp. 35-64). De Boeck.
- Oishi, S., Miao, F., Koo, M., Kisling, J., & Ratliff, K. (2011). Residential Mobility Breeds Familiarity-Seeking. *Journal of personality and social psychology*, 102, 149-162. <https://doi.org/10.1037/a0024949>
- Oishi, S., & Talhelm, T. (2012). Residential mobility: What psychological research reveals. *Current Directions in Psychological Science*, 21(6), 425-430. <https://doi.org/10.1177/0963721412460675>
- Oishi, S., & Tsang, S. (2022). The socio-ecological psychology of residential mobility. *Journal of Consumer Psychology*, 32(3), 519-536. <https://doi.org/10.1002/jcpy.1310>
- Okulicz-Kozaryn, A., & Valente, R. R. (2022). Misanthropopolis: Do cities promote misanthropy? *Cities*, 131, 103945. <https://doi.org/10.1016/j.cities.2022.103945>
- Ollagnier, C. (2017). La maison individuelle suburbaine : Normalisation et standardisation d'un type à l'origine de l'habitat pavillonnaire. In J.-P. Garric (Éd.), *Au-delà de l'art et du patrimoine : Expériences, passages et engagements* (pp. 105-128). Éditions de la Sorbonne. <https://doi.org/10.4000/books.psorbonne.8547>
- Ortar, N. (2018). Dealing with energy crises: Working and living arrangements in peri-urban France. *Transport Policy*, 65, 72-78. <https://doi.org/10.1016/j.tranpol.2016.09.008>

- Overtoom, M. E., Elsinga, M. G., & Bluysen, P. M. (2023). Towards better home design for people in temporary accommodation: Exploring relationships between meanings of home, activities, and indoor environmental quality. *Journal of Housing and the Built Environment*, 38(1), 371-397. <https://doi.org/10.1007/s10901-022-09947-z>
- Palicki, S. (2020). Housing Preferences in Various Stages of the Human Life Cycle. *Real Estate Management and Valuation*, 28(1), 91-99. <https://doi.org/10.2478/remav-2020-0008>
- Paquot, T. (2015). Loisir et loisirs. *Hermès, La Revue*, 71(1), 182-190. <https://doi.org/10.3917/herm.071.0182>
- Paris, M., & Wieczorek, A. (2010). L'intimité au sein des espaces extérieurs de l'habitat individuel dense. In B. Sabri (Éd.), *Habitat pluriel : Densité, urbanité, intimité* (pp. 39-56). Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA). <https://shs.hal.science/halshs-00504988>
- Park, R. E., Burgess, E. W., & McKenzie, R. D. (1970). *The city* (6th ed.). University of Chicago Press.
- Pattaroni, L., Thomas, M.-P., & Kaufmann, V. (2009). *Habitat urbain durable pour les familles*. <https://infoscience.epfl.ch/entities/publication/2f94f9a9-b585-4cc4-b284-4edb21d806cd>
- Pauquay, F. (2006). Les tendances en loisir ; Les loisirs des Français. *Bulletin de l'Observatoire québécois du loisir*, 3(11).
- Pavelka, J., & Draper, D. (2015). Leisure negotiation within amenity migration. *Annals of Tourism Research*, 50, 128-142. <https://doi.org/10.1016/j.annals.2014.11.013>
- Petersen, L. K. (2021). Engaging with nature through the dwelling practices in garden landscapes. *Social & Cultural Geography*, 22(1), 11-32. <https://doi.org/10.1080/14649365.2018.1550803>
- Petite, M. (2014). Désirs de montagne ? *Revue de géographie alpine*, 102(3). <https://doi.org/10.4000/rga.2566>
- Petite, M. (2017). « Être ailleurs » dans le Grand Genève : Les trajectoires résidentielles vécues des habitants de Saint-Cergue. *Le Globe. Revue genevoise de géographie*, 157(1), 83-100. <https://doi.org/10.3406/globe.2017.7708>
- Petite, M., & Debarbieux, B. (2013). Habite-t-on des catégories géographiques ? La ville, la campagne et la montagne dans les récits de trajectoires biographiques: *Annales de géographie*, 693(5), 483-501. <https://doi.org/10.3917/ag.693.0483>
- Petrucci, C. J. (2009). A Primer for Social Worker Researchers on How to Conduct a Multinomial Logistic Regression. *Journal of Social Service Research*, 35(2), 193-205. <https://doi.org/10.1080/01488370802678983>
- Platow, M. J., Grace, D. M., & Smithson, M. J. (2012). Examining the Preconditions for Psychological Group Membership: Perceived Social Interdependence as the Outcome of Self-Categorization. *Social Psychological and Personality Science*, 3(1), 5-13. <https://doi.org/10.1177/1948550611407081>
- Pol, E., Moreno, E., Guàrdia, J., & Íñiguez, L. (2002). Identity, Quality of Life, and Sustainability in an Urban Suburb of Barcelona: Adjustment to the City-Identity-Sustainability Network Structural Model. *Environment and Behavior*, 34(1), 67-80. <https://doi.org/10.1177/0013916502034001005>
- Polko, P., & Kimic, K. (2022). Gender as a factor differentiating the perceptions of safety in urban parks. *Ain Shams Engineering Journal*, 13(3), 101608. <https://doi.org/10.1016/j.asej.2021.09.032>
- Poupard, L. (2012). *L'École d'horlogerie de Besançon, le lycée Jules Haag*. Patrimoine en Bourgogne-Franche-Comté. <https://patrimoine.bourgognefranche-comte.fr/publications/lecole-dhorlogerie-de-besancon-le-lycee-jules-haag>
- Pouvreau, B. (2010). Des maisons nouvelles pour en finir avec les pavillons de banlieue. In *Désirs de toit : Le logement entre désir et contrainte depuis la fin du XIXe siècle*. Créaphis éd.
- Pradel, B. (2022, 23 mars). *Temps, loisirs et mobilités*. Forum Vies Mobiles. <https://forumviesmobiles.org/recherches/15528/temps-loisirs-et-mobilites>

- Pronovost, G. (2014). L'évolution du temps libre : Étude comparative France-Québec-États-Unis. *Bulletins de l'Observatoire québécois du loisir*, 12(2), 1-7.
- Proshansky, H. M., Fabian, A. K., & Kaminoff, R. (1983). Place-identity : Physical world socialization of the self. *Journal of Environmental Psychology*, 3, 57-83.
- Pumain, D., Saint-Julien, T., Dumas, E., & Mathian, H. (2001). *Les interactions spatiales : Flux et changements dans l'espace géographique*. A. Colin.
- Qi, J., Mazumdar, S., & Vasconcelos, A. C. (2024). Understanding the Relationship between Urban Public Space and Social Cohesion : A Systematic Review. *International Journal of Community Well-Being*, 7(2), 155-212. <https://doi.org/10.1007/s42413-024-00204-5>
- Quercia, D., O'Hare, N. K., & Cramer, H. (2014). Aesthetic capital: What makes London look beautiful, quiet, and happy? *Proceedings of the 17th ACM Conference on Computer Supported Cooperative Work & Social Computing (CSCW '14)*, 945–955. <https://doi.org/10.1145/2531602.2531613>
- Rahman, M., & Sciara, G.-C. (2022). Travel attitudes, the built environment and travel behavior relationships : Causal insights from social psychology theories. *Transport Policy*, 123, 44-54. <https://doi.org/10.1016/j.tranpol.2022.04.012>
- Ramadier, T. (2010). *La géométrie socio-cognitive de la mobilité quotidienne : Distinction et continuité spatiale en milieu urbain* [Habilitation à diriger des recherches, Université de Nîmes]. <https://theses.hal.science/tel-00564812>
- Ramadier, T. (2016). Adjustment to Geographical Space and Psychological Well-Being. In G. Fleury-Bahi (Ed.), *Handbook of environmental psychology and quality of life research* (pp. 294-307). Springer Berlin Heidelberg.
- Ramadier, T. (2021). *Remplacement géographique*. Dictionnaire Forum Vies Mobiles. <https://forumviesmobiles.org/dictionnaire/13627/remplacement-geographique>
- Ramadier, T., & Eaux, C. (2012). L'accessibilité sociocognitive aux lieux. In P. Frankhauser & D. Ansel (Eds.), *La décision d'habiter ici ou ailleurs* (p. 76-101). Economica : Anthropos.
- Rapoport, A. (1975). Toward a Redefinition of Density. *Environment and Behavior*, 7(2), 133-158. <https://doi.org/10.1177/001391657500700202>
- Rau, H., & Manton, R. (2016). Life events and mobility milestones: Advances in mobility biography theory and research. *Journal of Transport Geography*, 52, 51-60. <https://doi.org/10.1016/j.jtrangeo.2016.02.010>
- Raux, C. (2021, 3 mai). L'influence de l'aménagement urbain sur les pratiques de mobilité quotidienne : Est-ce considérable ? [Billet]. *Transports, mobilités, territoires*. <https://doi.org/10.58079/urks>
- Raymond, C. M., Kyttä, M., & Stedman, R. (2017). Sense of Place, Fast and Slow: The Potential Contributions of Affordance Theory to Sense of Place. *Frontiers in Psychology*, 8. <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fpsyg.2017.01674>
- Raymond, H., Dezès, M.-G., Haumont, N., & Haumont, A. (1966). *L'Habitat pavillonnaire*. Centre de recherche sur l'urbanisme.
- Rebecq, A. (2013). *Icarus: Un package R pour le calage sur marges et ses variantes*. 10. https://paperssondages16.sfds.asso.fr/submission_54.pdf
- Rech, Y., Mounet, J.-P., & Paget, É. (2011). Mobilité urbaine et loisirs sportifs de nature. Le cas de l'agglomération grenobloise (France). *Loisir et Société*, 34(2), 19-41. <https://doi.org/10.1080/07053436.2011.10707825>
- Reimer, M., & Matthes, B. (2007). Collecting Event Histories with TrueTales: Techniques to Improve Autobiographical Recall Problems in Standardized Interviews. *Quality & Quantity*, 41(5), 711-735. <https://doi.org/10.1007/s11135-006-9021-y>
- Reinert, M. (1986). Un logiciel d'analyse lexicale. *Cahiers de l'Analyse des Données*, 11(4), 471-481.

- Jodelet, D. (1989). Représentations sociales : Un domaine en expansion. In D. Jodelet (Ed.), *Les représentations sociales* (pp. 45-78). Presses universitaires de France.
- Restall, B., & Conrad, E. (2015). A literature review of connectedness to nature and its potential for environmental management. *Journal of Environmental Management*, 159, 264-278. <https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2015.05.022>
- Reygrobelle, B. (2007). *La nature dans la ville, Biodiversité et urbanisme*. Conseil économique et social. https://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2007_etude_ces.pdf
- Riffaud, T. (2021). Quand les loisirs urbains s' approprient et transforment l'espace public. *Observatoire québécois du loisir*, 18(11).
- Riutort, P. (2013). *Premières leçons de sociologie*. Presses Universitaires de France.
- Robette, N. (2011). *Explorer et décrire les parcours de vie : Les typologies de trajectoires*. CEPED.
- Rojas-Rueda, D., Nieuwenhuijsen, M. J., Gascon, M., Perez-Leon, D., & Mudu, P. (2019). Green spaces and mortality: A systematic review and meta-analysis of cohort studies. *The Lancet Planetary Health*, 3(11), e469-e477. [https://doi.org/10.1016/S2542-5196\(19\)30215-3](https://doi.org/10.1016/S2542-5196(19)30215-3)
- Rossi, P. H. (1980). *Why families move* (2d ed). Sage Publications.
- Rossi, P. H., & Shlay, A. B. (1982). Residential Mobility and Public Policy Issues : "Why Families Move" Revisited. *Journal of Social Issues*, 38(3), 21-34. <https://doi.org/10.1111/j.1540-4560.1982.tb01768.x>
- Rouquette, M.-L. (2009). Qu'est-ce que la pensée sociale ? In M.-L. Rouquette (Éd.), *La pensée sociale : Perspectives fondamentales et recherches appliquées* (pp. 5-8). Érès.
- Rubiera-Morollón, F., & Garrido-Yserte, R. (2020). Recent Literature about Urban Sprawl : A Renewed Relevance of the Phenomenon from the Perspective of Environmental Sustainability. *Sustainability*, 12(16), 6551. <https://doi.org/10.3390/su12166551>
- Saaty, T. L. (1990). How to make a decision: The analytic hierarchy process. *European Journal of Operational Research*, 48(1), 9-26. [https://doi.org/10.1016/0377-2217\(90\)90057-1](https://doi.org/10.1016/0377-2217(90)90057-1)
- Sahraoui, Y. (2016). *Le paysage, entre esthétique & écologie : Modélisation rétrospective à partir de changements d'occupation du sol* [Thèse de doctorat, Université de Franche-Comté]. <https://theses.hal.science/tel-01481018v3>
- Salesses, P., Schechtner, K., & Hidalgo, C. A. (2013). The collaborative image of the city: Mapping the inequality of urban perception. *PLoS ONE*, 8(7), e68400. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0068400>
- Sammut, G. (2015). Attitudes, social representations and points of view. In G. Sammut, E. Andreouli, G. Gaskell, & J. Valsiner (Eds.), *The Cambridge handbook of social representations* (1st ed., pp. 96-112). Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9781107323650>
- Sandow, E., & Lundholm, E. (2023). Leaving the City : Counterurbanisation and Internal Return Migration in Sweden. *European Journal of Population*, 39(1), 7. <https://doi.org/10.1007/s10680-023-09649-4>
- Sautory, O. (1993). *La macro CALMAR, redressement d'un échantillon par calage sur marges* Serie des documents de travail de la Direction des Statistiques Démographiques et Sociales, 55.
- Scannell, L., & Gifford, R. (2010). Defining place attachment: A tripartite organizing framework. *Journal of Environmental Psychology*, 30(1), 1-10. <https://doi.org/10.1016/j.jenvp.2009.09.006>
- Scheiner, J. (2014). Residential self-selection in travel behavior: Towards an integration into mobility biographies. *Journal of Transport and Land Use*, 7(3), 15. <https://doi.org/10.5198/jtlu.v7i3.439>
- Scheper, G. L. (1989). The Reformist Vision of Frederick Law Olmsted and the Poetics of Park Design. *The New England Quarterly*, 62(3), 369. <https://doi.org/10.2307/365780>
- Scheromm, P. (2015). L'expérience agricole des citoyens dans les jardins collectifs urbains : Le cas de Montpellier. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 6(1). <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.10726>

- Schindler, M., Le Texier, M., & Caruso, G. (2022). How far do people travel to use urban green space? A comparison of three European cities. *Applied Geography*, 141, 102673. <https://doi.org/10.1016/j.apgeog.2022.102673>
- Schirmer, P. M., Van Eggermond, M. A. B., & Axhausen, K. W. (2014). The role of location in residential location choice models: A review of literature. *Journal of Transport and Land Use*, 7(2), 3-21. <https://doi.org/10.5198/jtlu.v7i2.740>
- Schleyer-Lindenmann, A., Dauvier, B., Ittner, H., & Piolat, M. (2016). Mesure des attitudes environnementales : Analyse structurale d'une version française de la NEPS (Dunlap *et al.*, 2000). *Psychologie Française*, 61(2), 83-102. <https://doi.org/10.1016/j.psfr.2014.07.002>
- Schoenduwe, R., Mueller, M. G., Peters, A., & Lanzendorf, M. (2015). Analysing mobility biographies with the life course calendar: A retrospective survey methodology for longitudinal data collection. *Journal of Transport Geography*, 42, 98-109. <https://doi.org/10.1016/j.jtrangeo.2014.12.001>
- Schoon, I. (2019). From the life-course cube to an open state-space system. *Advances in Life Course Research*, 41, 100280. <https://doi.org/10.1016/j.alcr.2019.04.010>
- Schultheiss, M.-E., Del Puppo, F., Clément, G., Drevon, G., Kaufmann, V., & Pattaroni, L. (2024). Data Domotopia: Introduction to the quantitative survey. *Transportation*, 51(5), 1831-1855. <https://doi.org/10.1007/s11116-023-10388-y>
- Schultheiss, M.-E., Pattaroni, L., & Kaufmann, V. (2022). Residential Aspirations: Do People Seek New Urban Proximities? *SSRN Electronic Journal*. <https://doi.org/10.2139/ssrn.4270018>
- Schut, P.-O. (2017). Habiter la ville par le sport et les loisirs ? La création des bases de plein air et de loisirs (1964-1976). *Loisir*, 41(1), 47-68. <https://doi.org/10.1080/14927713.2017.1337522>
- Schwartz, C., Chenot, É.-D., Douay, F., Dumat, C., Pernin, C., & Pourrut, B. (2013). Histoire des jardins. In *Jardins potagers : Terres inconnues ?* (pp. 17-26). EDP Sciences. <https://doi.org/10.3917/edp.schwa.2013.01.0017>
- Scott, M., Murphy, E., & Gkartzios, M. (2017). Placing 'Home' and 'Family' in Rural Residential Mobilities. *Sociologia Ruralis*, 57(S1), 598-621. <https://doi.org/10.1111/soru.12165>
- Semenzato, P., Costa, A., & Campagnaro, T. (2023). Accessibility to urban parks: Comparing GIS based measures in the city of Padova (Italy). *Urban Forestry & Urban Greening*, 82, 127896. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2023.127896>
- Sheets, V. L., & Manzer, C. D. (1991). Affect, cognition, and urban vegetation: Some effects of adding trees along city streets. *Environment and Behavior*, 23(3), 285-304.
- Sheller, M., & Urry, J. (2006). The New Mobilities Paradigm. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 38(2), 207-226. <https://doi.org/10.1068/a37268>
- Shoari, N., Ezzati, M., Doyle, Y. G., Wolfe, I., Brauer, M., Bennett, J., & Fecht, D. (2021). Nowhere to Play: Available Open and Green Space in Greater London Schools. *Journal of Urban Health*, 98(3), 375-384. <https://doi.org/10.1007/s11524-021-00527-0>
- Smith, B., & Olaru, D. (2013). Lifecycle Stages and Residential Location Choice in the Presence of Latent Preference Heterogeneity. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 45(10), 2495-2514. <https://doi.org/10.1068/a45490>
- Soga, M., Gaston, K. J., & Yamaura, Y. (2017). Gardening is beneficial for health: A meta-analysis. *Preventive Medicine Reports*, 5, 92-99. <https://doi.org/10.1016/j.pmedr.2016.11.007>
- Soszyński, D., Sowińska-Świerkosz, B., Kamiński, J., Trzaskowska, E., & Gawryluk, A. (2022). Rural public places: Specificity and importance for the local community (case study of four villages). *European Planning Studies*, 30(2), 311-335. <https://doi.org/10.1080/09654313.2021.1948974>
- Souami, T. (2023). « Zéro artificialisation nette » en aménagement : Compter et conter la nature en ville pour changer les pratiques ? *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 14(3). <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.23244>

- Steinmetz, H. (2013). Les Chalandonnettes : La production par le haut d'une accession bas de gamme. *Politix*, 101(1), 21-48. <https://doi.org/10.3917/pox.101.0021>
- Stevens, M. R. (2017). Does Compact Development Make People Drive Less? *Journal of the American Planning Association*, 83(1), 7-18. <https://doi.org/10.1080/01944363.2016.1240044>
- Stock, M. (2003). Pratiques des lieux, modes d'habiter, régimes d'habiter : Pour une analyse triologique des dimensions spatiales des sociétés humaines. *Travaux de l'Institut Géographique de Reims*, 29(115), 213-229. <https://doi.org/10.3406/tigr.2003.1473>
- Stovel, K., & Bolan, M. (2004). Residential trajectories: Using optimal alignment to reveal the structure of residential mobility. *Sociological Methods & Research*, 32(4), 559-598. <https://doi.org/10.1177/0049124103262683>
- Strandell, A., & Hall, C. M. (2015). Impact of the residential environment on second home use in Finland – Testing the compensation hypothesis. *Landscape and Urban Planning*, 133, 12-23. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2014.09.011>
- Swedberg, R. (2018). How to use Max Weber's ideal type in sociological analysis. *Journal of Classical Sociology*, 18(3), 181-196. <https://doi.org/10.1177/1468795X17743643>
- Switalski, M., Torres, M. G., & Grêt-Regamey, A. (2023). The 3P's of place-making: Measuring place-making through the latent components of person, procedures and place. *Landscape and Urban Planning*, 238, 104817. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2023.104817>
- Tabachnick, B. G., & Fidell, L. S. (2014). *Using multivariate statistics* (6th ed.). Pearson.
- Tafari, E., & Souchet, L. (2001). Changement d'attitude et dynamique représentationnelle. In P. Moliner (Ed.), *La dynamique des représentations sociales* (pp. 59-88). Presses universitaires de Grenoble. <https://doi.org/10.13140/2.1.2342.6884>
- Tajfel, H. (1982). *Social identity and intergroup relations*. Cambridge university press.
- Thibault, A. (2012). Le loisir au 21e siècle : Que seront les services publics? *Bulletin de l'Observatoire québécois du loisir*, 10(7), 5.
- Thomas, M.-P. (2013). *Urbanisme et modes de vie : Enquête sur les choix résidentiels des familles en Suisse*. Alphil.
- Thomas, M.-P., & Pattaroni, L. (2012). Choix résidentiels et différenciation des modes de vie des familles de classes moyennes en Suisse. *Espaces et sociétés*, 148-149(1), 111. <https://doi.org/10.3917/esp.148.0111>
- Thomas, M.-P., Pattaroni, L., & Kaufmann, V. (2013). Modes de vie, mobilité et organisation quotidienne des familles : Quelles relations avec les choix résidentiels ? In P. Gerber & S. Carpentier (Eds.), *Mobilités et modes de vie* (pp. 27-47). Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.34477>
- Tobler, W. R. (1981). A model of geographical movement. *Geographical Analysis*, 13(1), 1-20.
- Toruńczyk-Ruiz, S., & Martinović, B. (2020). The bright and dark sides of length of residence in the neighbourhood : Consequences for local participation and openness to newcomers. *Journal of Environmental Psychology*, 67, 101383. <https://doi.org/10.1016/j.jenvp.2019.101383>
- Tourangeau, R. (2018). The survey response process from a cognitive viewpoint. *Quality Assurance in Education*, 26(2), 169-181. <https://doi.org/10.1108/QAE-06-2017-0034>
- Truong, M.-X., Prévot, A.-C., & Clayton, S. (2018). Gamers Like It Green : The Significance of Vegetation in Online Gaming. *Ecopsychology*, 10(1), 1-13. <https://doi.org/10.1089/eco.2017.0037>
- Turner, J. C., Hogg, M. A., Oakes, P. J., Reicher, S. D., & Wetherell, M. S. (1987). *Rediscovering the social group : A self-categorization theory*. Basil Blackwell.
- Twigger-Ross, C., Bonaiuto, M., & Breakwell, G. (2003). Identity theories and environmental psychology. In M. Bones, T. Lee, & M. Bonaiuto (Eds.), *Psychological theories for environmental issues* (pp. 203-234). Ashgate.

- Twigger-Ross, C. L., & Uzzell, D. L. (1996). Place and identity processes. *Journal of Environmental Psychology*, 16(3), 205-220. <https://doi.org/10.1006/jevp.1996.0017>
- Vairet, T. (2020). *Îlot de chaleur, croissance urbaine et climat urbain*. Université de Bourgogne-Franche-Comté.
- Vallet, W. (2024). Validité écologique : Origines du concept et application pour les neurosciences cognitives et cliniques. *Annales Médico-psychologiques, revue psychiatrique*. <https://doi.org/10.1016/j.amp.2024.10.007>
- Van Acker, V. (2011). Going soft : On how Subjective Variables Explain Modal Choices for Leisure Travel. *European Journal of Transport and Infrastructure Research*, 11(2), 32. <https://doi.org/10.18757/ejtir.2011.11.2.2919>
- Van Den Berg, A. E., Jorgensen, A., & Wilson, E. R. (2014). Evaluating restoration in urban green spaces: Does setting type make a difference? *Landscape and Urban Planning*, 127, 173-181. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2014.04.012>
- Vanderpelen-Diagre, C. (2014). Le monde catholique et les cités-jardins à Bruxelles dans l'entre-deux-guerres. *Archives de sciences sociales des religions*, 165. <https://doi.org/10.4000/assr.25795>
- Van Heezik, Y., Freeman, C., Falloon, A., Buttery, Y., & Heyzer, A. (2021). Relationships between childhood experience of nature and green/blue space use, landscape preferences, connection with nature and pro-environmental behavior. *Landscape and Urban Planning*, 213, 104135. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2021.104135>
- Vanhoutte, B., Wahrendorf, M., & Nazroo, J. (2017). Duration, timing and order: How housing histories relate to later life wellbeing. *Longitudinal and Life Course Studies*, 8(3). <https://doi.org/10.14301/llics.v8i3.445>
- Vergès, P. (2001). L'analyse des représentations sociales par questionnaires. *Revue française de sociologie*, 42(3), 537-561. <https://doi.org/10.2307/3323032>
- Vitus, B. S.-J. (2016). Le tramway de Dijon et l'archéologie. Topographie de la ville médiévale et moderne. *Archéopages. Archéologie et société, Hors-série 4*. <https://doi.org/10.4000/archeopages.8180>
- Wallace, N. E., & Meese, R. A. (1997). The construction of residential housing price indices: A comparison of repeat-sales, hedonic-regression, and hybrid approaches. *The Journal of Real Estate Finance and Economics*, 14, 51-73.
- Wandriessse, S. (2020). *Le jardin potager au regard des médias dans la France du second XX^e siècle* [Thèse de doctorat, Université d'Angers]. <https://theses.hal.science/tel-03595182>
- Ward, C., Palmer, A. K., Brockett, B. F. T., Costanza, R., Hatfield, J., Kubiszewski, I., Langford, P., Pickett, K., & Willis, C. (2023). Perceptions, preferences and barriers : A qualitative study of greenspace and under-representation in Leeds, UK. *People and Nature*, 5(4), 1284-1298. <https://doi.org/10.1002/pan3.10507>
- Weiss, K., & Marchand, D. (2006). La crise de l'identité urbaine : Stéréotypes spatiaux et mise au ban de la ville. In K. Weiss & D. Marchand (Eds.), *Psychologie sociale de l'environnement* (pp. 23-33). Presses Universitaires de Rennes.
- White, M. P., Yeo, N., Vassiljev, P., Lundstedt, R., Wallergård, M., Albin, M., & Löhmus, M. (2018). A prescription for « nature »—The potential of using virtual nature in therapeutics. *Neuropsychiatric Disease and Treatment*, Volume 14, 3001-3013. <https://doi.org/10.2147/NDT.S179038>
- White, S. E. (1981). The Influence of Urban Residential Preferences on Spatial Behavior. *Geographical Review*, 71(2), 176. <https://doi.org/10.2307/214186>
- Wirth, L. (1938). Urbanism as a Way of Life. *American Journal of Sociology*, 44(1), 24.
- Wolf, K. L. (2004). Trees and Business District Preferences: A Case Study of Athens, Georgia, U.S. *Arboriculture & Urban Forestry*, 30(6), 336-346. <https://doi.org/10.48044/jauf.2004.041>

- Wu, W., Yun, Y., Zhai, J., Sun, Y., Zhang, G., & Wang, R. (2021). Residential self-selection in the greenness-wellbeing connection: A family composition perspective. *Urban Forestry & Urban Greening*, 59, 127000. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2021.127000>
- Yamazaki, T., Iida, A., Hino, K., Murayama, A., Hiroi, U., Terada, T., Koizumi, H., & Yokohari, M. (2021). Use of Urban Green Spaces in the Context of Lifestyle Changes during the COVID-19 Pandemic in Tokyo. *Sustainability*, 13(17), 9817. <https://doi.org/10.3390/su13179817>
- Yousoufi, S. (2011). *Satisfaction résidentielle et configurations spatiales en milieu périurbain* [Thèse de doctorat, Université de Franche-Comté]. <https://theses.hal.science/tel-00903526>
- Yzerbyt, V., & Klein, O. (2023). *Psychologie sociale* (2e éd). De Boeck supérieur.
- Zéro artificialisation nette (ZAN): Comment protéger les sols ? (2023, 29 novembre). *Vie-publique.fr*. <https://www.vie-publique.fr/eclairage/287326-zero-artificialisation-nette-zan-comment-protoger-les-sols>
- Zhang, H., & Su, X. (2020). Lifestyle migration and the (un)making of ideal home. *Geoforum*, 115, 111-119. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2020.07.001>
- Zhang, J. (Éd.). (2017). *Life-Oriented Behavioral Research for Urban Policy*. Springer Japan. <https://doi.org/10.1007/978-4-431-56472-0>
- Zhang, J., & Van Acker, V. (2017). Life-oriented travel behavior research: An overview. *Transportation Research Part A: Policy and Practice*, 104, 167-178. <https://doi.org/10.1016/j.tra.2017.06.004>
- Zhang, K., & Chen, M. (2024). Multi-method analysis of urban green space accessibility: Influences of land use, greenery types, and individual characteristics factors. *Urban Forestry & Urban Greening*, 96, 128366. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2024.128366>
- Zhang, X., Melbourne, S., Sarkar, C., Chiaradia, A., & Webster, C. (2020). Effects of green space on walking: Does size, shape and density matter? *Urban Studies*, 57(16), 3402-3420. <https://doi.org/10.1177/0042098020902739>
- Zouhri, B., Garros-Levasseur, E., Weiss, K., & Valette, A. (2016). Quand les agriculteurs et les étudiants pensent l'objet pesticide: Analyse discursive des représentations sociales. *Pratiques Psychologiques*, 22(3), 221-237. <https://doi.org/10.1016/j.prps.2016.05.002>
- Zuniga-Teran, A. A., Stoker, P., Gimblett, R. H., Orr, B. J., Marsh, S. E., Guertin, D. P., & Chalfoun, N. V. (2019). Exploring the influence of neighborhood walkability on the frequency of use of greenspace. *Landscape and Urban Planning*, 190, 103609. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2019.103609>

Liste des figures

Figure 1.1 Proposition de « lotissement vertical »	27
Figure 1.2 Les quatre ontologies	30
Figure 1.3 Affiche du trentenaire de la ligue du coin de Terre et du Foyer	33
Figure 1.4 Affiche électorale du Parti démocrate-chrétien lors des élections législatives belges du 17 février 1946	34
Figure 1.5 Exemple de projet de cité-jardin, le cas de Suresnes	36
Figure 1.6 Evolution de la part des dépenses de loisirs de plein air par catégories	45
Figure 2.1 Un modèle de pensée sociale	54
Figure 2.2 Le cube du parcours de vie : temps, domaines de vie et niveaux d'interdépendances	62
Figure 2.3 Représentation des différentes relations entre attitude, environnement bâti et comportements de mobilité	78
Figure 2.4 Modèle théorique de la relation entre l'environnement bâti, les comportements et attitudes liés à la mobilité et les préférences résidentielles	80
Figure 2.5 Schématisation du cadre théorique de la thèse et interactions entre ses différentes composantes	88
Figure 3.1 Localisation des terrains d'études	94
Figure 3.2 Limites et communes de l'unité urbaine de Besançon	96
Figure 3.3 Limites et communes de l'unité urbaine de Dijon	96
Figure 3.4 Evolution de la tâche urbaine de l'UU de Besançon	98
Figure 3.5 Évolution démographique de l'UU de Besançon et de ses communes.....	99
Figure 3.6 Population, en 2021, de l'UU de Besançon	100
Figure 3.7 Evolution de la tâche urbaine de l'unité urbaine de Dijon.....	102
Figure 3.8 Evolution démographique de l'UU de Dijon et de ses communes	103
Figure 3.9 Population, en 2021, de l'UU de Dijon.....	104
Figure 3.10 Attractivités des communes des aires urbaines de Dijon et Besançon	107
Figure 3.11 Champs vectoriels présentant les orientations principales des flux de mouvements résidentiels	108
Figure 3.12 Espaces verts présents sur le périmètre de l'unité urbaine de Besançon.....	111
Figure 3.13 Espaces verts présents sur le périmètre de l'unité urbaine de Dijon	112
Figure 3.14 Nombre d'espaces verts accessibles, dans l'unité urbaine de Besançon, par carreau dans un périmètre de 650 mètres.....	114
Figure 3.15 Surface des espaces atteignables, par carreau, dans un rayon de 650 mètres, pour l'UU de Besançon	115
Figure 3.16 Nombre d'espaces verts accessibles, dans l'unité urbaine de Dijon, par carreau dans un périmètre de 650 mètres	116
Figure 3.17 Surface des espaces atteignables, par carreau, dans un rayon de 650 mètres, pour l'UU de Dijon	117
Figure 3.18 Distribution de l'accessibilité individuelle aux espaces verts par unité urbaine	119
Figure 4.1 Frise chronologique de la diffusion de l'enquête par questionnaire	122
Figure 4.2 Présentation du contenu du questionnaire	124
Figure 4.3 Titre de presse où l'enquête était diffusée.....	126

Figure 4.4 Support de communication utilisé en format affiche ou flyers	127
Figure 4.5 Classification du corpus de photographies	133
Figure 4.6 Corpus de photographies utilisées pour le photoquestionnaire	134
Figure 4.7 Interface du photoquestionnaire utilisé durant l'enquête	135
Figure 4.8 Consignes et liste des items du questionnaire de caractérisation.....	139
Figure 4.9 Outil du questionnaire pour cartographier les habitudes d'usages des espaces verts	141
Figure 4.10 Dendrogramme de la matrice de dissimilarité de la CAH.....	146
Figure 4.11 Premier plan factoriel de l'ACP réalisée sur les durées des expériences résidentielles des répondants	148
Figure 4.12 Exemple de calendrier biographique complété	157
Figure 5.1 Courbes de densités des scores de préférences selon les différents profils types de rapports au cadre de vie pour chacune des 30 photographies du photoquestionnaire..	166
Figure 5.2 Photographies issues du photoquestionnaire.....	168
Figure 5.3 Courbes de densités des scores de préférences par typologie d'habitat selon les différents profils types d'aspirations résidentielles.....	169
Figure 5.4 Courbes de densités des scores de préférences par niveaux de végétalisation selon les différents profils types d'aspirations résidentielles	170
Figure 5.5 Effectifs pondérés des répondants selon le nombre d'espaces verts fréquentés par unité urbaine	180
Figure 5.6 Fréquence d'usage maximale des espaces verts selon les unités urbaines	181
Figure 5.7 Effectifs pondérés des répondants selon le croisement entre la fréquence d'usage des espaces verts et leur diversité d'usage	182
Figure 5.8 Graphique en forêt des coefficients des modèles appliqués à la diversité et à la fréquence d'usage des espaces verts	184
Figure 6.1 Schématisation de la démarche de couplage méthodologique	194
Figure 6.2 Diagramme alluvial des trajectoires résidentielles objectivées à celles perçues	201
Figure 6.3 Représentation en tapis des trajectoires résidentielles déclarées durant les entretiens à l'aide des calendriers biographiques.....	204
Figure 6.4 Graphe de similitude des représentations de l'habitat idéal chez les périurbains	210
Figure 6.5 Graphe de similitude des représentations de l'habitat idéal chez les urbains....	212
Figure 6.6 Graphe de similitude des représentations de l'habitat idéal chez les individus aux trajectoires perçues complexes	2124
Figure 7.1 Schéma conceptuel simplifié de la démarche de recherche	221

Liste des tableaux

Tableau 1.1 Évolution de la population française et du nombre de résidences principales en France métropolitaine	24
Tableau 2.1 Modèle traditionnel stylisé du cycle de vie de la famille, des besoins au gré de la trajectoire résidentielle.....	64
Tableau 3.1 Quantité d'espaces verts publics par unité urbaine	110
Tableau 4.1 Liste des variables sociodémographiques interrogées	125
Tableau 4.2 Effectifs et proportion de répondants dans l'échantillon et les populations de références	129
Tableau 4.3 Liste des critères de sélection du lieu d'habitation et leurs saturations sur les 4 dimensions retenues de l'ACP après rotation Varimax	145
Tableau 4.4 Caractéristiques de l'échantillon de population enquêté par entretien	153
Tableau 4.5 Synthèse des thématiques évoquées durant les entretiens	155
Tableau 5.1 Résultats des modèles linéaires généralisés pour l'ensemble des regroupements de photographies.....	172
Tableau 5.2 Synthèse des effets des profils types sur les préférences résidentielles et l'usage des espaces verts.....	190
Tableau 6.1 Résultats du modèle de régression logistique multinomiale	196

Annexes

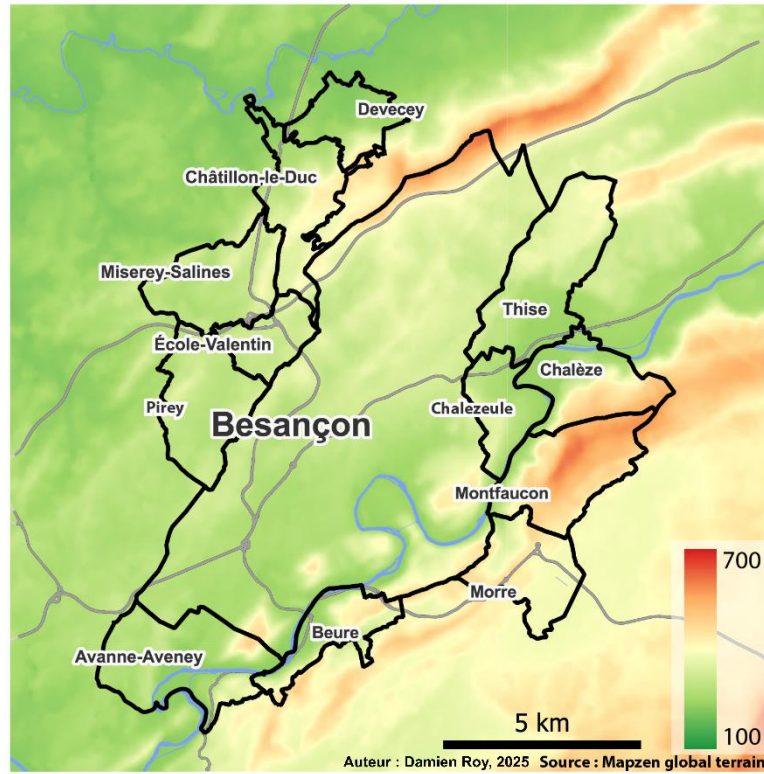
Liste des annexes

Annexe A3.1 Topographie de l'unité urbaine de Besançon.....	266
Annexe A3.2 Topographie de l'unité urbaine de Dijon	267
Annexe A3.3 Encart méthodologique sur la méthode des vecteurs résultants	268
Annexe A3.4 Indice d'accessibilité issu du modèle gravitaire avant et après transformation logarithmique et normalisation	269
Annexe A4.1 Visuel utilisé pour la prise de contact avec les répondants pour la réalisation des entretiens semi-directifs	270
Annexe A4.2 Export du questionnaire diffusé depuis le logiciel Limesurvey (hors partie photoquestionnaire)	270
Annexe A4.3 Grille d'entretien, avec relances, utilisée pour la passation des entretiens semi-directifs	2799
Annexe A5.1 Liste des photographies du photoquestionnaire	280
Annexe A5.2 Résultats des modèles de qua-poisson et de régression ordinale appliqués à la diversité d'usage et à la fréquence d'usage des espaces verts	282

Annexes du chapitre 3

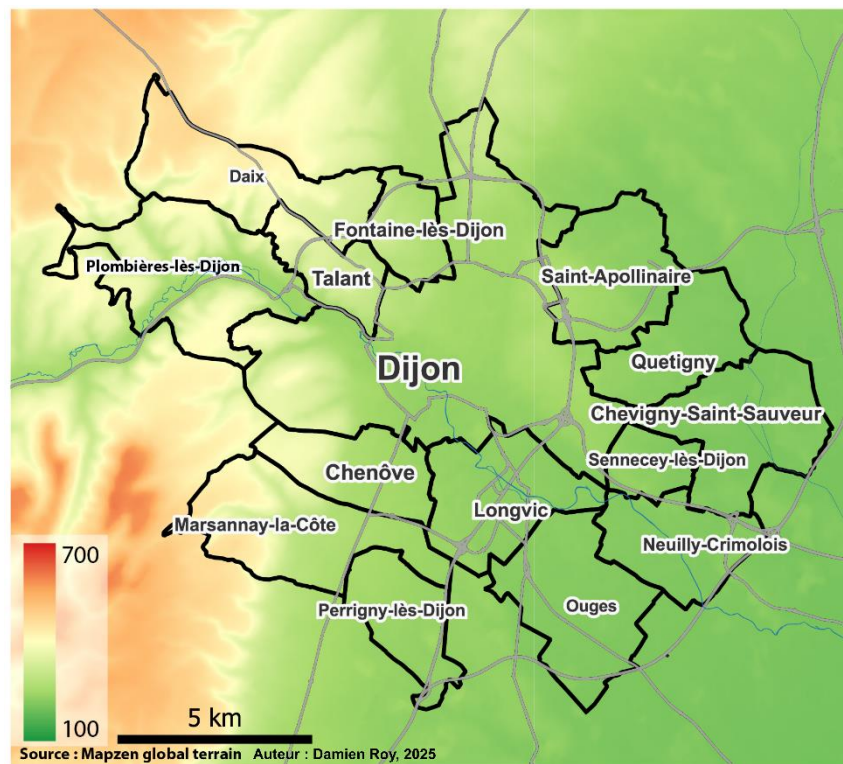
Annexe A3.1

Topographie de l'unité urbaine de Besançon



Annexe A3.2

Topographie de l'unité urbaine de Dijon



Annexe A3.3

Encart méthodologique sur la méthode des vecteurs résultants (extrait de Gerber et al., (2010) d'après Tobler, 1981)

Encart méthodologique

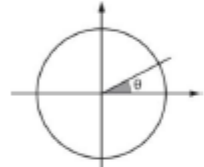
La méthode des vecteurs résultants requiert :

- (i) la transformation des flux en vecteurs unitaires dont la direction est donnée par la ligne qui relie le point-origine et le point-destination, et la norme est égale à la somme des flux considérés.
- (ii) le calcul d'un angle moyen selon la formule ci-dessous.

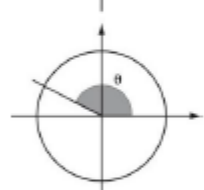
$$\text{AngleM} = \arctan \frac{\sum_{i=1}^n (\sin \theta_i)}{\sum_{i=1}^n (\cos \theta_i)}$$

où θ_i correspond à l'angle formé par le vecteur i

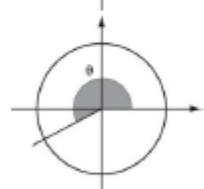
La valeur finale de cet angle du vecteur résultant nécessite un ajustement supplémentaire fonction de son quadrant d'appartenance déterminé selon les conditions ci-dessous :



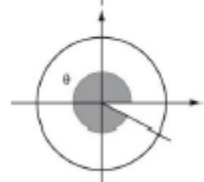
$$\sum_{i=1}^n \sin \theta_i > 0 \text{ et } \sum_{i=1}^n \cos \theta_i > 0, \text{ alors } \text{AngleMoyen} = \text{AngleM}$$



$$\sum_{i=1}^n \sin \theta_i > 0 \text{ et } \sum_{i=1}^n \cos \theta_i < 0, \text{ alors } \text{AngleMoyen} = 180^\circ - \text{AngleM}$$



$$\sum_{i=1}^n \sin \theta_i < 0 \text{ et } \sum_{i=1}^n \cos \theta_i < 0, \text{ alors } \text{AngleMoyen} = 180^\circ - \text{AngleM}$$



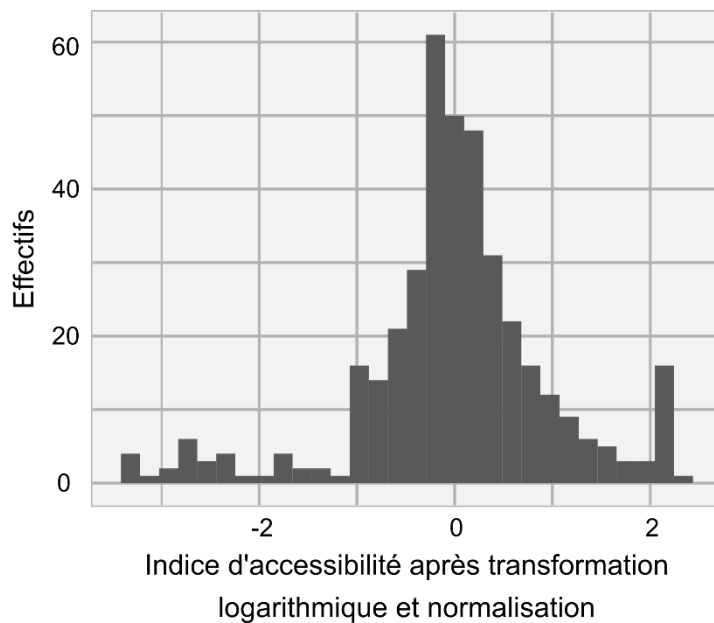
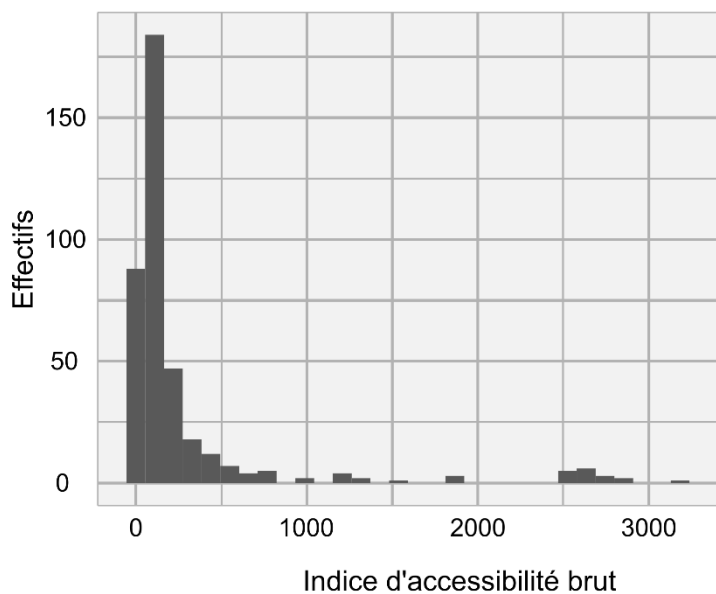
$$\sum_{i=1}^n \sin \theta_i < 0 \text{ et } \sum_{i=1}^n \cos \theta_i > 0, \text{ alors } \text{AngleMoyen} = 360^\circ - \text{AngleM}$$

- (iii) le calcul de la quantité en mouvement, notée F_i , calculée depuis chaque point-origine est égale à la somme de l'ensemble des mouvements sortants de l'unité spatiale considérée :

$$F_i = \sum_{j=1, j \neq i}^n F_{ij}$$

Annexe A3.4

Indice d'accessibilité issu du modèle gravitaire avant et après transformation logarithmique et normalisation



Annexe A4.1

Visuel utilisé pour la prise de contact avec les répondants pour la réalisation des entretiens semi-directifs



L'enquête **RÉSIDE** Été 2021

Précédemment ...



Il y a fort longtemps ... (presque 2 ans !) dans deux villes pas si lointaines , Besançon et Dijon ainsi que leurs alentours, vous avez été près de 500 personnes à répondre à une enquête sur votre usage des espaces verts urbains et sur vos préférences résidentielles. Un grand merci à vous ! L'étude est toujours en cours, mais voici déjà quelques résultats qui pourraient vous intéresser.

Les espaces verts urbains : quels usages pour quels publics ?

Afin de mieux comprendre et d'expliquer les phénomènes que l'on étudie, dans notre cas la fréquentation des espaces verts urbains, nous avons essayé d'identifier des "profils-types" (ou idéal-type en sociologie). Ces profils sont le résultat d'un traitement statistique de vos réponses. Nous avons identifié 4 profils qui vous sont présentés dans les pages suivantes. Il convient de garder en tête que ces profils sont une simplification de la réalité, néanmoins on pense qu'ils permettent d'apporter des informations intéressantes sur la pratique des espaces urbains. Vous voulez découvrir à quel profil vous appartenez ? La réponse en fin d'entretien si vous y participez !



Annexe A4.2

Export du questionnaire diffusé depuis le logiciel Limesurvey (hors partie photoquestionnaire)

Les éléments présentés ici correspondent soit à des captures d'écran de l'interface Limesurvey présentée aux répondants, soit à la manière dont les questions étaient posées (modalités de réponses et structuration des questions).

Q2) Questionnaire de caractérisation, éléments importants

Parmi les 15 critères ci-dessous, quels sont pour vous les **5 plus importants** pour choisir votre lieu d'habitation ?

👉 Effectuez un double-clic ou glissez/déposez pour déplacer un critère d'une colonne à l'autre, l'ordre dans lequel les critères apparaissent n'a pas d'importance.

📌 Veuillez sélectionner 5 réponses

Vos choix	Votre classement
... que l'air n'y soit pas pollué.	
... qu'il soit bien équipé en services de santé (médecin, infirmier, spécialiste, etc.).	
... qu'il y ait des activités culturelles.	
... qu'il soit bien équipé en services scolaires (école, collège, lycée ou université).	
... qu'il soit proche de mon lieu d'activité (d'emploi, de formation, etc.).	
... qu'il y ait des espaces verts.	
... de savoir que c'est un endroit sûr.	
... de pouvoir y faire facilement connaissance avec les autres habitants.	
... que les bâtiments soient agréables à regarder.	
... qu'il ne soit pas éloigné de mes proches (familles, ami-e-s, etc.).	
... qu'il soit bien relié aux autres parties de la ville par les transports en commun.	
... qu'il y ait suffisamment de commerces.	
... de pouvoir y pratiquer différentes activités sportives.	
... que les rues soient bien entretenues.	
... de pouvoir m'y déplacer facilement sans utiliser la voiture (à pied, à vélo, etc.).	

Q3) Questionnaire de caractérisation, éléments moins importants⁹⁶

Parmi les 10 critères restants, quels sont pour vous les 5 **moins importants** pour choisir votre lieu d'habitation ?

➊ Effectuez un double-clic ou glissez/déposez pour déplacer un critère d'une colonne à l'autre, l'ordre dans lequel les critères apparaissent n'a pas d'importance.

➋ Veuillez sélectionner 5 réponses

Vos choix	Votre classement
... que les bâtiments soient agréables à regarder.	
... de pouvoir m'y déplacer facilement sans utiliser la voiture (à pied, à vélo, etc.).	
... que les rues soient bien entretenues.	
... qu'il soit bien relié aux autres parties de la ville par les transports en commun.	
... qu'il y ait des espaces verts.	
... de savoir que c'est un endroit sûr.	
... de pouvoir y faire facilement connaissance avec les autres habitants.	
... qu'il soit bien équipé en services scolaires (école, collège, lycée ou université).	
... qu'il soit bien équipé en services de santé (médecin, infirmier, spécialiste, etc.).	
... de pouvoir y pratiquer différentes activités sportives.	
... qu'il y ait des activités culturelles.	
... qu'il y ait suffisamment de commerces.	
... que l'air n'y soit pas pollué.	
... qu'il soit proche de mon lieu d'activité (d'emploi, de formation, etc.).	
... qu'il ne soit pas éloigné de mes proches (familles, ami-e-s, etc.).	

Q4) Quels sont les moyens de transport que vous avez à disposition ?

(Cochez la ou les réponses. Vous pouvez passer votre curseur sur les réponses soulignées pour plus de détails.)

- Je possède le permis de conduire (Permis B ou plus).
- Une voiture
- Un accès à un réseau de covoiturage
- Un deux roues motorisé
- Un accès aux transports en commun : train, tramway, bus urbain, etc.
- Un abonnement aux transports en commun
- Un vélo, trottinette, skateboard, monoroue etc.
- Je n'ai aucun moyen de transport à disposition

⁹⁶ La capture d'écran de l'interface présente 15 critères à évaluer, toutefois à ce stade et dans la version diffusée aux répondants, les 5 réponses choisies dans la partie « positive » du questionnaire de caractérisation étaient supprimées et seulement 10 critères restaient.

Q5) Habituellement, comment utilisez-vous ces différents modes de transport pour vos trajets quotidiens ?

	Tous mes trajets	Presque tous mes trajets	Environ la moitié de mes trajets	Quelques-uns de mes trajets	Mes trajets exceptionnels	Je n'utilise jamais ce mode de transport
La voiture (en tant que passager ou conducteur)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un deux roues motorisé (en tant que passager ou conducteur)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les transports en commun : train, tramway, bus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le vélo, trotinette, skateboard ou monoroue etc.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La marche à pied	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Q6) Est-ce que selon vous la crise de la Covid-19 et les mesures sanitaires ont changé vos habitudes sur votre fréquentation des espaces verts ?

- Non, pas du tout
- Plutôt non
- Plutôt oui
- Oui, complètement

Q7) Pouvez-vous détailler ci-dessous, la façon dont vos habitudes de fréquentation des espaces verts ont été modifiées par la Covid-19 et les restrictions sanitaires. [conditions réponse positive à la question précédente]

« champ texte libre »

Q8) Dans quelle agglomération vivez-vous ?

- Besançon
- Dijon

Q9) [Consigne sur la partie pratique en espace vert]⁹⁷ :

« Vous arrivez presque à la fin du questionnaire, un dernier petit effort !

Nous allons maintenant vous demander de situer à l'aide de cartes les différents lieux où vous avez l'habitude d'aller pour vos loisirs de plein air, puis de nous dire quelles sont vos activités dans ce lieu. Nous vous demandons simplement de **respecter 2 consignes** :

-N'indiquez qu'**un seul lieu ou parcours (circuit) par carte** ; vous pouvez cependant décrire **plusieurs activités pour un même lieu**.

-Indiquez uniquement les lieux que vous avez l'**habitude de fréquenter**. (Si vous pensez ne jamais retourner dans un lieu, ne l'indiquez pas sur la carte).

Voici quelques exemples d'activités de plein air, vous pouvez en indiquer d'autres si besoin :

-Le jardinage, la collecte de fruits ou de plantes.

-La pratique de sport de plein air : vélo, course à pied, randonnée.

-La fréquentation de parcs, forêts, montagnes, lacs et autres espaces verts ou naturels.

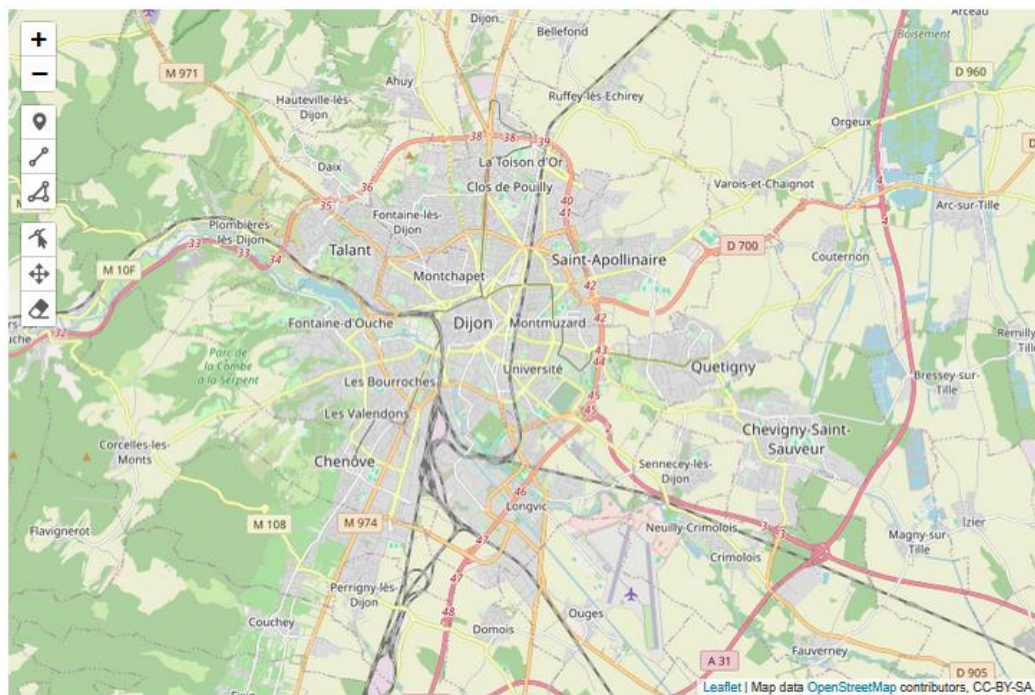
-Rendre visite à des proches en campagne afin de profiter d'un "bol d'air". »

⁹⁷ L'ensemble des questions présentées ici pour la section relative aux pratiques en espaces verts a été répétées autant que nécessaire pour décrire l'ensemble des pratiques des répondants (avec un seuil fixé à 15 espaces verts différents).

Lieu numéro 1

Veillez situer sur la carte l'un des lieux où vous avez l'habitude d'aller pour vos activités de plein air. N'indiquez qu'une seule zone ou lieu par carte.

(Si vous n'allez dans aucun espace vert ou que vous n'arrivez pas à utiliser la carte, passer cette question en répondant "NON" à la question en bas de page)



📌 Aide d'utilisation de la carte, plusieurs outils sont disponibles (en haut à gauche de la carte) :

- vous pouvez positionner un ou plusieurs marqueurs pour indiquer ou délimiter un espace à l'aide de la fonction "placer des marqueurs".
- si vous voulez représenter un trajet, vous pouvez utiliser la fonction "dessiner des polygones" qui vous permettra de tracer plusieurs segments les uns à la suite des autres.
- Enfin si vous souhaitez représenter une vaste zone comme une forêt ou un parc, vous pouvez utiliser la fonction "Dessiner des polygones".
- Les fonctions "éditer des calques", "déplacer des calques" ou "supprimer des calques" vous permettent de modifier les éléments que vous avez tracés sur la carte.
- Pour finir, vous pouvez zoomer en utilisant la roulette de votre souris ou bien à l'aide des deux boutons "+" et "-" présents en haut à gauche de la carte.

Q10) Quelle.s activité.s avez-vous l'habitude de pratiquer dans ce lieu ? Vous pouvez indiquer plusieurs raisons ou activités au sein d'un même lieu.

« champ texte libre »

Q11) A quelle fréquence avez-vous l'habitude de vous rendre dans ce lieu ?

- Tous les jours ou presque
- Deux à trois fois par semaine
- Une seule fois par semaine
- Deux à trois fois par mois
- Une seule fois par mois
- Quelques fois dans l'année

Q12) Quels mode.s de transport avez-vous l'habitude d'utiliser pour vous rendre dans ce lieu ?

- La voiture (en tant que passager ou conducteur)
- Un deux roues motorisés (en tant que passager ou conducteur)
- Les transports en commun : train, tramway, bus
- Le vélo, trotinette, skateboard ou monoroue etc.
- La marche à pied
- Autre [champ texte libre]

Q13) Quels modes de transport avez-vous l'habitude d'utiliser pour vous rendre dans ce lieu ?⁹⁸

- Oui
- Non

Vous arrivez bientôt à la fin de ce questionnaire, néanmoins avant de finir nous souhaiterions en apprendre davantage sur vous. Les questions suivantes portent sur vous et vos conditions de vie.

Q14) Pouvez-vous nous indiquer votre genre ?

- Féminin
- Masculin
- Autre
- Ne se prononce pas

Q15) Quel âge avez-vous ? Veuillez indiquer votre réponse à l'aide des tranches d'âge proposées.

- 15-19ans
- 20-29ans
- 30-39ans
- 40-49ans
- 50-59ans
- 60-69ans
- 70-79ans
- 80-89ans
- 90 ans et plus

Q16) Pouvez-vous nous indiquer les revenus de votre ménage ?

- Inférieurs à 18 000 euros par an
- Entre 18 000 et 26 000 euros par an
- Entre 26 000 et 35 000 euros par an
- Entre 35 000 et 50 000 euros par an
- Supérieurs à 50 000 euros par an
- Ne se prononce pas

Q17) Pouvez-vous nous indiquer le plus haut niveau d'éducation dont vous avez bénéficié ?

- Premier cycle de l'enseignement secondaire (Collège) ou moins
- Deuxième cycle de l'enseignement secondaire Lycée
- Enseignement supérieur de cycle court (DEUG, BTS, DUT)
- Niveau licence ou équivalent
- Niveau maîtrise, master et plus
- Ne se prononce pas
- Autre

⁹⁸ Cette question permettait aux répondants d'avoir accès à nouveau à la liste de question pour déclarer leurs pratiques de loisirs, dès lors qu'ils n'avaient plus d'espaces verts à déclarer ils étaient redirigés vers la suite du questionnaire.

Q18) Quelle activité exercez-vous actuellement ? (Si vous êtes à la recherche d'un emploi, en activité professionnelle ou bien à la retraite pouvez-vous nous préciser la nature de l'activité que vous cherchez, que vous exercez ou avez exercée ?)

- En activité professionnelle ; [champ texte libre]
- Retraité.e ; [champ texte libre]
- A la recherche d'un emploi ; [champ texte libre]
- En formation (professionnelle, universitaire, etc.) ; [champ texte libre]
- Sans activité ; [champ texte libre]
- Autre ; [champ texte libre]

Q19) Vivez-vous seul.e dans votre logement ?

- Oui
- Non

Q20) Pouvez vous détailler la composition de votre foyer ? [Si réponse « oui » à la question 19]

	Quel est le lien entre vous et cette personne ?	Quel âge a cette personne ?
Personne 1	<input type="checkbox"/> Conjoint.e <input type="checkbox"/> Fils/Fille/Neveu/Nièce <input type="checkbox"/> Père/Mère/Oncle ou Tante <input type="checkbox"/> Frère/Sœur/Cousin.e <input type="checkbox"/> Grand-parent/Grand-oncle/Grand-tante <input type="checkbox"/> Colocataire <input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> 0-9ans <input type="checkbox"/> 10-19ans <input type="checkbox"/> 20-29ans <input type="checkbox"/> 30-39ans <input type="checkbox"/> 40-49ans <input type="checkbox"/> 50-59ans <input type="checkbox"/> 60-69ans <input type="checkbox"/> 70-79ans <input type="checkbox"/> 80-89ans <input type="checkbox"/> 90 ans et plus
Personne 2	[mêmes modalités de réponse que ci-dessus]	[mêmes modalités de réponse que ci-dessus]
Personne 3	//	//
Personne X	//	//

Q21) Dans quel type de logement vivez-vous actuellement ?

- Une maison individuelle
- Une maison mitoyenne (partage au moins un mur avec une maison voisine)
- Un logement dans un petit immeuble (10 logements ou moins)
- Un logement dans un grand immeuble (plus de 10 logements)
- Autre [champ texte libre]

Q22) Quel est votre statut d'occupation pour ce logement ?

- Propriétaire
- Locataire / Colocataire
- Hébergé.e gratuitement
- Autre [champ texte libre]

Q23) Depuis combien de temps vivez-vous dans votre logement actuel ?
(indiquez votre réponse en chiffre)

Nombre d'années	Et de mois
[champ numérique]	[champ numérique]

Q24) Possédez-vous un ou plusieurs espaces extérieurs ? (Individuel-s ou partagé-s dans une copropriété)

- Oui

- Non

Q25) Pouvez-vous, à l'aide du tableau ci-dessous, détailler ce ou ces différent-s espace-s ? [Si réponse « Oui » à la question 24]

	Quel type d'espace est-ce ?	Quelle est sa surface approximative ? (en m ²)	Pour quelle-s activité-s l'utilisez-vous ?	A quelle fréquence ?
Espace 1	<input type="checkbox"/> Une cour sans végétation <input type="checkbox"/> Un balcon <input type="checkbox"/> Une terrasse <input type="checkbox"/> Une loggia <input type="checkbox"/> Une cour avec végétation <input type="checkbox"/> Un jardin ou une parcelle séparé.e de votre logement	[champ numérique]	[champ texte libre]	<input type="checkbox"/> Tous les jours ou presque <input type="checkbox"/> Deux à trois fois par semaine <input type="checkbox"/> Une seule fois par semaine <input type="checkbox"/> Deux à trois fois par mois <input type="checkbox"/> Une seule fois par mois <input type="checkbox"/> Quelques fois dans l'année
Espace 2	//	//	//	//
Espace X	//	//	//	//

Q26) Souhaiteriez-vous changer de logement prochainement ?

- Oui
 Non
 Peut-être

Q27) Pour quelle-s raison-s ? [Si réponse « Oui » ou « Peut-être » à la question 26]

« champ texte libre »

Q28) Selon vous, dans quel-s type-s de logement-s avez-vous principalement habité jusqu'à présent ?

Pouvez-vous préciser en face de vos choix le nombre d'années, approximatif, où vous y avez vécu ? (En cumulant vos différentes expériences pour un même type de logement)

- Une maison individuelle [champ numérique]
 Une maison mitoyenne (partage au moins un mur avec une maison voisine) [champ numérique]
 Un logement dans un petit immeuble (10 logements ou moins) [champ numérique]
 Un logement dans un grand immeuble (plus de 10 logements) [champ numérique]
 Autre [champ texte libre] & [champ numérique]

Q29) Selon vous dans quel-s type-s de lieu-x avez-vous principalement vécu jusqu'à présent ?

Pouvez-vous préciser en face de vos choix le nombre d'années, approximatif, où vous y avez vécu ? (En cumulant vos différentes expériences pour un même type de lieu)

- Au centre-ville [champ numérique]
 En périphérie urbaine / banlieue [champ numérique]
 En milieu rural / à la campagne [champ numérique]
 Autre [champ texte libre] & [champ numérique]

*Ce questionnaire touche à sa fin, nous vous remercions pour votre participation, vos réponses sont importantes pour notre travail.

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous indiquer votre adresse mail afin d'être recontacté-e dans le futur pour approfondir certains sujets abordés durant ce questionnaire. Bien évidemment, vous êtes libre d'accepter ou non, renseigner maintenant votre adresse mail ne vous engage en rien dans le futur.

Aidez-nous en partageant ce questionnaire avec vos connaissances qui vivent autour de Dijon ou Besançon !

Attention, toutefois pour partager autour de vous, ne transmettez que le lien suivant :

<https://urlz.fr/g231>

(Ne copiez pas le lien présent dans votre navigateur)

Bonne journée !

Mail : [Champ texte libre]*

Annexe A4.3

Grille d'entretien, avec relances, utilisée pour la passation des entretiens semi-directifs

Question 1 : J'aimerais compléter avec vous, cette grille pour mieux comprendre l'ensemble des différents endroits où vous avez habité jusqu'à maintenant, je m'intéresse autant au type de logement : est-ce que c'était une maison individuelle, en maison jumelée (ou mitoyenne), dans un appartement dans un petit immeuble ou bien dans un grand immeuble *présenter les catégories correspondantes sur le calendrier biographique*. Je fais la distinction entre petit et grand immeuble à partir de 10 logements dans le même bâtiment, si vous ne vous souvenez plus exactement, le comptage peut être approximatif. En parallèle, je m'intéresse aussi aux lieux où se trouvaient ces différents logements : à la campagne, en ville, en périphérie d'une ville ? *préciser, si nécessaire, que les expériences de moins de 2 mois dans un logement ne sont pas nécessaires à renseigner, sauf si elles sont considérées comme signifiantes dans la trajectoire résidentielle*

Question 2 : Maintenant, j'aimerais que vous vous projetiez un peu, où est-ce que vous souhaiteriez vivre dans 10, 20 ou 30 ans ? Vous avez le choix sur la temporalité que vous préférez.

- a. Relance sur le type d'habitat : Dans quel type de logement vous verriez vous ?
- b. Relance sur l'environnement : Et dans quel type d'endroit, plutôt en ville, à la campagne, en périphérie d'une ville ?

Question 3 : Quel serait pour vous le logement idéal ? Est-ce que vous pouvez me décrire le logement idéal selon vous ? Et où est-ce qu'il serait situé ?

Question 4 : A votre avis, comment les différents endroits où vous avez vécu jusqu'à présent définissent qui vous êtes aujourd'hui ?

- a. Relance 1 : Est-ce qu'un lieu, un logement en particulier, une commune a été plus marquant que les autres ? Et pour quelles raisons ?
- b. Relance 2 : Selon vous, vous êtes plutôt par le peut-être plus : ville, campagne, entre les deux ou les deux à la fois ?

Question 5 : Comme on vient de le faire pour vos logements, j'aimerais maintenant m'intéresser à vos loisirs, est-ce que vous avez des loisirs habituels, fréquents ? Ils peuvent être solitaires, avec vos ami·e·s ou en famille.

- a. Relance : Depuis combien de temps ?

Question 6 : A quel point ces loisirs sont importants pour vous ? Est-ce que vous pensez qu'ils ont une influent sur des choix de vie que vous avez pu faire ? Par exemple : un choix de logement, de travail, de ville, de moyen de mobilités ou autres ?

- a. Relance si autre personne dans le ménage : est-ce que vous pensez que ceux de votre conjoint ou de vos enfants ont eu une influence ?

Question 7 : Pour conclure, j'aimerais vous questionner sur l'importance que vous accordez à la nature ou aux espaces verts dans votre quotidien. Est-ce que vous considérez que c'est quelque chose d'important pour vous ?

- a. Relance 1 : Sur quels aspects ?
- b. Relance 2 : Est-ce que vous pensez que cette importance a évolué avec le temps ?

Note : Les relances ont été utilisées uniquement lorsque les thématiques n'étaient pas abordées spontanément par les répondants.

Annexes du chapitre 5

Annexe A5.1

Liste des photographies du photoquestionnaire

1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14



15



16



17



18



19



20



21



22



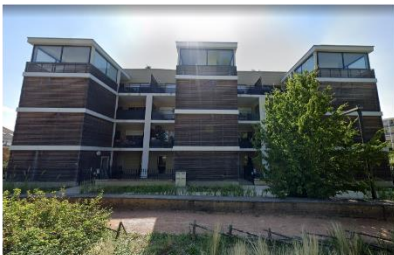
23



24



25



26



27



28



29



30



Annexe A5.2

Résultats des modèles de qua-poisson et de régression ordinale appliqués à la diversité d'usage et à la fréquence d'usage des espaces verts

Variables	Modèle de quasi-poisson appliqué à la diversité d'usage des espaces verts			Modèle de régression ordinale appliqué à la fréquence d'usage des espaces verts		
	RTI ^a	IC ^b à 95 %	p-valeur	RC ^c	IC à 95 %	p-valeur
Classe PREQIs (ref = Fonctionnels vigilants)						
Urbanophiles	1,023	[0,822 ; 1,272]	0,841	0,790	[0,409 ; 1,526]	0,484
Esthètes	1,280	[1,001 ; 1,636]	0,049*	0,655	[0,317 ; 1,356]	0,255
Socio-ludiques	1,006	[0,812 ; 1,247]	0,956	1,348	[0,577 ; 3,148]	0,491
Gradient d'urbanité	1,032	[0,989 ; 1,077]	0,145	0,907	[0,747 ; 1,100]	0,322
Composition du foyer (ref = Personne seule)						
Ménage sans enfants	1,038	[0,881 ; 1,221]	0,657	0,673	[0,378 ; 1,198]	0,179
Ménage avec enfants	1,124	[0,889 ; 1,422]	0,327	1,207	[0,494 ; 2,948]	0,680
Âge des répondants (ref = 18-29 ans)						
30-59 ans	0,905	[0,753 ; 1,087]	0,284	1,176	[0,573 ; 2,412]	0,658
60 ans et plus	0,826	[0,673 ; 1,014]	0,067°	1,308	[0,606 ; 2,821]	0,494
Genre (ref = féminin)						
Masculin	1,001	[0,863 ; 1,161]	0,987	0,888	[0,501 ; 1,576]	0,685
Accessibilité	1,038	[0,960 ; 1,121]	0,346	1,101	[0,842 ; 1,439]	0,484
Possession d'un espace vert privé (ref = non)						
Oui	0,960	[0,833 ; 1,107]	0,576	0,732	[0,430 ; 1,247]	0,252
Unité urbaine de résidence (ref = Dijon)						
Besançon	0,971	[0,842 ; 1,120]	0,686	0,588	[0,334 ; 1,034]	0,066

Note : RTI rapport de taux d'incidences (*incidence rate ratio*) ; intervalle de confiance ; RC rapport de cote (*odds ratio*) ; ° = p < 0,1 ; * = p < 0,05 ; ** = p < 0,01

Titre : Trajectoires résidentielles et modes d'habiter : une analyse du rôle des aménités vertes dans les préférences résidentielles et les pratiques de loisirs en milieu urbain

Mots clés : préférences résidentielles ; modes d'habiter ; aménités vertes ; mobilités de loisirs ; identité d'habitation ; trajectoires résidentielles

Résumé : Le modèle pavillonnaire en périphérie des villes, apparaît aujourd'hui à bout de souffle. Sa soutenabilité est remise en cause en raison de son rôle dans l'artificialisation des sols et de la dépendance automobile qu'il induit. Les politiques de sobriété foncière, incarnées par l'objectif de « zéro artificialisation nette » (ZAN), réduisent les perspectives futures d'accès à ces formes d'habitat pourtant encore largement plébiscitées par un grand nombre de ménages. Des alternatives, comme l'habitat intermédiaire, existent, mais penser l'offre résidentielle en dehors de l'imaginaire pavillonnaire suppose d'interroger les aspirations et les préférences résidentielles des individus, afin d'aménager des espaces qui répondent aux besoins exprimés. L'accès aux aménités vertes constituerait un des facteurs importants dans l'attrait pour les périphéries. Dans ce cadre, cette thèse analyse plus particulièrement les préférences résidentielles et le rôle donné aux aménités vertes urbaines à travers l'étude des facteurs psychologiques, sociologiques et géographiques qui y contribuent. La relation aux aménités vertes est questionnée par le prisme de l'habitat et des mobilités de loisirs. Une méthodologie mixte, articulant approches quantitative et qualitative a été mobilisée. Une enquête par questionnaire, menée dans les unités urbaines de Dijon et Besançon, incluait un photoquestionnaire, pour évaluer les préférences résidentielles, un outil cartographique, pour collecter les pratiques de loisirs en espaces verts, ainsi que des questions renseignant les profils sociodémographiques, les conditions de logements, et les trajectoires résidentielles. Quatre profils types d'habitants ont été construits puis intégrés comme variables explicatives dans différents modèles comportementaux portant sur les préférences résidentielles et les mobilités de loisir. Des entretiens semi-directifs ont ensuite été menés sur un sous-échantillon de répondants afin d'approfondir les liens entre trajectoires et préférences résidentielles, en explorant les représentations sociales de l'habitat idéal et leurs liens avec l'identité d'habitation.

Les résultats montrent que l'habitat individuel reste largement plébiscité. Certains profils types expriment toutefois des préférences plus favorables à des formes collectives d'habitat compatibles avec les enjeux de densification. La modélisation des mobilités de loisirs révèle un effet significatif des profils types d'habitants sur la fréquentation des espaces verts, tandis que le niveau d'accessibilité à ces aménités ne joue pas de rôle significatif. Les entretiens mettent en évidence des décalages entre identités d'habitations et expériences résidentielles, notamment parce que d'autres domaines de la vie des individus interviennent dans l'interprétation des trajectoires résidentielles, soulignant ainsi la dimension subjective des trajectoires résidentielles. Les résultats obtenus indiquent qu'une sortie de l'habitat pavillonnaire semble difficile pour de nombreux individus. Toutefois, pour une part des profils d'individus identifiés, il conviendrait d'engager une réflexion sur la diversification des formes d'habitats en ville et en périphérie proche, en adoptant une approche davantage centrée sur l'expression des besoins individuels. Dans cette perspective, les aménités vertes, en tant qu'espaces publics, jouent un rôle essentiel pour rendre la ville désirable.

Title: Residential trajectories and modes of inhabiting: an analysis of the role of green amenities in residential preferences and leisure activities in urban areas

Keywords: residential preferences; modes of inhabiting; green amenities; leisure mobilities; settlement identity; residential trajectories

Abstract: The suburban detached housing model today appears to be reaching its limits. Its sustainability is increasingly questioned, both because of its contribution to land artificialisation and the car dependency it generates. Land-use sobriety policies, embodied by the objective of "zéro artificialisation nette" (ZAN), restrict the future prospects of access to such housing forms, which nonetheless remain strongly favoured by a large proportion of households. Alternatives such as intermediate housing do exist; however, rethinking the residential offer beyond the suburban imaginary requires engaging individuals' residential aspirations and preferences, in order to design spaces that truly meet expressed needs. Access to green amenities constitutes one of the key factors underpinning the attractiveness of suburban areas. Within this framework, this thesis focuses on residential preferences and the roles attributed to urban green amenities, through an examination of the psychological, sociological, and geographical factors that shape them. The relationship to green amenities is approached through the lens of leisure and residential mobility.

A mixed-methods approach, combining quantitative and qualitative perspectives, was employed. A questionnaire survey conducted in the urban areas of Dijon and Besançon included a photo-questionnaire to assess residential preferences; a mapping tool to collect data on leisure activities in green spaces; and a set of questions addressing sociodemographic profiles, housing conditions, and residential trajectories. Four types of resident profiles were constructed and then integrated as explanatory variables in behavioural models relating to both residential preferences and leisure mobilities. Semi structured interviews were carried out with a subsample of respondents to further analyse the links between residential trajectories and preferences, exploring social representations of the "ideal home" and their relationship with settlement identity.

The results show that detached housing remains strongly preferred. However, some resident profiles express more favourable attitudes towards collective housing forms that are in line with densification goals. The modelling of leisure mobilities reveals a significant effect of resident profiles on the use of green spaces, while accessibility levels to these amenities do not play a significant role. The interviews highlight discrepancies between settlement identities and residential experiences, particularly because other life domains influence the interpretation of residential trajectories, thereby underscoring their subjective dimension. Overall, the findings suggest that moving away from the suburban detached housing model remains difficult for many individuals. Nevertheless, for some identified resident profiles, it would be relevant to encourage reflection on diversifying housing forms both in cities and in nearby suburban areas, with an approach more closely centred on individual needs. In this perspective, green amenities, as public spaces, play an essential role in making the city desirable.